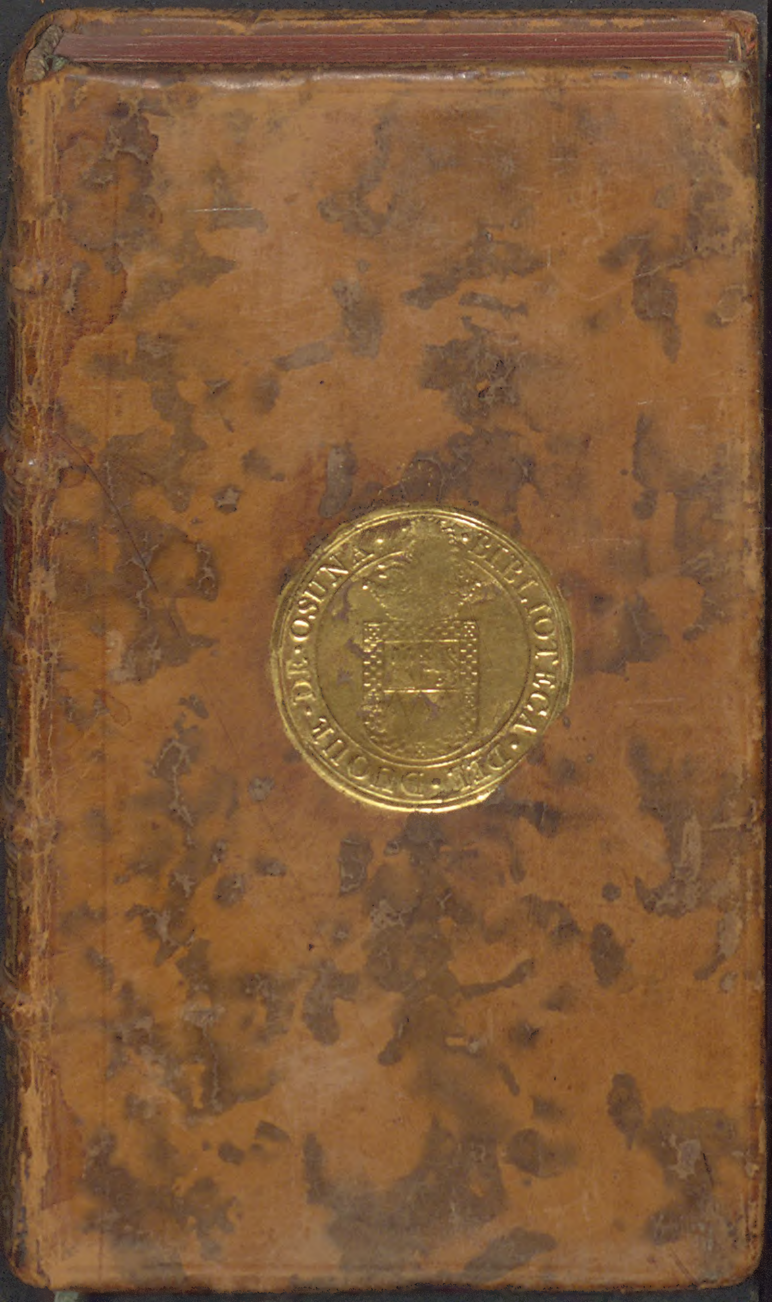
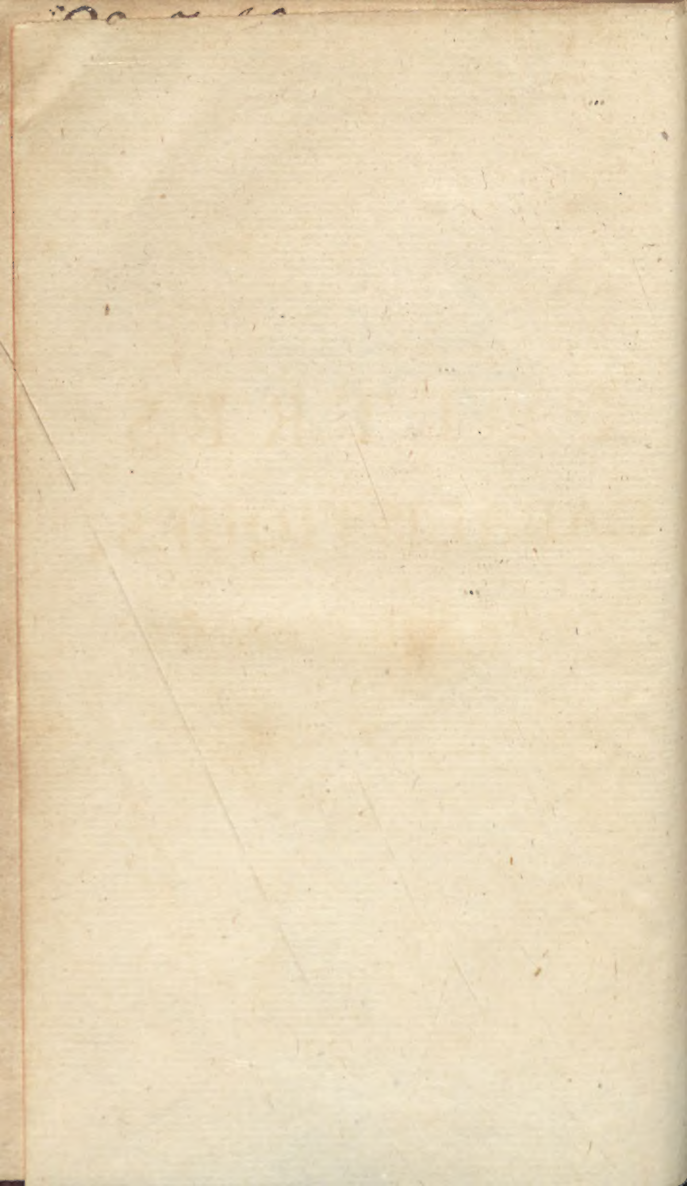

BIBLIOTECA
DE · OSUNA







LETTRES CABALISTIQUES,

TOME QUATRIEME.



LETTRES CABALISTIQUES,

OU

CORRESPONDANCE PHILOSOPHIQUE, HISTORIQUE & CRITIQUE,

Entre deux Cabalistes, divers Esprits Elementaires, & le Seigneur Astaroth.

NOUVELLE EDITION, AUGMENTÉE de LXXX. Nouvelles Lettres, de Quantité de Remarques, & de plusieurs Figures.

TOME QUATRIEME,

DEPUIS LA CVI. JUSQU'À LA CXXXVIII.



A LA HAYE,
Chez PIERRE PAUPIE,
M. DCC. XLI.



A L'ONDIN KAKUKA.

JE ne saurois vous donner une plus grande marque de mon estime, illustre ONDIN, qu'en vous offrant ce quatrième Volume. Je l'avois destiné depuis long-tems aux savans & impartiaux Journalistes de Trevoux. Je comptois dans une longue Epître Dédicatoire, m'acquitter de tout ce que je leur dois, & donner à ces Réverends Peres les loüanges qu'ils méritent; mais j'ai reflêchi qu'aiant dédié les trois premiers Tomes de cet Ouvrage à vos Conferes les Esprits Elementaires, c'étoit manquer aux égards qui vous sont dûs, que de ne point vous présenter le quatrième.

JE vous donne donc la préference sur ces Journalistes. Quelque raison d'intérêt que

*j'aie d'agir différemment, l'équité & les bienſéances l'emportent ſur l'utile. Je n'ignore pas que ces Peres ſeront piqués de mon procedé, que leur vanité ſera bleſſée, & qu'ils me traiteront dans leur Journal auſſi mal que ſi j'étois un Auteur Appellant & Réappellant. Ils prendront mon ſilence pour un nouvel affront, ils décrieront mes Ouvrages, ils les critiqueront, ils les condamneront au feu, & qui plus eſt, ſans les avoir lûs. Ils m'attribueront pluſieurs Livres auxquels je n'ai aucune part *. Malgré les maux qui s'apprêtent à fondre ſur moi, je ne regrette point de vous donner des marques eſſentielles de mon reſpect.*

D'AILLEURS, *que ſais-je ſi ces Réverends Peres ne ſe figureroient point que je me moque d'eux, en leur offrant mon Livre? Peut-être qu'ils auroient été offenſés de mon* Epître Dédicatoire ; *ils ſont aſſez ſujets à prendre les choſes du mauvais côté, ils penſent toujours qu'on veut les piquer. Parle-t-on d'un mauvais Journaliſte, ils s'attribuent ce que l'on en dit ; loüe-t-on un Ouvrage qu'ils n'aiment point, auſſi-tôt ils vous placent au rang de leurs ennemis déclarés ; fait-on mention*

d-

* Voiez la *Préface* du III. *Volume.*

des fourberies & des friponneries Littéraires, *ils sont persuadés qu'on a voulu peindre d'après le naturel, leurs mœurs & leurs usages. Il est vrai que ce n'est pas sans raison que ces Peres se reconnoissent dans ces différens portraits: mais ils poussent les choses à l'excès. Il y a trop de défiance à croire qu'on ne puisse parler des défauts des autres hommes, sans vouloir critiquer les nôtres en même tems. Hé quoi! lorsqu'on dira qu'il y a des* Journalistes ignorans, *pensera-t-on toujours à ceux de Trevoux? Quand on se plaindra de la* mauvaise foi, *de l'*impudence *de certains Auteurs, n'aura-t-on en vûe que ces Révérends Peres? En vérité il faut que leur conscience leur reproche bien vivement leurs fautes, puisqu'ils s'en rappellent si aisément le souvenir.*

Les *soupçons des* Journalistes de Trevoux *sont presque aussi à charge au Public, que le peu de sincérité qui regne dans leur Ouvrage. J'éprouve moi-même combien ils contraignent les Membres de la République des Lettres. Je n'ai osé parler de la nouvelle Edition qu'on vient de faire de l'*Histoire de Dom Inigo de Guipuscoa. *J'avois dit dans les* Lettres Juives *ce que je pensois de cette Histoire,*

j'en avois même fait un Extrait ; j'ai sû que cela avoit déplu très fort aux Réverends Peres Journalistes. J'ai donc pris le Parti de garder le silence ; & quelque agréable, instructif, & intéressant que soit cet Ouvrage, je suis résolu de n'en faire aucune mention. Je vous conseille cependant, illustre ONDIN, *de le lire ; vous ne regretterez pas les momens que vous y aurez emploiés. Je souhaite que le plaisir qu'il vous donnera, puisse vous récompenser de l'ennui que vous aura peut-être causé cette* Epître Dédicatoire.

JE *suis avec un profond respect, illustre* ONDIN.

Votre très humble & très obéïssant Serviteur,

Le Traducteur des

LETTRES CABALISTIQUES.

PRE-



PRÉFACE.

PUISQUE toutes les *Préfaces* des *Lettres Juives* & des *Cabaliſtiques* ont été emploiées à me juſtifier des calomnies que mes ennemis répandent contre moi, celle-ci ſera ſemblable aux premières.

QUELQUES perſonnes ſe figurent que je ſuis un homme dont le caractère eſt mordant, enclin au plaiſir de médire; elles ſe ſont laiſſées prévenir par les cris & les murmures de quelques mauvais Ecrivains dont j'ai critiqué les fades productions. Si ceux qui penſent ainſi ſur mon compte, me connoiſſoient, ils ſeroient bientôt deſabuſés de leurs erreurs. C'eſt un fait conſtant, (& je défie qui que ce ſoit de prouver le contraire,) que j'ai toujours parlé avec un reſpect infini de

toutes les perſonnes qui méritoient celui des honnêtes gens. En blâmant les défauts des hommes en général, j'ai évité avec ſoin les perſonnalités odieuſes & contraires à l'équité. Il eſt aiſé à mes Lecteurs de s'aſſûrer ſur ce point de mon innocence : s'ils trouvent quelquefois dans mes Ecrits des gens reſpectables, ou par leur vertu, ou par leur rang, ou par leur naiſſance, critiqués, ils s'appercevront que j'ai uſé de tous les ménagemens poſſibles, & que je ne me ſuis ſervi de la liberté de dire mon ſentiment, que comme il convient à un galant homme. J'ai condamné certaines de leurs démarches, ou deſapprouvé quelques-unes de leurs opinions, parce que j'ai cru que l'utilité publique le demandoit, & que l'intérêt d'un Particulier, quelque grand qu'il ſoit, doit toujours céder à celui du Public.

QUANT aux Ecrivains que j'ai blâmés, c'eſt tomber dans le cas des ennemis de Deſpreaux, que de me reprocher ce que j'en ai dit. J'ai cru rendre un ſervice eſſentiel à la République des Lettres, en empêchant, s'il étoit

étoit possible, l'augmentation de mauvais Livres; mais en critiquant les *Cotins* & les *Linières* d'aujourd'hui, j'ai parlé toujours avec le respect qu'il convenoit de tous les bons Auteurs. Qu'il me soit permis de défier tous ceux qui se récrient si fort sur mon caractère médisant, de citer un seul Ecrivain approuvé du Public, auquel je n'aie donné toutes les loüanges qu'il a méritées. Ceux qui me connoissent particuliérement, loin de me blâmer d'être trop réservé dans mes éloges, voudroient peut-être que je devinsse un peu plus sévère. Est-ce être trop critique, que de dire que l'Auteur de l'*Histoire de Dannemarc* est un Ecrivain aussi dur que la Serre, & aussi ignorant que le Compilateur des *Dictionnaires de Moreri & de Baudrand?* Est-ce aimer la médisance, que d'apprendre au Public que l'Auteur des *Lettres Saxonnes*, & des *Anecdotes Historiques*, *Critiques*, *Galantes*, *& Littéraires* est le vieux *Jean-Farine d'un Vendeur d'orviétan?* C'est au contraire rendre au Public ce qu'on lui doit, c'est empêcher qu'un Libraire avide

ne profite de ſa crédulité, & qu'un miſérable Ecrivain ne l'ennuie. Depuis quel tems n'eſt-il plus permis de condamner hautement un mauvais Ouvrage?

Dès que l'impreſſion fait éclore un Poëte,
Il eſt Eſclave-né de quiconque l'achete:
Il ſe ſoumet lui-même au caprice d'autrui;
Et ſes Ecrits tout ſeuls doivent parler pour lui (*).

Il eſt auſſi permis de décrier un mauvais Livre, & de couvrir ſon Auteur de confuſion, qu'il l'eſt d'empêcher le cours de fauſſes eſpèces, & de pendre les faux-monnoïeurs. Les fades & ennuieux Ecrivains ſont auſſi pernicieux dans la République des Lettres, que les autres dans la Société civile.

Je n'ignore pas que quelquefois les préjugés, l'amour propre, la haine, la jalouſie nous font regarder comme de

(*) Boileau, Sat. IX.

de mauvais Auteurs, des gens qui ont de l'eſprit & de la ſcience. On ne ſauroit être trop en garde contre ces paſſions; mais je me flatte d'avoir évité cet écueil où tant de Savans ont échoüé. Je n'ai jamais blâmé, ou loüé, ſelon que j'aimois plus ou moins les perſonnes dont je parlois. Qu'il me ſoit permis de rapporter ici pluſieurs exemples qui démontrent évidemment ma bonne foi. La tendreſſe que j'ai pour les Réverends Peres Jéſuites, n'eſt pas exceſſive; & l'eſtime que j'ai eue de tout tems pour leur pernicieuſe Société, n'a jamais été bien grande. J'ai tâché, tant que j'ai pû, d'en découvrir les dangereuſes maximes; je me ſuis bien gardé de ne pas rendre juſtice aux grands hommes qu'elle a produits, aux Petaus, aux Sirmonds, aux la Rues, aux Bourdaloües, &c. Il eſt vrai qu'aiant placé dans les *Lettres Cabaliſtiques* pluſieurs Jéſuites avec Aſtaroth, j'aurois dû mettre ceux-là avec les Silphes (*); mais quelque mérite

(*) Dans mes autres Ouvrages j'ai loüé dans

te perſonnel qu'on ait, l'on eſt puni quelquefois des fautes de ſon Corps. J'ai cru donc qu'il ne convenoit pas que des gens, élevés, nourris, & morts parmi les plus cruels ennemis de la tranquillité & du bonheur des François, fuſſent jamais placés parmi des Héros qui ont travaillé pendant toute leur vie à la félicité, ou à l'inſtruction des hommes.

Il eſt encore un ſecond grief dont je dois me juſtifier. Les gens ſévères me reprochent d'avoir écrit quelques *Hiſtoires Galantes.* Il eſt honteux, ſelon eux, qu'un homme qui a donné des Ouvrages ſérieux, & aſſez goutés du Public, ait pû s'amuſer à faire des *Romans.* A cela je n'ai qu'une choſe à répondre. Lorſque j'ai écrit des *Hiſtoires Galantes*, j'ai agi comme il convenoit à mon état & à mon âge; j'étois au Service, & fort jeune. Il eſt plaiſant de vouloir faire un crime à un Officier, âgé de vingt-huit

dans vingt endroits les la Rue, les Daniels, les Petaus, les Sirmonds, les Morguès, &c. & dans ces mêmes *Cabaliſtiques* j'ai fait l'éloge de Bourdaloüe.

huit à trente ans, d'écrire ſept ou huit petits *Romans*, qui, réünis & imprimés d'un caractère moins gros qu'ils ne le ſont, ne feroient pas tous enſemble un Volume *in* 12. D'ailleurs, les Ouvrages que j'ai faits après ces *Romans*, n'ont rien qui doive me faire regarder comme un homme qui a paſſé d'une extrémité dans une autre. J'ai toujours tâché d'écrire comme il convient à un homme du Monde, j'ai fui également, & le ſtyle de pedant, & celui d'Ecrivain à *ſentences* & à *périodes arrondies* ; il s'en faut bien que j'aie pris le ton de bigot, ou celui de fanatique. On avoit raiſon de reprocher à Deſmarets d'avoir écrit des *Hiſtoires Galantes*, lui, qui dans la ſuite avoit voulu s'ériger en Prophéte. Quant à moi, je ne prétends d'autre qualité que celle d'un galant homme qui cherche la vérité, & qui communique aux honnêtes gens, de la manière la plus claire qu'il lui eſt poſſible, les choſes dans leſquelles il croit l'avoir apperçue.

Qu'il me ſoit permis d'ajouter encore un mot à cette *Préface*, qui n'eſt déjà

déjà peut-être que trop longue. Il vient de paroître ſous mon nom un infame & miſérable Libelle, intitulé, *Lettres de Mr. le Marquis d'Argens, avec les Réponſes, ſervant de Supplément à ſes Mémoires.* Je ne ſaurois trop prendre de précaution pour couvrir de honte le ſcélerat. Ecrivain qui me prête un ſemblable Ouvrage, où la pudeur, la bienſéance, & les perſonnes les plus reſpectables ſont bleſſées juſques au vif. L'avide Libraire qui a abuſé de mon nom pour vendre un pareil Livre, n'a pas eu la hardieſſe d'y mettre le ſien, dans la crainte que je ne le fiſſe repentir par les voïes de la Juſtice, de ſon impudente ſuppoſition.

J'AVOIS tâché, depuis la dernière imputation qu'on me fit mal-à-propos des fades *Mémoires de Puineuf*, d'empêcher que certains Libraires, qui ne connoiſſent, ni l'honneur, ni la probité, n'abuſaſſent leurs Confreres & le Public, en me prêtant des Ouvrages auxquels je n'avois aucune part. Malgré ces précautions, l'impoſture & l'avarice m'ont d'un commun accord attribué encore le plus ſale, le plus mau-

mauvais, & le plus indigne Libelle qu'aient produit depuis long-tems tous ces Avanturiers qui s'érigent en Hollande en Auteurs. Voici la déclaration que j'avois faite il y a quatre ou cinq mois dans la ſeconde Partie du XXV. Tome de la *Bibliothéque Françoiſe*, pour prévenir, s'il étoit poſſible, ce que je n'ai pû éviter. *Mr. le Marquis d'Argens a prié les Auteurs de cette* Bibliothéque *de permettre qu'il fît annoncer dans leur Journal tous les Ouvrages qu'il pourroit donner au Public dans la ſuite; & il deſavoüe d'avance tous ceux qu'on s'aviſera de répandre ſous ſon nom. Cette précaution lui a paru néceſſaire pour rendre inutiles les fauſſes imputations qu'on pourroit lui faire de quelques Livres d'un certain genre auxquels il n'auroit aucune part.*

PUISQUE malgré des deſaveux auſſi formels, on ôſe m'imputer des Ouvrages ſi groſſiers & ſi pitoiablement écrits, qu'il eſt preſque certain qu'ils n'ont pû être compoſés que dans un corps-de-garde, je déclare ici de nouveau que tout Livre, imprimé ſans le nom du Libraire, ne devra jamais m'ê-

m'être imputé par les honnêtes gens; & si l'on prend le nom de quelque Libraire, alors il me sera très aisé à faire connoître la supposition par l'aveu du Libraire même, que je sommerai juridiquement de déclarer qui est l'Auteur de l'Ouvrage qu'il m'impute.





LETTRES CABALISTIQUES,

OU

CORRESPONDANCE

PHILOSOPHIQUE,

HISTORIQUE & CRITIQUE,

Entre deux Cabaliſtes, divers Eſprits Elementaires, & le Seigneur Aſtaroth.

LETTRE CENT SIXIEME

Ben Kiber, *au Cabaliſte* Abukibak.

JE t'ai parlé, ſage & ſavant Abukibak, avec une liberté Philoſophique des invocations dont les Cabaliſtes ſont ſi fort perſuadés; je te dirai aujourd'hui avec la

même ſincérité ce que je penſe ſur certains Peres de l'Egliſe, qui, ſans être Cabaliſtes, n'ont pas laiſſé que d'adopter pluſieurs opinions de ces derniers. Cet Ange qu'ils ont accordé à chaque homme pour lui ſervir de précepteur, reſſemble fort à ces Silphes, chargés du détail & de la conduite des affaires des Sages. Je trouve une parfaite conformité entre les pédans céleſtes & les pédagogues aëriens.

Le dogme de l'Ange gardien, dont tous les Catholiques Romains ſont ſi entêtés, & qui parmi leurs Théologiens a de ſi grands défenſeurs, eſt beaucoup plus ancien que la Religion Chrétienne. Les Païens ont donné un Génie à chaque homme, qui dirigeoit ſes actions, qui préſidoit à ſes entrepriſes, qui garentiſſoit ſa perſonne, qui même l'aſſiſtoit quelquefois d'une manière viſible, ſoit par ſes avis, ſoit par une force majeure. Socrate, Plotin, & pluſieurs autres avoient des Génies familiers qui les avertiſſoient de tout ce qui devoit leur arriver. Le bonheur ou le malheur d'un homme dépendoit du dégré de puiſſance qu'avoit le Génie, ou ſi l'on veut, l'Ange gardien, qui lui étoit tombé en partage. Plotin, par exemple, étoit fort heureux; ſon Génie tutélaire étoit un Dieu * : cela valoit dans le Paganiſme

* Μακάριος θεὸν ἔχων τὸν δαίμονα καὶ οὐ τοῦ ὑφειμένου γένους τὸν συνόντα. *Beatus es, ô Plotine! qui habeas pro De-*

nisme ce que vaut un Archange dans le Catholicisme. Marc-Antoine étoit bien plus mal partagé que Plotin, son Génie trembloit devant celui d'Auguste; il étoit déconcerté, abattu, vaincu par sa seule présence *.

LES Cabalistes, sage & savant Abukibak, grands admirateurs des Philosophes anciens, & sur-tout des Platoniciens, ont adopté tous les Génies, inventés par des fourbes, ou par des visionnaires. Les Peres de l'Eglise, attachés pour la plûpart au Platonisme, ont changé ces Esprits familiers en Anges & en Archanges; ils ont prétendu que Dieu députoit un Prince de sa Cour à chaque particulier. *Afin*, dit un Théologien ancien, *qu'il n'y ait rien au Ciel qui ne soit emploié à notre Salut, il nous envoie ses Anges pour y contribuer; il les charge du soin de notre conduite, & leur ordonne de nous servir de précepteurs* †.

VOI-

Demone Deum, neque ex inferiori genere sis Ducem sortitus familiarem. Porphyr. *in* Vita Plotini, *pag.* 14.

* Ὁ σὸς δαίμων τὸν τούτου φοβεῖται. καὶ γαῦρος ὢν καὶ ὑψηλὸς ὅταν ᾖ καθ' αὑτὸν, ὑπ' ἐκείνου γίνεται ταπεινότερος καὶ ἀγεννέστερος. *Hujus Ingenium formidat Genius tuus, qui erectus & celsus ubi solus est, illo appropinquante demissior redditur & ignavior.* Plutarc. in Vit. Antonii, *pag.* 430.

† *Et ne quid in cælestibus vacet ab opera sollicitudinis nostræ, beatos illos Spiritus propter nos*

mit-

Voilà, ſage & ſavant Abukibak, des Anges emploiés aux mêmes fonctions que les Génies; voions à préſent s'ils ont autant d'influence qu'eux ſur le bonheur ou le malheur des hommes. Il faut, ſelon le Pere que je viens de citer, que leur pouvoir ſerve infiniment à décider du ſort de ceux à qui ils ſont attachés; car il conſeille à ceux qui ſe trouvent dans un danger éminent, d'avoir recours à eux. Il paroît naturel que tout homme dans un cas pareil devroit s'adreſſer tout droit à Dieu; cependant c'eſt l'Ange tutélaire qu'il doit invoquer. *Quand vous êtes preſſé*, dit ce Docteur, *par une grande tentation, ou que vous craignez quelque grande tribulation, invoquez votre Gardien, votre Docteur, celui qui vous ſert dans vos beſoins* *. Il n'eſt pas plus fait mention de Dieu dans tout cela, que du grand Iman de la Mecque; ainſi je croirois que ſelon toutes les apparences, il faut que les partiſans du dogme de l'Ange gardien croient que la Divinité ait remis entiérement aux pédagogues céleſtes la puiſſance ſouveraine de rendre les hom-

mittis, in miniſterium cuſtodiæ noſtræ deputas, jubes noſtros fieri pædagogos. D. Bernard. Serm. XII. in Pſalm. *Qui habitat.*

* *Quoties graviſſima cernitur urgere tentatio, & tribulatio vehemens imminere, invoca Cuſtodem tuum, Doctorem tuum, Adjutorem tuum, in opportunitatibus, in tribulatione.* Idem, *ibidem.*

hommes heureux ou malheureux, & qu'elle se soit déchargée sur eux du soin de la conduite des êtres sublunaires: sans cela, ne s'adresseroient-ils pas plûtôt à Dieu qu'à eux ?

UNE autre chose qui me confirme dans ce sentiment, c'est que St. Bernard semble plus craindre la vûe de son Ange gardien, que celle de la Divinité. Il veut *lorsqu'on est tenté, qu'on songe que notre précepteur céleste nous examine* *. Hé quoi ! l'œil de Dieu n'est-il pas plus à craindre que celui d'un Ange? Quand on pensera que l'Etre des êtres, que le Créateur de l'Univers, que le Maître absolu du Monde nous regarde, ne sera-t-on pas plus retenu dans ses actions, que si l'on fait attention à son Ange gardien ? Le même Pere nous assûre qu'avec le secours & la protection des pédagogues célestes nous n'avons rien à appréhender. *Que pouvons-nous craindre*, dit-il, *avec de pareils défenseurs ? Ils ne peuvent être, ni séduits, ni vaincus, ils ne sauroient nous séduire à leur tour. Ils sont fidèles, sages, constans; avec eux nous sommes sûrs de la victoire* †.

EST-

* *In quovis diversorio, in quovis angulo, Angelo tuo reverentiam habe. Tu ne audeas illo præsente, quod vidente me non auderes.* S. Bernard. Serm. in Psalm. *Qui habitat.*

† *Quid sub tantis Custodibus timemus? Nec superari, nec seduci, minis autem seducere possunt,*

 qui

Est-il rien de plus commode, ſage & ſavant Abukibak, que le dogme des Anges gardiens ? & n'ai-je pas raiſon de dire qu'ils ſont auſſi utiles que les Génies dont les Cabaliſtes prétendent être aſſiſtés ? Ils ſont des merveilles auſſi grandes. Un homme veut-il entreprendre une affaire difficile, il s'adreſſe à ſon précepteur céleſte; & la voilà terminée heureuſement. Eſt-il importuné par quelque tentation incommode, il fait un petit compliment à l'Ange gardien; & le voilà tranquille. Eſt-il en danger de périr, il le prie; & le voilà ſauvé. Tous les Génies, ſoumis aux ordres des Cabaliſtes, & tous ceux qu'ont eus les Anciens, ont-ils jamais rien fait de plus grand ? Il eſt vrai que St. Auguſtin nous apprend que *pour que les Gardiens aîlés prennent un véritable ſoin de nos intérêts, ils doivent appercevoir dans nous quelques-unes des vertus dont ils ſont doüés* *. Cela eſt un peu gênant, ſur-tout pour ceux que leur tempérament, ou leurs inclinations vicieuſes portent à la débauche : mais enfin, l'Evêque d'Hippone ne demande

qui cuſtodiunt nos in omnibus viis noſtris. Fideles ſunt, prudentes ſunt, potentes ſunt. Quid trepidamus? Tantum ſequamur eos, adhæreamus eis. Idem, *ibidem.*

* *Debent enim aliquid in nobis de ſuis recognoſcere virtutibus, ut pro nobis dignentur Domino ſupplicare* St. Auguſtini Serm. XXXIX. *de Sanctis.*

mande pas toutes les vertus. Il veut simplement qu'on en ait quelqu'une. Il est seulement nécessaire que les Anges reconnoissent en nous quelque chose de leurs bonnes qualités, *aliquid in nobis de suis recognoscere virtutibus*; en sorte qu'il faut être bien malheureux, si l'on ne peut profiter de tout leur secours, car il est peu de gens, quelque vicieux qu'ils soient, qui n'aient quelques vertus. Un yvrogne, un jureur peut être chaste; voilà *aliquid de virtutibus*. Un luxurieux hait souvent le vin; *aliquid de virtutibus*. Un voleur n'est pas toujours gourmand; *aliquid de virtutibus*. Un assassin dit le Chapelet quelquefois; *aliquid de virtutibus*. Ainsi, en prenant à la rigueur le dogme de l'Ange gardien, & l'admettant comme St. Augustin, le Cordelier Boniface, le Jésuite Girard, le Moine du même Ordre qui fit la fameuse banqueroute de Seville, & celui qui vouloit faire assassiner Henri IV. n'ont pas été privés du secours de leur Ange gardien. Il est vrai qu'ils n'en ont pas ressenti les effets aussi fortement que quelques autres Jésuites, tel que le Pere la Chaise & le Pere Coton, qui, après avoir dompté & vaincu leurs ennemis, sont morts paisiblement & comblés de gloire; mais c'est encore là une ressemblance parfaite entre les Génies des Anciens & les pédagogues célestes. Les Païens, ainsi que je l'ai déjà dit, faisoient consister l'étendue du bonheur des hommes dans

celle du pouvoir des Génies tutélaires. Or, la félicité des partisans du dogme de l'Ange gardien dépendent de la puissance de leurs tuteurs. Ceux qui étoient chargés de la personne des Girards, des Guignards, & des Cartouches, ne devoient avoir qu'une médiocre autorité ; ils étoient apparemment de la classe des Génies subalternes. Celui du Pere Girard trembloit, par exemple, devant celui de la Cadiere.

Je voudrois bien savoir, sage & savant Abukibak, pourquoi les Peres de l'Eglise, qui ont établi & inventé la prétendue direction Angélique, pour la rendre plus ressemblante à celle des Génies, n'ont pas dit, ainsi que les anciens Païens, que les Anges tiroient au sort les ames qui devoient leur tomber en partage. Si l'idée de faire joüer aux dez toute la Cour céleste m'eût paru singulière, du moins ne m'eût-elle pas semblé plus fausse & plus condamnable que celle de placer un pédagogue médiateur entre les hommes & la Divinité. Par une pareille supposition on auroit pû expliquer très aisément les choses qui nous embarrassent le plus ; les mystères les plus cachés de la politique n'eussent plus embarrassé les Historiens. Auroit-on été en peine de donner des raisons de la destruction précipitée d'un Empire, de la perte d'une bataille, on eût mis cela sur le compte des Anges gardiens du Monarque & du Général qui au-

roient

roient mal servi leurs pupilles. Au lieu de se casser la tête à pénétrer ce qui peut avoir fait faire tant de sottises aux Princes de la Maison de Stuard, sottises qui ont enfin couté le Trône à cette famille, on diroit d'abord que leurs Anges gardiens les ont mal conduits, que le sort les avoit fait tomber entre les mains de pédagogues célestes, qui n'avoient, ni autant d'autorité, ni autant de prudence que ceux qui protégeoient les Maisons de Nassau & d'Hanover. D'où vient le Prince Eugene battit-il si souvent le Maréchal de Villeroi? C'est qu'il avoit un bon Ange gardien. Pourquoi eut-il lui-même un échec à Denain? C'est que l'Ange du Maréchal de Villars valoit bien le sien, & que celui de Marlbourough étoït resté en Angleterre.

C'EST assez plaisanter, sage & savant Abukibak. Convenons que le dogme de l'Ange gardien est une imitation de celui du Génie des Anciens, & avoüons aussi que malgré la prévention des Cabalistes, & l'assertion de quelques Philosophes Païens, les Génies n'ont jamais existé que dans l'imagination de ceux qui les ont forgés.

JE te salue, & te souhaite une heureuse santé.

LETTRE CENT SEPTIEME.

Ben Kiber, *au sage & savant* Abukibak.

J'ETOIS l'autre jour, sage & savant Abukibak, dans une assemblée, où l'on agita avec beaucoup de chaleur quelle étoit la chose à laquelle on peut résister le plus difficilement. Les uns soutenoient les richesses; les autres, les honneurs & les dignités. Quelques-uns vouloient que ce fut la bonne-chere, lorsqu'on joüissoit d'une parfaite santé; mais le plus grand nombre prétendoit que c'étoit l'amour d'une belle personne. Je me rangeai à cette opinion, & je suis réellement persuadé qu'il n'est rien de si difficile que de résister aux charmes & aux agaceries d'une aimable femme qui cherche à nous plaire. Quelque précaution qu'on prenne pour défendre sa liberté, quelque soin qu'on emploie pour garentir son cœur, il faut tôt ou tard se rendre; un coup d'œil détruit ordinairement dans un moment les projets d'une semaine.

ON prétend qu'une place assiégée est toujours prise lorsqu'elle n'est point secourue,

courue, quelque défenſe que faſſe la garniſon ; un cœur, attaqué par une belle perſonne, eſt une conquête certaine. La fuite & l'abſence ſont les ſeuls moiens qu'il ait pour ſe défendre : s'il s'amuſe à vouloir tenir bon, s'il veut combattre de pied ferme ſon adverſaire, il eſt vaincu tôt ou tard ; ſa réſiſtance ne ſert qu'à rendre ſa défaite plus complette, & la gloire de ſon ennemi plus éclatante.

VOIONS les Hiſtoires anciennes & modernes, je doute que nous y trouvions beaucoup d'exemples qui nous prouvent qu'il y ait eu des hommes qui aient réſiſté pendant long-tems aux attaques d'une aimable femme. Cléopatre vainquit ſucceſſivement Jules Céſar & Marc-Antoine ; elle auroit eu le même avantage ſur Auguſte, ſi cet Empereur n'eût pris le ſage parti de refuſer de la voir : s'il l'eût conſidérée, s'il l'eût écoutée, ſa perte étoit certaine.

POUR trouver un homme qui réſiſte pendant long-tems aux charmes, aux attraits, aux diſcours ſéducteurs d'une belle perſonne, il faut avoir recours à la fable ; elle nous offre l'hiſtoire de Phedre & d'Hippolite. Ce jeune homme, à ce que diſent les Poëtes, mépriſa les avances d'une Reine charmante ; mais qui ne ſait que les fils d'Apollon ont le droit de feindre tout ce qu'ils veulent *? Ils cherchent

* . . . *Pictoribus atque Poetis*

Quid.

chent dans leurs Ouvrages le brillant bien plus que le vrai. Suppoſons toutefois qui fût vrai qu'Hippolite eût réſiſté aux avances flatteuſes de Phedre, un miracle ne peut tirer à conſéquence. Il n'y eut jamais, avant ce jeune Grec, de mortel que lui ; & ſans doute l'avenir n'en verra point de ſemblable. Un Poëte a prétendu fort ſpirituellement que Jupiter, aiant voulu en faire un autre, & n'aiant pû en venir à bout, avoit été contraint de le reſſuſciter. Tu ne connois peut-être point le Rondeau où cette penſée ſe trouve, c'eſt un des meilleurs qu'ait fait Benſerade. Le voici, tel que je l'ai copié dans un Livre aſſez rare, & qu'on ne trouve preſque plus aujourd'hui chez les Libraires *.

RONDEAU.

Ce garçon chaſte, & qui ſut réſiſter,
Avoit vingt ans, au moins à bien compter.
Il plut aux yeux d'une Reine fort belle,
Qui déploia tout ce qui fut en elle
De plus charmant, afin de le tenter.
Mais n'aiant pû jamais le ſurmonter,

Elle

Quidlibet audendi ſemper fuit æqua poteſtas.
Horat. *in* Art. Poetica.

* Métamorphoſes d'Ovide en Rondeaux, dédiées au Roy, *Edition du Louvre*, *avec des Planches*, *in* 4.

Elle ſe mit à le perſécuter;
Et fit périr, par une mort cruelle,
Ce garçon chaſte.
Plus d'une fois eſſaïa Jupiter
D'en faire un autre, & ſi bien l'imite,
Que ſa figure enfin fut toute telle;
Mais en aiant égaré le modèle,
Le plus court fut de le reſſuſciter,
Ce garçon chaſte.

PUISQU'IL a fallu reſſuſciter l'Hippolite pour reproduire un jeune homme auſſi ferme & auſſi chaſte que lui, l'on ne doit point ſe flatter d'en trouver quelqu'un aujourd'hui qui ait aſſez de force pour l'imiter. Les Poëtes modernes, qui ont mis ce Grec ſur la ſcene, n'ont pas ôſé le préſenter au Public tel qu'il étoit entiérement; ils ont craint qu'on ne les accuſât de bleſſer la vraiſemblance. Ils lui ont bien fait rejetter l'amour de Phedre; mais s'il réſiſte à cette Reine, il rend les armes à la jeune Aricie. Le fier Hippolite n'eſt ſi fier, que parce qu'il a le cœur touché, & qu'il aime une autre perſonne : ce caractère eſt naturel; du moins eſt-il du goût du ſiécle. Pour celui que les Anciens lui ont donné, il paroîtroit à préſent ſi extraordinaire, que les trois quarts des ſpectateurs s'écrieroient ſans doute : *Le bon garçon n'a pas le ſens commun; il hait les femmes ſans ſavoir pourquoi. Son plaiſir conſiſte à courir dans les forêts & à demeurer dans les bois, hé bien qu'il y vive & qu'il*

y paiſſe. Quand on dédaigne le préſent le plus beau que le Ciel ait donné aux hommes, on ne peut guères être placé qu'au rang des bêtes.

Je t'avoüe, ſage & ſavant Abukibak, que ſi je me trouvois dans le nombre des gens qui parleroient ainſi, je croirois être fondé à ſoutenir que je ne condamne que ce qui eſt véritablement condamnable. Que les hypocrites & les idiots diſent tout ce qu'ils voudront, ils ne perſuaderont jamais qui que ce ſoit que la tendreſſe d'une belle femme ne flatte infiniment, & qu'elle n'ait des charmes & des attraits, auprès deſquels les autres biens ne ſont rien. Or, eſt-il poſſible de réſiſter toujours à la choſe que nous ſentons devoir nous rendre heureux? Il faut, pour ſoutenir cette opinion, parler contre ſon ſentiment, dire de bouche ce qu'on deſavoüe dans le cœur, faire comme les faux dévots & les hypocrites, qui, vils eſclaves non ſeulement d'une belle perſonne, mais encore de toutes les femmes, affectent cependant, pour duper le Public, de déclamer contre elles; ou bien, il faut être entiérement imbécille, & ne pas connoître ce qui peut nous procurer les plaiſirs les plus vifs. En ce cas, on doit être renvoié, comme Hyppolite, à la pâture, être placé au nombre des animaux, & ne plus exiger d'être mis au rang des hommes que par la figure.

Je fais dans le moment que je t'écris, une réflexion, ſage & ſavant Abukibak; c'eſt

c'eſt que je ne ſais pas ſi les bêtes pouvoient parler, ſi elles ne refuſeroient point de recevoir parmi elles un homme qui ſeroit inſenſible aux charmes de la beauté, & qui ne ſeroit point ému par les attraits vainqueurs d'une belle femme. Les bêtes diſtinguent le beau du laid; & j'ôſe dire que leur goût eſt quelquefois auſſi bon & auſſi juſte que celui des perſonnes les plus délicates. Ne voit-on pas tous les jours des étalons qui donnent la préference aux plus belles jumens? On rapporte des choſes ſurprenantes de l'amour des élephans pour leurs femelles. Si l'on examinoit attentivement la conduite de la plûpart des animaux, je ne doute point qu'on ne découvrît qu'ils diſtinguent la beauté de la laideur, & qu'ils recherchent la première avec empreſſement; mais enfin, quand il ſeroit vrai que le beau n'influe point ſur la détermination des animaux, les hommes en ſeroient-ils moins fondés à la rechercher avec empreſſement?

REVENONS, ſage & ſavant Abukibak, à notre point principal, & convenons que la beauté a des droits infaillibles ſur tous les êtres qui ſont doüés de la raiſon, & qui en font uſage. J'ôſerois avancer qu'il eſt non ſeulement preſque impoſſible, lorſqu'on n'eſt pas déjà engagé, de réſiſter aux attaques d'une belle femme; mais qu'il n'y a qu'un imbécille qui

puiſſe

puiſſe en venir à bout. Plus on a de génie, plus on ſe ſert des lumières naturelles, & plus on céde au penchant qui nous entraine vers la beauté. Celle du corps eſt, pour ainſi dire, le garent aſſûré de celle de l'ame; en ſorte qu'un homme qui aime une belle femme, eſt preſque ſûr que les vertus de l'eſprit égalent les qualités corporelles. *Il importe beaucoup*, dit Cicéron, *à une ame d'être logée dans certains corps; car bien des qualités corporelles ſervent infiniment à aiguiſer l'eſprit, & bien d'autres à l'émouſſer* *. Les Philoſophes ont regardé la beauté comme la qualité la plus avantageuſe qu'on pût recevoir de la Nature; Socrate & Platon la priſoient infiniment. Montagne a raiſon de dire: *Elle ſe préſente au-devant, ſéduit & préoccupe notre jugement avec grande authorité & merveilleuſe impreſſion* †. En effet, la beauté prévient d'abord en faveur de ceux qui en ſont doüés; elle exerce ſur les cœurs une douce tyrannie, & les range ſous ſa puiſſance, ſans que ceux qu'elle gagne, s'apperçoivent de leur défaite, qu'on

* *Ipſi animi, magni refert, quali in corpore locati ſint: multa enim corpore exiſtunt quæ acuant mentem, multa quæ obtundant.* Cicero, Tuſcul. Quæſt. *Lib. I. Cap. XXXIII.*

† Eſſais de Michel de Montagne, *Liv. II. Chap. XII.*

qu'on peut nommer conſentement volontaire, qui leur fait un plaiſir ſecret. Ils tenteroient en vain de réſiſter au penchant qui les entraine, les plus graves perſonnages ont cédé à la beauté, & le triomphe qu'elle a remporté ſur eux, a été auſſi prompt que complet. La courtiſanne Phryné, étant ſur le point de perdre ſa cauſe, quoique défendue par un excellent Avocat, eut recours au pouvoir de ſes yeux. Elle ôta ſon voile, montra ſon viſage à ſes juges, & ſa beauté fit plus que l'éloquence d'Hypéride *. Un célèbre Auteur moderne fait une réflexion ſur cette hiſtoire, qui me paroît bien juſte. L'*Aréopage*, dit-il, *monté ſur ſon Tribunal, & retranché dans le centre de ſa gravité, ne tint pas un moment contre une Phryné dévoilée. Comment des Magiſtrats de ce caractère ſe laiſſerent-ils ſi tôt corrompre? . . C'eſt la queſtion d'un aveugle. Les femmes ſont nées pour faire des eſclaves, & non pas pour l'être* †.

APRÈS avoir vû, ſage & ſavant Abukibak,

* *Phryne. . . .cum eam defendente Hyperide eſſet condemnanda, fracta tunica, & nudo pectore ad pedes judicum provoluta, plus potuit propter formam ad perſuadendum judicibus, quam patroni vis dicendi.* Sext Empiricus adverſus Mathematicos, *Lib. II. pag.* 65.

† Oeuvres de Tourreil, Eſſai de Juriſprudence, *Tom. I. pag.* 270.

kibak, l'Aréopage entier vaincu dans un moment par les yeux d'une belle perſonne, ne ſerons-nous pas fondés à ſoutenir qu'il n'eſt rien de ſi difficile que de réſiſter aux charmes d'une aimable femme?

Je te ſalue.

Porte-toi bien, & donnes-moi de tes nouvelles.



Lettre Cent huitieme.

Le Cabaliſte Abukibak, *au ſtudieux* ben Kiber.

Les ſages réflexions, ſtudieux ben Kiber, que tu fais dans tes Lettres ſur les obligations & les devoirs des hommes, m'ont rappellé dans l'eſprit les étroits engagemens des Rois envers leurs peuples, & les ſoins qu'ils ſont obligés de prendre pour procurer le bonheur de leurs ſujets.

S'il eſt un état difficile & dangereux, c'eſt celui de ceux qui ſont appellés à gouverner les autres: il faut qu'ils ſoient ſans ceſſe occupés de ce qu'ils ſe doivent à eux-mêmes, & de ce qu'ils doivent à leurs ſujets, s'ils veulent ſe rendre dignes du rang qu'ils occupent, & dont ils ne

ne ſont redevables qu'à la bonté de Dieu, qui eût pû les faire naître dans le plus abject. Il faut encore qu'ils conſidérent avec beaucoup d'attention qu'il n'eſt rien de ſi honteux que de gouverner les autres & les commander, & de ne ſavoir ni ſe gouverner ſoi-même, ni commander à ſes paſſions.

DE quel front un Roi, plongé dans la débauche, ôſe-t-il faire des loix pour maintenir les bonnes mœurs? Ne dément-il pas lui-même les ordres qu'il donne? N'enſeigne-t-il pas à ſes peuples de les violer & de les mépriſer? L'exemple du Souverain ſert de règle aux ſujets: s'il eſt bon, ſage & vertueux, ils imitent ſes excellentes qualités; s'il eſt vicieux, la vertu eſt proſcrite dans tous les Etats. La Cour, vil eſclave du Souverain, adorateur ſervile de ſes foibleſſes, les imite avec ſoin: la ville ſuit l'exemnle de la Cour, & les provinces celui de la ville. De tout tems on a vû de triſtes marques de cette vérité. Sous Caligula & Néron, l'Empire Romain ſembloit conſpirer avec ſes Souverains pour faire briller le vice; le ſujet & le Monarque élevoient également un Autel à l'impudicité. Pendant le regne d'Henri III. la France entière ſe livroit aux débauches les plus honteuſes, le courtiſan, le noble, le bourgeois, l'homme d'Egliſe ſe réüniſſoient enſemble; ils viſoient au même but, & les infamies les

plus criminelles paſſoient chez eux pour des galanteries.

Si les Rois ſe ſouvenoient qu'ils ſont ſur la terre les images de la Divinité, ils tâcheroient de ne point deshonorer la grandeur & la majeſté de leur caractère; ils connoîtroient qu'ils doivent reſſembler, autant qu'il leur eſt poſſible, à cet Etre ſuprême qu'ils repréſentent. Ainſi, de même que Dieu ne gouverne pas en exerçant ſeulement ſa puiſſance; mais auſſi ſa ſageſſe, ſa bonté & ſa juſtice, ils doivent auſſi exercer leur autorité avec les qualités qui ſont ſi néceſſaires pour former un bon & vertueux Souverain, ne faire rien qu'avec beaucoup de modération, traiter les ſujets avec une bonté paternelle, & leur rendre une juſtice exacte, ponctuelle & impartiale.

La puiſſance ſuprême, ſtudieux ben Kiber, ſans la vertu, eſt une brutalité inſolente qui dégénere à la fin en tyrannie, & qui entraine après elle la fraude, la mauvaiſe foi, le brigandage, tous les vices enfin les plus pernicieux à la Société.

Le deſir inſatiable d'amaſſer des tréſors eſt chez les Souverains la ſource des injuſtices les plus criantes; de là viennent les iniquités, les oppreſſions des innocens, les exactions iniques, les impôts exorbitans, & toutes les vexations qui font gémir les peuples, qui les réduiſent

à

à la dernière misère, & qui font succomber sous les fardeaux pesans de la pauvreté & de l'infortune la veuve & l'orphelin. Un Roi, avide de richesses, ne doit-il pas être regardé comme un insensé? A quoi servent les trésors qu'il renferme dans ses coffres? A l'appauvrir, à le ruiner. Il ne peut être véritablement riche, qu'autant que le sont ses sujets. Une année de guerre, une seule campagne suffit pour épuiser ces trésors, amassés par tant d'injustices; comment en retrouver d'autres chez des sujets totalement ruinés? Il falloit songer à se ménager chez eux une ressource certaine, à leur procurer tous les moïens possibles pour s'enrichir, & établir sa puissance sur les biens qu'on leur auroit procurés. Les Rois, qui commandent à des Etats ruinés, ressemblent à ces pauvres Gentilshommes qui habitent dans des antiques & vastes châteaux à demi-ruinés, où il n'y a pour tous meubles que quelques misérables chalits, & quelques vieilles chaises de maroquin. La grandeur & la majesté des premiers ne sont guères plus réelles, que celles des derniers.

LA vengeance est encore un défaut, capable de ternir les plus belles qualités d'un Prince. Un homme, fait pour commander les autres, ne doit avoir ni haine, ni rancune; cependant on ne voit que trop de Souverains qui se livrent aux mouvemens de leur colère. Elle est d'au-

d'autant plus dangereuſe, qu'elle eſt ordinairement conduite & pouſſée par l'orgueil, & qu'elle ſe couvre ordinairement du voile de la juſtice. Combien de victimes infortunées les Rois n'ont-ils pas ſacrifiées à leur haine, ſous le prétexte ſpécieux de punir le vice? Ils s'abuſent, s'ils penſent ſe rendre plus eſtimables en ſe montrant redoutables, & armés du glaive vengeur, qui punit ſans eſpoir de pardon la plus legère offenſe. On craint les tyrans, on aime les Monarques bons & vertueux. Le Trône ne ſauroit rendre véritablement reſpectable ce qui eſt réellement digne de mépris; il impoſe ſilence aux hommes, mais il ne peut les empêcher de penſer.

Je ſouhaiterois, ſtudieux ben Kiber, qu'au lieu de ce ramas de cérémonies inutiles qu'on pratique lors du ſacre des Rois, on leur lût un paſſage de la *Cité de Dieu* de St. Auguſtin, & qu'on leur fit promettre qu'ils le liroient une fois par jour pendant toute leur vie. Les peuples ſeroient alors aſſûrés que chaque fois que le Soleil revient ſur l'horiſon, leur Souverain renouvelleroit dans ſon eſprit le ſouvenir des plus beaux & des plus ſages préceptes qu'on puiſſe lui preſcrire, & qui ſont les plus capables de lui montrer le véritable chemin pour acquerir l'eſtime de ſes ſujets. „ Nous ne conſidérons „ pas, dit ce Pere de l'Egliſe, les Em- „ pereurs Chrétiens comme heureux,

„ parce

„ parce qu'ils ont regné long-.tems, par-
„ ce qu'ils ont laiſſé après leur mort un
„ grand Empire à leurs enfans, ou par-
„ ce qu'ils ont vaincu leurs ennemis é-
„ trangers & domeſtiques. Car toutes
„ ces choſes, qui ne ſont que des biens
„ de cette vie infortunée, ont été pro-
„ diguées aux Païens, qui cependant
„ n'avoient aucune part au Roïaume de
„ Dieu, qui a voulu par un effet de ſa
„ miſéricorde que cela fût ainſi, afin que
„ ceux qui croiroient en lui, ne ſe figu-
„ raſſent pas que ce fuſſent-là de vérita-
„ bles biens. Nous eſtimons au contraire
„ les Princes heureux, s'ils gouvernent
„ avec juſtice, s'ils ne ſe livrent point à
„ l'orgueil & à la préſomption, s'ils ne
„ s'enyvrent point des loüanges qu'on
„ leur prodigue & des ſoumiſſions ſervi-
„ les qu'on a pour eux, & ſi au milieu
„ des grandeurs, ils ſe ſouviennent qu'ils
„ ſont hommes & ſujets à la mort. Nous
„ les conſidérons, s'ils uſent de leur au-
„ torité pour la gloire de Dieu, & pour
„ le bien de la Religion; s'ils craignent
„ l'Etre ſuprême, & s'ils préferent ſon
„ Roïaume ſpirituel au temporel qu'il
„ leur a donné; s'ils puniſſent avec beau-
„ coup de ménagement; s'ils pardonnent
„ facilement; s'ils ſe ſervent des châti-
„ mens pour la tranquillité du Public, &
„ non point pour ſatisfaire leur vengean-
„ ce, ou leur inimitié particulière; s'ils
„ pardonnent pour ramener les crimi-
 „ nels

,, nels par la douceur, ſi leur clémence
,, n'eſt pas une ſuite de leur pareſſe & de
,, leur négligence; ſi leurs bienfaits & les
,, biens qu'ils diſpenſent à leurs ſujets,
,, adouciſſent la ſévérité dont ils ſont obli-
,, gés d'uſer dans bien des occaſions; s'ils
,, prennent d'autant plus ſoin de fuir
,, l'impudicité, qu'ils ont des moïens &
,, des facilités pour ſatisfaire leurs deſirs
,, criminels; s'ils connoiſſent qu'il eſt
,, plus glorieux de commander à ſes paſ-
,, ſions qu'à l'Univers; ſi toutes leurs ac-
,, tions ont pour but, non pas une gloi-
,, re vaine & paſſagère, mais l'amour
,, d'une vie éternelle; s'ils s'abaiſſent &
,, s'humilient devant Dieu, & le prient
,, humblement de leur pardonner leurs
,, fautes. S'ils font toutes ces choſes,
,, alors nous diſons qu'ils ſont heureux
,, dans cette vie, par l'eſperance qu'ils
,, ont de l'être infiniment plus dans l'au-
,, tre *. ,, Voilà, ſtudieux ben Kiber, des préceptes & des maximes, que les Souverains devroient méditer ſans ceſſe. S'ils

* *Neque enim nos Chriſtianos quosdam Imperatores ideo felices dicimus, quia vel diutius imperarunt, vel imperantes filios morte placida reliquerunt, vel hoſtes Reipublicæ domuerunt, vel inimicos cives adverſus ſe inſurgentes, & cavere & opprimere potuerunt. Hæc enim & alia vitæ hujus ærumnoſæ, vel munera, vel ſolatia, quidam etiam cultores Dæmonum accipere meruerunt, qui non pertinent ad Regnum Dei, quo pertinent iſti. Et hoc*

S'ils faifoient réflexion qu'ils feront jugés felon qu'ils auront jugé les autres, & que la puiffance qui leur a été accordée dans ce Monde, ne fervira dans l'autre qu'à les obliger de rendre un compte plus confidérable, ils feroient fans doute plus attentifs à s'inftruire de leur devoir; mais il femble, qu'ils font fi fort eny-

hoc ipfius mifericordia factum eft, ne ab illo ifta qui eum crederent velut fumma bona defiderarent. Sed eos felices dicimus, fi jufte imperant, fi inter linguas fubliminter honorantium & obfequia nimis humiliter falutantium, non fe extollunt, fed fe homines effe meminerunt: fi fuam poteftatem ad Dei Cultum maxime dilatandum Majeftati ejus famulam faciunt: fi Deum timent, diligunt, colunt: fi plus amant illud Regnum, ubi non timent habere confortes: fi tardius vindicant, facile ignofcunt: fi eandem vindictam, pro utilitate regendæ tuendæque Reipublicæ, non pro faturandis inimicitiarum odiis, exercent: fi eandem veniam non ad impunitatem iniquitatis, fed ad fpem correctionis indulgent: fi quod afpere coguntur plerumque decernere, mifericordiæ lenitate, & beneficiorum largitate compenfant: fi luxuria tanto eis eft caftigatior, quanto poffet effe liberior: fi malunt cupiditatibus pravis quam quibuslibet imperare. Et fi hæc omnia faciunt, non propter ardorem inanis gloriæ, fed propter charitatem Felicitatis æternæ; fi pro fuis peccatis, humilitatis, miferationis, & orationis Sacrificium Deo fuo vero immolare non negligent, tales Imperatores dicimus effe felices, interim fpe, poftea re ipfa futuros, cum id quod expectamus, advenerit. St. Auguft. de Civitate Dei, *Lib. V. Cap. XXIV.*

enyvrés de leur grandeur, qu'ils oublient qu'ils ne ſont que de ſimples hommes, ainſi que les autres mortels. Pour ſe guérir de leur erreur, ils n'ont qu'à oüir la voix de Dieu. „ Ecoutez, leur dit-elle, „ Rois, & entendez. Apprenez, Juges „ de la Terre. Soiez attentifs, vous qui „ gouvernez les peuples, & qui vous „ glorifiez de commander aux Nations. „ L'autorité vous a été donnée de Dieu, „ & le commandement par le Très-Haut, „ qui examinera vos œuvres, & recher- „ chera vos penſées, parce qu'étant les „ Miniſtres de ſon Roïaume, vous n'avez „ pas jugé équitablement, & que vous „ n'avez point gardé la Loi de la Juſti- „ ce, ni marché ſelon ſa volonté. Sa- „ chez qu'il vous apparoîtra d'une ma- „ nière terrible, & dans peu de tems; „ & que le Jugement ſera fait avec tou- „ te rigueur à ceux qui gouvernent. On „ fera miſéricorde aux Petits; mais les „ Puiſſans ſeront tourmentés puiſſam- „ ment; car Dieu qui commande à tou- „ tes choſes, n'aura point égard à la „ perſonne de qui que ce ſoit. Il ne „ craindra pas la grandeur, lui, qui a „ fait le Grand ainſi que le Petit, & qui „ a également ſoin de tout. Il prépare „ aux plus Grands de plus grands châti- „ mens *. „ QUEL-

* *Audite ergo Reges, & intelligite. Diſcite Ju-*

QUELLE terrible & funeſte prédiction! ſtudieux ben Kiber! Peut-on, après l'avoir oüie, regretter de n'être pas né ſur le Trône?

JE te ſalue. Porte-toi bi en.

Judices finium terræ. Præbete aures, qui continetis multitudines, & placetis vobis in turbis Nationium. Quoniam data eſt a Domino poteſtas vobis, & virtus ab Altiſſimo, qui interrogabit opera veſtra, & cogitationes ſcrutabitur. Quoniam cum eſſetis Miniſtri Regni illius, non recte judicaſtis, neque cuſtodiſtis Legem Juſtitiæ, neque ſecundum Voluntatem Dei ambulaſtis, horrende & cito apparebit vobis: quoniam Judicium duriſſimum his qui præſunt, fiet. Exiguo enim conceditur miſericordia: Potentes autem potenter Tormenta patientur. Non enim ſubtrahet perſonam cujuſquam Deus, nec verebitur magnitudinem cujusquam, quoniam Puſillum & Magnum ipſe fecit, & æqualiter cura eſt illi de omnibus. Fortioribus autem fortior inſtat cruciatio. Liber Sapientiæ, *Cap. VI.*





LETTRE CENT NEUVIEME.

Ben Kiber, *au Cabaliſte* Abukibak.

JE ſuis charmé, ſage & ſavant Abukibak, que le genre de vie que j'ai embraſſé, ait pû m'attirer ton eſtime. Dès ma plus tendre jeuneſſe, j'ai haï l'oiſiveté, & lorſque j'ai commencé à faire uſage de la raiſon, j'ai compris que ce vice ravaloit les hommes, & les réduiſoit dans un état plus vil & plus abject, que ne l'eſt celui de certains animaux, qui, en nous montrant par leur exemple la néceſſité de travailler, ont mérité que les plus grands génies cruſſent qu'il y avoit en eux quelque choſe de divin. *Pluſieurs perſonnes*, dit un grand Poëte Latin, *réfléchiſſant ſur la conduite des abeilles, ſur leurs travaux & leur prudence, ont cru qu'elles étoient doüées d'un eſprit divin, & qu'elles faiſoient partie de l'Intelligence ſuprême* *. Un autre Auteur, non moins eſti-

* *His quidam ſignis, atque hæc exempla ſequuti, Eſſe apibus partem divinæ Mentis, & hauſtus Ætherios dixere.*
Virgil. Georg. *Lib. IV. Verſ.* 220.

estimé que ce premier, propose aux hommes l'exemple de la fourmi *.

NON seulement l'oisiveté est un vice honteux; mais c'est, j'ôse le dire, sage & savant Abukibak, la source de tous les défauts, & la cause ordinaire des plus grands crimes. Un ancien Théologien a eu raison de l'appeller *l'égout de toutes les tentations & des pensées mauvaises ou inutiles, la mere des discours ridicules & puériles, la marâtre des vertus, la mort de l'ame, le tombeau d'un homme vivant, & le réceptacle de tous les maux* †. Les Païens les plus sensuels & les plus débauchés ont été forcés de convenir dans ce point avec les Docteurs les plus austères; la force de la vérité les a contraints à confesser tous le danger où ce vice exposoit les hommes. Ovide se réünit de sentiment avec St. Bernard. Il faut certainement qu'une chose soit bien évidente, pour qu'elle emporte les suffrages de deux génies aussi opposés que celui du Poëte Latin & du Théologien François. *Si vous bannissez l'oisiveté* dit le premier, *vous ren-*

* . . . *Magnum exemplum est formica laboris.* Horat.

† *Omnium tentationum & cogitationum malarum & inutilium sentina, mater nugarum, noverca virtutum, mors animæ, vivi hominis sepultura, sentina omnino malorum.* D. Bernard Serm. ad Fratr. de Monte Dei.

*rendez inutile l'arc, les flêches, & les flambeaux de l'amour. On demande d'où vient Egiste devint adultère ? La réponse est fort naturelle; c'est qu'il étoit oisif **.

Ne peut-on pas dire la même chose, sage & savant Abukibak, de presque tous les crimes que commettent aujourd'hui les hommes, dans quelque état & dans quelque rang qu'ils soient élevés.

D'ou vient ce Prélat aime-t-il une jeune femme qui lui fait faire cinquante démarches indignes, non seulement d'un Evêque, mais même d'un Laïque? C'est qu'il est oisif, qu'il fuit les soins & les peines, qu'il ne s'occupe point du détail des affaires de son Diocése, que la lecture des Peres de l'Eglise l'endort, & qu'il est plus attentif à faire remplir sa cave d'excellent vin, que sa bibliothéque de bons Livres. S'il travailloit sans cesse à acquérir des connoissances qui pussent lui être utiles, s'il prêchoit, s'il examinoit ses Prêtres, s'il assistoit réguliérement à tous les Offices de l'Eglise, s'il remplissoit enfin les fonctions de sa charge, il ne lui resteroit dans la journée aucun tems inutile, & par conséquent aucun

* *Otia si tollas, periere cupidinis arcus,*
Contemptæque jacent & sine luce faces.
Quæritur Egistus quare sit factus adulter?
In promptu causa est: desidiosus erat.
Ovid. de Remed. Amoris.

aucun tems à donner à l'amour. Plus d'oisiveté, plus de maitresse.

CE Magistrat qui court la grisette, qui passe sa vie à l'Opera & aux Tuilleries, qui ne se souvient qu'une fois l'année de l'état qu'il a embrassé, cesseroit de se deshonorer s'il aimoit moins l'oisiveté, s'il emploioit la journée à étudier le Droit & les ordonnances, à s'instruire des procès les plus épineux, & à suivre assidûment les audiences. Des soins, aussi grands que ceux-là, ne laissent guères les moïens, ni le tems de folatrer dans une loge, & d'étaler à la promenade une figure de poupée. S'il n'y avoit aucun Magistrat oisif, il n'y en auroit aucun de Petit-maître, encore moins de débauché.

UN courtisan, occupé à plaire à son maître & à s'élever aux premières dignités du Roïaume, semble être à l'abri des attaques de l'oisiveté; mais tel est le malheur de la Cour, que les gens qui y sont attachés, n'agissent que lorsqu'il se présente quelque occasion qui peut aider à leur fortune. Dès qu'il n'est point question de leur avancement, ils vivent dans la plus molle & la plus profonde indolence. Or, il est bien des momens, & même bien des jours dans l'année, où le courtisan n'a rien à faire auprès du Prince; ce tems est emploié à la débauche. Par la même raison qu'Egiste devint adultère,

tère, le courtisan le devient aussi. Tant que l'esprit est occupé du soin de plaire à un ministre, d'attirer un regard du Monarque, il n'est point susceptible des autres passions : dès que celles-là l'abandonnent, toutes les autres s'en emparent.

QUEL est le sort d'un courtisan, & combien doit-il paroître déplorable à un Philosophe ! Il ne peut se garentir d'être le joüet des passions, qu'en se livrant à une des plus incommodes & des plus cruelles. Pour fuir l'oisiveté, il faut qu'il s'abandonne aux mouvemens de la plus violente ambition.

DANS tous les différens états de la vie, un homme peut s'occuper utilement. L'Ecclésiastique travaille au salut des hommes, le Magistrat leur rend justice, le guerrier assûre leur tranquillité & les défend contre des ennemis inquiets, le marchand les nourrit & leur procure tous les biens nécessaires aux commodités de la vie. Le seul courtisan ne travaille que pour satisfaire une vaine gloire ; encore vaut-il mieux qu'il songe sans cesse à ce fantôme, qui se dissipe lorsqu'il croit le tenir, que s'il restoit oisif & sans aucune occupation. Si l'on pouvoit bannir l'ambition ou l'oisiveté de la Cour, je pense qu'il seroit plus utile de laisser subsister le premier vice que le dernier.

LE guerrier ressemble au courtisan ; son

son état ne lui donne de l'occupation que dans un certain tems. Lorsqu'il est dans les garnisons, ou dans les quartiers d'hyver, s'il aime l'oisiveté, il peut vivre dans l'indolence, & se livrer entiérement à la paresse & à la fainéantise. L'on ne voit que trop souvent des Officiers, plongés dans une indifférence totale pour la vertu & pour les bienséances les plus nécessaires à la Société civile ; c'est de là que viennent les occasions de débauche, dont ils profitent avidement. Les vices & les mauvaises inclinations se fortifient journellement dans leur ame, & ils deviennent enfin souvent inutiles à leur Prince & à leur patrie ; ils se rendent incapables de pouvoir agir avec vigueur, & le travail leur paroît insupportable. Les mauvaises coutumes, contractées par l'oisiveté, ne peuvent être détruites. Combien de jeunes gens, qui donnoient, en entrant au Service, les plus belles espérances, sont-ils devenus vicieux & méprisables ! La vie oisive des garnisons éteint dans leurs cœurs tous les sentimens qu'on avoit eu soin de leur inspirer dès leur tendre enfance.

SI l'oisiveté chez les Officiers est la source ordinaire de leurs débauches, elle l'est aussi de leurs querelles. On voit arriver cent fois moins d'affaires à l'armée, que dans les garnisons ; la raison en est très naturelle. Quand on est occupé, on

ne pense point à plaisanter mal-à-propos, à joüer, à s'enyvrer, à supplanter un rival incommode ; c'est de là que s'ensuivent ordinairement tous les duels ; ces combats criminels ont toujours quelque honteuse origine. Ainsi, l'oisiveté est la source d'une chose contraire au bien public, défendue de Dieu & du Souverain, condamnée par l'Eglise, & indigne non seulement d'un Chrétien, mais de tout homme qui n'a pas renoncé à la raison. *L'usage des duels*, dit le Concile de Trente, *est une invention, dont le Diable se sert pour perdre les ames par la mort sanglante des corps* *. Louïs XIV. a éternisé sa mémoire, en s'opposant autant qu'il a pû à cette coutume barbare, & les arrêts qu'il a donnés contre ceux qui contreviendroient aux ordonnances qui défendent les duels, sont conformes à ceux que l'Etre suprême a prononcés lui-même. *Quiconque*, dit-il, *répandra le sang humain, son sang sera répandu, parce que l'homme est fait à l'Image de Dieu* †.

L'oi-

* *Detestabilis duelliorum usus, fabricante Diabolo introductus, ut cruenta corporum morte animarum etiam perniciem lucretur, ex orbe penitus exterminetur.* Concil. Trident. *Seff. XXV. Cap. XIX.*

† *Quicumque effuderit humanum sanguinem, fundetur sanguis illius; ad Imaginem quippe Dei factus est homo.* Genes. *Cap. IX.*

L'OISIVETÉ n'eſt pas moins pernicieuſe aux perſonnes d'un état moins conſidérable & moins brillant, que celui des courtiſans & des Officiers. Un marchand pareſſeux & oiſif ruine bientôt ſes affaires; la perte journalière de ſes biens eſt le prix de ſon indolence. Encore ne feroit-ce rien, s'il ne faiſoit tort qu'à lui-même; mais la même banqueroute qui le mene lui & ſa famille à l'hôpital, y conduit trente honnêtes gens, qui ne ſont malheureux que pour s'être fiés à un homme nonchalant, qui, loin de s'occuper de ſon commerce, & charmé de mener une vie oiſive, fuioit tout ce qui pouvoit lui donner de la peine.

SI les hommes conſidéroient attentivement, ſage & ſavant Abukibak, qu'ils ſont nés pour le travail, & que dès le commencement du Monde la Divinité leur ordonna de vivre à la ſueur de leur front, juſques à ce qu'ils retournaſſent dans le ſein de la terre dont ils avoient été formés *, ſans doute qu'ils ne penſeroient point à réſiſter à la volonté de leur Créateur, & que reflechiſſant ſur les maux qui ſont réſervés à ceux qui lui auront desobéï, ils diroient: *Quelle raiſon avons-*

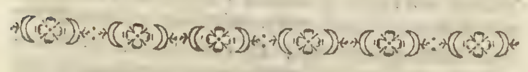
* *In ſudore vultus tui veſceris pane, donec revertaris in terram de qua ſumptus es.* Geneſ. *Cap. III.*

avons-nous de nous exempter d'une loi si générale ? Est-ce parce que nous sommes nobles, riches, puissans, jeunes, vieux ? Mais Dieu n'a excepté personne ; ainsi rien ne pourra nous excuser. Ou fuions l'oisiveté, ou résolvons-nous à être traités comme des rebelles. Malheureusement pour le genre humain, bien des gens ne raisonnent point de cette manière, parce que bien des gens ne font aucune attention sur le but qu'ils doivent se proposer sur la terre, & sur le sujet pour lequel Dieu les y a mis.

QUANT à moi, sage & savant Abukibak, je t'avoüerai que j'ai été assez heureux pour être convaincu de bonne heure de la nécessité de fuir l'oiveté. *Si les hommes*, disois-je, *sont obligés à travailler pendant toute leur vie, si la Divinité leur a imposé cette loi, sans doute elle regarde encore plus le tems de la jeunesse que celui de la vieillesse, puisque c'est dans les premières années de la vie qu'il faut songer à acquérir les connoissances qui doivent nous servir dans un âge plus avancé. L'oisiveté, comme mere de tous les vices, l'est aussi de l'ignorance & de la présomption. Ces trois défauts se trouvent ordinairement ensemble, parce que l'un amene l'autre nécessairement. Un homme qui craint de s'appliquer, qui fuit le travail, croit aisément qu'il est assez savant ; son amour propre & sa vanité concourent d'un commun accord avec sa paresse à lui faire rejetter & mépriser tout ce qui pourroit lui donner quelque peine*

à apprendre. Si l'on s'abandonne donc dans sa jeunesse aux charmes trompeurs d'une vie oisive, il est impossible de réparer dans la suite le tems perdu, soit parce qu'il ne revient plus, soit parce que les mauvaises habitudes qu'on a prises, ne peuvent plus être détruites.

JE te salue ; sage & savant Abukibak. Porte-toi bien, & sois assûré que je fuirai toujours l'oisiveté.



LETTRE CENT DIXIEME.

Ben Kiber, *au sage Cabaliste* Abukibak.

DANS une des dernières Lettres que tu m'as écrites, sage & savant Abukibak, tu distinguois les sorciers des Magiciens. Tu prétendois que les premiers étoient des misérables, qui, en vertu des pactes qu'ils avoient contractés avec les Démons, acquéroient le droit de nuire aux hommes ; au lieu que les autres étoient de sages Philosophes, qui, s'étant élevés au-dessus des simples mortels, trouvoient le secret de se soumettre les Intelligences aëriennes. Je suis cependant fermement persuadé que les Magiciens sont, ou des gens qui sont la dupe de leur imagination échauffée, ou

des fourbes, & qu'il n'eſt entre eux & les ſorciers aucune différence, leur art & leur ſcience n'aiant rien de plus réel, & ne s'appuiant également que ſur la prévention & le menſonge.

PARDONNES-moi, ſage & ſavant Abukibak, la liberté avec laquelle je te parle; tu m'eſtimerois moins, ſi tu me croiois capable de vouloir cacher, ou farder la vérité lorſque je crois l'appercevoir. Je ne trouve point mauvais que tu condamnes mes opinions, & que tu ne veuilles pas les recevoir; mais permets que je les ſoutienne avec la hardieſſe d'un homme qui en eſt parfaitement convaincu.

JE n'ignore pas que depuis long-tems les prétendus Magiciens ont voulu mettre entre eux & les ſorciers une différence très conſidérable. La raiſon en eſt naturelle; leur orgueil étoit bleſſé de la comparaiſon. Qui dit ſorcier, dit ordinairement quelque miſérable berger que l'ardeur du Soleil a rendu fou, ou qui, aiant appris quelque ſecret qui peut nuire à la ſanté des beſtiaux, s'en ſert pour détruire les troupeaux de ſes camarades. Il n'auroit donc pas convenu à Meſſieurs les Magiciens, ou Cabaliſtes, d'être confondus dans la claſſe des ſorciers: ils ont affecté de les mépriſer, & ont attribué le pouvoir qu'ils avoient, aux Eſprits infernaux; au lieu qu'ils aſſûroient que celui dont eux magiciens joüiſſoient, leur avoit

avoit été accordé par les Intelligences aëriennes. Malgré cette deſtruction, le Public n'a jamais voulu, & ne veut point encore diſtinguer les ſorciers des magiciens: aujourd'hui les gens traitent les uns & les autres de fourbes ou de viſionnaires; & dans les tems d'ignorance & de ſuperſtition, où les Parlemens reconnoiſſoient des enchanteurs, ils les faiſoient bruler également.

LE ſage & illuſtre Mr. de Thou raconte qu'un nommé Belmont, qui fut condamné à la mort par le Parlement de Paris, diſtingua avec beaucoup de ſoin ſon art de celui des ſorciers. „ Il prétendoit, „ dit ce grand Hiſtorien, que la ſcience „ qu'il avoit étudiée, avoit quelque choſe „ de divin; qu'elle avoit été inventée pour „ le bonheur, & non pour le malheur „ des hommes; qu'elle n'avoit rien de „ commun avec les maléfices dont uſent „ les ſcélerats, qu'on appelle communément ſorciers; que ces miſérables, étant plongés dans une ignorance craſſe, n'opéroient des prodiges que par „ le ſecours des malins Eſprits, des venins, & des faſcinations criminelles: „ au lieu que les Magiciens ordonnent „ aux Démons, & que par la connoiſſance qu'ils acquiérent des ſecrets de la „ Nature, inconnus au général des hommes, ils prévoient l'avenir, ils annoncent les maux, ils éloignent & pré-

„ viennent les dangers, ils font retrou-
„ ver les choſes perdues, ils tranſpor-
„ tent les corps avec une viteſſe incroia-
„ ble d'un endroit dans un autre, ils
„ préviennent les brouilleries & les di-
„ viſions, ils entretiennent l'union entre
„ la femme & le mari, le pere & le fils,
„ ils apprennent quels ſont les amis qu'on
„ doit choiſir; & ils font tout cela par
„ le moïen des Eſprits aëriens, dont l'eſ-
„ ſence ne leur permet que de faire
„ du bien: au lieu que celle des Dé-
„ mons, qui inſtruiſent & ſervent les
„ Sorciers, les pouſſent ſans ceſſe à faire
„ tout le mal poſſible *. „

IL

* *Magiam, quam profitebatur Bellomontius, Dæmonum, qui Numinis divini particulæ ſunt, cum hominibus conciliatricem artem præclaram eſſe, ad beneficium inventam, non ad maleficium; quo Sortiarii qui vocantur, vulgo utuntur; ipſi malorum Spirituum vilia mancipia in craſſam ignorantiam demerſi, & veneno ac diris faſcinationibus eorum arbitrio perniciem humano generi machinantes: cum contra Magi ipſis Dæmonibus imperent, & eorum conſortio ac familiaritate arcana naturæ vulgo ignota, nec Libris prodita, cognoſcere, futura rimari, mala declinare, pericula antevertere, amiſſa recuperare, corpora citerius quam humana ratione fieri poſſit, de loco in locum transferre, diſſidentes componere, patres cum filiis, uxores cum maritis, & amicitiam cum iis quibus debet, conciliare diſcant; denique ſibi rem cum aëriis Spiritibus & Cælo parti-*

IL eſt dommage en vérité, ſage & ſavant Abukibak, qu'il n'y ait pas des gens du caractère & de la nature de ceux dont parloit ce prétendu magicien. Non ſeulement on ne devroit point les punir comme des ſorciers, mais il faudroit les regarder comme les Apôtres, ou plûtôt comme les Anges tutélaires du genre humain. Les Parlemens qui ont fait bruler autrefois les perſonnes accuſées de Magie, & qui aujourd'hui les traitent comme des impoſteurs, ou comme des gens dont l'eſprit eſt altéré, auroient cauſé & cauſeroient un préjudice indicible à l'Univers entier. Loin de chercher à anéantir l'uſage des Sciences magiques, il faudroit établir des Collèges, où d'habiles négromanciens fuſſent nommés Profeſſeurs. Le Magicien Belmont, dont parle Mr. de Thou, fit mention de pluſieurs écoles de Magie, qui, quoique cachées à cauſe de l'Inquiſition, ſubſiſtoient en Eſpagne *. Les Cabaliſtes devroient une fois pour toutes, convaincre les Inquiſiteurs de la pureté & de la ſain-teté

ticipantibus eſſe, qui natura benefici nihil niſi juvare ſciunt, cum terreſtres & ſubterranea incolentes, qui Sortiariis imperant, ſint maligni, & nocere tantum noverint. Thuanus de Vita ſua, *Lib. VI. pag.* 1233.

* *Tam præclaræ artis ſcholas toto terrarum orbe ac Profeſſores ſparſos, & adhuc in Hiſpania Toleti, Cordubæ, Granatæ, aliiſque locis frequentari.* Idem, *ibid.*

teté de leur art ; ils rendroient un service considérable au Public, en accréditant les Collèges, & en favorisant par-là tous ceux qui voudroient s'appliquer à l'étude de la Magie. Une raison, qu'on pourroit apporter pour justifier l'innocence de cet art auprès de tous les Ecclésiastiques Romains, c'est que Belmont assûra qu'il y avoit autrefois en Allemagne, avant que Luther eût formé ses héresies, des Académies de Magie très célèbres; mais que les erreurs de cet héréfiarque avoient nui considérablement à ces utiles établissemens * ? Je ne doute pas, sage & savant Abukibak, que les Inquisiteurs, toujours occupés à trouver de nouvelles choses qui peuvent démontrer la noirceur des sentimens de Luther, ne se sentissent disposés à déclarer la Magie un art innocent & utile, s'ils la croioient capable d'augmenter l'horreur qu'ils voudroient inspirer pour la mémoire du Docteur Allemand. Je m'étonne que quelques-uns de ces misérables, que l'on tourmente dans les prisons du St. Office, ne se soient pas encore avisés de se servir de l'expédient d'opposer la malice de Luther à la bonté de la Magie. Cet héretique a écrit contre tout ce qu'il y a de plus

* *Fuisse olim in Germania celeberrimas (scholas,) sed magna ex parte defecisse, postquam Lutherus, seminato hæresis suæ fermento, tot sectatores habere cœpit.* Idem, *idid. pag.* 1234.

plus respectable, il a décrié les Scapulaires, les Indulgences, l'Eau benite, le Prépuce de St. Nicodeme, le Tibia de St. Julien, &c. Or, puisqu'il est cause que l'étude de la Magie est entiérement tombée en Allemagne, il falloit que cette étude fût bonne, cet héréſiarque aiant tâché de renverser & de détruire tout ce qu'il y avoit de bon & de loüable. L'argument paroîtroit convainquant aux Réverends Peres Inquisiteurs, ou je suis bien trompé.

C'EST assez plaisanter, sage & savant Abukibak, & plût au Ciel que ceux qui s'infatuent des Sciences magiques, rencontrassent dans tous les païs des juges aussi sensés & aussi pitoiables que le sont en France les Parlemens! Ils rameneroient peu à peu la raison, & feroient disparoître le mensonge, la fourbe, l'illusion & le fanatisme; mais dans bien des endroits les Tribunaux de justice, soit Ecclésiastiques, soit Laïques, sont intéressés à établir la croiance de la réalité de la Magie, par le profit qu'elle leur apporte. Les Inquisiteurs se saisissent des biens de ceux qu'ils font bruler comme sorciers, & dans certains Etats les juges séculiers font la même chose. *Nous savons*, dit un excellent Auteur, qu'*aux païs tels que la Lorraine, où les Seigneurs des fiefs confisquoient le corps & les biens de ceux qui étoient condamnés pour sortilège, on y en*

voioit

voioit plus, il n'y a guères, qu'en tout le reste de l'Europe *.

Tu diras peut-être, sage & savant Abukibak, que s'il étoit vrai que ceux qu'on condamne comme sorciers & Magiciens, ne le fussent pas, ils n'avoüeroient point une chose qui doit leur couter la vie. Je répondrai à cela qu'on a brulé nombre de gens qui ont nié constamment d'avoir eu aucune connoissance de la Magie; & que parmi les victimes infortunées de la superstition & de l'ignorance, les plus illustres & les plus distinguées ont protesté, même au milieu des supplices, qu'elles étoient innocentes du crime qu'on leur imputoit. La fameuse Pucelle d'Orléans, brulée à Roüen par les Anglois comme une infame sorcière, condamnée comme telle non seulement par plusieurs Evêques, mais même par l'Université de Paris, réclama jusques sur le bucher de l'injustice qu'on lui faisoit. Grandier, ce fameux Curé de Loudun, soutint au milieu des flammes son innocence. Nous avons vû de nos jours le Jésuite Girard accusé de Magie, & condamné comme sorcier par douze juges. Il est vrai qu'il fut absous par douze autres du même crime; mais une

* Oeuvres de la Mothe-le-Vayer, *Tom. I. pag.* 140.

une voix de plus faisoit punir pour Magicien, un homme qui ne l'étoit pas plus que moi.

Il faut donc ôter du nombre, des enchanteurs que le peuple a regardés comme tels, uniquement parce qu'ils avoient été immolés à la haine de leurs ennemis. La Pucelle d'Orléans le fut à celle des Anglois, Grandier à celle du Cardinal de Richelieu, & le Jésuite Girard pensa l'être à celle des Jansénistes. Si nous examinions les autres malheureux qu'on a fait périr pour avoir exercé la Magie, & qui ont nié ce fait, nous trouverions que leur perte a été occasionnée par quelque raison secrete, fort approchante de celles qui avoient fait le malheur des infortunes dont nous venons de parler.

Il reste encore la ressource aux partisans de la réalité de Magie de recourir à l'aveu qu'ont fait plusieurs personnes, qui ont avoüé aux juges qui les ont condamnées, qu'elles étoient véritablement coupables du crime dont on les accusoit; mais cette objection est très aisée à détruire. Il est facile de prouver, & de prouver évidemment que les gens qui se sont dit sorciers ou Magiciens, ont été les dupes de leur imagination échauffée, & se sont laissés séduire par quelques imposteurs, ou bien ont ajouté foi aux songes de certaines personnes, aussi visionnaires qu'ils l'étoient eux-mêmes. „ Il „ s'est trouvé, dit l'Auteur que j'ai déjà „ cité,

„ cité, des hommes, convaincus par leur „ propre confession d'avoir été au Sabbat, dont ils étoient néanmoins très „ innocens. Acosta remarque dans son „ *Histoire des Indes Occidentales* qu'il y avoit „ des Prêtres dans la ville de Mexico, „ qui se vantoient de conférer souvent „ avec leurs Dieux; mais que ce n'étoit „ jamais qu'après s'être frottés d'un certain onguent abominable qu'il décrit, „ & qui étoit si infect, qu'alors même „ les bêtes les fuioient. Il avoit avec „ cela cette faculté de les rendre sans „ peur, de leur inspirer une cruauté extrême, & vraisemblablement de leur „ donner ces visions de leurs faux Dieux, „ qu'ils disoient après avoir entretenus „ fort familiérement *.„

VOILA, sage & savant Abukibak, l'original, ou, si l'on aime mieux, la copie parfaite de nos prétendus sorciers. St. Augustin, dans son excellent Livre de la *Cité de Dieu*, nous donne une preuve convainquante que toutes les personnes qui se figurent d'être transformées en bêtes, d'aller au Sabbat, de converser avec les Démons, ne sont que des misérables qui troublent leur raison par quelque drogue qui leur aliéne le jugement pendant

* La Mothe-le-Vayer, Oeuvres, *Tom. I. pag.* 140.

dant quelques heures. C'eſt ainſi que le pere de Preſtantius *, aiant mangé d'un fromage où l'on avoit mis d'un certain onguent, ſe figura d'avoir été changé en cheval, quoiqu'on eût vû que ſon corps avoit toujours reſté ſur ſon lit. † En vérité, ſage & ſavant Abukibak, il faut bien avoir de la complaiſance pour croire que Dieu permette qu'un miſérable ſorcier renverſe toutes les loix de la Nature, & opére lui ſeul plus de prodiges que les plus grands Prophétes & les Saints.

JE te ſalue. Porte-toi bien, & pardonnes-moi ma ſincérité.

* *Quidam, nomine Præſtantius, patri ſuo contigiſſe indicabat, ut venenum illud per caſeum in domo ſua ſumeret, & jaceret in lecto ſuo quaſi dormiens, qui tamen nullo modo poterat excitari. Poſt aliquot autem dies eum velut evigilaſſe dicebat, & quaſi ſomnia narraſſe quæ paſſus eſt, caballum ſe ſcilicet factum, annonam inter alia jumenta bajulaſſe militibus, quæ dicitur retica, quoniam ad retias deportatur, quod ita, ut narravit, factum fuiſſe compertum eſt quæ tamen ei ſua ſomnia videbantur.* St. Auguſt. de Civit. Dei, *Lib. XVIII. Cap. XVIII. Tom. VII. pag.* 501. *Edit. Paris. Bened. St. Mauri.*

† Voi. dans la dix-neuvième *Lettre Juive* une avanture (arrivée à un ſorcier que Gaſſendi deſabuſa de ſon erreur) fort ſemblable à celle de Preſtantius, *Edit. de* 1738. *à la Haye.*

LET-

LETTRE CENT ONZIEME.

Aſtaroth, *au Cabaliſte* Abukibak.

JE ne ſais, ſage & ſavant Abukibak, ſi ma dernière Lettre aura pû te plaire, & ſi la diſpute dont je t'inſtruiſis, t'aura paru divertiſſante. Il en eſt ſurvenu une entre deux mauvais Auteurs qui ſont arrivés ici depuis peu de jours; elle m'a paru ſingulière, & j'ai cru devoir t'en inſtruire.

„ DIALOGUE

„ ENTRE LES AVANTURIERS PASSERANO ET LA HODE.

„ PASSERANO.

„ Vous auriez fort bien fait, avant de
„ venir dans ce ſéjour, de deſavoüer tous
„ les menſonges, toutes les calomnies &
„ toutes les invectives, dont vous avez
„ rempli le III. Volume de la *Continua-*
„ *tion de* l'excellente *Hiſtoire de Rapin-*
„ *Thoyras*. Je ne doute pas que ſi vous a-
„ viez

„ viez reconnu votre faute, & que vous „ l'euffiez avoüée publiquement, on ne „ vous eût placé aux Enfers dans un en- „ droit moins defagréable ; mais étant „ mort fans condamner ce miférable li- „ belle auquel vous avez eu tant de part, „ c'eft avec beaucoup de raifon qu'on „ vous a logé à côté de Maimbourg & „ de Caraffe.

„ LA HODE.

„ VOUS ne devriez pas me reprocher „ la place que j'occupe ici, puifque la „ votre n'eft guères meilleure ; & fi dans „ les Enfers la juftice étoit bonne & exac- „ te, vous devriez être cent fois plus „ mal que moi ; mais la juftice de ce païs „ eft une véritable juftice à la Diable. „ N'eft-il pas honteux que vous, qui a- „ vez écrit des Ouvrages fi infames, fi „ impies, & en même tems fi mauvais, „ foiez cependant ici beaucoup moins „ defagréablement que moi ?

„ PASSERANO.

„ SI vous aviez imité mon exemple, „ vous euffiez obtenu la même grace. En „ mourant, je reconnus mes erreurs, je „ les defavoüai, je priai un fage & ha- „ bile Miniftre, entre les mains de qui „ je rendis les derniers foupirs, d'inftrui- „ re tout l'Univers de mon repentir, &

„ d'ô-

„ d'ôter par-là aux libertins & aux impies „ la foible reſſource de dire qu'il y a des „ gens qui ſont fermement perſuadés de „ l'inutilité de la Religion. Il eſt vrai que „ ma converſion tardive, & reculée juſ- „ qu'au dernier moment de ma vie, n'a „ pû me garentir d'être puni; mais les „ peines qui m'étoient réſervées, ont été „ diminuées. On a jugé en arrivant ici, „ que mon châtiment ne devoit regarder „ que le mal que mes Ouvrages avoient „ déjà fait avant ma mort; car pour ce- „ lui qu'ils pourroient faire, je m'y ſuis „ oppoſé autant que j'ai pû. D'ailleurs, „ je vous dirai naturellement que mes „ Ouvrages n'ont cauſé aucun préjudice „ à la Religion : ils étoient ſi mauvais & „ ſi mal écrits, que ceux qui les liſoient, „ les condamnoient avec mépris, ou s'en- „ dormoient dès qu'ils en avoient lû les „ premières pages. Je me félicite fort „ d'avoir été dans le Monde un très mau- „ vais Auteur, & je ſerois fort fâché que „ mes Livres euſſent été plus goutés; j'en „ ſerois puni aujourd'hui plus ſévére- „ ment.

„ LA HODE.

„ SI les Auteurs ne doivent ſouffrir dans ce Monde-ci qu'à proportion du mal que leurs Ouvrages ont pû faire par la manière ſéduiſante & ingénieuſe avec laquelle ils y avoient renfermé le „ poi-

„ poiſon & le menſonge qu'ils offroient
„ à leurs Lecteurs, je doute ſi juſtice
„ m'étoit rendue, qu'il dût y avoir dans
„ l'Enfer un Ecrivain moins puni que
„ moi. La *Continuation de l'Hiſtoire de Rapin-Thoyras* a été généralement mépriſée, & aujourd'hui elle eſt abſolument
„ décriée. Ainſi, les injures & les calomnies qui s'y trouvent contre les plus
„ illuſtres perſonnages que l'Angleterre
„ ait produits dans ces derniers tems, ne
„ peuvent nuire en aucune manière à la
„ mémoire de ces grands hommes. D'ailleurs, vous faites un peu trop valoir
„ votre dernier deſaveu; & s'il n'y a que
„ cette ſeule circonſtance qui vous ait
„ fait traiter ici bas beaucoup plus avantageuſement que moi, vous devez plus
„ vous loüer de la fortune, que de votre
„ ſageſſe & de votre repentir tardif. Car
„ enfin, vos Ouvrages étoient ſi pitoiables, qu'ils ne valoient pas qu'on prît
„ la peine de vous les faire condamner.
„ Ils n'en auroient pas moins été mépriſés, vous en convenez vous-même.
„ Cependant les gens qui vous aſſiſterent
„ à l'heure de la mort, crurent que cela pourroit être utile au Public, & ils
„ obtinrent de vous en mourant, un deſaveu, contre lequel vous auriez pris des
„ lettres de reſciſſion; ſi vous aviez recouvré la ſanté. On ſait que dans toutes les maladies que vous faiſiez, vous
„ deveniez bon Chrétien, & que dès que

 „ vous

„ vous vous portiez bien, vous retourniez à vos premiers principes. Vous „ étiez dans le cas de ceux que Boileau „ accuse d'*attendre pour croire en Dieu, que* „ *la fiévre les presse.*

„ PASSERANO.

„ IL vous convient bien en vérité „ de m'accuser d'irréligion; avez-vous „ donc oublié la conduite que vous avez „ tenue dans le Monde? Non sans doute; mais vous pensez qu'elle m'est inconnue. Hé bien, apprenez que je „ sais parfaitement vos avantures; je vous „ en rappellerai quelques-unes des principales. Vous souvient-il qu'après être sorti de chez les Jésuites, vous obtintes un benefice assez considérable „ pour pouvoir vivre honnêtement. Au „ lieu de profiter sagement de votre fortune, vous vous livrâtes à la débauche, & vous vous endettâtes considérablement. Persécuté par vos créanciers, „ & ne trouvant plus le moïen d'en faire des nouveaux, vous allâtes chez „ Volt. **. Vous aviez fait connoissance „ depuis quelque tems avec cet illustre „ Poëte, qui avoit assez d'attention pour „ vous. *Mon Ami*, lui dites-vous en entrant dans sa chambre, *je viens prendre* „ *congé de vous; je vais me tuer, la chose* „ *est résolue.* Volt. ** surpris d'un pareil „ discours, voulut savoir la cause de „ vos chagrins; il découvrit bientôt qu'elle

„ le venoit du défaut d'espèces. *Mon cher*
„ *Enfant*, vous dit-il, *est-ce que trente pis-*
„ *toles pourroient vous empêcher de vous tuer?*
„ Vous parûtes insensible à cette pre-
„ mière offre. *Non, non*, dites-vous: *il*
„ *faut que je meure. Vivre pour cent écus!*
„ *Vous vous moquez.* *Hé bien*, repartit
„ Volt.** *pour deux cens, pourrez-vous vous*
„ *résoudre à faire quelque chose? Pour deux*
„ *cens*, repliquâtes-vous, *cela est un peu*
„ *plus raisonnable.... mais non, il faut que*
„ *je me tue. J'ai pris mon parti, rien ne peut*
„ *m'obliger à changer. N'allez pas si vîte*,
„ repartit le charitable Poëte. *Quand on*
„ *est mort, c'est pour long-tems. Croiez-moi,*
„ *vivez, & vivez pour cent pistoles.* A ces
„ mots, vous parûtes beaucoup plus tran-
„ quille. *Puisque vous le voulez*, dites-vous
„ d'un ton doux & benin, *je vivrai donc*
„ *pour mille francs. Je vais*, répondit
„ Volt **, *vous les compter dans le moment;*
„ *mais puisque vous pouvez me les rendre*
„ *sans vous incommoder, il n'est pas juste que*
„ *je ne retire jamais mon argent. Faites-moi*
„ *un billet, par lequel vous me cédez pen-*
„ *dant cinq années deux cens livres à prendre*
„ *chaque été sur les revenus de votre benefice.*
„ Vous ne balançâtes pas un instant à
„ donner l'assûrance qu'on vous deman-
„ doit, vous reçûtes l'argent, & trois
„ jours après, vous vendîtes en secret
„ votre benefice. J'appelle vendre, vous
„ le résignâtes pour deux mille livres.

„ Avec cette ſomme, & celle que Volt.**
„ vous avoit prêtée, vous décampâtes ſans
„ trompette, accompagné d'un Lieute-
„ nant aux Gardes, qui avoit vendu ſon
„ emploi depuis peu de tems; & vous al-
„ lâtes tous les deux à Conſtantinople
„ trouver le Comte de Bonneval *, &
„ vous faire Turcs, ainſi que lui. Cepen-
„ dant, comme la vie de Muſulman vous
„ ennuia, vous quittâtes l'Aſie pour re-
„ tourner en Europe avec un prépuce
„ de moins. Votre avanture avoit trop
„ fait de bruit en France pour que vous
„ ôſaſſiez y revenir, vous débarquâtes
„ en Hollande : fort embarraſſé de votre
„ perſonne, vous fîtes confidence à deux
„ avanturiers qui travailloient à la *Con-*
„ *tinuation de Rapin-Thoyras*, que vous
„ aviez été Jéſuite; mais vous vous gar-
„ dâtes bien de leur parler de la Circon-
„ ciſion. Ces hiſtoriens ſubalternes vous
„ aſſocierent à leur travail, & pour une
„ ſomme très modique vous firent faire
„ le tiers d'un Ouvrage qu'ils s'attri-
„ buoient en entier. Il eſt vrai que ce
„ que vous faiſiez ne valoit pas mieux
„ que ce qu'ils faiſoient; ainſi, cette Hiſ-
„ toire eſt parfaitement uniforme, c'eſt-
„ à-

* *De-là les prétendus* Mémoires du Comte de Bonneval, *fagotés enſuite à la Haye par* la Hode, *& pris pour bons & réels par une infinité d'idiots.*

„ à-dire parfaitement mauvaiſe. Elle „ l'eſt cependant encore moins qu'une „ certaine miſérable rhapſodie, à laquel- „ le vous avez donné le titre d'*Hiſtoire* „ *de Louis XIV.* & dans laquelle il y a, „ dit-on, des impertinences & des be- „ vûes ſi énormes, qu'on prétend que „ votre Livre ſe vendra par curioſité, à „ force d'être mauvais & ridicule. Je ne „ ſaurois pourtant croire qu'il y ait dans „ cet Ouvrage des ſottiſes auſſi grandes „ que celles que vous aviez miſes dans „ un autre, où vous aſſûrez gravement „ que le Doge de Veniſe, accompagné „ de quelques Sénateurs, a été obligé de „ venir à Paris. Quelle idée peut-on „ avoir d'un homme qui dit une pareille „ ſottiſe, & qui ſe mêle d'écrire l'Hiſtoi- „ re? Ajoutez à cela le ſyſtême du Pere „ Hardoüin, auſſi fou que vous étiez „ ignorant, que vous avez adopté aveu- „ glément & ſans le connoître, dans ce „ dernier Ouvrage; & vous verrez ſi „ tant d'impertinences, jointes à vos dé- „ bauches, ne méritent pas le châtiment „ que vous eſſuïez.

„ LA HODE.

„ QUELQUE débauché & libertin que „ j'aie été, mes crimes & mes folies ſont „ bien au-deſſous des vôtres. Je n'ai pas, „ ainſi que vous, horriblement maltraité

„ deux femmes, encore toutes deux vivantes, après leur avoir mangé tout „ leur bien. J'ai vendu un benefice, il „ est vrai, & je me suis fait circoncire; „ mais vous, non content de renoncer „ au Christianisme, vous avez fait ce „ que vous avez pû pour le détruire dans „ votre patrie: & votre Prince, voulant „ prévenir les maux que vos opinions „ dangereuses pouvoient causer, a été „ obligé de vous faire condamner à la „ mort. La sentence qu'on rendit contre „ vous, a été exécutée par défaut; & si „ vous n'eussiez pris la fuite, vous auriez „ péri sur un échafaut. Je sais que pour „ vous excuser, vous alleguez la haine „ des Prêtres & des Ecclésiastiques. Vous „ trouveriez bien des juges indulgens, „ si c'étoit-là la seule cause de votre malheur; car depuis long-tems dans toutes les différentes Communions du „ Christianisme, les gens sensés reconnoissent que l'ambition, l'envie de dominer, & la passion de nuire à ses ennemis, sont des vices nés dans l'ame „ des trois quarts des Ecclésiastiques. „ Mais quant à vous, vous avez donné „ aux Prêtres un juste sujet de vous persécuter; vous attaquiez la Religion avec „ l'audace la plus effrontée. Peut-on rien „ voir de plus affreux, & en même tems „ rien de plus plat & de plus fade, que „ votre *Parallèle de Licurgos & de Nazarenos?*

„ PAS-

„ PASSERANO.

„ CE Livre, quelque condamnable qu'il „ soit, m'a moins attiré la haine des Ec„ cléfiastiques, que le *Sermon du* préten„ du *Quaker Elwall, & la Religion Muham„ médane, comparée à la Païenne* du pré„ tendu *Ali-Ebn-Omar*. Ces deux piéces „ firent également crier contre moi, & „ les Théologiens Catholiques, & les „ Théologiens Réformés. Cependant la „ Religion étoit beaucoup plus ménagée „ dans celle-ci, que dans le *Parallèle de* „ *Licurgos & de Nazarenos*, contre lequel „ personne ne dit rien.

„ LA HODE.

„ LA raison de cela est fort claire. „ Dans le *Parallèle* vous vous attaquiez „ à Dieu, & dans le *Sermon*, aux gens „ d'Eglise. On peut vous appliquer le bon „ mot de Mr. le Prince au sujet du *Tartuffe*. „ Cette piéce fit beaucoup crier les Ec„ cléfiastiques; ils firent ce qu'ils purent „ pour la faire défendre, & ne dirent „ pas un seul mot contre une autre Co„ médie, intitulée *Arlequin Hermite*, rem„ plie d'impiété. Le Roi, aiant vû joüer „ cette piéce, dit qu'il s'étonnoit qu'on „ condamnât le *Tartuffe*, & qu'on gardât „ le silence sur la Farce Italienne. *Sire*,

 „ repli-

„ repliqua Mr. le Prince, *Arlequin ne jouë*
„ *que le Ciel, & Tartuffe démasque les dé-*
„ *vots & les hypocrites.* Voilà d'où vient
„ votre *Sermon*, quoique très condamna-
„ ble, a plus fait de bruit que votre
„ *Parallèle*; mais l'un & l'autre sont éga-
„ lement mauvais : & comme réellement
„ vous n'aviez point de Religion, il vous
„ étoit impossible de parler des défauts
„ des Ecclésiastiques, sans vouloir vous en
„ servir contre le Christianisme ; ce qui
„ est absurde. La Religion n'aiant rien
„ de commun avec les vices de quelques
„ particuliers, vous auriez dû distinguer
„ la pureté de l'Autel des souillûres des
„ Prêtres ; mais aiant agi autrement,
„ vous avez donné un juste sujet aux Ec-
„ clésiastiques de se déchaîner contre
„ vous, & de couvrir à leur ordinaire
„ leur haine du prétexte de la Religion."

Je te salue, sage & savant Abukibak, en *Belsébuth*, & par *Belsébuth*, & je souhaite que le récit de cette dispute puisse te divertir.



LET-

Lettre Cent douzieme.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

Je t'ai ſouvent écrit, ſage & ſavant Abukibak, avec la liberté d'un Philoſophe ce que je penſois ſur l'exiſtence des Silphes & des Ondins; j'uſerai aujourd'hui du même privilège, en te communiquant ce que je penſe ſur la Magie & ſur le pouvoir des Démons.

Je ſuis fermement perſuadé que la Magie n'eſt qu'une fourberie, conduite habilement par des impoſteurs qui abuſent de la crédulité & de l'ignorance des hommes. Je crois également que les Diables n'ont aucun pouvoir dans le Monde, & que la folie de connoître l'avenir, & le penchant que le peuple a naturellement au fanatiſme, ſont les ſources d'où nous ſont venues toutes les fables qu'on nous a débitées ſur les Magiciens anciens, & qu'on nous raconte journellement ſur ceux qu'on prétend vivre dans ces derniers tems.

La paſſion outrée que les Anciens avoient

voient d'acquerir des connoiſſances ſans bornes, & de produire des effets merveilleux, leur inſpira un violent amour pour l'art de la divination. Ils ſe figurerent d'abord que la Nature avoit écrit dans les aſtres les évenemens futurs; de là vint l'Aſtrologie judiciaire: la même cauſe produiſit l'uſage de conſulter les entrailles des victimes, d'examiner le vol des oiſeaux. Ces ſuperſtitions, regardées comme des connoiſſances rares, furent bientôt changées en cérémonies religieuſes; les Prêtres les adopterent. Voiant qu'elles augmentoient le reſpect qu'on avoit pour eux, ils ſurent profiter habilement des ſottiſes du peuple, qui bientôt chercha à s'attirer la protection des bons Eſprits, & à fléchir le courroux des mauvais. Il bâtit des Temples, il inſtitua des fêtes, il établit des fondations conſidérables pour les Prêtres, qui, s'appercevant combien il leur étoit utile de fomenter la ſuperſtition du peuple, inventerent bientôt les manières différentes de rendre les oracles. On vit des femmes, qu'ils avoient aſſociées à leurs impoſtures, entrer dans une fureur feinte, & par des réponſes ambigues duper ceux qui les conſultoient. On inventa les trepieds, ou fabriqua les grotes, d'où ſortoient les prétendues exhalaiſons divines, on aſſocia enfin les Eſprits céleſtes & infernaux à toutes ces fourberies,

ries, quoiqu'ils n'y euſſent aucune part.

PEU à peu, ſage & ſavant Abukibak, on s'accoutuma à croire que tous ces ſortilèges avoient été pratiqués dans tous les tems. On donna le titre de Magicien à ceux qui avoient établi les premières cérémonies religieuſes ; l'on ne fit point attention que ce n'étoit qu'après pluſieurs années que la ſuperſtition avoit érigé en Magie ce qui n'étoit autrefois regardé que comme des connoiſſances naturelles, mais rares, & qui n'étoient le partage que de certains Savans.

IL reſta dans ces tems d'aveuglement quelques perſonnes ſages & éclairées, qui ne donnerent point dans les erreurs populaires au milieu de cette Grece, ſi ſuperſtitieuſe. Les Démocrites, les Epicures, les Diogenes ſe moquerent du pouvoir de la Magie, & notre ſiécle, qui n'eſt ni moins fanatique, ni moins prévenu en faveur des Magiciens, que celui de ces Philoſophes, a produit cependant pluſieurs grands hommes qui ont penſé auſſi ſenſément qu'eux. Non ſeulement ils ſe ſont moqués des forciers & des hiſtoires qu'on en racontoit ; mais ils ont ſoutenu qu'il étoit faux que ceux qu'on avoit regardés dans tous les tems comme de fameux enchanteurs, euſſent jamais eu aucun commerce avec les Démons. Ils ont montré que ces prétendus Magiciens

ciens n'avoient été coupables d'autre crime que d'avoir suivi, ou établi quelques cérémonies superstitieuses, ainsi qu'il s'en trouve dans toutes les Religions. L'illustre & savant Monsieur de Beausobre n'a pas craint de justifier celui que le commun des hommes regarde comme le pere & l'inventeur de la Magie.

„ JE ne prétends pas, dit-il *, que „ Zoroastre & les Mages n'aient eu des „ cérémonies superstitieuses, qu'ils regardoient comme un culte agréable à „ la Divinité, ou comme un moïen de „ concilier aux hommes la faveur & l'affection des Puissances céléstes. On dit, „ par exemple, que *Julien* le Philosophe, „ & pere de celui qui fut surnommé le „ *Theurge*, avoit composé un Livre touchant le *Kyphi*. C'est un parfum, dont „ les Caldéens & les Egyptiens se servoient dans leurs initiations, & dont „ *Plutarque* nous a donné la description „ à la fin de son Traité d'*Isis* & d'*Osiris*. „ Des superstitieux s'imaginoient que ce „ parfum étoit un excellent préservatif „ contre la puissance des Démons, & qu'il „ conferoit à l'ame une vertu surnaturelle. Ce n'est point Magie, c'est superstition, & la superstition ne se glisse- „ t-elle

* *Hist. Critiq. de Manichée & du Manichéïsme*, par Mr. de Beausobre. *Tom. I. pag.* 322.

„ t-elle pas dans presque toutes les Reli-
„ gions ? Les Chrétiens eux-mêmes n'ont-
„ ils pas eu la foiblesse d'attribuer à des
„ cérémonies & à certaines compositions
„ une espèce de vertu divine ? Un Sa-
„ vant moderne a dit avec beaucoup de
„ vraisemblance que le *Myron* des Grecs,
„ ou le *Chrême* des Latins n'est qu'une
„ imitation du *Kyphi* des Caldéens & des
„ Egyptiens. Les cérémonies deviennent
„ odieuses & criminelles, lorsqu'on y
„ invoque les Démons, & qu'elles font
„ partie de leur culte; mais on ne prou-
„ vera jamais, par des témoignages cer-
„ tains, que ni *Zoroastre*, ni les Mages in-
„ voquassent les mauvais Esprits, pour
„ lesquels ils n'avoient pas moins d'hor-
„ reur que nous. „

SI l'on examine, sage & savant Abukibak, avec quelque attention tout ce qu'on a écrit des anciens Magiciens, on s'appercevra qu'ils n'ont fait qu'établir, ainsi que Zoroastre, un culte superstitieux, ou que tout ce qu'on prétend qu'ils ont operé de miraculeux, a pû se faire par le seul secours des forces de la Nature, & n'a rien qui soit au-dessus du cours ordinaire des choses. Si par hazard on a peine à comprendre comment quelques-unes de leurs actions ont été opérées, c'est qu'on ne conçoit pas jusqu'où ils ont porté la fourbe ou l'adresse. Il n'est pas étonnant que des gens qui s'exerçoient

çoient toute leur vie dans un art, y aient acquis plus de connoiſſance que d'autres hommes qui ne s'y appliquent qu'en paſſant.

„ * L'on peut par des voïes naturelles „ faire produire des fruits mûrs avant „ leur ſaiſon, & même des inſectes; ſeu- „ lement, parce qu'on ſait ſuppléer le „ défaut du tems par des moïens natu- „ rels, inconnus aux autres hommes, „ comme on l'éprouve, quoique dans un „ moindre dégré de perfection, parmi „ les jardiniers, dont chacun tâche à „ l'envi d'être le premier à livrer des „ fruits nouveaux, en aidant la Nature „ par l'art, ſans ſe ſervir pourtant d'au- „ tres moïens que de ceux de la Nature „ même. La différence conſiſte ſeule- „ ment en ceci, qu'un Mage qui ſe don- „ ne tout entier à cette occupation, pé- „ nétre bien plus avant dans la connoiſ- „ ſance du pouvoir de la Nature, que „ les gens du commun, & que les Sa- „ vans même, qui ne ſe mettent pas ſi „ fort en peine de l'approfondir. „

Ce qui prouve évidemment la fauſſeté des

* *Le Monde enchanté*, *ou Examen des communs ſentimens touchant les Eſprits*, *leur nature*, *leur pouvoir*, *leur adminiſtration & leurs opérations &c.* par Balthaſar Bekker, &c. *Tom. I. Liv. I. Chap. IV. pag.* 49.

des pactes entre les hommes & les Démons, & qui découvre le ridicule de la Magie, c'eſt que tous les grands Phyſiciens, qui ſavoient juſqu'où pouvoient aller les forces de la Nature, ou du moins qui en connoiſſoient les effets autant qu'il eſt poſſible de les connoître à de ſimples mortels, ont aſſûré qu'il étoit faux qu'il y ait jamais eu de véritables Magiciens. Lorſqu'ils ont approfondi les choſes miraculeuſes qu'on leur a vû faire, ils ont découvert les ſecrets naturels dont ils ſe ſervoient. Les premiers qui prédirent les éclipſes, paſſerent pour des hommes extraordinaires; aujourd'hui, graces à la Phyſique, leur ſcience eſt devenue commune. Les Chymiſtes qui compoſerent des phoſphores, qui trouverent pluſieurs autres choſes très curieuſes, furent d'abord regardés ainſi que des ſorciers; actuellement leurs ſecrets n'étonnent plus que le vulgaire. Les habiles machiniſtes furent même regardés comme des Magiciens. Albert le Grand a été mis au nombre des enchanteurs, parce qu'il avoit fait une tête, qui par le moïen d'un grand nombre de reſſorts articuloit certains mots.

LES Sciences ont diſſipé un peu les préjugés & les préventions populaires. La croiance aux ſorciers, aux démoniaques, &c. eſt aujourd'hui moins commune qu'elle ne le fut autrefois; mais il n'y a que les gens de Lettres qui ſe ſoient

affranchis du joug de la fuperftition. Le peuple croupit encore dans fon aveuglement, & les Prêtres qui n'ont pas moins d'intérêt à fomenter la crainte qu'on a des fortilèges, que les anciens Pontifes en avoient à en établir la croiance, trompent aujourd'hui les gens crédules, comme on féduifit autrefois les Egyptiens, les Perfans, les Grecs & les Romains, qui furent la dupe de ceux qui fe vantoient de vouloir leur apprendre les ordres de la Divinité & les évenemens qu'elle réfervoit aux mortels.

Dans toutes les Religions, fage & favant Abukibak, les Prêtres & les Théologiens ont également fait fervir à leurs deffeins la croiance de la Magie; les Docteurs même les plus refpectables l'ont emploiée pour parvenir plus aifément à leur but. Les Peres de l'Eglife, loin de fonger à defabufer les hommes, trouvant que la réalité des fortilèges leur fourniffoit des armes pour combattre le Paganifme, ont adopté des opinions qui leur fourniffoient des armes contre leurs adverfaires, & n'ont pas fait attention qu'il ne convenoit jamais d'emploier le menfonge pour défendre la vérité. J'efpere de te montrer dans ma première Lettre que cette faute des Peres n'a pas peu fervi à perpétuer chez les Chrétiens la croiance de la Magie & des fortilèges.

Je te falue, fage Abukibak, porte-toi bien.

LET-



LETTRE CENT TREIZIEME.

Ben Kiber, *au Cabaliste* Abukibak.

JE te promis dans ma dernière Lettre de montrer que les Peres de l'Eglise n'avoient pas peu contribué à établir la croiance de la Magie, & qu'ils avoient pensé qu'elle leur pouvoit être utile au soutien de la bonne cause; je vais, sage & savant Abukibak, m'acquitter de ma parole.

EN établissant le pouvoir des exorcistes, les Peres en tiroient une conséquence qui paroissoit naturelle. Puisque les Démons, disoient-ils, ne peuvent résister aux ordres des Prêtres & des Evêques Chrétiens, il faut donc que la Religion que ces Prêtres & ces Evêques enseignent, soit la véritable, l'Enfer même ne pouvant prévaloir contre elle. ,, Les ,, Diables, disoit Lactance *, redoutent ,, les Justes qui honorent Dieu, puis- ,, qu'étant conjurés par eux en son nom, ,, ils

* *Lactant. de Instit.* Lib. II. § 15.

,, ils ſortent des corps, & qu'étant con-
,, traints par leurs paroles comme par
,, des coups de foüet, ils reconnoiſſent
,, non ſeulement qu'ils ſont des Démons;
,, mais ils déclarent quels ſont leurs
,, noms, qui ſe trouvent être les mêmes
,, ſous leſquels ils ſont adorés dans les
,, Temples. ,,

Le même Auteur ſe prévaut des exorciſmes pour prouver l'immortalité de l'ame : il s'en ſert comme d'un argument démonſtratif; & réellement il l'auroit été, ſi l'authenticité des ſortilèges avoit été réellement conſtaté. ,, Si * Démocrite, E-
,, picure, ou Dicéarque ſe trouvoient au-
,, près d'un Magicien, ils n'auroient plus
,, la hardieſſe de ſoutenir par leurs rai-
,, ſons que l'ame eſt mortelle. Qu'au-
,, roient-ils à dire, ſi le Magicien, en
,, prononçant certains vers, évoquoit les
,, ames des lieux ſouterrains, & les fai-
,, ſoit apparoître & ſe préſenter aux hom-
,, mes, leur parler & leur prédire l'a-
,, venir ? Car s'ils ôſoient encore s'obſ-
,, tiner dans leur erreur, ils ſeroient for-
,, cés de ſe rendre à des preuves ſi réel-
les, & à des effets. ,,

La manière dont Lactance vouloit convertir les Epicuriens, prouve aſſez l'intérêt que tous les premiers Peres de l'E-

* Id. *ibid. Lib. VII.* §. 13.

l'Eglise ont eu d'adopter l'opinion qui accordoit à certains hommes un pouvoir ſur les Démons, & en rendoit pluſieurs autres, eſclaves de ces mêmes Démons. On dira peut-être qu'il n'eſt pas croiable que des perſonnages, auſſi ſavans & auſſi vertueux que les anciens Peres, aient pû ſe réſoudre à adopter & à ſoutenir une choſe dont ils n'étoient pas perſuadés. Je réponds à cela qu'il eſt impoſſible que des gens, auſſi éclairés que la plûpart d'eux l'ont été, aient pû donner dans une erreur auſſi groſſière, & l'on démêle même au travers de tout ce qu'ils ont dit, ce qu'ils en penſoient dans le fond du cœur. Le même Lactance que je viens de citer, n'a pû ſe réſoudre à établir la réalité des choſes qu'on opére par la Magie; il a avoüé que c'étoient des preſtiges, des menſonges & des images trompeuſes; cela ſuffiſoit pour autoriſer les conſéquences qu'il vouloit tirer du pouvoir des Magiciens. S'il eût eu beſoin de pouſſer plus loin toutes les hiſtoires qu'on racontoit ſur les ſortilèges, il les auroit ſans doute adoptées; mais il s'eſt contenté de faire inventer aux Diables toutes les ſciences auxquelles s'appliquoient les Prêtres des Païens. „ Les choſes * que „ les Démons, dit-il, ont inventées, ſont les „ pré-

* Id. *ibid. Lib. II. Cap. XVI.*

„ prédictions par les astres, par l'inspection des victimes, & par le chant „ ou le cri des oiseaux. Ce sont les oracles, les enchantemens dont on use „ pour consulter les morts; la Magie, „ *Magia*, & tout le reste des maux aux- „ quels les hommes s'adonnent, soit ouvertement, soit en cachette : toutes lesquelles choses n'ont rien de solide, ni „ de véritable en elles-mêmes; mais elles sont reçues pour telles par le crédit que leur donne la présence de leurs „ Auteurs, qui savent ainsi abuser de la „ crédulité des hommes, en affectant de „ leur faire paroître un pouvoir divin, „ quoiqu'ils ne leur en laissent pourtant „ revenir aucune utilité. „

SAINT Augustin ne s'est pas moins servi utilement que Lactance, de la croiance des Esprits & des sortilèges. Entre plusieurs endroits que je pourrois citer, je me contenterai d'un seul, que j'extrais de sa *Cité de Dieu.* * Il parle d'un nommé Hesperius, dans la maison duquel il revenoit des Esprits, & il assûre qu'après qu'un Prêtre y eut offert le

* *Unus* (ex nostris Presbyteris) *obtulit ibi Sacrificium Corpus Christi, orans quantum potuit, ut cessaret illa vexatio; Deo protinus miserante cessavit.* Aug. de Civit. Dei, *Lib. XXII. Cap. VIII.*

le Sacrifice du Corps de Chrift, on n'entendit plus les Efprits, & que le defordre qu'ils caufoient, ceffa entiérement. Dès que les Païens convenoient du retour des ames, de l'apparition des Efprits, des vexations des Démons, &c. que pouvoient-ils répondre à St. Auguftin? Il falloit qu'ils convinffent de la grandeur & de la vérité d'une Religion, dont les Miniftres opéroient des miracles auffi grands. La croiance de la Magie étant donc très utile aux premiers Peres & à tous ceux qui eurent à combattre contre les Païens, il eft très naturel qu'ils l'aient fomentée autant qu'il leur a été poffible; & quand il feroit vrai qu'ils auroient été perfuadés de fa vérité, il eft vifible qu'on ne pourroit en rien conclure en fa faveur. On fuit aifément une opinion qui s'accorde avec nos idées, qui favorife nos fentimens, qui nous fournit des moïens pour les défendre; on ne s'avife guères de la confidérer férieufement. Loin de fonger à examiner fi l'on n'eft point dans l'erreur, on craint de n'être desabufé, on cherit ordinairement un fyftême fur lequel on établit toutes les opinions particulières qu'on eft intéreffé à défendre; on s'y attache même quelquefois uniquement par paffion, ou par préjugé. Les plus grands hommes tombent dans ce défaut; ainfi il n'eft pas étonnant que bien des Peres de l'E-
 glife

gliſe n'aient pû l'éviter. *Parlez* *, dit un des plus illuſtres génies de ces derniers tems, *à un Cartéſien, ou à un Péripatéticien, d'une propoſition qui ne s'accorde pas avec les principes dont il eſt préoccupé, vous trouverez qu'il ſonge moins à pénétrer ce que vous lui dites, qu'à imaginer des raiſons pour le combattre. Parlez à un homme qui ne ſoit d'aucune ſecte, vous le trouverez docile & prêt à ſe rendre ſans chicaner. On éprouve à peu près la même choſe quand on attaque un héretique bigot, ou un de ceux, qui, au dire du Cardinal Pallavicin, ſont plûtôt non-Catholiques qu'héretiques.*

Nous avons des preuves certaines, ſage & ſavant Abukibak, que les premiers Peres n'ont point été exempts de préjugés dans bien des choſes, qu'ils ont adopté pluſieurs erreurs avec beaucoup de chaleur. Origene a ſoutenu † que les *ames humaines avoient*

* Penſées diverſes ſur les Cometes, &c. *Tom. I. pag.* 233.

† *Certioribus Origenis & manifeſtioribus ſententiam hanc ſignavit monumentis, quæ animas ante corpora a Deo conditas, in eaque ſic tamquam in ergaſtula demiſſas pro peccatis decernit, atque hæc alteri de Angelorum meritis & remunerationibus ac pœnis ſuperius expoſitæ connexa eſt. Naturas enim omnes ratione præditas, hoc eſt mentes a Deo ante Mundi opificium procreatas, liberoque inſtructas arbitrio fuiſſe putavit, qua recte vel male agendi facultate diverſis utentes modis, diverſos inde vel*

avoient péché préallablement à la Création du Monde, & qu'elles n'avoient été enfermées dans des corps que pour y être purgées de leurs anciennes fautes. Cette opinion étoit une suite des principes ridicules du Pythagorisme ; la Magie venoit aussi de la croiance de certaines sectes Païennes. Il me seroit aisé de démontrer, sage & savant Abukibak, que toutes les erreurs qu'on a reprochées aux anciens Peres, devoient leur origine à celles des Philosophes qui les avoient précédés. Tertullien, * Arnobe

vel gloriæ, vel ignominiæ ac pœnæ gradus fuisse consecutas, alias siquidem Angelorum adeptas esse naturam, quæ leviorum essent noxarum sontes; quæ contra liberi arbitrii munere in deterius fuissent abusæ, in crassiora corpora, sydera puta, vel Dæmonum, vel hominum esse depressas; sic tamen ut quocunque sint loco, proficere possint in virtute, vel contra relabi in vitia, & pro regressus sui vel progressus ratione, ad superiorum evehantur statum, vel ad inferiorem detrudantur. Origenis in Scripturas Commentaria, &c. cui præfixit Origeniana. Pet. Huet. *Tom. I. Quæst. VI. de Anima, Num.* 4.

* *Si enim non haberet anima corpus, non caperet imago animæ imaginem corporis; nec mentiretur de corporalibus membris Scriptura si non erant. Quid est autem illud quod ad Inferna transfertur post divortium corporis? ad quod Christus moriendo descendit, puto ad animas Patriarcharum? Sed quam ob rem? si nihil anima sub terris, nihil enim si*

nobe *, crurent l'ame matérielle, parce qu'ils adopterent ſur ce point le ſentiment de ceux qui ſoutenoient que *ce qui n'étoit pas corps, n'étoit rien, & que la ſeule matière pouvant agir ſur la matière, il falloit que les peines de l'Enfer n'euſſent aucun lieu, ou que l'ame des hommes fût matérielle, un feu corporel ne pouvant agir ſur une choſe immatérielle.*

PUISQU'IL eſt évident que les Peres ont adop-

ſi non corpus; incorporalitas enim ab omni genere cuſtodiæ libera eſt, immunis a pœna & fovela: per quod enim punitur & fovetur, hoc erit corpus. Reddam de iſto plenius & oportunius. Igitur ſi quid tormenti ſive ſolatii anima percepit in carcere ſeu diverſorio inferum, in igne vel in ſinu Abrahæ, probata erit corporalitas animæ, incorporalitas enim nihil patitur, non habens per quod pati poſſit: Tertullian. *Lib.* de Anima, *Cap. XIII. Tom. II. pag.* 720.

* *Aut ſi habet, hoc erit corpus, in quantum enim omne corporale, poſſibile eſt, intentum, quod poſſibile eſt, corpus eſt. Ecquis erit tam brutus & rerum conſequentia neſciens, qui animis incorruptibilibus credat, aut tenebras tortureas poſſe aliquid nocere, aut igneos fluvios, aut cœnoſis gurgitibus paludes, aut rotarum volubilium circumactus? Quod enim contiguum non eſt, & ab legibus diſſolutionis amotum eſt, licet omnibus ambiatur flammis torrentium fluminum, illibatum neceſſe eſt permaneat & intactum, neque ullum ſenſum mortiferæ paſſionis aſſumere.* Arnob. *Lib. II. adverſ. Gentes.*

adopté bien des opinions erronées des anciens Philosophes, on ne doit pas héſiter à convenir qu'ils ont puiſé dans la même ſource ce qu'ils ont dit de la Magie. Il reſte encore une reſſource aux partiſans des ſortilèges, c'eſt de dire que les Peres ont pû recevoir les ſentimens des Philoſophes, s'ils ont trouvé qu'ils étoient véritables; c'eſt-là ce que nous allons examiner. J'eſpere de te montrer, ſage Abukibak, qu'il faut néceſſairement que ce que l'on a dit des anciens ſorciers, ſoit abſolument faux, parce que nous découvrons avec un peu d'attention que tous les contes qu'on fait aujourd'hui, n'ont aucune réalité, quoiqu'ils ſoient très reſſemblans à ceux des Anciens, & qu'on prétende en prouver l'authenticité par les mêmes raiſons; c'eſt ce que je te ferai voir évidemment dans ma première Lettre.

JE te ſalue, porte-toi bien.





LETTRE CENT QUATORZIEME.

Ben Kiber, *au Cabaliſte* Abukibak.

NOUS venons de voir, ſage & ſavant Abukibak, que l'autorité des anciens Peres ſur ce qui regarde la Magie, ne doit être de poids qu'autant qu'on pourra prouver que les hiſtoires qu'ils ont rapportées, étoient véritables. Il faut conſidérer de la même manière ce qu'ont dit les Docteurs & les Théologiens qui ſont venus après eux ; car ils ont adopté aveuglément preſque toutes les opinions de ceux qui les avoient précédés ; les noms auguſtes des gens qu'ils ſuivoient, leur paroiſſoient d'aſſez bons garans de la vérité. La même prévention regne encore aujourd'hui chez bien des perſonnes. Un Janſéniſte ne s'aviſe point d'examiner d'un œil critique les opinions de St. Auguſtin ; un Thomiſte celle de St. Thomas : ainſi la plûpart des gens qui croient aux ſorciers dans ces derniers tems, n'ont d'autre raiſon pour autoriſer leurs ſentimens, que la croiance de leur maître. Une pareille conduite ne ſert qu'à éterniſer les erreurs,

reurs, & l'on peut avancer hardiment qu'il faut être aveuglé par les préjugés, pour ne point en sentir tout le ridicule.

EXAMINONS donc à présent, sage Abukibak, si par ce qu'on nous raconte aujourd'hui des sorciers, il est vraisemblable que ce qu'on en a dit autrefois soit probable. Remontons à plus de cent ans, & rappellons les histoires qui ont fait le plus de bruit, & qui ont passé pour les plus authentiques; elles nous inspireront plus de pitié & d'indignation que de crainte. Commençons par la fameuse possession des Religieuses de Loudun, qui fit perir le pauvre Grandier, Curé de la même ville. Tout le monde convient aujourd'hui que le véritable Démon qui possedoit ces Religieuses, étoit le desir de s'enrichir & de duper les imbécilles & les idiots. Le Cardinal de Richelieu se servit habilement de ces fourberies pour perdre un homme qu'il haïssoit mortellement: tous les gens sensés sont d'accord sur ce fait, & l'Auteur des *Causes Célèbres* a imprimé à Paris avec Privilège un longue & bonne apologie de l'innocence de Grandier. Dans le tems même de cet infortuné Curé, les personnes éclairées se moquoient de toutes les grimaces des Religieuses. Un jour que Barré, fameux exorciste, & qui entroit dans le complot des prétendues possedées, en exorcisoit une des principales,

paies, il lui dit, *Adora Deum, Creatorem tuum, Adores Dieu ton Créateur*, la démoniaque repondit, *Adoro te, Je t'adore*, parce qu'elle avoit mal retenu ſa leçon, & qu'elle ne ſe ſouvint point de dire, ainſi qu'on le lui avoit appris: *Adoro te, Jeſu Chriſte, Je t'adore ô Jeſus-Chriſt!* L'exorciſte, pour excuſer la faute de ſon écolière, lui demanda de nouveau: *Quem adoras*, elle repliqua *Jeſus-Chriſtus*. Il eut beau faire, il ne peut empêcher que la Religieuſe ne fit un énorme ſolécisme toutes les fois qu'il voulut retourner à la charge. Daniel Droüin, Aſſeſſeur à la Prévôté, homme d'eſprit, ne pût s'empêcher de dire tout haut: *Voilà un Diable qui n'eſt point congru.* Il n'ôſa parler davantage, parce qu'il n'ignoroit pas que le Cardinal de Richelieu & Laubardon ſon émiſſaire étoient des Diables bien plus à craindre que celui dont il ſe moquoit. Cependant combien d'écrits n'a-t-on pas faits pour conſtater la vérité de la poſſeſſion des Religieuſes? Un certain Pere Gaufre compoſa un Livre * fort étendu, dans lequel il traita amplement cette matière. Pourquoi ajoutera-t-on plus de foi à Tertullien, à Lactance, &c. qu'à ce Moine? Eſt-ce parce qu'ils vivoient il y a plus de treize cens ans? Si cela eſt, dans onze ou douze ſiécles les menſonges de cet Auteur moderne devront donc être regardés comme des vérités. Seroit-ce parce

parce que les Ecrivains anciens s'appelloient Tertullien, Lactance, &c. ? La foi qu'on doit avoir pour des Auteurs, dépend donc de l'arrangement des Lettres qui forment leurs noms ? Et si l'Evêque d'Hippone dont nous avons les Ouvrages, se fût appellé Gaufre, il n'auroit dû trouver aucune croiance.

Convenons, sage & savant Abukibak, qu'il est absurde & ridicule de vouloir recevoir comme vrai dans un Ancien, ce qu'on condamne dans un Moderne; ainsi, puisque les fables que les Peres nous débitent sur les sorciers, heurtent le sens commun, ressemblent aux contes des Fées, il ne faut pas en faire plus de cas que des histoires chimériques dont nous bercent certains Modernes. Nous nous démontrons évidemment que tout ce qu'on nous a dit sur la Magie & les Magiciens depuis deux ou trois cens ans, est évidemment faux ; ne faut-il pas être bien bon & bien crédule pour croire les autres siécles plus éclairés que les nôtres ?

Voions encore, sage Abukibak, quelques-unes de ces possessions qui ont fait du bruit dans ces derniers tems. L'avanture du Jésuite Girard & de la Cadière arrivée de nos jours, doit servir à faire ouvrir les yeux aux personnes les plus aveuglées. Quel bruit n'a-t-on pas fait dans toute l'Europe de la possession de cette jeune fille ? Les Moines, les Prêtres l'ont

l'ont exorcifée pendant plufieurs mois de fuite; ils ont certifié, & certifient encore aujourd'hui qu'elle étoit poffedée. Cependant rien n'eft auffi faux, & il falloit être bien imbécille pour ne pas connoître tout le ridicule de la comédie que joüoit cette fille. Les juges ne furent point les dupes des prétendus fortilèges, & ceux même qui opinerent à faire bruler le Jéfuite, ne fe fonderent uniquement que fur ce qu'ils prétendoient qu'il avoit féduit fa penitente, & qu'il en avoit abufé. Le Diable, ni les conjurations n'entrerent pour rien dans les motifs qui déterminerent le Parlement de Provence.

J'AI vû dans un village du Languedoc, fage Abukibak, une fille qu'on difoit être poffedée depuis plus de quinze ans. Tous les Curés du voifinage étoient venus exercer fur elle leur favoir-faire; ils avoient verfé inutilement plus de deux cens pots d'eau benite, & brulé plus de mille cierges benits, le Diable fe moquoit de tous les exorcifmes, & les Prêtres auroient pû dire comme Crifpin dans les Folies amoureufes:

Quand dans le corps d'un homme un Démon prend féance,
Je puis, fans me flatter, l'en tirer aifément.
Mais dans un corps femelle il tient bien autrement.

LA villageoife démoniaque faifoit des cho-

choses qui paroissoient réellement surnaturelles, & qui tenoient du prodige. Elle plioit son corps de vingt manières différentes, toutes plus surprenantes les unes que les autres. Elle hurloit quelquefois comme un chien, miauloit ensuite aussi parfaitement qu'un chat. Le hazard, ou plûtôt l'amour fit ce que n'avoient pû faire tous les exorcismes. Cette fille prit du goût pour un soldat, dont la compagnie étoit en quartier dans son village : d'abord ses convulsions devinrent moins fréquentes ; enfin elle avoüa à son amant qu'elle n'étoit point possedée, mais qu'elle avoit mis en usage toutes ces fourberies pour attraper des aumônes. Elle lui offrit, s'il vouloit l'épouser, d'acheter son congé ; le soldat y consentit, & apprit à son Capitaine de quoi il étoit question. Les deux amans disparurent un matin, & je les ai revûs ensuite tous les deux dans une ville d'Alsace où ils s'étoient établis.

LE courier va partir, je réserve pour une autre Lettre ce qu'il me reste à te dire sur la Magie & les possessions.

JE te salue, porte-toi bien.



LETTRE CENT QUINZIEME.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

POUR achever de montrer tout le faux & le ridicule des contes qu'on débite journellement ſur les poſſedés & ſur les effets que le Diable faits dans les hommes dont il a pris poſſeſſion, il faut examiner ce qu'on a vû exécuter de plus ſurprenant aux prétendus poſſedés, & l'on découvrira qu'ils n'ont rien fait qui n'eût pû être facilement operé par des moïens naturels. On trouvera même que des gens, qui ſont bien éloignés d'être ſoupçonnés de poſſeſſion, pratiquent journellement toutes ces contorſions, & s'en ſont fait une habitude, qui chez eux eſt preſque une ſeconde nature. Je crois ne pouvoir mieux prouver ce que j'avance, qu'en te rapportant, ſage Abukibak, les demandes propoſées à l'Univerſité de Montpelier lors de la poſſeſſion des Religieuſes de Loudun, & les reponſes qu'y fit ce Corps ſi reſpectable, & qui dans tous les tems a produit pluſieurs grands hommes.

Tu verras dans toutes ces queſtions toutes les choſes ſur leſquelles on fonde la réalité des poſſeſſions & des obſeſſions; tu en trouveras dans les réponſes une ſolide réfutation.

„ I. QUESTION. Si le pli, courbement „ & remuement du corps, la tête tou„ chant quelquefois la plante des pieds „ avec autres contorſions & poſtures é„ tranges, ſont un bon ſigne d'obſéde„ ment?

„ RÉPONSE. Les mimes & ſauteurs font „ des mouvemens ſi étranges, & ſe plient „ & replient en tant de façons, que l'on „ doit croire qu'il n'y a ſorte de poſture „ de laquelle les hommes & les femmes „ ne ſe puiſſent rendre capables par une „ ſérieuſe étude, ou un long exercice, „ pouvant même faire des extenſions ex„ traordinaires, & écarquillemens de jam„ bes, de cuiſſes, & autres parties du „ corps, à cauſe de l'extenſion des nerfs, „ muſcles & tendons par longue expé„ rience & habitude; partant telles opé„ rations ne ſe font que par la force de „ la Nature.

„ II. QUESTION. Si la vélocité du mou„ vement de la tête par-devant & par„ derrière, ſe portant contre le dos & „ la poitrine, eſt une marque infaillible „ d'obſédement?

„ RÉPONSE. Ce mouvement eſt ſi na„ turel, qu'il ne faut point ajouter de

„ raiſons à celles qui ont été dites ſur le
„ mouvement des parties du corps.

„ III. QUESTION. Si l'enflure ſubite de
„ la langue, de la gorge & du viſage, &
„ le ſubit changement de couleur ſont
„ des marques certaines d'obſédement ?

„ RÉPONSE. L'élevation & agitation de
„ poitrine par interruption, ſont des ef-
„ fets de l'aſpiration, ou inſpiration, ac-
„ tions ordinaires de la reſpiration, dont
„ on ne peut inferer aucun obſédement.
„ L'enflure de la gorge peut procéder du
„ ſouffle retenu, & celle des autres par-
„ ties, des vapeurs mélancholiques qu'on
„ voit ſouvent vaguer par toutes les par-
„ ties du corps; d'où il s'enſuit que ce
„ ſigne d'obſédement n'eſt pas receva-
„ ble.

„ IV. QUESTION. Si le ſentiment ſtu-
„ pide & étourdi, ou la privation de ſen-
„ timent, juſques à être pincé ſans ſe
„ plaindre, ſans remuer, & même ſans
„ changer de couleur, ſont des marques
„ certaines d'obſédement ?

„ RÉPONSE. Le jeune Lacédémonien
„ qui ſe laiſſa ronger le foie par un re-
„ nard qu'il avoit dérobé, ſans faire ſem-
„ blant de le ſentir, & ceux qui ſe fai-
„ ſoient fuſtiger devant l'Autel de Dia-
„ ne juſques à la mort, ſans froncer le
„ ſourcil, montrent que la réſolution
„ peut bien faire ſouffrir des piqûres d'é-
„ pingles ſans crier, étant d'ailleurs cer-
„ tain

„ tain que dans le corps humain il ſe
„ rencontre en quelques perſonnes de
„ certaines petites parties de chair qui
„ ſont ſans ſentiment, quoique les autres
„ parties qui ſont à l'entour, ſoient ſenſi-
„ bles; ce qui arrive le plus ſouvent par
„ quelque maladie qui a précédé: partant
„ tel effet eſt inutile pour prouver un ob-
„ ſédement.

„ V. QUESTION. Si l'immobilité de tout
„ le corps qui arrive à de prétendues poſ-
„ ſédées par le commandement de leurs
„ exorciſtes, pendant & au milieu de
„ leurs plus fortes agitations, eſt un ſi-
„ gne phyſique d'un vrai obſédement Dia-
„ bolique?

„ RÉPONSE. Le mouvement des par-
„ ties du corps étant volontaire, il eſt
„ naturel aux perſonnes bien diſpoſées
„ de ſe mouvoir, ou de ne ſe mou-
„ voir pas, ſelon leur volonté; partant
„ un tel effet, ou ſuſpenſion de mouve-
„ ment, n'eſt pas conſidérable pour en
„ inferer un obſédement Diabolique, ſi
„ en cette immobilité il n'y a pas pri-
„ vation entière de ſentiment.

„ VI. QUESTION. Si le jappement, ou
„ clameur ſemblable à celle d'un chien,
„ qui ſe fait dans la poitrine, plûtôt que
„ dans la gorge, eſt une marque d'obſé-
„ dement?

„ RÉPONSE. L'induſtrie humaine eſt ſi
„ ſouple à contrefaire toutes ſortes de

 „ ſons,

„ ſons, que l'on voit tous les jours des
„ perſonnes, façonnées à exprimer par-
„ faitement le ſon, le cri, & le chant de
„ toutes ſortes d'animaux, & à les con-
„ trefaire ſans remuer les levres qu'im-
„ perceptiblement. Il s'en trouve même
„ pluſieurs qui forment des paroles & des
„ voix dans l'eſtomac, qui ſemblent plû-
„ tôt venir d'ailleurs, que de la perſon-
„ ne qui les forme de la ſorte; & l'on
„ appelle ces gens les Engaſtronimes, ou
„ Engaſtrilogues; partant un tel effet eſt
„ naturel, comme le remarque Pâquier,
„ au *Chapitre XXXVIII.* de ſes *Recherches*,
„ par l'exemple d'un certain bouffon,
„ appellé Conſtantin.

„ VII. QUESTION. Si le regard fixe ſur
„ quelque objet, ſans mouvoir l'œil d'au-
„ cun côté, eſt une bonne marque d'ob-
„ ſédement?

„ RÉPONSE. Le mouvement de l'œil eſt
„ volontaire, comme celui des autres
„ parties du corps, & il eſt naturel de
„ le mouvoir, ou de le tenir fixe; par-
„ tant il n'y a rien en cela de conſidé-
„ rable.

„ VIII. QUESTION. Si les réponſes que
„ de prétendues poſſedées font en Fran-
„ çois à quelques queſtions qui leur ſont
„ faites en Latin, ſont une bonne mar-
„ que d'obſédement?

„ RÉPONSE. Nous dirons qu'il eſt cer-
„ tain que d'entendre & de parler des
„ Lan-

„ Langues que l'on n'a pas apprises, sont „ choses surnaturelles, & qui pourroient „ faire croire qu'elles se font par le mi- „ nistère du Diable, ou de quelque autre „ cause supérieure; mais de répondre à „ quelques questions seulement, cela est „ entiérement suspect, parce qu'un long „ exercice, ou des personnes avec les- „ quelles on est d'intelligence, peuvent „ contribuer à de telles réponses; de sor- „ te qu'on peut dire par même moïen „ que c'est un songe de croire que les „ Diables entendent les questions qui „ leur sont faites en Latin, & qu'ils re- „ pondent toujours en François, & dans „ le naturel langage de celui que l'on „ veut faire passer pour possedé. D'où „ il s'ensuit qu'un tel effet ne peut con- „ clure la résidence d'un Démon, prin- „ cipalement si les questions ne contien- „ nent pas plusieurs paroles & plusieurs „ discours.

„ IX. QUESTION. Si vomir les choses „ au même état qu'on les a avalées, est „ un signe d'obsédement?

„ RÉPONSE. Delrio, Bodin, & autres „ Auteurs disent que par sortilège les „ Sorciers font quelquefois vomir des „ cloux, des épingles, & autres choses „ étranges, par l'œuvre du Diable; ainsi „ dans les vrais possedés, le Diable peut „ faire le même. Mais de vomir les cho- „ ses comme on les a avalées, cela est

 „ na-

„ naturel, ſe trouvant des perſonnes qui
„ ont l'eſtomac foible, & qui gardent
„ pendant pluſieurs heures ce qu'elles
„ ont avalé, puis le rendent comme elles
„ l'ont pris, & la lienterie rendant les
„ alimens par le fondement, comme on
„ les a pris par la bouche.

„ X. QUESTION. Si des piqûres de lancette
„ ſur diverſes parties du corps,
„ ſans qu'il en ſorte de ſang, ſont une
„ marque certaine d'obſédement?

„ RÉPONSE. Quant à cela, on s'en doit
„ rapporter à la diſpoſition du tempérament
„ mélancholique, le ſang duquel eſt
„ ſi groſſier, qu'il ne peut ſortir par de ſi
„ petites plaïes. Et c'eſt par cette raiſon
„ que pluſieurs, étant piqués, même en
„ leurs veines & vaiſſaux naturels par la
„ lancette d'un Chirurgien, n'en rendent
„ aucune goute, comme il ſe voit par
„ expérience; & partant il n'y a rien
„ d'extraordinaire. „

TE voilà amplement inſtruit, ſage Abukibak, des ſentimens des plus grands Phyſiciens & des Anatomiſtes les plus célèbres, juges à préſent ſans partialité entre eux & les Prêtres. Les premiers ont étudié la Nature pendant toute leur vie; ils en ont approfondi les ſecrets les plus cachés, ils ſavent juſqu'où ſes forces peuvent s'étendre, ils connoiſſent parfaitement les reſſorts du corps humain, ils ont conſidéré les impreſſions que

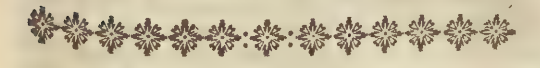
que l'ame pouvoit recevoir par la différente construction & la situation de la machine où elle est enfermée, ils se sont appliqués à connoître les causes des sensations, ils ont examiné quelles étoient celles qui obscurcissoient la raison & troubloient l'entendement; ils ont plus fait, ils ont trouvé des remèdes pour rétablir les desordres qui arrivoient dans le corps, & pour rendre le calme & la tranquillité à l'esprit. Certainement s'il est des personnes auxquelles on doive ajouter foi dans les choses qui concernent les prodiges qui nous paroissent arriver dans les corps humains, c'est à celles qui en ont autant de connoissance. Quelle est au contraire celle que peuvent en avoir des Prêtres, qui n'étudierent jamais aucune matière qui y eût quelque rapport; des Moines, ou fourbes, ou qui savent à peine lire; des Théologiens prévenus en faveur de certains Auteurs qui les ont précédés, & qui eux-mêmes avoient été séduits, ou par leur intérêt, ou par leur soumission à d'autres Ecrivains?

N'EST-il pas absurde, sage Abukibak, de recevoir comme authentique le témoignage d'un homme dans sa propre cause? Or, c'est ce que font ceux qui croient toutes les fables ridicules que racontent les Moines & les Ecclésiastiques. En bannissant la croiance de la Magie, des spectres, des possedés, des revenans, on

diminue le crédit, & qui pis eſt, les revenus des Prêtres. Eſt-il rien pour eux de plus flatteur que l'opinion où l'on eſt qu'ils commandent aux Enfers ? Il leur ſeroit très fâcheux qu'on montrât le ridicule des comédies qu'ils repréſentent ſouvent en public, & dont le peuple eſt tout émerveillé. Un Philoſophe, un homme qui penſe, qui refléchit mûrement, qui ſe dépouille des préjugés, ſait bien à quoi s'en tenir, & lorſqu'il voit un exorciſte un aſperſoir à la main geſticuler dans une Egliſe, il croit appercevoir un acteur de l'Opera ſe promenant avec une baguette noire, & chantant gravement quelque conjuration ; l'un & l'autre travaillent également à remplir leurs bourſes aux dépens de celles des ſpectateurs.

Je te ſalue, ſage & ſavant Abukibak, porte-toi bien.





LETTRE CENT SEIZIEME.

Le Silphe Oromaſis, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

JE paſſai, il y a quelques jours à Paris, ſage & ſavant Abukibak, & en volant ſur le jardin du Luxembourg, j'apperçus dans une allée des plus écartées une vieille femme qui paroiſſoit avoir plus de ſoixante ans, & qui parloit avec beaucoup de feu à une jeune perſonne de ſeize à dix-ſept ans, qui rougiſſoit & baiſſoit la vûe. Curieux d'oüir la converſation de ces deux femmes, je volai auprès d'elles, & j'entendis une entretien qui me parut aſſez ſingulier.

CETTE vieille étoit une de ces revendeuſes à la toilette, qui gagnent plus à porter des billets doux, à faire de contracts d'amour, & à négocier des rendez-vous, qu'à vendre des dentelles, des toiles, & des étoffes. La jeune fille étoit une couturière, qui avoit l'air doux, ſage & modeſte; mais elle étoit parée bien plus qu'il ne convenoit à une perſonne de ſon état. „ Ecoutez, Mariane, lui di- „ ſoit la vieille, il ne faut pas eſperer „ que

„ que Monſieur Popinart continue à vous
„ faire des préſens. Voilà deux habits
„ qu'il vous a donnés, trois piéces de
„ toile, & huit louïs pour vous diver-
„ tir; je vous ai remis moi-même tout
„ cela. Vous me promettez depuis près
„ d'un mois de venir le trouver chez
„ lui; & cependant vous me manquez
„ toujours de parole. N'avez-vous pas
„ honte de vous moquer d'un auſſi hon-
„ nête homme, qui en agit avec vous ſi
„ libéralement, & qui ne demande que
„ l'occaſion de vous faire du bien? Ma
„ chere enfant, vous perdez votre for-
„ tune. Il ne ſera plus tems de vous re-
„ pentir de votre ſottiſe, pour peu que
„ vous continuiez d'agir de même; Mon-
„ ſieur Popinart m'a déjà parlé de Fan-
„ chon. Il eſt ennuié de vos ſcrupules:
„ s'il voit une ſeule fois cette fille, elle
„ prendra la place que vous auriez oc-
„ cupée; adieu les habits, la parure, les
„ parties de plaiſir, vous n'aurez plus
„ rien. Il vous faudra paſſer vos jours
„ à coudre depuis le matin juſqu'au ſoir,
„ & vous verrez Fanchon, qui n'eſt ni
„ ſi jolie, ni ſi aimable que vous, faire
„ la groſſe Dame. Ouï, la groſſe Dame,
„ mon cher Cœur. Savez-vous bien que
„ Monſieur Popinart eſt dans le deſſein
„ de vous donner un appartement ma-
„ gnifique, de vous mettre dans vos meu-
„ bles, & même de vous aſſûrer une
„ fort

„ fort bonne pension pendant toute vo-
» tre vie? Ceci entre nous deux; je
» vous crois trop sage, pour en rien té-
» moigner à Mr. Popinart. Il m'ôteroit
» entiérement sa confiance; & pour vous
» avoir voulu servir, je perdrois un bon
» protecteur. Mais vous devez me con-
» noître, & juger si je voudrois vous
» tromper. Croiez, mon Enfant, que
» tout ce que j'en fais n'est que par l'a-
» mitié que je vous porte; il me fâche
» de vous voir manquer votre fortune.
» Voiez toutes ces Demoiselles de l'O-
» péra, elles semblent des Duchesses;
» sans leurs amans, à peine auroient-el-
» les des souliers. Vous trouvez un hon-
» nête homme, un galant homme, un ai-
» mable homme, qui de l'état de coutu-
» rière veut vous élever à celui de Da-
» me, & vous refusez ce qu'il vous of-
» fre. En vérité, ma Fille, il faut que
» vous soiez folle, & folle à lier. Allez:
» cela est honteux. J'aurois cru que vous
» aviez plus d'esprit & de raison. „

MON Dieu, *Madame Perce-Forêt*, répondit la jeune Fille, *je voudrois bien être amie de Monsieur Popinart; mais il demande des choses qui me paroissent très difficiles, & qui me font une peine mortelle. S'il est vrai, comme vous me le dites, qu'il a tant d'amour pour moi, pourquoi ne me fait-il point tout ce bien dont vous me parlez, uniquement pour le plaisir de m'obliger? Tenez, ma chere Dame,*

Dame, si j'avois pour Monsieur Popinart cette grande tendresse que vous m'assurez qu'il a pour moi, je ne demanderois rien qui pût lui déplaire; je me garderois bien d'aller exiger de lui des démarches qui l'affligeroient. D'ailleurs, qu'a-t-il besoin de me voir chez lui? Ne me voit-il pas à sa promenade, à l'Eglise, dans la rue, à la fenêtre? J'ai la complaisance, lorsqu'il est à la sienne, de rester toujours à la mienne. Il me paroît qu'il a le tems de m'examiner tout à son aise.

„ Vous raisonnez, repartit la vieille, „ comme un enfant de trois ans. Croiez-„ vous que Mr. Popinart ne veuille que „ des regards? Si cela étoit, il y a vingt „ statues plus belles que vous, il pour-„ roit se satisfaire à bon marché; mais „ il lui faut des Beautés animées. Vous „ faites l'innocente, vous l'êtes beau-„ coup moins que vous ne voulez le pa-„ roître. A votre âge on sait bien que „ les hommes n'aiment pas les filles pour „ les regarder. Craignez-vous que Mr. „ Popinart ne vous tue, lorsque vous „ passerez deux heures tête-à-tête avec „ lui? Ho, je suis caution, moi, que vous „ n'en mourrez point. Vous ne lui aurez „ pas accordé deux rendez-vous, que le „ troisième vous paroîtra aussi aimable „ qu'à lui. Demandez à Toinon qui voit „ souvent Mr. Richardin, le bon ami de „ Mr. Popinart, si elle a raison de se plain-„ dre du premier tête-à-tête qu'elle passa „ avec lui. „

C'EST

C'EST, répondit la jeune fille, *ſur ce que m'a raconté Toinon, que je crains de me trouver ſeule avec Mr. Popinart. Je ſerois au déſeſpoir qu'il en agît avec moi comme ſon ami avec Toinon. Cette fille m'a dit que la première fois qu'elle vit en particulier Mr. Richardin, il lui fit des choſes étonnantes .... Voiez-vous, Madame Perce-Forêt, je ne ſuis qu'une pauvre couturière; mais je fais autant de cas de mon honneur, qu'une grande Dame. Graces au Ciel, juſqu'ici je n'ai rien à me reprocher, & je puis bien jurer que je ſuis comme lorſque je vins au Monde.*

„ J'EN ſuis bien perſuadée, repliqua la „ vielle en ſouriant : & ſi cela n'étoit „ pas de même, je n'aurois point répon- „ du de vous à Mr. Popinart. Mais parce „ que vous êtes encore pucelle, faut-il „ que vous la ſoiez toujours? Dites-moi, „ ma chere Enfant, que vaut-il mieux, „ être pucelle mal-vêtue, mal-nourrie, „ mal-logée, pauvre, mépriſée, ſans un „ ſol; ou groſſe Dame bien riche, bien „ meublée, bien habillée, & ſans puce- „ lage? Je vous demande ſur cela votre „ ſentiment. Voiez cette vieille tailleuſe, „ chez laquelle vous allez apprendre vo- „ tre métier. Elle eſt encore pucelle, & „ meurt de faim la moitié de l'année. „ Enviez-vous ſon ſort? Jettez les yeux „ ſur Mle. Gomini, qui ne ſe ſouvient pas „ d'avoir été jamais vierge; elle joüit „ d'un revenu conſidérable. Seriez-vous

„ fâ-

„ fâchée d'être dans sa situation ? Vous
„ faites tant de cas d'un pucelage, hé-
„ las ! ma mignone, c'est la chose du
„ monde dont la plûpart des filles se dé-
„ font le plus aisément. A votre âge, ce-
„ la leur pese autant qu'un secret à une
„ commere. Par ma foi, je voudrois bien
„ avoir vendu le mien aussi chérement,
„ comme il dépend de vous de vendre
„ le vôtre. Sur ma parole, vous ne le
„ donnez pas, & vos scrupules me pa-
„ roissent très ridicules. Combien de fil-
„ les à Paris voudroient être à votre
„ place ? Elles ne feroient point tant les
„ *mijaurées*. Tous les jours, vingt & tren-
„ te jeunes personnes viennent d'elles-
„ mêmes me prier de leur faire trouver
„ quelque honnête homme qui veuille
„ leur faire du bien. Nous sommes dans
„ un tems, où l'on est revenu de toutes
„ ces sottes délicatesses. Celles, qui crient
„ contre les filles entretenues, ne par-
„ lent que par envie & par jalousie ; el-
„ les souhaiteroient bien d'être à la pla-
„ ce des gens qu'elles condamnent. Te-
„ nez, ma chere Enfant, vous seriez é-
„ tonnée, mais étonnée très fort, si je
„ vous disois combien il est de filles de
„ la première volée, dont j'ai été char-
„ gée, moi qui vous parle, de négocier le
„ pucelage. Hé quoi ! Vous, petite cou-
„ turière, vous vous faites une peine de
„ suivre l'exemple de la Noblesse ! Vous
„ pré-

„ prétendez avoir plus de délicateſſe „ qu'une Comteſſe, qu'une Marquiſe? „ Vous extravaguez, ma chere Enfant; „ vous avez perdu la raiſon. Il faut que „ j'aie pitié de vous, & que je vous ra- „ mene dans le bon chemin. Promettez- „ moi donc que vous ne manquerez „ plus de parole, & que nous irons ſou- „ per toutes deux ce ſoir chez Mr. Po- „ pinart. Je vous ſervirai de mere, re- „ gardez-moi comme une perſonne qui „ ne cherche que votre bien. Si vous „ ſuivez mes conſeils, avant qu'il ſoit „ deux mois, je veux que vous aiez tren- „ te habits dans votre garderobe, & „ quinze douzaines de chemiſes de toile „ de Hollande. Promettez-moi donc que „ vous ne ferez plus la ſotte, & que „ vous ſerez obéïſſante à l'avenir. „

Hélas! *Madame Perce-Forêt*, répondit en rougiſſant la jeune fille, *je vois bien que ce que vous me dites m'eſt très avantageux. Je vous avoüerai que j'aime la parure, & que je ſerois charmée d'être dans les bonnes graces de Mr. Popinart. Mais je crains toujours ce redoutable moment, où je me trouverai ſeule avec lui. Je voudrois bien, s'il étoit poſſible, que vous ne me quittaſſiez point avant, ni après le ſoupé.*

„ Ho! ſi ce n'eſt que cela, repartit la „ vieille, je puis vous ſatisfaire aiſé- „ ment. Mr. Popinart a une véritable „ confiance en moi, & ma préſence ne

„ le génera point. *J'espere pourtant*, dit la
„ fille, *que s'il vouloit entreprendre quelque*
„ *chose.* . . . . . Ouï ouï, allez, interrom-
„ pit la vieille, j'irai à votre secours. Je
„ vous l'ai déja dit dix fois, je réponds
„ de votre vie & de votre santé. A-
„ vant qu'il soit demain, toute votre in-
„ quiétude sera finie. „

A ces mots, la vieille sortit du jardin pour entrer dans les cours du Luxembourg, & la jeune fille la suivit avec un air troublé. Elles monterent toutes deux dans un Fiacre, & prirent le chemin de la rue du Sépulcre. Quant à moi, sage & savant Abukibak, je revolai dans les airs, maudissant cette infernale vieille, suppôt de l'Enfer, ministre de Satan pour perdre la vertu de jeunes personnes les plus sages. Je souhaitai cent fois qu'elle reçût tôt ou tard la juste récompense de ses crimes, & qu'après avoir été bien fustigée, elle passât ses jours dans une étroite prison.

Je te salue, sage & savant Abukibak, en *Jabamiah*, & par *Jabamiah*.



****

LETTRE CENT DIX-SEPTIEME.

L'Ondin Kakuka, *au Cabalifte* Abukibak.

IL y a long-tems, fage & favant Abukibak, que je ne t'ai donné aucune de mes nouvelles. N'en accufes point ma pareffe, mais le peu de chofes que j'avois à t'apprendre, qui ne valoient pas la peine d'interrompre tes occupations férieufes. Aujourd'hui, que je crois pouvoir te communiquer des faits affez finguliers, je romps le filence, & je m'eftimerai heureux, fi le récit de la difpute que je t'envoie, peut te plàire.

IL y a quelques mois que le Cardinal de Biffy * arriva dans nos humides demeures. Ce Prélat étoit un fort galant homme, poli, humain, charitable. Il avoit beaucoup d'excellentes qualités; mais

* Je prie les Lecteurs impartiaux de confidérer la manière dont je critique les gens refpectables.

mais il étoit Conſtitutionaire outré. La paſſion, ou plûtôt la fureur de faire triompher la Bulle, le portoit à des excès très blâmables; on pouvoit le comparer à Dom Quichotte. Le Chevalier errant raiſonnoit très ſenſément & très ſpirituellement, dès qu'il ne s'agiſſoit point de Chevalerie errante; le Cardinal étoit un homme véritablement ſage & pieux, quand la Conſtitution n'influoit pas ſur ſa conduite. Les excès, auxquels l'eſprit de parti l'a porté, l'ont fait condamner à reſter long-tems dans nos humides demeures, & à y boire par jour ſoixante pintes de thé élementaire. La doſe, comme tu vois, eſt très forte; auſſi l'eſtomac de ſon Eminence s'en eſt-il trouvé beaucoup incommodé dans les premiers jours. Si ce Prélat n'eût pas été doüé de pluſieurs vertus qui ont balancé ſon faux zèle, il eût été exilé dans le ſéjour ténebreux des Gnomes. En faveur de ces vertus la Divinité a adouci ſon arrêt, & dans quinze cens ans, l'Eminence paſſera de nos demeures humides dans l'heureux ſéjour des Silphes, étant alors purifiée de la bile qui la ſuffoquoit dès qu'il s'agiſſoit des Janſéniſtes.

Voilà, ſage & ſavant Abukibak, quel a été le véritable caractère du Cardinal de Biſſy; voici celui de l'Evêque de Montpellier, mort depuis peu de jours, con-

condamné à rester parmi nous, & à y boire, comme son ennemi, soixante pintes. Ce Prélat * étoit savant, chaste, sobre, charitable; mais Janséniste outré; partisan & protecteur des Convulsionaires, par conséquent des plus grands fors & des plus grands fourbes de l'Europe. Quelque génie qu'il eût, il s'étoit laissé séduire par ceux qui avoient tenté d'en imposer à sa bonne foi, & qui n'en étoient venus que trop à bout. Cet Evèque, quoi qu'en disent les Jésuites, étoit fermement persuadé de la vérité des miracles qu'il défendoit; son crime n'étoit pas l'imposture, mais la crédulité déplacée. C'est cette même crédulité qui l'obligeoit à persécuter les Molinistes, autant que le peu de crédit qu'il avoit le lui permettoit. Il avoit interdit les Jésuites dans son Diocése, parce qu'il étoit persuadé que leur Société étoit pernicieuse à l'Etat & à la Religion. Peut-être en cela ne se trompoit-il point; mais il ne distinguoit pas assez de ces Réverends Peres, tous les autres Ecclésiastiques Molinistes. Dès qu'on étoit dans le parti de la Constitution, tout étoit égal pour lui.

Tros

* Voilà peut-être le portrait le plus vrai qu'on ait fait de cet Evêque; du moins il vient d'un peintre qui n'étoit d'aucun parti.

Tros Rutulusve fuat, nullo discrimine habetur *.

Un autre défaut essentiel de ce Prélat, c'est qu'il écrivoit avec trop d'emportement; il a presque dit lui seul autant d'injures à Mr. de Soissons †, que les Peres de l'Eglise en ont dit à bien d'honnêtes gens. Cette faute, si condamnable dans tous les Ecrivains, encore plus dans un Evêque, n'a pas peu contribué à sa condamnation. La Divinité a cru que pour éteindre la violence du feu dont il étoit dévoré, soixante pintes de thé par jour n'étoient point une dose trop forte, & qu'il devoit la continuer pendant dix-sept cens ans, deux cens années par conséquent de plus que le Cardinal de Bissy. C'est cette différence dans le jugement de ces Prélats, qui a occasionné leur dispute.

* Virgil. *Æneid. Lib. II.*

† Aujourd'hui Mr. de Sens, dont le nom de famille est Languet. Voyez au sujet de la dispute messéante de ces deux Evêques la *I. Partie des Memoires Secrets de la République des Lettres.*

„ DIA-

„DIALOGUE

„ENTRE LE CARDINAL DE BIS-„SY, ET L'EVEQUE DE „MONTPELLIER.

„LE CARDINAL DE BISSY.

„OSEZ-vous vous plaindre de votre „arrêt, & pouvez-vous trouver mau-„vais qu'on vous ait puni plus sévére-„ment que moi? En vérité il faut que „vous soiez aussi prévenu dans ce Mon-„de, que vous l'étiez dans l'autre. Avez-„vous oublié la manière indigne dont „vous m'avez traité dans vos Ecrits, & „celle dont vous avez parlé de plusieurs „autres Prélats? En voulant rendre mé-„prisables vos adversaires, vous vous ê-„tes avili vous-même; vous avez flétri „la dignité de l'Episcopat; vous avez „fait rire à vos dépens, ainsi qu'à ceux „de tous les Catholiques, les autres Com-„munions Chrétiennes, qui n'ont pas „été fâchées que des Evêques se don-„nassent mutuellement en spectacle au „Public, & découvrissent ce qu'ils a-„voient également intérêt de cacher. „Si votre tempérament bilieux, & vo-„tre humeur aigre & fière, ainsi que cel-

„ le de tous les Janſéniſtes, ne vous euſ-
„ ſent pas privé de l'uſage de la raiſon,
„ vous vous fuſſiez conduit ſans doute
„ d'une autre manière.

„ L'EVEQUE DE MONTPELLIER.

„ C'EST vous & vos amis qui m'avez
„ forcé à violer les règles de la bienſéan-
„ ce, & à manquer à la Charité Chré-
„ tienne. S'ils euſſent toujours écrit ain-
„ ſi qu'il convenoit; ſi dans leurs *Mande-*
„ *mens*, dans leurs *Lettres Paſtorales* ils
„ euſſent conſervé la décence & la pié-
„ té Apoſtolique, ne doutez pas que je
„ n'euſſe imité leur exemple: mais ils
„ vouloient me rendre odieux au Public
„ par leurs invectives & par leurs ca-
„ lomnies. Vous-même, vous étiez le
„ premier à approuver la façon indécen-
„ te dont Mr. de Sens écrivoit contre
„ moi: je croiois qu'il m'étoit permis
„ d'emploier les mêmes armes que mes
„ adverſaires; perſuadé que je défendois
„ la bonne cauſe, je ne voulois rien ou-
„ blier de ce qui pouvoit la favoriſer. Je
„ ſentois que les Conſtitutionaires ne
„ cherchoient qu'à rendre mépriſables
„ leurs ennemis, je comprenois qu'ils au-
„ roient bientôt gain de cauſe s'ils en
„ venoient à bout; je prétendois donc,
„ en les injuriant, faire tomber ſur eux
„ les traits qu'ils lançoient ſur moi. Si
„ vous

» vous aviez été plus modeste, je l'au-
» rois aussi été. Ma faute est donc moins
» grande que la vôtre, puisque c'est vous
» & vos amis qui en avez été les pre-
» miers auteurs.

» LE CARDINAL DE BISSY.

» HÉ quoi! Vouliez-vous que nous
» vous laissassions pervertir tout le Roïau-
» me? Si nous ne nous étions opposés à vo-
» tre faux zèle, vous auriez rendu folle
» la moitié de la France; il y auroit peut-
» être aujourd'hui deux ou trois cens
» mille personnes à Paris, qui réguliére-
» ment cabrioleroient à certaines heures.
» Avec l'aide de St. Paris, & de son
» tombeau, vous eussiez fait plus de
» maux à votre patrie, que toutes les ta-
» rentules n'en ont jamais fait en Italie:
» du moins la folie que cause la piqûre
» de ces insectes peut être guérie par la
» Musique; mais c'est en vain que nous eus-
» sions envoié à St. Médard tous les Mu-
» siciens de nos Cathédrales, il leur eût
» été impossible de rendre la raison à un
» seul Convulsionaire. Leur phrénesie est
» inguérissable: dès qu'ils ont une fois
» commencé à danser, ils veulent tou-
» jours continuer. Un amant n'est pas
» plus charmé de sa maitresse, qu'ils le
» sont de leurs entrechats & de leurs
» sauts. Après qu'on a eu muré le tom-
 » beau

„ beau de l'Abbé Paris, ne pouvant plus
„ aller ſur le grand théatre, ils ont ca-
„ briolé en particulier. Or, je vous de-
„ mande, à-préſent que nous voici dans
„ un Monde qui n'a plus rien de com-
„ mun avec l'autre, & où rien ne peut
„ nous engager à parler contre notre pen-
„ ſée; je vous demande, dis-je, ſi vous
„ pouvez trouver mauvais que nous aions
„ emploié tous les moïens imaginables
„ pour détruire la plus inſenſée de tou-
„ tes les Sectes, & pour décréditer dans
„ le Public ceux qui la favoriſoient?
„ Nous ſervions, en agiſſant ainſi, notre
„ Souverain & notre patrie; vous, vous
„ desobéiſſiez à l'un & vous nuiſiez à
„ l'autre.

„ L'EVEQUE DE MONTPELLIER.

JE croiois ſervir Dieu, je m'embarraſ-
„ ſois fort peu du reſte. Je voiois clai-
„ rement que ſi la Conſtitution étoit une
„ fois reçue, les François ſe croiroient diſ-
„ penſés d'aimer leur Créateur, de le crain-
„ dre, & de le regarder comme le ſouverain
„ Maître des cœurs. Je frémiſſois, lorſ-
„ que je ſongeois qu'on vouloit faire re-
„ cevoir comme un Article de Foi, une
„ Bulle qui apprend à dire que *Dieu n'eſt*
„ *pas tout puiſſant ſur le cœur de l'homme;*
„ *c'eſt-là le langage du Démon. J'étois aſ-*
„ *ſuré que l'autorité que me préſentoit la Bul-*
„ *le,*

„ *le, n'étoit pas l'autorité de l'Agneau* *. J'a-
„ vois donc raison de la décrier, & de
„ préserver d'une erreur pernicieuse &
„ criminelle, non seulement, si je pou-
„ vois, les peuples de mon Diocése,
„ mais même tous les François.

„ LE CARDINAL DE BISSY.

„ VOTRE façon d'instruire les hommes
„ étoit plaisante. Pour les empêcher de
„ recevoir des opinions erronées, vous
„ les faisiez devenir fous. Le préservatif
„ que vous apportiez à leur erreur, res-
„ semble aux remèdes que donnent cer-
„ tains Médecins empiriques, qui, pour
„ guérir les fiévres d'accès, font tomber
„ leurs malades dans l'hydropisie. D'ail-
„ leurs, où aviez-vous trouvé que pour
„ procurer le bien, il fut jamais permis
„ de faire le mal? Et quel mal faisiez-
„ vous? Il étoit cent fois plus grand que
„ celui que vous vouliez empêcher. Car
„ enfin, quel dommage les trois quarts
„ du Roïaume recevoient-ils de l'accep-
„ tation de la Bulle *Unigenitus*? Les sol-
„ dats en eussent-ils été moins païés?
„ Les marchands auroient-ils moins ven-
„ du leurs marchandises? La Noblesse eût-
„ elle

* Ce sont les termes, dont s'est servi Mr. de Montpellier dans ses Mandemens.

„ elle perdu quelques-uns de ses droits?
„ La dispute, dont il s'agit aujourd'hui,
„ est une querelle Théologique, qui ne
„ nuit à la tranquillité des Laïques, que
„ parce qu'ils sont assez imbécilles pour
„ vouloir y prendre part. D'ailleurs, on
„ ne sauroit inspirer trop de respect
„ au peuple pour la Cour de Rome, &
„ vous sçavez que l'affaire de la Constitu-
„ tion est l'affaire du Pape.

„ L'EVEQUE DE MONTPELLIER.

„ Que m'importe à moi que les inté-
„ rêts politiques de la Cour de Rome
„ soient attachés à la Bulle? Dès qu'elle
„ est contraire aux droits & aux privi-
„ lèges de toute la Nation & de l'Egli-
„ se Gallicane, je crois qu'il est de mon
„ devoir de m'y opposer. Si je retour-
„ nois aujourd'hui dans le Monde, je
„ tiendrois la même conduite. Pouvez-
„ vous dire que l'acceptation de la Bulle
„ n'intéresse que les Ecclésiastiques? De-
„ mandez cela aux Parlemens; ces Com-
„ pagnies souveraines, toujours attenti-
„ ves au bien du Roïaume, ont compris
„ quel préjudice la Bulle lui causoit.
„ Laissant à part toutes les erreurs Théo-
„ logiques qui sont dans la Bulle, si elle
„ est acceptée une fois par tous les Corps
„ du Roïaume, le Pape acquiert un titre,
„ & se forme un droit considérable pour
„ em-

„ empiéter dans les fuites fur l'autorité
„ Roïale & fur les privilèges de la Na-
„ tion. Vous favez affez que cette Bul-
„ le, pour laquelle vous vous êtes fi fort
„ intéreffé, ne fut donnée par Clément
„ XI. que pour autorifer le diabolique
„ Ouvrage du Cardinal Sfondrate, & fe
„ venger du Cardinal de Noailles. Ce
„ Pontife Romain étoit fâché contre cet
„ Evêque, parce que dans une Affemblée,
„ tenue à Paris au fujet de la Bulle *Vi-*
„ *neam Domini Sabboth*, il déclara qu'il ju-
„ geoit avec tout le Clergé. Clément XI.
„ ne tarda pas à faire fentir qu'il fe ven-
„ geroit du prétendu affront qu'il croioit
„ avoir reçu, voilà la caufe de l'émana-
„ tion & de la publication de la Bulle
„ *Unigenitus*. Si le Pape eût eu plus de
„ douceur & plus de modération, la
„ France joüiroit aujourd'hui d'une par-
„ faite tranquillité. C'eft la Cour de Ro-
„ me, & non pas St. Paris, qu'il faut ac-
„ cufer du malheur des Convulfionai-
„ res; fans elle, il n'y en auroit jamais
„ eu aucun, & l'on n'eût jamais fait men-
„ tion des miracles du Diacre.

„ LE CARDINAL DE BISSY.

„ D'ou vient, lorfque vous étiez dans
„ l'autre Monde, n'étiez-vous pas auffi
„ fincère que dans celui-ci, & en défen-
„ dant votre fentiment, ne renonciez-
„ vous pas aux pieufes impoftures qui
„ pou-

„ pouvoient le favoriser ? Puisque vous
„ étiez persuadé que vous aviez de votre
„ côté la vérité, vous deviez songer
„ qu'elle n'avoit pas besoin qu'on lui prê-
„ tât les armes du mensonge, en la sou-
„ tenant par de faux miracles.

„ L'EVEQUE DE MONTPELLIER.

„ AUSSI vous puis-je protester que j'é-
„ tois fermement convaincu de la réali-
„ té des miracles qu'on disoit avoir été
„ opérés à St. Médard. Je me trouvois
„ fort éloigné de Paris, on m'écrivoit les
„ choses les plus extraordinaires sur ces
„ prodiges, j'avois une aveugle confian-
„ ce à ceux qui me les apprenoient, je
„ croiois que la cause de Dieu étant cel-
„ le des Anti-Constitutionaires, il étoit
„ naturel que le Ciel voulût manifester
„ la vérité en leur faveur. Est-il surpre-
„ nant après cela, que j'aie ajouté foi
„ aux Convulsions ? St. Augustin, quel-
„ que génie qu'il eût reçu du Ciel, étoit
„ crédule, & adoptoit aisément les mira-
„ cles; j'avois les mêmes vertus & les
„ mêmes défauts que ce Pere de l'Eglise.

„ LE CARDINAL DE BISSY.

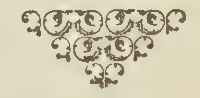
„ VOUS pourriez pousser plus loin la
„ comparaison entre vous & l'Evêque
„ d'Hippone. Il étoit ardent persécuteur,
„ &

„ & prêchoit ſans ceſſe la contrainte.
„ Vous n'avez pas mal imité à Montpellier envers les Proteſtans, les maximes „ que l'Afriquain voulut emploier contre les Donatiſtes.

„ L'EVEQUE DE MONTPELLIER.

„ AH! ne me reprochez point, je vous „ prie, l'eſprit de perſécution. Eſt-ce à „ vous à parler de ce défaut, avez-vous „ oublié les vexations que vous avez fait „ ſouffrir aux Janſéniſtes, & les Lettres „ de cachet que vous avez fait expédier? „ Le Triumvirat d'Antoine, d'Auguſte „ & de Lépide fut moins fatal aux partiſans de Brutus, que celui du Cardinal „ de Biſſy, de Mr. de Sens & du Nonce „ du Pape ne l'a été aux Anti-Conſtitutionaires. „

JE te ſalue, ſage Abukibak, en *Jabamiah*, & par *Jabamiah.*



LET-



LETTRE CENT DIX-HUITIEME.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

JE ne ſais ſi tu as jamais refléchi, ſage & ſavant Abukibak, ſur la fin ſingulière de pluſieurs grands hommes. Il ſemble que le même ſort qui s'eſt plû à les élever pendant le cours des trois quarts de leur vie, ait voulu les abaiſſer lorſqu'ils n'ont plus eu que quelque tems à vivre. Ne pourroit-on pas dire que la fortune n'eſt point auſſi injuſte qu'on le dit, qu'elle avertit par les exemples qu'il faut ne compter jamais ſur ſes faveurs, & que les véritables Sages ne doivent fonder entiérement leurs eſperances que ſur la vertu & le ſecours du Ciel?

LES Philoſophes, & les gens qui font un bon uſage de leur raiſon, ſe préparent, lorſque les deſtins leur font les plus favorables, à réſiſter aux évenemens les plus fâcheux. Ils conſidérent les faveurs de la fortune, comme les apparences d'une ſanté trompeuſe; ils agiſſent auſſi pru-

prudemment que les habiles Médecins, qui regardent la couleur trop vive du teint comme le préſage certain d'une maladie future. Il en eſt de même d'un bonheur qui n'a jamais été interrompu ; il annonce la foudre qui ſe forme dans le nuage, & que le moindre vent peut faire éclater.

JE regarde, ſavant Abukibak, comme des gens dignes de pitié, ces Sybarites enyvrés de leur proſpérité ; qui, uniquement occupés du moment préſent, donnent le nom d'extravagance ou de mélancholie à cette ſage précaution qui reflêchit ſur les évenemens paſſés, & qui médite ſur les futurs. Quand on fait attention qu'il n'eſt aucun tems dans la vie qui doive paroître plus ſuſpect à un homme ſenſé, que celui où il ſemble être parfaitement heureux, peut-on trouver mauvais qu'il ſe muniſſe contre le ſort qui le menace, qu'il faſſe proviſion de tout ce qui peut l'aider dans une nouvelle ſituation ſi contraire à celle où il eſt, qu'il cherche dans les exemples paſſés de quoi s'inſtruire, & dans la prévoiance des évenemens futurs de quoi en diminuer la rigueur & le poids ?

SI la fortune ne privoit pas ordinairement ſes favoris du jugement & de la ſageſſe, ils rendroient plus de juſtice à ceux, qui, au milieu de la proſpérité la plus grande, ne s'abandonnent point à une

joie immodérée, & tempérent la vivacité de leurs plaiſirs par le ſouvenir des peines dont ils peuvent être ſuivis. Je crois qu'il ſeroit aiſé de prouver par l'expérience, ſage & ſavant Abukibak, que les grands hommes qui ont été pendant un tems conſidérable les plus favoriſés de la fortune, ont toujours eſſuïé quelque fâcheux revers. Leur infortune a égalé, & même ſurpaſſé celle de ceux qu'on eſtimoit très malheureux.

Tu ſais l'hiſtoire de ce tyran dont parle Hérodote, à qui toutes choſes avoient réüſſi pendant pluſieurs années au gré de ſes deſirs. Il ſuffiſoit qu'il formât des ſouhaits, pour qu'ils fuſſent accomplis; le ſort lui étoit ſi favorable, qu'il comprit qu'il étoit impoſſible qu'un bonheur ſi rare & ſi peu commun ne préſageât quelque orage prêt à tomber ſur ſa tête. Il crut le diſſiper, en ſe procurant un chagrin, & en interrompant le cours de ce parfait contentement; il jetta dans la mer une bague très belle, qu'il aimoit beaucoup. Peu de jours après, il la retrouva dans un poiſſon qu'on ſervit à table, & qui l'avoit avalée. Ce dernier trait de ſa bonne fortune fut bien-tôt ſuivi de ſa perte, il tomba entre les mains d'un vainqueur, qui, après s'être rendu maître de ſes Etats, le condamna au dernier ſupplice, & le fit mourir d'une mort ignominieuſe.

Pompée & Jules César furent pendant long-tems les plus grands & les plus heureux des hommes. Le premier vit la patrie rendre justice à son mérite, lui remettre ses intérêts les plus chers, le regarder comme le soutien & le pere des Romains; le second mit l'Univers entier dans ses fers, & se rendit le maître du Monde. Qu'arriva-t-il à tous les deux après tant de bonheur & tant de félicité? L'un fut tué, par deux miserables esclaves, & l'autre fut assassiné par ceux qu'il avoit comblés de bienfaits. Quelle fin triste & funeste, & qu'elle ressemble peu au commencement & au milieu de la vie de ces fameux héros!

Antoine, qui, après la mort de César, partagea ses dépouilles, ne joüit pas long-tems de l'Empire & de Cléopatre. La gloire & l'amour l'avoient comblé de leurs faveurs, elles s'évanoüirent tout à-coup; la gloire s'éclipsa à la bataille d'Actium, & l'amour s'éteignit bien-tôt après. Antoine eut, avant de mourir, la douleur de connoître qu'il y avoit plus d'ambition, que de véritable tendresse dans le cœur de Cléopatre. Un Poëte moderne a parfaitement dépeint le triste état de ce Triumvir, & le caractère de sa maitresse. Juges toi-même, sage & savant Abukibak, de la justesse de ce passage; c'est Antoine qui parle.

Elle n'aimoit en moi que cette pompe vaine,

Ces faiſceaux que ſuivoit la Majeſté Romaine,
Cette foule de Rois que j'entrainois ici :
Quand tout cela me quitte, elle me quitte auſſi.

Combien n'y a-t-il pas de gens qui éprouvent tous les jours un ſort pareil à celui d'Antoine, & combien n'y en a-t-il pas qui l'éprouveront à l'avenir ? Si l'on dépouilloit dans toutes les Cours de l'Europe les principaux Miniſtres & Officiers de leurs emplois & de leurs charges, que d'infidèles ne feroit-on pas ? Cette même femme, qui paroiſſoit écouter hier avec tant de plaiſir ce Secretaire d'Etat, le méconnoîtroit preſque aujourd'hui ; le moment de la diſgrace de ſon amant ſeroit celui de la fin de ſon amour.

Revenons, ſage & ſavant Abukibak, au ſujet principal de ma Lettre. Titus, qui fut l'amour de l'Univers, dont les premières années furent ſi glorieuſes, périt dans le moment qu'il paroiſſoit devoir eſperer le ſort le plus heureux. Sa félicité s'éclipſa comme un ſonge, il perdit l'Empire & la vie. Le même crime qui lui enleva l'un & l'autre, enrichit le criminel de ſes dépouilles & de ſon héritage.

Jusqu'au jour où Bajazet fut vaincu par Tamerlan, ce Prince n'avoit jamais eſſuié le moindre revers ; depuis ce fatal inſtant, quel ſort n'éprouva-t-il point ! Son

Son ennemi le fit enfermer dans une cage de fer, il le faisoit porter dans cette étroite prison par-tout où il alloit, & le faisoit nourrir des morceaux de pain & de viande qui restoient sur sa table, & qu'il faisoit jetter à ce malheureux Prince comme à un chien. Quel exemple des caprices de la fortune! Ceux qui se laissent enyvrer aisément à ses trompeuses faveurs, les Souverains, qui sur-tout pensent pouvoir fixer cette inconstante Déesse au haut de sa roüe, devroient l'avoir sans cesse devant les yeux pour les guérir de leur aveugle confiance.

LORSQU'ON refléchit sur un évenement aussi singulier que celui de la fin des grandeurs de Bajazet, peut-on encore établir quelque fondement sur les biens de ce Monde? Et doit-on regarder quelque bonheur comme fixe & inébranlable, quand on voit que le même Prince qui commandoit hier une armée considérable, qui donnoit la loi à un nombre de Souverains, qui possédoit des Etats immenses, est réduit aujourd'hui dans la dure extrémité de vivre renfermé & nourri dans une cage, comme une bête féroce; plus malheureux encore qu'elle, puisqu'elle ne sent que médiocrement la perte de sa liberté, & qu'elle n'a aucune idée de l'infamie & de la honte? Une chose qui augmente encore la singularité de l'infortune de Bajazet, c'est que le con-

conquérant qui le mit dans les fers, étoit né le fils d'un berger, & avoit été berger lui-même. Cette dernière circonstance doit servir aux réflexions de ceux, qui seront assez prévoians pour vouloir dans la prospérité se faire un fond de sagesse qui puisse leur servir dans l'adversité.

CHARLES-QUINT fut pendant très long-tems si heureux, qu'il étoit surpris lui-même quelquefois des faveurs dont la fortune l'accabloit. Il joignit l'Empire à l'Espagne & aux Païs-Bas; il vainquit François I. son plus dangereux ennemi, & le fit prisonnier; il battit les Protestans d'Allemagne; il soumit la Cour de Rome, assiégea le Pape dans le Château St. Ange; il arrêta les progrès de Soliman; il sembloit que rien ne manquoit à la gloire & au bonheur de ce Prince, l'un & l'autre s'évanoüirent subitement. Le conquérant reçut un affront cruel au siége de Metz, & le Souverain fut peu de tems après métamorphosé en Moine; plus de gloire, plus de bonheur.

J'ADMIRE, sage & savant Abukibak, la profondeur des jugemens secrets de la Divinité, & je me persuade qu'elle permet qu'il y ait *une certaine force secrette qui se joüe du destin des plus grands hommes, abaisse leur orgueil, & détruit les marques les plus éclatantes de leur dignité* *. Peut-on pen-

* *Usque adeo res humanas vis abdita quædam* Obte-

penser autrement, lorsqu'on considére Charles-Quint retiré dans un Couvent de Moines, allant à cinq heures du matin éveiller les Religieux, & après avoir voulu forcer par le fer & par le feu les Protestans d'Allemagne d'entendre la Messe, contraindre les Moines d'interrompre leur sommeil par le son d'une clochette qui les appelle à Matines? Je me figure, sage & savant Abukibak, de voir cet Empereur, courant dans un dortoir, & y joüant le personnage d'un Frere-lai. Heureux encore, si la vocation Monacale eût toujours duré! Mais elle ressembla à celle des autres Religieux, & peu de tems après sa retraite dans un Couvent, Charles-Quint enrageoit de s'y être confiné; c'étoit un redoublement d'infortune. Si la folie qui obligea cet Empereur à vivre monacalement, eût toujours été dans sa force, il n'eût senti qu'une partie de son infortune; le retour d'un reste de raison mit le comble à son malheur.

HENRI IV. parvint à la Couronne, quoiqu'il y eût, lorsqu'il nâquit, neuf Princes du sang avant lui. Ce fut un bonheur bien rare, que de monter au Trône

Obterit, & pulchras fasces, sævasque secures Proculcare ac ludibrio sibi habere videtur. Lucret. de Rer. Nat. *Lib. V. vers.* 1231. *& seq.*

ne : malgré un obſtacle auſſi fort, il n'y a jamais eu de ſucceſſion plus éloignée dans un Etat héréditaire ; il y avoit d'Henri IV. à Henri III. onze dégrés de diſtance. A ces premiers effets de la fortune de Henri IV. joignons-en d'autres non moins étonnans : il vainquit ſes ennemis avec l'aide d'une poignée de Proteſtans; il chaſſa les Eſpagnols, ſoumit ſes ſujets rebelles, & s'empara d'un Roïaume que tout ſembloit conſpirer à vouloir lui ravir. Dès qu'il fut le maître abſolu, ſon bonheur ne dura pas long-tems ; il fut obligé de craindre ſans ceſſe pour ſes jours. Echappé pluſieurs fois des piéges que la ſuperſtition & la haine Monacale lui tendoient, il ſuccomba enfin lorſqu'il s'y attendoit le moins.

Louïs XIV. dont la longue vie fut ſi long-tems fortunée, païa dans ſes dernières années le bonheur dont il avoit joüi; il vit la famille Roïale en proie aux fureurs des Parques, ſes ennemis, prêts à pénétrer dans le cœur du Roïaume, ſes ſujets épuiſés, & ſes finances entiérement diſſipées.

Charles XII. trouva à Bender la fin de ſon bonheur & de ſes conquêtes. Ce même Prince, qui avoit détrôné des Monarques & fait des Rois, paſſa le reſte de ſa vie errant & vagabond dans la Turquie, & vint enfin ſe faire tuer en Allemagne.

Voi-

VOILÀ, ſage & ſavant Abukibak, bien des exemples frappans des caprices de la fortune. Heureux ceux qui en profitent, & qui penſent dans les tems les plus heureux aux infortunes dont ils peuvent être tout-à-coup accablés !

JE te ſalue, ſage Abukibak. Porte-toi bien, & donnes-moi de tes nouvelles.

LETTRE CENT DIX-NEUVIEME.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

JE ne ſais ſi tu as jamais fait attention, ſage & ſavant Abukibak, aux cruautés énormes qu'ont commiſes certains hommes, parmi leſquels il y a eu pluſieurs Souverains. On n'a jamais vû chez les bêtes les plus ſauvages autant d'inhumanité & de férocité que dans les Princes ; ne pourroit-on pas dire qu'il eût été plus heureux pour le genre humain qu'il fût né deux cens monſtres plûtôt qu'eux ? Et cependant tel eſt le ſort infortuné des hommes, il n'eſt point de ſiécle où il ne naiſſe dans quelque Roïaume un Monarque, tel que ceux dont nous parlons: ainſi, l'on peut regarder la

puiſſance ſouveraine comme les Aſtrologues les planetes; ils croient que lorſqu'elles favoriſent un peuple, elles répandent leur malignité ſur un autre.

Il me ſeroit aiſé de montrer, ſage Abukibak, que dans preſque tous les tems il y a eu plus de mauvais Princes que de bons; mais je me contenterai de te faire conſidérer que les premiers ont été en très grand nombre, & qu'ils ont ſucceſſivement perpétué les malheurs des peuples. Parcourons d'abord l'Empire Romain, & conſidérons-le dès le moment que la République commença d'être en proie à l'ambition des tyrans. Les barbares & cruelles actions que commirent Sylla & Marius, ſont preſque innombrables; ces deux rivaux firent perir, en ſe diſputant le pouvoir ſuprême, des millions d'hommes. Sylla fit maſſacrer dans un ſeul jour quatre légions entières, il traita auſſi rigoureuſement les habitans de Preneſte, parce qu'ils avoient donné azyle à ſon ennemi. La mort de tant de perſonnes ne put aſſouvir ſa cruauté, il ordonna qu'on les privât de la ſépulture, & que leurs corps ſerviſſent de nourriture aux vautours & aux corbeaux.

Jules Céſar & Pompée, qui ſuivirent peu de tems après Sylla & Marius, furent moins cruels; mais ils ne firent pas moins répandre de ſang. Leurs funeſtes dé-

démêlés détruisirent la moitié du genre humain, ils porterent le fer & le feu dans toutes les parties du Monde, & la fin de leur querelle fut celle de la liberté des Romains.

AUGUSTE, qui succéda à Jules César, rougit la terre & l'onde de ses proscriptions; la bonté, la clémence & la douceur de ses dernières années ne purent rendre la vie à tant d'infortunés qu'il avoit sacrifiés à sa vengeance & son ambition. D'ailleurs, la tranquillité dont on avoit joüi sur le milieu & sur la fin de son regne, s'éclipsa bien-tôt. Tibere qui regna après lui, lassé d'affecter une fausse clémence, ne laissa passer aucun jour sans répandre le sang humain; il voulut même qu'on parût insensible à ces cruautés, & défendit sous peine de mort de pleurer la perte de ceux qu'il faisoit mourir. C'étoit-là de tous les ordres le plus cruel & le plus barbare, puisque la plainte est le seul & unique secours qui reste aux malheureux. Le même Empereur, peu content de la mort des victimes qu'il sacrifioit à ses soupçons, à sa jalousie, à sa vanité, inventoit les supplices les plus cruels pour les tourmenter. Quelquefois il faisoit boire extrêmement les infortunés qu'il condamnoit à la mort, & ordonnoit ensuite qu'on leur liât étroitement les conduits de l'urine, afin qu'ils mourussent des douleurs que

leur

leur causeroit l'impossibilité de pouvoir pisser. Il s'amusoit aussi dans l'isle de Caprée où il s'étoit retiré, à faire jetter des hommes du haut d'un rocher dans la mer ; & pour rendre leur mort plus cruelle, des soldats, postés dans de petits batteaux, les recevoient sur les pointes de leurs piques & de leurs javelots.

CALIGULA fut véritablement digne de son prédécesseur, il le surpassa même en cruauté ! Ce monstre souhaitoit que le Peuple Romain n'eût qu'une tête, afin que d'un seul coup il la pût couper. Il se plaignoit amérement de ce que sous son regne ses Etats avoient été exempts de la peste & de la famine ; il souhaitoit ardemment que quelque déluge, ou quelque tremblement de terre ruinât entiérement l'Italie & les provinces Romaines. On rapporte une action de ce Prince, qui seule suffit pour montrer toute l'énormité de son caractère. On dit qu'aiant demandé à quelqu'un, que Tibere avoit banni, ce qu'il faisoit pendant son exil, cet homme lui repondit pour le flatter, qu'il prioit Dieu sans cesse que Tibere mourût, afin que lui Caligula montât sur le Trône. Cette reponse réveilla la jalousie & la cruauté de ce tyran, il craignit que ceux qu'il avoit bannis, ne formassent de pareils souhaits & ne desirassent sa perte; il ordonna que l'on donnât la mort à tous les exilés.

NÉRON fut encore plus barbare & plus cruel que Caligula: il fit mourir sa mere, son gouverneur, ses plus zélés serviteurs; il traita aussi inhumainement Octavie & Sabine qu'il avoit épousées. Enfin, pour donner un exemple éternel aux hommes des excès où peuvent se porter les mauvais Souverains, il fit mettre le feu à Rome, & défendit sous peine de la vie à personne de l'éteindre. On dit que pendant cet incendie, il étoit au haut d'une tour qui en étoit assez éloignée pour en être à l'abri, d'où il regardoit avec un contentement infini l'horrible spectacle qui s'offroit à ses yeux.

DOMITIEN, Vitellius, Commode, Maximien, Dioclétien ne pousserent point la cruauté aussi loin que Néron; mais ils ne laisserent pas de répandre bien du sang. A peine parmi les quinze ou vingt premiers Empereurs Romains s'en trouva-t-il trois ou quatre qui eussent des sentimens humains. Quels tourmens, quels maux, quels supplices n'essuierent point pendant tant de regnes les infortunés Romains, & les provinces qu'ils avoient soumises!

CONSIDERES, sage Abukibak, si les Souverains ne sont pas les instrumens ordinaires dont le Ciel se sert pour punir les hommes, & songes en même tems combien un bon Prince doit être cher à ses sujets, & combien ils doivent veiller à sa conservation, puisque c'est le plus grand

grand présent que la Divinité puisse leur faire. Si des fils de famille qui perdent leur pere, & qui tombent sous la puissance d'un tuteur dur & peu serviable, sont dignes de compassion, quelle pitié ne doit-on pas avoir d'un peuple qui est privé d'un Roi comme Titus, & qui en voit remplir la place par un Prince, tel que fut son successeur? Les Monarques, véritablement dignes de commander, sont si rares, que s'il est permis à toute une Nation de se livrer à une tristesse démesurée & sans borne, c'est lorsqu'elle en perd un qu'on peut placer dans ce nombre.

Il me seroit aisé de te prouver, sage Abukibak, que les autres Etats n'ont pas été plus fortunés que l'Empire Romain. Je trouverois dans l'antiquité mille exemples de la cruauté des Princes, les siecles modernes m'en fourniroient aussi plusieurs; mais je me contenterai d'en rapporter quelques-uns, pris & dans les anciens tems, & dans ces derniers. Cela suffira pour prouver ce que j'ai avancé, *que dans tous les tems le nombre des mauvais Princes a été très considérable*, & a perpétué les malheurs du genre humain.

Dès qu'il y a eu des Historiens, il y a eu des gens qui ont parlé, & se sont plaints des cruautés des Princes. Si nous avions des mémoires plus anciens que ceux d'Hérodote, sans doute nous y trouverions

verions des preuves de ce fait : mais puisque nous n'avons dans l'Histoire aucun Ouvrage aussi ancien que celui de ce Grec, prenons chez lui le premier exemple des crimes des Souverains ; c'est celui d'Astiages, qui fit manger à Harpage son propre enfant, pour n'avoir pas donné la mort à Cyrus le fils de sa fille.

PERMETS, sage & savant Abukibak, que je place ici toute cette cruelle histoire, telle qu'elle est dans Hérodote. Son horreur est si grande, qu'on ne sauroit assez l'offrir à ceux qui veulent examiner attentivement jusqu'où certains Princes ont pû pousser la barbarie. ,, Harpage *, ,, dit Astyages, de quelle mort avez-vous ,, fait mourir l'enfant que je vous donnai, ,, & qui étoit né de ma fille ? Harpage, ,, voiant le bouvier présent à qui il l'a-,, voit remis, ne voulut dissimuler, ni ,, couvrir son action par un mensonge, ,, de peur d'être convaincu par les té-,, moignages qu'on produiroit contre lui. ,, Il fit donc cette réponse : *Lorsque j'eus* ,, *reçu cet enfant, je cherchai un moïen de ne* ,, *rien faire qui fût contraire à votre inten-* ,, *tion ; & comme je n'ai jamais rien fait con-* ,, *tre votre service, je résolus d'agir de telle* ,, *sorte,*

* *Hist.* d'Hérod. *Tom. I. Liv. I. pag.* 108. & *suiv. Edit. in* 12. Je me sers de la Traduction de *du Ryer.*

„ *sorte, que je n'offensasse point Votre Ma-*
„ *jesté, & que je ne fusse point votre boureau,*
„ *ni de la Princesse votre fille. Je donnai*
„ *donc l'enfant à cet homme que j'avois fait*
„ *venir exprès, & je lui dis que c'étoit vous*
„ *qui commandiez qu'on le tuât; & certes je*
„ *ne pense pas avoir failli en disant cela,*
„ *car vous l'aviez commandé. Enfin, en lui*
„ *donnant cet enfant comme par votre ordre,*
„ *je lui enjoignis de l'exposer sur une monta-*
„ *gne déserte, & de demeurer auprès de lui*
„ *jusqu'à ce qu'il fût mort. Je lui fis toutes*
„ *sortes de grandes menaces, s'il n'exécutoit*
„ *ce commandement; & quand il eut satisfait*
„ *à l'ordre que je lui avois donné, j'envoiai*
„ *sur les lieux, pour en être mieux assûré, les*
„ *plus fidèles des miens. Je sus d'eux que*
„ *cet enfant étoit mort, & je le fis enterrer*
„ *par eux-mêmes. Voilà comment la chose s'est*
„ *passée, & comment cet enfant est mort.*
„ Ainsi Harpage parla au Roi, sans rien
„ dissimuler de la vérité; & le Roi ca-
„ chant sa colère & son ressentiment, lui
„ conta premiérement tout ce qu'il avoit
„ appris du bouvier, & enfin il lui dit que
„ l'enfant vivoit, & qu'il en étoit bien
„ aise. Car, dit-il, j'étois en inquiétu-
„ de de l'avanture de cet enfant, & je
„ ne pouvois endurer que ma fille me re-
„ prochât en elle-même d'être le meur-
„ trier de son fils. Mais puisque la for-
„ tune nous est plus favorable que nous
„ ne pensions, envoiez votre fils avec cet
„ en-

» enfant qu'on vient de me rendre, &
» ne manquez pas de venir ſouper avec
» moi, parce que j'ai réſolu, pour le re-
» couvrement de mon petit-fils, de ſa-
» crifier aux Dieux, à qui j'en dois de
» l'honneur & de grandes reconnoiſſan-
» ces.

» QUAND Harpage eut entendu ces pa-
» roles, il ſe proſterna devant le Roi,
» & s'en retourna en ſa maiſon, extraor-
» dinairement réjoüi que ſa faute eût un
» ſi bon ſuccès, & d'avoir été convié
» par le Roi au feſtin qu'il faiſoit en ſigne
» de réjoüiſſance. Il ne fut pas ſitôt en
» ſon logis, qu'il envoia au palais ſon
» fils unique, âgé environ de treize ans,
» & lui enjoignit de faire tout ce que le
» Roi lui commanderoit. Cependant ſa-
» tisfait de ſon avanture, il dit à ſa fem-
» me tout ce qui lui étoit arrivé; mais
» quand ſon fils fut dans le palais, le Roi
» commanda qu'on le fît mourir, qu'on
» le coupât en morceaux, qu'on en fît
» rotir une partie, & bouillir l'autre, &
» qu'on le tint prêt pour le ſervir ſur la
» table. L'heure du ſoupé étant venue, &
» chacun s'étant aſſemblé, & Harpage
» avec les autres, on ſervit devant le
» Roi & les autres Seigneurs des viandes
» ordinaires, mais on ſervit devant Har-
» page tous les membres de ſon fils dé-
» coupés, excepté la tête, les pieds &
» les mains qu'on tenoit cachées dans u-

„ ne corbeille couverte. Lorſqu'Aſtya-
„ ges eut pris garde qu'Harpage étoit
„ raſſaſié de cette viande, il lui deman-
„ da s'il l'avoit trouvée excellente, &
„ Harpage lui repondit qu'il n'en avoit
„ jamais mangé de meilleure. En même
„ tems ceux qui avoient l'ordre du Roi,
„ lui apporterent dans un plat la tête de
„ ſon fils, ſes mains & ſes pieds, & lui
„ dirent qu'il découvrît ces mêts, & qu'il
„ en prît ce qu'il voudroit. Harpage fit
„ ce qu'on lui diſoit, & quand il eut dé-
„ couvert ce plat, il vit les miſérables
„ reſtes de ſon fils: toutefois il ne s'é-
„ tonna point d'un ſpectacle ſi étrange,
„ & demeura maître de ſoi dans un ſi
„ grand ſujet d'affliction. Alors Aſtyages
„ lui demanda s'il ſavoit de quelle vian-
„ de il avoit mangé, & Harpage lui
„ repondit qu'il le ſavoit fort bien; mais
„ qu'il ne trouvoit rien à redire à tout
„ ce que faiſoit le Roi. Après avoir
„ fait cette reponſe, & ramaſſé les reſ-
„ tes de ſon fils, il s'en retourna en ſa
„ maiſon, comme je crois, pour les en-
„ terrer. „

L'on découvre, ſage Abukibak, dans cette horrible & funeſte hiſtoire juſqu'où les Princes ont quelquefois pouſſé l'inhumanité, & les courtiſans la lâche & ſervile complaiſance pour des tyrans. Harpage n'auroit-il pas dû ſe jetter ſur Aſtyages & lui arracher les yeux, eût-il dû mou-

mourir dans l'inſtant de la mort la plus cruelle ? Quoi ! un pere mange lui-même les membres de ſon enfant qu'on lui ſert à table, il apprend ce qu'il a fait, & la Nature en lui eſt preſque muette, *il ne s'étonne point d'un ſpectacle auſſi affreux*, & ſe contente de dire *qu'il ne trouve rien à redire à tout ce que faiſoit le Roi* ! Il faut que l'eſclavage de la Cour ſoit quelque choſe de bien pernicieux, puiſqu'il n'ôte pas ſeulement les ſentimens d'honneur, mais qu'il efface entiérement ceux de la Nature. Qu'on ne diſe point que le reſpect qu'on doit avoir pour un Souverain, doive l'emporter ſur tous les ſujets qu'on pourroit avoir de ſe plaindre de lui. Dès qu'un Roi oublie qu'il eſt homme, & qu'il agit comme une bête féroce, il rompt tout les liens de ſes ſujets. Un pere, à qui un Souverain ſert à table les membres de ſes enfans, eſt un monſtre horrible, dont il faut délivrer le genre humain. Que n'eſt-il pas capable d'entreprendre, quelle cruauté ne mettra-t-il pas en uſage ? Il eſt à préſuppoſer qu'aiant oublié tous ſentimens d'honneur, il feroit périr ſes Etats & ſes peuples, ſi on lui en laiſſoit le pouvoir. Or, tous les Juriſconſultes, ceux-mêmes qui ſont les plus favorables à l'autorité arbitraire, conviennent qu'on peut réprimer par la force la violence & la cruauté des tyrans, lorſqu'ils pouſſent les choſes à l'extrême,

trême. „ Barclay, dit Grotius, * ce
„ puiſſant défenſeur de l'autorité Roïale,
„ accorde au peuple, ou à la conſidéra-
„ ble partie du peuple, le droit de ſe dé-
„ fendre contre une cruauté inſupporta-
„ ble, quoiqu'il confeſſe que tout le peu-
„ ple ſoit ſoumis au Roi. Pour moi, je
„ n'ai point de peine à concevoir que
„ plus la choſe qu'on conſerve eſt conſi-
„ dérable, plus l'exception que l'on met
„ à la loi eſt équitable; néanmoins je
„ n'ôſerois pas blâmer indiſtinctement,
„ ou

* *Barclaius Regii Imperii aſſertor fortiſſimus hoc tamen deſcendit, ut populo & inſigni ejus parti jus concedat ſe tuendi adverſus immanem ſævitiam: cum tamen ipſe fateatur totum populum Regi ſubditum eſſe. Ego facile intelligo, quo pluris eſt id quod conſervatur, eo majorem eſſe æquitatem, quæ adverſus Legis verba exceptionem porrigat. At tamen indiſcriminatim damnare aut ſingulos, aut partem populi minorem, quæ ultimo neceſſitatis præſidio ſic utatur, ut interim & communis boni reſpectum non deferat, vix auſim. Nam David, qui extra pauca facta, teſtimonium habet vitæ ſecundum Leges exactæ, armatos circum ſe primum quadringentos, deinde plures aliquanto habuit: quo niſi ad vim arcendam ſi inferretur? Sed ſimul hoc notandum eſt, factum id Davide, niſi poſtquam Jonathanis indicio, & plurimis aliis certiſſimis argumentis compererat Saulem vitæ ſuæ imminere.* Hug. Grotii, *de Jure Belli & Pacis, Lib. I. Cap. IV. pag.* 155.

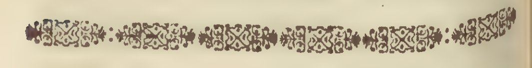
„ ou des particuliers, ou la moindre
„ partie du peuple, ou d'un Etat, qui se
„ feroit autrefois servie, sans toutefois se
„ départir du bien public, de la dernière
„ ressource que la nécessité lui offre. Da-
„ vid, dont nous avons ce témoignage
„ qu'hormis quelques-unes de ses actions,
„ il a été très religieux observateur de
„ la Loi, s'est fait accompagner d'abord
„ par quatre cens hommes, & puis par
„ un plus grand nombre ; & à quel des-
„ sein, que pour se défendre de l'oppres-
„ sion ? Mais il est à propos de remar-
„ quer en même tems que David ne se
„ porta à cette précaution qu'après avoir
„ été convaincu par l'avis de Jonathas, &
„ par plusieurs autres preuves très cer-
„ taines que Saül en vouloit à sa vie. „

DANS ce passage de Grotius je vois clairement, sage Abukibak, qu'il est non seulement permis au peuple de se préserver des violences d'un furieux ; mais qu'un particulier peut même se garentir des cruautés d'un tyran. Les imbécilles, ou les lâches courtisans qui soutiennent le contraire, prétendent-ils mieux connoître les principes du Droit naturel que les plus grands Jurisconsultes, & se figurent-ils d'avoir plus de piété & plus de soumission aux ordres du Ciel que David ? C'est dans la basse & servile adulation de la Cour qu'est née la monstrueuse opinion qu'un Roi peut être

être tyran impunément, & que le ſang des humains, ainſi que leurs biens, ſont le partage d'un furieux.

Ma Lettre eſt déjà trop longue, ſage Abukibak, je t'écrirai ſur le même ſujet dans la première que je t'enverrai.

Porte-toi bien, reſpectes & honores toujours les bons Princes; mais déteſtes & abhorres les mauvais.



Lettre Cent vingtieme.

Ben Kiber, *au Cabaliſte* Abukibak.

Voions encore, ſage Abukibak, chez les Anciens quelques exemples des cruautés des Princes, avant de venir aux Modernes. Le premier qui s'offre à mon eſprit, eſt celui de Phalaris, tyran de Sicile. Ce barbare avoit fait faire par un nommé Perillus un taureau de bronze, dans lequel on renfermoit un homme; on rougiſſoit enſuite cette infernale machine, & les cris du miſérable que l'ardeur du feu conſumoit, reſſembloient par l'arrangement de certains tuyaux, pratiqués dans la bouche du taureau, aux mugiſſemens de cet animal. Eſt-il permis, ſage Abukibak, que la licence effrénée du

du pouvoir arbitraire ait pû produire d'aussi grands crimes !

La Grece produisit un nombre de Souverains qui ne furent guères plus justes & plus équitables que le tyran Sicilien. Mithridate fit mourir sa femme, ses enfans, ses amis ; il fit égorger dans un seul jour plus de cent mille Romains par une trahison inoüie.

Les successeurs d'Alexandre signalèrent presque tous leurs regnes par les proscriptions, les meurtres, & le carnage. Alexandre lui-même dans les dernières années de sa vie mérita autant le titre de tyran que les Princes les plus cruels ; il viola toutes les loix de l'humanité, fit perir dans les supplices les plus cruels ses meilleurs amis & ses plus zélés serviteurs.

Le Peuple de Dieu n'a pas été plus exempt que les autres, d'être souvent gouverné par de mauvais Souverains. Les Davids & les Salomons ont bien été plus rares chez les Juifs, que les Joas & les Hérodes.

Avant de passer à ces derniers siécles, arrêtons-nous un moment, sage Abukibak, à ces tems malheureux, où cette foule de Vandales, ou de Gots inonderent l'Empire Romain. Quelles cruautés ne commirent point les Princes qui les commandoient ? & à quels malheurs ne furent pas livrées les plus belles provinces Romai-

maines? On eût pû donner justement à tous ces tyrans le nom *de fleau de Dieu*, qui ne fut approprié qu'au cruel & sanguinaire Atilla. Ce barbare fit plus perir de gens que les plus dangereuses maladies épidémiques, il détruisit les plus belles villes, saccagea & brula les Temples, renversa les plus précieux monumens de l'antiquité, & se rendit véritablement digne du surnom odieux qu'il portoit.

PENDANT que l'Italie & les Gaules étoient en proie à la cruauté des tyrans, la Grece n'étoit ni plus heureuse ni plus fortunée. Les Empereurs de Constantinople traitoient leurs sujets presque aussi inhumainement que les Gots leurs ennemis; à peine dans le nombre des dix Souverains Grecs, l'Histoire nous parle-t-elle d'un qui soit véritablement digne d'être placé au rang des Princes vertueux.

VENONS actuellement, sage Abukibak, à ces derniers siécles; l'Asie, l'Afrique & la Grece ont été saccagées par les Princes Turcs. Mahomet II. noïa dans des mers de sang le reste de l'Empire d'Orient, & depuis que ses successeurs ont regné à Constantinople, la cruauté n'a presque jamais quitté le Trône, & y a montré tout ce qu'elle avoit de plus barbare & de plus hideux.

LES Chrétiens n'ont guères été plus heu-

heureux que les Turcs. Dans tous les différens États de l'Europe on a vû dans ces derniers ſiécles des Souverains qui ont violé toutes loix de l'humanité. Pierre le Cruel, qui regnoit en Eſpagne dans le quatorzième ſiécle, & qui mourut l'an mille trois cens ſoixante-neuf, commit plus de cruautés que les Tiberes & les Caligula. Le récit qu'en fait un Hiſtorien moderne, cauſe de l'horreur aux Lecteurs les moins pitoiables, en voici un morceau aſſez conſidérable, mais qui vient trop bien à notre ſujet pour en rien retrancher.

„ LE Prince furieux ſe mit en colère, „ & ſa colère s'altérant toujours du ſang „ de ceux qui l'excitoient, outre qu'il „ n'avoit pas oublié que l'intérêt ſeul re„ tenoit l'Infant d'Arragon en Caſtille, „ il le fit tuer ſur le champ, s'il ne le tua „ pas lui-même, comme un Hiſtorien „ l'a écrit. Il fit jetter ſon corps par la „ fenêtre, criant au peuple de Bilbao où „ ſe fit cette exécution: *Voilà celui qui* „ *vouloit être votre maître.* Non content „ de cette cruauté, le corps du mort „ aiant été porté à Burgos, il défendit qu'on „ lui rendît les honneurs de la ſépulture, „ & ordonna qu'on le jettât ignominieu„ ſement dans la rivière. La Reine-mere „ de l'Infant, & Iſabelle de Lara ſa fem„ me étoient à Roa quand elles apprirent „ la ſcène tragique qui s'étoit paſſée en

„ Biſcaye; elles n'eurent pas le tems de
„ pleurer ſa mort, elles ſe virent bien-
„ tôt réduites à pleurer pour elles-mê-
„ mes. Elles furent arrêtées, & on les
„ conduiſit à Caſtroxeris, où on les re-
„ tint priſonnières, & où on leur donna
„ pour compagnie Jeanne de Lara, ſœur
„ d'Iſabelle, & épouſe de D. Tello. Il ne
„ ſe paſſa pas bien du tems que le Roi ne
„ trempât ſes mains dans le ſang de la
„ Reine ſa tante; il la fit mourir dans ſa
„ priſon même. Jeanne de Lara éprouva
„ bientôt le même ſort à Seville, & Iſa-
„ belle ſa ſœur à Xerès de la Frontera,
„ où elle fut alors conduite pour être à
„ Blanche de Bourbon que l'on y avoit
„ transferée, & avec qui elle demeura
„ quelque tems, pronoſtique de ſa mal-
„ heureuſe deſtinée. La bataille d'Ara-
„ viane couta la vie à deux jeunes Prin-
„ ces qui n'y étoient pas, ſeulement par-
„ ce qu'ils étoient freres du Comte Traſ-
„ tamare qui l'avoit gagnée. Pierre é-
„ toit ſi accoutumé à verſer le ſang de ſes
„ proches, qu'on ne s'étonna de ce nou-
„ veau fratricide, que par l'âge & par l'in-
„ nocence des deux freres qu'il fit mourir,
„ dont l'un n'avoit que dix-huit ans,
„ l'autre à peine en avoit quatorze. D.
„ Nugnès de Guſman, Grand-ſénechal,
„ ou Gouverneur de Léon, n'auroit pas
„ échappé à la fureur de Pierre le Cruel,
„ s'il n'avoit été prévenu par un de ſes
„ do-

» domeſtiques, des deſſeins que ce Prince
» avoit formés de le ſacrifier à ſes ſoup-
» çons. Ce Seigneur, averti à tems du
» danger qu'il couroit, ſe ſauva en Por-
» tugal. D. Pedro Alvare Ozorio n'eut
» pas le même bonheur ; invité par D.
» Diégue Garcie de Padilla, Grand-maî-
» tre de Calatrava, à un repas, il fut
» poignardé à table par deux meurtriers
» que le Roi avoit apoſtés. Le Grand-Ar-
» chidiacre de Burgos D. Diégue Arias
» Maldonad devint ſuſpect, parce qu'il
» avoit reçu des lettres du Comte Hen-
» ri de Traſtamare. Il fut la victime des
» ſoupçons de Pierre, qui le fit inhumai-
» neme aſſaſſiner. D. Ferdinand de Tole-
» de, Grand-maître de la garderobe,
» Seigneur auſſi recommandable par ſa
» probité, que par les ſervices importans
» qu'il avoit rendus à l'Etat, D. Pedre
» Nugnès de Guſman, D. Gomez Carii-
» lo, furent en divers tems immolés, ou
» aux caprices, ou aux fureurs de ce
» Prince ſans humanité. Dom Guttiere
» Gomès de Tolede, Grand-Prieur de
» St. Jean, & D. Diégue Gomès ſon fre-
» re, outrés de la mort de D. Ferdinand
» leur oncle, craignirent pour eux-mê-
» mes un ſemblable ſort, & ſe réfugie-
» rent en Arragon. Le Roi n'apprit leur
» évaſion qu'avec des tranſports de rage,
» dont il fit reſſentir les effets à Dom
» Vaſco, Archevêque de Tolede leur on-
» cle,

„ cle, & frere du Grand-maître de la
„ garderobe. Il lui ordonna de sortir sur
„ le champ du Roïaume. L'ordre fut ex-
„ écuté avec tant de précipitation, qu'on
„ ne laissa pas au Prélat le tems de se
„ fournir des choses nécessaires à la vie.
„ Ce grand Archevêque, que ses émi-
„ nentes vertus rendoient cher à son
„ troupeau, parut coupable aux yeux de
„ Pierre le Cruel, parce qu'il avoit don-
„ né des larmes à la mort d'un frere qu'il
„ aimoit tendrement D. Vasco se retira
„ à Conimbre dans le Monastère des Do-
„ minicains, où il acheva saintement son
„ exil & sa vie. *. „

Je te salue, sage Abukibak. Je conti-
nuerai à te parler sur le même sujet
dans ma première Lettre.

* *Hist. des Révol. d'Espagne*, par le P. d'Or-
leans, *Tom. II. pag.* 440.



LET-

LETTRE CENT VINGT-UNIEME.

Ben Kiber, *au Cabaliſte* Abukibak.

DANS le tems que l'Eſpagne étoit en proie à la barbarie de Pierre le Cruel, Charles le Mauvais tyranniſſoit les Navarrois, & la vertu, l'honneur, la probité n'étoient pas moins inconnues à ce dernier Souverain qu'au premier. Le crime qu'il commit à l'égard de Gaſton Phœbus, Comte de Foix, paſſe toute imagination. Il voulut le faire empoiſonner par ſon fils; & quoique ce jeune Prince fût le fils de ſa ſœur, ni la qualité de neveu, ni celle de beau-frere ne purent le détourner de ſon funeſte deſſein.

„ CE Prince ſanguinaire, dit un Hiſto-
„ rien,* ſe voulant défaire d'un beau-fre-
„ re qui l'incommodoit, ſe ſervit du fils
„ pour faire perir le pere; & l'enfant
„ lui ſemblant trop bien né pour être ſé-
„ duit par les motifs qui ſont commettre
„ les parricides, il lui donna un ſachet
„ de

* *Hiſt. des Révol. d'Eſpagne*, par le Pere d'Orleans, *Tom. III. pag.* 69.

„ de poudre, dont il lui dit que la vertu „ étoit de renouveller l'amitié éteinte, „ ajoutant qu'il trouvât moïen d'en met- „ tre secrettement sur quelque-une des „ viandes qu'on servoit au Comte son „ pere, & qu'il verroit renaître en lui „ avec plus de vivacité que jamais, ses „ premiers empressemens pour sa me- „ re. Il lui recommanda le secret, & le „ renvoia chargé de présens, & plein „ d'une tendre reconnoissance pour un „ oncle, dont il croioit être aimé en fils „ plûtôt qu'en neveu. On raconte diver- „ sement le reste de cette tragique his- „ toire. Quelques-uns disent qu'on surprit „ l'enfant, mêlant de cette poudre fata- „ le dans un des mêts qu'on alloit porter „ sur la table du Comte son pere; que le „ Comte en fut averti, & qu'étant entré en „ soupçon que quelque-un de ses en- „ nemis n'eût rendu son fils capable d'un „ crime, il fit donner de cette viande à „ un chien qui en mourut, & que trans- „ porté de colère, il fit ensuite mourir „ l'enfant. „

Le seizième & le dix-septième siécles ont produit de mauvais Souverains, ainsi que le quatorzième. Philippe II. inonda les Païs-bas du sang de ses infortunés sujets. Peu content de les accabler par des taxes & des impôts, il voulut encore établir chez eux l'affreux tribunal de l'inquisition, & le Duc d'Albe, digne ministre

niſtre des volontés de ſon maître, commit autant de cruautés en Flandre, que Fernand Cortès & ſes camarades en pratiquerent dans le Nouveau Monde.

Les François dans ces tems infortunés n'étoient pas plus heureux que les Flamands. Ils eſſuierent ſucceſſivement trois regnes affreux, & dont l'Hiſtoire fait frémir. Après la mort de Henri II. l'infernale Catherine de Médicis bouleverſa tout le Roïaume, & ſignala ſa diabolique politique par les guerres ſanglantes qu'elle eut ſoin d'entretenir & de fomenter. Le caractère de cette Mégere eſt parfaitement dépeint par un Auteur de ſon tems, qui nous a laiſſé un détail de toutes ſes fourberies; il développe à merveille les véritables motifs qui la conduiſoient, dans l'endroit où il fait mention de la mort du Connêtable de Montmorenci. „ Au „ partir de Meaux, dit-il *, les huguenots viennent devant Paris, où le Roi „ s'étoit retiré. Puis après quelques parlemens, une bataille ſe donne, en laquelle pluſieurs Gentilshommes demeurent d'une part & d'autre. Monſieur „ le Conneſtable s'en retourna à Paris, „ étant bleſſé à mort. Il étoit peu au- „ para-

* *Recueil de diverſes Pièces, ſervant à l'Hiſt. de Henri III. Roi de France & de Pologne*, Diſcours merveilleux de la Vie de C. de Medicis, *pag.* 506. *A Cologne, chez Pierre Marteau.*

„ paravant cette journée, entré en quel-
„ que pique avec le Prince de Condé,
„ en parlementant de la paix; & la dou-
„ leur d'un coup tout fraîchement re-
„ çu, dont il étoit au lit de la mort,
„ suffisoit assez pour l'esmouvoir à quel-
„ que vengeance. Nonobstant tout cela,
„ tant étoit-il affectionné au bien de ce
„ Roïaume, & plus enclin à obéir à la
„ raison qu'à aucune passion, tant véhe-
„ mente qu'elle pût être. La Reine le
„ venant visiter, il ne lui tint propos
„ que de faire paix en la plus grande
„ hâte qu'il seroit possible, adjoutant ces
„ mots, que les plus courtes folies étoient
„ les meilleures, c'est-à-dire les moins
„ dommageables. Il exhorte aussi (si el-
„ le desiroit le salut de ce Roïaume) de
„ ne troubler jamais la paix pour quel-
„ que chose que ce fût, en lui proposant
„ combien la France s'affoiblissoit d'heure
„ à autre par la perte de tant de Nobles-
„ se. Mais c'étoient paroles perdues;
„ car d'où il prenoit les raisons pour la
„ paix, elle les prenoit pour la guerre:
„ il montroit la perte, elle trouvoit son
„ gain: & d'où il conjecturoit certaine-
„ ment la ruine du Roïaume, elle se pro-
„ mettoit son établissement propre.

La mauvaise éducation que reçurent les Rois François II. Charles IX. & Henri III. fut une suite malheureuse de la politique de la Médicis. Cette femme, avide de commander, tâcha de plonger ses

ses fils dans la plus sale crapule & dans la plus infame débauche, pour ôter à ces Princes toute envie de se mêler du gouvernement. Le même Auteur que je viens de citer, nous apprend quel soin elle prit de l'enfance de son premier fils François II.

„ EN ses tendres ans, dit-il *, elle lui a-„ voit laissé quitter ses précepteurs pour „ joüer à la toupie, & faire (par un si-„ nistre présage) jouster les cocqs l'un „ contre l'autre. Et quand il est déclaré „ majeur, au lieu de teindre cette roïa-„ le jeunesse en toutes vertus, elle tâche „ de corrompre son propre fils, & effacer „ tout son bon naturel; laisser approcher „ de sa personne des maîtres de juremens „ & blasphêmes, des moqueurs de toute „ Religion; le fait solliciter par des mac-„ queraux, qu'elle pose (comme en sen-„ tinelle) à l'entour de lui; mêmes perd „ tellement toute honte, qu'elle lui sert „ de maquerelle, comme auparavant el-„ le avoit fait au Roi de Navarre & au „ Prince de Condé, afin de lui faire ou-„ blier tout desir de connoître les affai-„ res de son Roïaume, l'enyvrant de tou-„ tes sortes de voluptés. Chacun sait ce „ que je dis, tellement que j'ai horreur „ d'en

* Discours merveill. de la vie de Cath. de Médecis, *pag.* 499.

„ d'en parler davantage. Ainſi donc le „ Roi ne venoit au Conſeil, que par l'im- „ portunité de quelques-uns qui à leur „ grand regret le voioient ainſi mal „ nourri. „

CHARLES IX. fut imbu des mêmes principes que François II. mais comme il regna bien plus long-tems que lui, ſes peuples en reſſentirent les effets les plus funeſtes. Ce Prince cruel renouvella les fureurs de Néron. L'Empereur Romain fit mettre le feu à Rome, & lui, livra Paris au carnage le plus ſanglant. L'affreuſe journée de St. Barthélemi fut exécutée par ſes ordres, & ce barbare Souverain ſe baigna lui-même avec plaiſir dans le ſang de ſes ſujets. Vérifions encore ce fait, ſage Abukibak, par l'autorité d'un Hiſtorien reſpectable. „ Quand il fut jour, „ *dit Brantôme*, le Roi aiant mis la tête à „ la fenêtre de ſa chambre, & qu'il „ voioit aucuns dans le fauxbourg Saint- „ Germain qui ſe remuoient & ſe ſau- „ voient, il prit une grande harquebuſe „ de chaſſe qu'il avoit, & en tira tout „ plein de coups à eux, mais en vain; „ car l'harquebuſe ne tiroit ſi loin. Inceſ- „ ſamment crioit, *tues*, *tues*, & n'en vou- „ lut jamais ſauver aucun.

LA cruauté de Charles IX. ne fut point aſſouvie par la mort d'un ſi grand nombre de ſes ſujets, il voulut encore gouter le plaiſir de repaître ſes yeux de l'affreuſe

freuse vûe du corps sanglant & défiguré de l'Amiral de Coligny; il alla pour cet effet jusqu'au pied de l'échafaut, où étoient exposés les tristes restes de ce héros. Sa mere & son frere le Duc d'Anjou, qui fut depuis Henri III. l'accompagnerent dans un si noble voïage. Un Auteur, contemporain de la Médicis, nous a donné un précis de toutes ces barbaries; il est le garant que je n'avance rien que Charles IX. n'ait véritablement fait.

„ LE Vendredi ensuivant, * l'Amiral „ est blessé d'une arquebuzade par Mau„ revel, qui paravant avoit tué Mouy „ son Capitaine. La Reine mere, le Roi, „ Messeigneurs ses freres le visitent. El„ le singuliérement fait fort la courrou„ cée contre les Auteurs de ce coup, & „ en crie plus haut qu'aucun autre; mais „ quelque semblant qu'elle montrât à l'A„ miral, elle l'eût déjà voulu voir en „ piéces, comme elle le montra pour un „ effet aussi tragique & malheureux, que „ mechanceté qui ait jamais été commi„ se. Car la nuit d'entre le Samedi & „ le Dimanche suivant, elle le fait massa„ crer cruellement avec tous ceux que „ l'on put attraper, desquels y avoit un „ roole dressé, afin de les dépêcher tous.

„ Les

* Disc. merveill. de la Vie de Cath. de Médicis, *pag.* 528.

„ Les premiers en ce roole après l'Amiral, étoient les 4. freres de Montmorency, quoique Catholiques, qui furent sauvés par l'absence du Maréchal de Montmorency, aîné de la maison, qui le Jeudi précédent étoit allé à la chasse. Le Maréchal de Cossé étoit le neuvième en rang, puis le Sieur de Biron & plusieurs autres. De fait on leur ferma la porte du Louvre, afin qu'ils demeurassent en proie. Et le Sire Claude Marcel, rencontrant le Sieur de Thoré, l'avertit de se retirer promptement s'il aimoit sa vie, & qu'il ne faisoit pas bon à Paris ce jour-là pour ceux de sa maison. Quant au Maréchal de Cossé, sans les prieres de la Damoiselle du Châteauneuf, qui y emploia son crédit envers le Duc d'Anjou, il passoit le pas avec les autres; comme aussi le Sieur de Biron, s'il ne se fût vitement retiré en l'Arcenal. Le Roi de Navarre fut sauvé à la requête de Madame sœur du Roi, sa nouvelle épouse; & le Prince de Condé par le Duc de Nevers son beau-frere, qui remontra qu'il étoit jeune & délicat, & pourroit aisément changer d'opinion. Dieu, qui ne vouloit pas ruiner ce Roïaume tout en un jour, les exempta de cet horrible massacre. Le corps de l'Amiral (duquel la tête fut premiérement coupée pour la présenter à la Reine) fut porté

» té au gibet de Mont-faucon, où peu
» de jours après, pour en repaître ses
» yeux, elle l'alla voir un soir, & y me-
» na ses fils, sa fille & son gendre. Je
» laisse à penser combien cette vûe étoit
» digne de tels Princes que ceux-là, &
» à quelle intention elle les y menoit,
» pour les accoutumer à toute cruauté;
» car elle en a fait tel ordinaire, qu'il
» n'y a si cruel spectacle qui ne lui don-
» ne singulier plaisir, & où elle ne veuil-
» le se trouver. Plusieurs Gentilshommes
» notables, dont nous aurons un jour
» grand besoin contre les étrangers, y
» furent vilainement mis à mort, même
» quelques bons Catholiques; entre au-
» tres M. de Villemor Maître des Requê-
» tes, fils du feu Garde des Seaux Ber-
» trand, depuis Cardinal de Sens; & Mr.
» Rouillard, Conseiller d'Eglise en la Cour
» de Parlement, & Chanoine de Notre-
» Dame, tous deux reconnus de chacun
» pour bons Catholiques, mais ennemis
» de cruauté, injustice & sédition. Les
» coquins & garnemens de la ville, es-
» meus de l'exemple, & par la voix de
» ceux qui crioient que les huguenots
» avoient voulu tuer le Roi, & de l'es-
» perance du pillage, massacrent tout ce
» qu'ils rencontrent, sans respect de sexe,
» âge, ni qualité. La Reine mande aux
» Gouverneurs qu'ils aient à faire le sem-
» blable ès villes de leurs gouvernemens,

„ ce qui ſe fit d'une façon très cruelle
„ ès Capitales du Roïaume, encore qu'en
„ aucunes les bourreaux mêmes aimaſſent
„ mieux quitter leur métier, que de s'em-
„ ploier à tuer des pauvres gens non con-
„ damnés par Juſtice. Qui plus en tue,
„ eſt mieux récompenſé. On en étran-
„ gle quelques-uns en priſon, en faveur
„ de ceux qui en demandoient les con-
„ fiſcations; nommément le Maréchal de
„ Rets fit tuer dans les priſons du Châ-
„ telet Lomenie Secretaire du Roi, pour
„ avoir ſa terre. „

PERMETS-moi, ſage & ſavant Abukibak, de m'interrompre dans le récit de tant d'horreurs. Je t'ai entretenu avec toute la haine que je te connois pour les mauvais Princes, je finis par la pitié que m'inſpire le ſort de leurs innocentes victimes.



LET-

LETTRE CENT VINGT-DEUXIEME.

Ben Kiber, *au Cabaliſte* Abukibak.

LE Ciel avoit réſolu de faire païer aux François par les plus grands malheurs le bonheur qui leur étoit réſervé dans la perſonne d'un Roi tel qu'Henri IV. Il étoit deſtiné que les trois fils de l'infernale Médicis regneroit ſucceſſivement, & qu'un bon Roi ſeroit acheté par trois mauvais. Henri III. qui ſuccéda à ſon frere, fit autant de maux que lui aux François; il auroit été heureux pour eux que ce Prince eût toujours reſté chez les Polonois. Il ſignala ſon retour en France par des maſcarades & des farces ridicules & ſuperſtitieuſes, il ſongea à ſe faire recevoir membre d'une Confrairie de Freres penitens, avant d'avoir la moindre idée de remédier aux maux de ſon Roïaume. „ En ce mois le Roi étant à Avi„ gnon *, *dit l'Auteur du Journal de ſon Regne*,

* Journal des choſes mémorables, advenues durant tout le Reigne de Henri III. Roi de France & de Pologne, *pag.* 9.

„ *gne*, va à la Proceſſion des *Battus*, & „ ſe fait confrere de leur Confrairie; la „ Reine mere, comme bonne penitente, „ en voulut être auſſi, & ſon gendre le „ Roi de Navarre, que le Roi diſoit en „ riant n'être guères propre à cela. Il „ y en avoit de trois ſortes au dit Avi- „ gnon; de blancs, qui étoient ceux du „ Roi; de noirs, qui étoient ceux de la „ Reine mere; & de bleus, qui étoient „ ceux du Cardinal d'Armaignac. „

Si Henri III. ſe fût toujours contenté de s'amuſer à ſe promener dans les rues avec les Freres battus, couvert d'une grande robe de toile, on l'auroit ſimplement mis au rang des imbécilles; mais les démarches qu'il fit pluſieurs fois pour exterminer une partie de ſes ſujets, & avec eux l'héritier préſomptif de la Couronne, le doivent faire regarder comme un des plus mauvais Princes qu'il y ait jamais eu. Il eut la douleur de voir que ceux qu'il avoit perſécutés pendant toute ſa vie, étoient les ſeuls qui pouvoient le ſecourir contre ceux qu'il avoit comblés de bienfaits. Les Pariſiens lui auroient ôté la Couronne pour la donner au Duc de Guiſe, s'ils avoient été les maîtres; il fut obligé de ſe jetter entre les bras d'Henri IV. encore ce Prince ne put-il le mettre à couvert des trahiſons de ſes ennemis.

Les faux ſermens & les promeſſes trompeuſes

peuſes ne coutoient rien à Henri III. il atteſtoit & prenoit à témoin ce qu'il y avoit de plus ſacré dans ſa Religion, & s'en ſervoit pour mieux tromper ſes ennemis, & pour les attirer plus facilement dans les piéges qu'il leur tendoit. Conſultons encore le même Auteur que je viens de citer.

„ * ON le fit le quatrième de ce mois „ promettre & jurer au Roi ſur le S. „ Sacrement de l'Autel, parfaite récon„ciliation & amitié avec le Duc de Gui„ſe, & oubliance de toutes querelles & „ ſimultés paſſées; ce que Sa Majeſté fit „ fort librement en apparence: même „ pour ce contenter & amuſer, déclara „ qu'il s'étoit réſolu de remettre ſur ſon „ couſin de Guiſe & la Reine ſa mere le „ gouvernement & conduite des affaires „ de ſon Roïaume, ne ſe voulant plus „ empêcher que de prier Dieu & faire „ penitence. „

QUAND je condamne la diſſimulation d'Henri III. ne crois pas, ſage Abukibak, que mon deſſein ſoit d'excuſer les crimes & la révolte des Guiſes. Ces Princes méritoient une rigoureuſe punition; mais il eût fallu qu'Henri III. les eût fait perir d'une autre manière & dans un autre tems. Au lieu de s'amuſer

* Le même, *pag.* 109.

ser pendant plusieurs années à faire des Processions dans les rues de Paris, & à dépenser les revenus de son Roïaume, à païer les infames plaisirs que lui donnoient ses mignons, il auroit dû arrêter l'ambition des Guises & les punir par les voïes ordinaires, sans s'écarter des règles que doit toujours observer un Souverain juste & équitable. Quand même la nécessité où se trouvoit Henri III. lors de la tenue des Etats de Blois, de se défaire des Guises, excuseroit en partie l'assasinat qu'il fit commettre, on ne pourroit jamais le disculper des marques de cruauté qu'il donna en voiant son ennemi sans vie. Il insulta son cadavre, & ses lâches & infames mignons applaudirent à cette indigne action. Je cite encore l'Auteur, d'où j'emprunte ces faits odieux.

„ Le vingt-troisième Décembre * est
„ la mort du Duc de Guise, & lorsqu'on
„ le tuoit, il disoit: *Mon Dieu, je suis mort,*
„ *aiez pitié de moi; ce sont mes péchés qui en*
„ *sont cause,* & fut là son corps jetté sur
„ un tapis, & là laissé quelque tems ex-
„ posé aux moqueries des courtisans qui
„ l'appelloient le beau Roi de Paris; nom,
„ que le Roi lui avoit donné. Etant en
„ son cabinet, demanda s'ils l'avoient
„ fait

* Le même, *pag.* 110.

„ fait ſortir, & donna un coup de pied
„ au viſage de ce pauvre mort, ainſi que
„ le Duc de Guiſe en avoit donné au
„ feu Admiral de Châtillon. Choſe vé-
„ ritable & remarquable. Le Roi l'aiant
„ un peu contemplé, dit, *Mon Dieu, qu'il*
„ *eſt grand! Il paroît un corps plus grand*
„ *mort que vif.*

„ LE vingt quatrième la mort du Car-
„ dinal de Guiſe.

„ LE ſoir de ce jour, les corps du
„ Duc & Cardinal de Guiſe furent mis
„ en piéces par le commandement du
„ Roi, en une ſale baſſe du Château, puis
„ brulés & mis en cendres, leſquelles a-
„ près furent jettées au vent, afin qu'il
„ n'en reſtât, ni rélique, ni mémoire. „

EN parcourant les maux que les hommes ont ſoufferts par cette foule de mauvais Souverains dont Dieu s'eſt ſervi pour les punir, nous n'avons point encore parlé de ceux qu'ont eſſuiés les Anglois. Cependant le nombre des Princes vertueux a été chez eux, ainſi que chez les autres peuples, beaucoup moins conſidérable que celui des méchans. Parmi tant d'exemples que nous pourrions en donner, nous nous contenterons d'un ſeul, pris dans ces derniers tems, & dont bien des perſonnes qui vivent encore aujourd'hui, ont été les triſtes témoins. J'entends parler des cruautés que commit le dernier Prince de la Maiſon de Stuard,

Stuard, pere très incertain du Chevalier St. George, connu aujourd'hui ſous le nom de Prétendant. Le ſage & véridique Monſieur de Rapin-Thoyras nous en rappellera quelques-unes dans le paſſage que je vais citer, où les caractères ſanguinaires de Jaques & de ſes principaux favoris ſont parfaitement dépeints. Cet illuſtre Hiſtorien y réfute les fades & ridicules excuſes que le Pere d'Orléans a apportées dans ſes *Révolutions d'Angleterre*, pour pallier les cruautés de ce Prince, & fait voir plus clair que le jour, que ce Souverain étoit l'auteur de toutes celles que commettoient ſes Généraux & ſes Miniſtres, puiſquil les récompenſoit par les plus grandes charges. Eleve-t-on au plus haut rang des perſonnes dont on veut punir les crimes? Il falloit être auſſi hardi que le Pere d'Orléans, pour ôſer entreprendre de juſtifier ce Roi *. „ Pour ne pas entrer dans un détail, *dit* „ *Rapin-Thoyras*, qui fait horreur, il ſuffit „ de dire en un mot que Jeffreys con- „ damna cinq cens perſönnes à la mort, „ & qu'il y en eut deux cens trente d'exé- „ cutées, ſelon ceux qui en comptent le „ moins, & leurs quartiers expoſés ſur „ les grands chemins. Jeffreys ſe félicitoit „ lui-

* *Hiſt. d'Anglet.* par Mr. Rapin-Thoyras, *Tom. X. pag.* 30. *& ſuiv.*

» lui-même de cette barbarie, & se van-
» toit qu'il avoit fait pendre plus de gens
» lui seul, que tous les Juges d'Angle-
» terre ensemble, depuis Guillaume le
» Conquerant. S'il ne poussa pas plus
» loin sa cruauté, ce fut parce que plu-
» sieurs trouverent grace auprès de lui en
» sacrifiant leurs biens. Un seul Gentil-
» homme, nommé *Prideaux*, lui donna
» quatorze mille livres sterling pour sau-
» ver sa vie. Quant à ceux qui n'avoient
» pas assez d'argent pour acheter leur
» pardon au prix que Jeffreys y met-
» toit, ils furent ou pendus, ou dé-
» chirés à coups de foüet, ou vendus
» pour esclaves aux Colonies de l'Ame-
» rique.

» KIRCK ne cédoit à Jeffreys ni en cru-
» auté, ni en insolence. Immédiatement
» après la défaite du Duc de Monmouth,
» aiant été envoié à *Taunton*, il y fit
» pendre dix-neuf hommes de sa seule
» autorité, sans aucune forme de pro-
» cès, & sans vouloir permettre qu'ils
» vissent aucun de leurs parens ou amis.
» Pendant l'exécution, les tambours, les
» fiffres, les hautbois solennisoient cet-
» te grande action. Ce fut sans doute
» ce qui le rendit digne d'être fait assis-
» tant de Jeffreys.

» DANS la même ville de *Taunton* Kirck
» aiant invité à dîner plusieurs Officiers,
» il fit pendre pendant le repas trente des
» con-

„ condamnés devant les fenêtres de la
„ chambre où il mangeoit; savoir, dix en
„ bûvant à la santé du Roi, dix à la san-
„ té de la Reine, & dix à la santé du pre-
„ mier Juge: mais une action qu'il fit dans
„ une autre ville, passe toute imagination.
„ Une jeune fille étant venue se jetter à ses
„ pieds pour lui demander la vie de son
„ pere, il lui persuada de se prostituer à
„ lui, en lui promettant de faire grace à
„ son pere; mais après avoir assouvi sa bru-
„ talité, il eut la cruauté de mener cette
„ fille à la fenêtre, & de lui faire voir son
„ pere, pendu aux poteaux où pendoit
„ l'enseigne du cabaret où il logeoit. Ce
„ triste spectacle fit un tel effet sur cette
„ pauvre fille, qu'elle en perdit l'esprit.

„ Le Pere d'*Orléans*, instruit par Jaques
„ II. ne pouvant nier ces barbares exécu-
„ tions, tâche de les excuser en deux ma-
„ nières. Il dit premiérement que le Roi
„ en fut averti trop tard pour pouvoir y
„ remédier, & que les grands services qu'il
„ avoit reçus de Jeffreys & de Kirck, l'em-
„ pêcherent de leur faire sentir les effets
„ de son mécontentement. Il dit en se-
„ cond lieu que le Roi répara ces injusti-
„ ces autant qu'il fut en son pouvoir, par
„ le pardon général qu'il accorda dans la
„ suite; mais il est aisé de voir combien
„ ces excuses sont vaines, si l'on considé-
„ re que quand on reprochoit à Kirck ces
„ inhumanités, il répondoit qu'il s'en fal-
„ loit

„ loit bien que Jeffreys & lui ne fussent al-
„ lés aussi loin que le portoient les ordres
„ du Roi. En second lieu le Roi étoit si peu
„ mécontent de la conduite de Jeffreys,
„ qu'à son retour il lui donna la charge de
„ grand Chancelier, qui étoit devenue va-
„ cante pendant qu'il étoit actuellement
„ occupé à exercer ses inhumanités dans
„ les provinces de l'Oüest. Pour ce qui re-
„ garde l'acte de pardon, il ne fut publié
„ que plusieurs mois après que toutes les
„ exécutions furent faites, & qu'on ne put
„ plus trouver de coupables. Il falloit bien
„ que la Cour fût persuadée qu'il n'y avoit
„ que fort peu de gens qui pussent profi-
„ ter de ce pardon, puisqu'on inséra nom
„ par nom dans cet acte une troupe de
„ jeunes filles de dix ou douze ans, qui é-
„ toient allées, couronnées de fleurs, pré-
„ senter une Bible au Duc de Monmouth
„ à son entrée dans *Taunton*. „

SI les monstres dont parle Rapin-Thoyras, les Kirck, les Jeffrey étoient nés dans les siécles qui produisirent les Nérons & les Caligula, on n'eût pas balancé à reconnoître que le Prince, qui non seulement souffroit, mais applaudissoit à de pareilles ministres, devoit être aussi mauvais & aussi barbare qu'eux. Mais dans le tems des premiers Empereurs il n'y avoit point de Jésuites, & par conséquent de lâches historiens, toujours prêts à excuser les actions les plus criminelles des Princes qui les protégeoient.

Si Guillaume III. eût fait la moindre partie de ce que fit Jaques II. tous les historiens de la Société auroient exercé leurs plumes à composer des Philippiques contre le Prince. Ils l'eussent traité de *tyran*, de *cruel*, de *barbare*; ils se seroient fait une gloire d'augmenter le mal qu'on en eût pû dire, & de diminuer le prix de ses bonnes actions. C'est ainsi qu'ils en agissent envers tous ceux qui sont dans un parti qu'ils n'aiment point; mais dès qu'il s'agit de disculper quelqu'un qui les favorise, ou qui peut leur être utile, ils emploient toutes sortes de moïens : la feinte, l'artifice, la fourbe, rien ne leur coute, tout est mis en usage, & le Prince le plus cruel & le plus criminel, si l'on s'en rapporte à eux, passera pour vertueux & pour très doux.

En général les historiens qui s'attachent aveuglément à une Secte, qui en embrassent les sentimens avec vivacité, & qui se livrent à leurs préjugés, tombent dans le même défaut que les Auteurs Jésuites. Arnaud, malgré son génie vaste & son érudition profonde, écrivit un libelle affreux pour soutenir les droits de Jaques II. entre Guillaume III. c'est-à-dire du tyran de l'Angleterre contre son libérateur. Ne falloit-il pas être, ou bien fourbe, ou bien aveugle pour ôser à la face de l'Univers soutenir qu'un Prince, qui par lui & par ses ministres avoit commis les cruautés les plus inoüies, méritoit

d'être

d'être protegé contre un autre Prince, dont la prudence & la valeur mettent fin à tant de barbaries? Hé quoi! Arnaud prétendoit-il qu'on fît pendre tous les Anglois? Ne trouvoit-il pas assez considérable le nombre de ceux qu'on avoit fait perir, & qui pis est, périr innocemment? C'est ici, sage Abukibak, qu'il faut appliquer le passage de Grotius, que j'ai rapporté dans une de mes Lettres, & considérer qu'il faut être privé du sens commun pour croire qu'il ne soit pas permis *à tout un peuple, ou à la plus considérable partie de ce peuple*, de se mettre à couvert contre les violences d'un furieux & d'un fanatique?

Au reste, il n'est pas surprenant que des Ecrivains qui n'étoient que de simples particuliers, aient eu l'effronterie de loüer les plus mauvais Princes, lorsqu'on a vû des Papes, & qui pis est, des Papes qu'on a mis au rang des Saints, faire l'éloge des Princesses les plus cruelles & les plus infames. Grégoire le Grand a parlé de Brunehaud, la furie de la France, dans les termes les plus beaux, & lui a prodigué des loüanges si excessives, que je m'étonne que la Cour de Rome n'ait pas canonisé cette cruelle Reine, qui fut condamnée à être trainée par un cheval, & qui trouva dans ce supplice ignominieux la juste récompense de tous ses forfaits. Mais de même que les loüanges des Auteurs qui sont gagés par

par les Princes, ne trouvent pas beaucoup de croiance dans l'esprit des peuples, de même aussi les éloges d'un Pape, qui ne loüoit une Reine que par les biens qu'il en recevoit, ne font guères d'impression sur les gens qui sont instruits aujourd'hui des motifs qui conduisoient ce Pontife. L'Abbé de Vertot, dans un de ses Ouvrages posthumes, les a parfaitement développés; il fait voir clairement que le St. Pere étoit fort sensible aux grands biens que Brunehaud avoit donnés aux Ecclésiastiques & aux fondations qu'elle avoit faites.

REVENONS, sage Abukibak, au sujet principal des trois dernières Lettres que je t'ai écrites, & convenons que Dieu se sert de mauvais Princes comme d'un fleau perpétuel, qu'il ne détourne d'un païs que pour en affliger un autre. Dans tous les tems il y a eu des Souverains injustes, vicieux, cruels, & leur nombre a toujours surpassé de beaucoup celui des vertueux. Si les péchés des hommes étoient moins grands, les choses changeroient sans doute; Dieu donneroit à des justes des Souverains équitables. Sa bonté est si grande, que malgré nos fautes il fait naître quelquefois des Rois dont nos vices nous rendent indignes. Les François ont eu des Henri IV. & des Louïs XV. quelles graces ne devroient-ils pas rendre au Ciel? Cependant leurs défauts aug-

augmentent tous les jours, & les biens que Dieu répand ſur eux, ne ſervent qu'à les aveugler davantage.

Au reſte, ſage Abukibak, en te montrant les maux que les mauvais Souverains ont faits dans tout le monde, je ſuis bien éloigné de vouloir diminuer le reſpect qu'un ſujet doit à ſon Prince. Ce n'eſt jamais à un ſimple particulier à vouloir ſe ſouſtraire à l'obéïſſance du maître que Dieu lui a donné, il faut qu'il reçoive les châtimens que Dieu lui fait ſubir par la voïe du Souverain, comme il reçoit ceux qu'il lui envoie quelquefois directement par les maladies, les orages & les tempêtes. Notre intérêt particulier ne doit jamais nous faire violer le ſerment de fidélité que nous faiſons au Souverain; il ne nous eſt permis d'agir contre lui que dans le cas dont parle Grotius, lorſqu'un danger éminent menace une Nation entière, ou la plus grande partie de cette Nation: alors il eſt permis de ſe réunir avec les gens de bien pour donner des bornes à la cruauté d'un tyran, ou à la folie d'un fanatique. C'eſt-là préciſément le cas où ſe trouvoient les Anglois lorſqu'ils ôterent la Couronne à Jaques II. ſi vanté par le Pere d'Orléans, & ſi peu digne de regner.

Je te ſalue, ſage & ſavant Abukibak; regardes toujours un bon Prince comme l'image de la Divinité.



LETTRE CENT VINGT-TROISIEME.

Le Cabaliſte Abukibak, *au ſtudieux* ben Kiber.

J'AI lû avec beaucoup de plaiſir, ſtudieux ben Kiber, toutes les Lettres que tu m'as écrites ſur les malheurs que les mauvais Princes ont cauſés au genre humain. J'avois ſouvent reflêchi ſur un ſujet auſſi triſte, & plaint le triſte ſort des peuples, dévoüés à la volonté abſolue d'un homme qui oublie toutes les loix de l'humanité. Je les regardois comme des brebis infortunées, dont on confieroit la garde à un loup affamé. Je penſois cependant que deux choſes étoient très capables de conſoler les miſérables qui étoient en proie aux caprices & à la cruauté des mauvais Souverains. La premiére, c'eſt que le Ciel récompenſe ceux qui reçoivent avec ſoumiſſion les maux qu'il leur envoie; car c'eſt avec beaucoup de raiſon que tu as ſagement remarqué que les tyrans les plus cruels ſont les miniſtres les plus ordinaires de la colère de Dieu, & les exécuteurs de la vengeance cé-

céleste. La seconde chose, qui me paroît encore très propre à faire supporter patiemment le joug des Princes cruels & sanguinaires, c'est qu'il en est peu d'entre eux qui ne périssent enfin misérablement, & dont la mort ne soit capable d'épouvanter ceux qui les imitent. On peut justement appliquer aux tyrans ce que l'Evangile a dit de ceux qui scandalisent leur prochain. Quoiqu'il soit nécessaire qu'il y en ait, *malheur à ceux par qui vient le scandale!* Væ illis per quem venit scandalum!

J'OSE avancer hardiment que la fin de tous les mauvais Princes a été conforme à la punition que méritoient leurs crimes; aucun d'eux n'a été exempt de quelque grande catastrophe, & l'on pourroit dire, lorsqu'on parle d'un Souverain injuste & cruel, *scriptum enim ut perderetur ille*, il étoit écrit qu'il seroit perdu.

JE vais examiner succintement, studieux ben Kiker, quelle a été la mort de ce grand nombre de Princes dont tu m'as parlé, & tu verras que tu n'as fait mention d'aucun, dont la fin n'ait été très malheureuse. Il faudroit, s'il étoit possible, qu'on fît faire tous les jours cette attention aux Monarques, & qu'on leur montrât hardiment que Dieu brise enfin l'instrument fatal dont il s'est servi pour punir les coupables. Si les Rois étoient véritablement persuadés qu'il n'est que ceux

„ augmentoient encore quand il venoit à
„ faire réflexion que ce n'étoit pas con-
„ tre un Octavius & un Merula, qui ne
„ commandoient qu'une troupe ramassée
„ de séditieux & de mutins, qu'il al-
„ loit avoir affaire; que c'étoit Sylla qui
„ venoit à lui, Sylla qui l'avoit chassé
„ autrefois, qui par ses victoires venoit
„ de confiner Mithridate dans les rives
„ du Pont-Euxin. Assommé par toutes ces
„ pensées, il se remettoit encore de-
„ vant les yeux son exil, ses suites, les
„ dangers qu'il avoit courus sur la terre
„ & sur la mer, toutes les peines qu'il
„ avoit essuiées, & il tomboit dans des
„ détresses qui l'occupoient jour & nuit,
„ & qui lui causoient des fraïeurs noctur-
„ nes, & des songes qui troubloient son
„ repos. A tout moment il croioit en-
„ tendre une voix qui lui disoit.

„ *Le gîte du Lion, même absent, est terrible.*„

NOUS voions, studieux ben Kiber, dans les craintes de Marius un effet sensible de la punition divine. Tous les tyrans souffrent la même peine, & assis sur leur Trône, environné de leurs gardes, ils ne peuvent empêcher les remords de s'emparer de leur cœur; ils trouvent au fond de leur cœur une perpétuelle punition de leurs crimes.

POMPÉE ne commit point des actions aussi

auſſi condamnables que les deux Romains dont nous venons d'examiner le triſte ſort; il fut ambitieux, & ſous le prétexte de défendre les droits de ſa patrie, il fomenta la guerre civile, & il en couta la vie à un nombre infini de Romains. Il fut puni plus rigoureuſement que ſes fautes ne ſembloient le mériter, & les tyrans devroient fremir de crainte, en ſongeant à la mort infortunée d'un Général, qui n'étoit coupable qu'aux yeux des Philoſophes, & dont les actions & la conduite étoient approuvées par les trois quarts du peuple Romain. Cependant quel deſtin n'eſſuia-t-il point, lui qui avoit vû tant de Rois empreſſés à lui plaire? Il périt ſous les coups de quelques miſérables eſclaves, d'un Roi qui lui avoit les obligations les plus grandes. „ Comme Pompée, * *dit un Hiſtorien Grec*, „ approchoit de la terre, Corneille, „ pleine d'inquiétude, regardoit avec „ ſes amis de deſſus ſa galère ce qui arriveroit, & elle reprenoit quelque „ courage en voiant pluſieurs Seigneurs „ de la Cour ſe préſenter à la deſcente „ de Pompée, comme pour le recevoir & lui faire honneur. Dans ce „ moment, comme Pompée prenoit la „ main

* Plutarq. *Vies des hommes illuſtr. Tom. V. Pag.* 551.

„ main de ſon affranchi Philippe, pour
„ s'élever plus facilement, Septimius lui
„ donna par derrière un grand coup
„ d'épée au travers du corps, Salvius
„ & Achillas tirent en même tems
„ leurs épées, & le frappent à coups re-
„ doublés. Pompée prend ſa robe avec
„ ſes deux mains, & s'en couvre le vi-
„ ſage, ſans proferer une ſeule parole
„ indigne de lui, & ſans faire le moindre
„ mouvement ; mais jettant ſeulement un
„ ſimple ſoupir, il ſouffre avec magnani-
„ mité tous les coups dont on le per-
„ ce . . . . Les meurtriers, aiant
„ coupé la tête de Pompée, jetterent hors
„ de la barque le corps tout nud, & le
„ laiſſerent là en ſpectacle à tous ceux
„ qui eurent la curioſité de le voir. Phi-
„ lippe demeura toujours auprès de lui,
„ juſqu'à ce qu'ils fuſſent raſſaſiés de cet-
„ te vûe. Quand il n'y eut plus perſon-
„ ne, il le lava dans l'eau de la mer, &
„ l'aiant enſéveli avec ſa propre chemiſe
„ parce qu'il n'avoit aucun autre linge,
„ il jetta les yeux par-tout ſur la côte,
„ & apperçut quelques vieux reſtes d'un
„ petit bateau de pêcheur, qui, quoique
„ peu conſidérables, ſuffiſoient pourtant
„ pour compoſer dans la néceſſité le bu-
„ cher d'un pauvre corps tout nud, &
„ qui n'étoit pas même entier. „

JULES Céſar fut plus coupable que Pompée, il mit ſa patrie dans les fers. Pour
s'em-

s'emparer du pouvoir ſouverain, il bouleverſa le Monde entier; l'Europe, l'Aſie, l'Afrique furent également le théatre des ſanglantes batailles qu'il gagna, mais qu'il gagna toujours injuſtement. Après tant de combats, que lui arriva-t-il? Joüit-il longtems du fruit de ſes forfaits? La Providence ne fut pas moins ſévère à ſon égard, qu'elle l'eſt à celui des autres tyrans; elle le punit d'une peine conforme à ſes crimes. Il avoit violé tous les devoirs du bon citoïen & manqué à ſa patrie, il avoit oublié qu'il devoit avoir pour elle les ſentimens d'un fils pour une mere; ceux qu'il avoit adoptés pour ſes enfans, le traiterent de la même maniere, & il trouva la mort au milieu d'eux.

» QUAND Céſar fut entré, * *dit Plutarque*, le Sénat ſe leva pour lui faire » honneur. Une partie des conjurés environna ſon ſiége, & les autres allerent » au-devant de lui comme pour joindre leurs prières à celles de Metellus » Cimber qui intercédoit pour le rappel » de ſon frere, & l'accompagnant toujours, ils continuerent de le prier juſqu'à ce qu'il fût à ſon ſiége. Il s'aſſit, rejettant toutes leurs prières; mais comme ils revenoient toujours à la charge

* Id. *Tom. VII. pag.* 20.

„ ge & qu'ils le preſſoient plus vivement,
„ juſqu'à lui faire violence, il ſe fâcha
„ contre eux. Alors Metellus, lui pre-
„ nant la robe avec les deux mains, lui
„ découvrit le ou c'étoit le ſignal dont
„ les conjurés étoient convenus pour ſe
„ jetter ſur lui, & Caſca fut le premier
„ qui lui donna un coup d'épée près du
„ cou; mais le coup ne fut ni mortel,
„ ni bien appuié, & il y a de l'apparen-
„ ce qu'en commençant une ſi hardie en-
„ trepriſe, il fut ſi troublé, que ſa main
„ fut mal aſſûrée, de ſorte que Céſar s'é-
„ tant tourné, ſaiſit ſon épée, & la tint
„ toujours. En même tems ils ſe mirent
„ tous deux à crier Céſar en langage Ro-
„ main, *ſcélerat de Caſca que fais-tu?* &
„ Caſca en Grec, & s'adreſſant à ſon
„ frere, *mon frere à mon ſecours.*

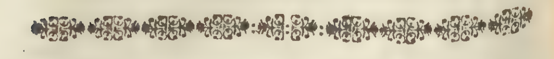
„ A ce commencement terrible, ceux
„ qui étoient préſens, & qui ne ſavoient
„ rien de la conſpiration, furent ſi ſaiſis
„ d'étonnement & d'horreur, que friſ-
„ ſonant de tout leur corps, ils n'eurent
„ la force ni de prendre la fuite, ni de
„ ſecourir Céſar, ni de proferer une ſeu-
„ le parole. Alors tous les conjurés ti-
„ rent leurs épées, & l'environnent de
„ toutes parts; de ſorte que de quelque
„ côté qu'il ſe tournât, il ne voioit que
„ des épées nues qu'on lui portoit au vi-
„ ſage, & qui le perçoient. Comme une
„ bête féroce, acculée par les veneurs,
„ il

„ il ſe débattoit, cherchant à ſe démêler
„ d'entre toutes ces mains armées contre
„ ſa vie; car il falloit qu'ils euſſent tous
„ leur part à ce meurtre, & qu'ils gou-
„ taſſent tous, pour ainſi dire, à ce ſang
„ comme aux libations d'un ſacrifice. C'eſt
„ pourquoi Brutus même lui porta un
„ grand coup dans l'aîne, & il y a des
„ Auteurs qui rapportent que ſe défen-
„ dant contre tous les autres, & trainant
„ ſon corps cà & là en criant, il n'eut
„ pas plûtôt vû Brutus l'épée à la main,
„ qu'il ſe couvrit la tête du pan de ſa ro-
„ be, & s'abandonna à ſes ennemis, é-
„ tant pouſſé, ſoit par le hazard, ſoit par
„ les conjurés, auprès du piédeſtal de la
„ ſtatue de Pompée, qui en fut toute
„ enſanglantée: de ſorte qu'il ſembloit
„ que Pompée lui-même préſidoit à cet-
„ te vengeance qu'on faiſoit de ſon en-
„ nemi abattu à ſes pieds, & rendant les
„ derniers abois par la quantité de bleſ-
„ ſures qu'il avoit reçues. „

JE continuerai dans ma première Lettre, ſtudieux ben Kiber, à te montrer que non ſeulement le Ciel a toujours puni les tyrans & les mauvais Princes; mais qu'il a même proportionné le genre de leur punition à celui de leurs crimes. Beau & utile ſujet de réflexions pour tous les Souverains, & pour ceux qui ſont chargés du miniſtère public!

JE te ſalue, ſtudieux ben Kiber. Porte-toi bien.

LET-



LETTRE CENT VINGT-QUATRIEME.

Le Cabaliſte Abukibak, *au ſtudieux* ben Kiber.

AUGUSTE fut un tyran dans les premières années de ſon regne, il fit perir pluſieurs milliers de perſonnes par les proſcriptions, & par celles d'Antoine & de Lépide, auxquelles il eut beaucoup de part. Enfin laſſé de tant de cruautés, il ſe repentit de ſes vices, il tâcha de réparer par ſa clémence les maux qu'il avoit cauſés, il fut auſſi bon & auſſi vertueux qu'il avoit été mechant. La Divinité lui pardonna une partie de ſes fautes à cauſe de ſon repentir; mais elle ne voulut pas l'exempter entiérement du châtiment qu'il avoit mérité; il en ſubit une partie, pour que tous les Princes appriſſent par ſon exemple que jamais la cruauté ne reſte impunie, & que le repentir en diminue ſeulement la peine. Cet Empereur vit l'Empire ſortir de ſa famille & paſſer dans des mains étrangères; il eut la douleur de laiſſer le trône à un étranger, & qui pis eſt, au fils d'une femme qui peut-être étoit la cauſe de ſa mort.

mort. „ La maladie d'Auguſte, * *dit Tacite*, devenoit tous les jours plus dan-
„ gereuſe ; pluſieurs perſonnes ſoupçon-
„ noient Livie ſon épouſe de l'avoir fait
„ empoiſonner, parce qu'on prétendoit
„ qu'Auguſte, accompagné de quelques-
„ uns de ſes plus fidèles domeſtiques, étoit
„ allé avec Fabius Maximus voir le jeune
„ Agrippa ſon petit-fils. On ajoutoit qu'il
„ y avoit eu beaucoup de larmes répan-
„ dues de part & d'autre, & que ces
„ Princes s'étoient donnés de grandes
„ marques d'une tendreſſe réciproque ;
„ ce qui faiſoit eſperer qu'Agrippa re-
„ tourneroit chez ſon aïeul. Fabius Maxi-
„ mus révela le ſecret à Martia ſon é-
„ pouſe, & celle-ci à l'Impératrice, qui
„ ſe plaignit à Auguſte de ſa feinte. Elle
„ ne s'en tint pas là, & elle diſpoſa ſi
„ bien les choſes pendant la maladie de
„ cet

* *Hæc atque talia agitantibus, graveſcere valetudo Auguſti, & quidam ſcelus uxoris ſuſpectabant. Quippe rumor inceſſerat, paucos ante menſem Auguſtum electis conſciis, & comite uno Fabio Maximo Planaſiam vectum ad viſendum Agrippam. Multas illic utrimque lacrymas, & ſigna caritatis, ſpemque ex eo fore ut juvenis penatibus avi redderetur. Quod Maximum uxori Martiæ aperuiſſe: illam Liviæ . . . . lætique interdum nuntii vulgabantur, donec proviſis quæ tempus monebat, ſimul exceſſiſſe Auguſtum, & rerum potiri Neronem fama eadem tulit.* Cornel. Tacit. *Annal. Lib. I. Cap. V.*

„ cet Empereur, qu'elle tint ſa mort ſe-
„ crette, juſqu'à ce qu'elle eût pourvû à
„ tout ce que demandoit la conjoncture
„ préſente ; alors elle fit publier à la fois
„ la mort d'Auguſte & l'avenement de
„ Tibere à l'Empire. „

Le Ciel, ſtudieux ben Kiber, permit que l'Empire ſortit de la maiſon d'Auguſte pour le punir de ſes anciennes cruautés. Il avoit ruiné & détruit un grand nombre de familles illuſtres, il vit la ſienne proſcrite & éloignée du Trône. En vain il tâcha de l'y rappeller, il ne lui fut permis d'y travailler que pour lui faire mieux ſentir la perte qu'il faiſoit; il reconnut la faute qu'il avoit faite de détrôner ſon petit-fils, ſans pouvoir la réparer. Son repentir ne ſervit qu'à augmenter ſes maux, & qu'à l'expoſer à la haine de Livia ſon épouſe, qui, pour achever ſa punition & pour aſſûrer l'Empire à Tibere, avança la fin de ſa vie, s'il faut en croire les ſoupçons qu'on en eut.

Tibere fut encore puni plus ſévérement qu'Auguſte, parce qu'il le méritoit davantage. Je ne rappellerai point ici le ſouvenir de ſes crimes, de ſes débauches, & de ſes cruautés affreuſes; tu en as cité quelques-unes dans tes dernières Lettres, je ne m'arrêterai qu'au ſupplice dont le Ciel les punit. Je place d'abord au nombre des maux dont il fut tour-

tourmenté, son caractère défiant, jaloux & dissimulé; il emploia toute sa vie à se contraindre. On peut dire avec raison des Princes qui lui ressemblent, que quelque longs que soient leurs jours, ils n'en ont aucun de sereins & d'heureux. La crainte, les soupçons qui avoient dévoré Tibere pendant sa vie, redoublerent quelques momens avant sa mort, & plus sa dernière heure s'approchoit, plus il étoit malheureux. La Providence paroît bien dans le genre de tourment qu'essuioit ce Prince; car comme il avoit toujours été en augmentant dans le vice, aussi alla-t-il de même dans ses peines. „Les forces de „ Tibere, * *dit l'Auteur* que je viens de citer, „ étoient

* *Jam Tiberium corpus, jam vires, non dissimulatio deserebat. Idem animi vigor, sermone ac vultu intentus, quæsita interdum comitate, quamvis manifestam defectionem tegebat. Mutatisque sæpius locis, tandem apud promontorium Miseni consedit in villa, cui L. Lucullus quondam dominus. Illic eum adpropinquare supremis, tali modo compertum. Erat Medicus arte insignis, nomine Charicles, non quidem regere valetudines principis solitus, consilii tamen copiam præbere. Is velut propria ad negotia digrediens, & per speciem officii manum complexus, pulsum venarum attigit. Neque fefellit, nam Tiberius incertum an offensus, tantoque magis iram premens, instaurari epulas jubet, discumbitque ultra solitum, quasi honori abeuntis amici tribueret. Charicles tamen* labi spiri-

 tum,

„ étoient entiérement épuiſées ; mais ſa „ diſſimulation ne l'abandonnoit point, „ il étoit toujours également circonſpect „ & attentif dans ſes diſcours. Il affectoit „ d'avoir la même vigueur & le même „ courage ; il s'efforçoit quelquefois de „ paroître gai, & vouloit cacher ſa foi- „ bleſſe dont tout le monde s'apperce- „ voit. S'étant arrêté dans une maiſon de „ campagne auprès du cap de Miſene, „ on s'aſſûra par une ruſe très ſubtile qu'il „ étoit près de ſa fin. Un Médecin, nom- „ mé Chariclès, prenant congé de Tibe- „ re, ſous prétexte de quelques affaires „ qui l'appelloient dans ſa patrie, lui tâ- „ ta le poux, ſous le prétexte de lui bai- „ ſer

tum, nec ultra biduum duraturum *Macroni firmavit. Inde cuncta conloquiis inter præſentes, nuntiis apud legatos & exercitus feſtinabantur. Decimo ſeptimo Kalend. Aprilis interclusa anima, creditus eſt mortalitatem explevisſe. Et multo gratantum concurſu, ad capienda Imperii primordia C. Cæſar egrediebatur, cum repente adfertur redi*re Tiberio vocem ac viſus, vocarique qui recreandæ defectioni cibum adferrent. *Pavor hinc in omnes, & ceteri paſſim diſpergi ſe quiſque mæſtum aut neſcium fingere: Cæſar in ſilentium fixus, a ſumma ſpe, noviſſima exſpectabat: Macro intrepidus, opprimi ſenem injectu multæ veſtis jubet,* diſcedique ab limine. *Sic Tiberius finivit, octave & ſeptuageſimo ætatis anno.* Cornel. Tacit. *Annal. Lib. VI. Cap. L.*

„ ſer la main. Tibere pénétra ſon deſ-
„ ſein, & pour lui faire voir qu'il n'é-
„ toit point auſſi mal qu'il le croioit, il
„ fit mettre la table, & y reſta très long-
„ tems. Le Médecin ne fut point la du-
„ pe de cet artifice, & il aſſûra Macron
„ que Tibere ne vivroit pas encore deux
„ jours. En effet le lendemain ou le ſur-
„ lendemain on crut qu'il étoit mort;
„ tous les courtiſans ſe rangerent en fou-
„ le auprès de Caligula ſon ſucceſſeur:
„ mais Tibere étant revenu de ſon éva-
„ noüiſſement, la fraïeur ſe répandit par-
„ mi eux. Caligula lui-même ſe regarda
„ comme un homme condamné à la
„ mort; mais Macron, ſans paroître ému,
„ fit retirer le monde, & commanda
„ qu'on étouffât Tibere, en le chargeant
„ de couvertures. „

IL ſemble, ſtudieux ben Kiber, que le Ciel ne permit que Tibere revint à la vie pendant quelques momens, que pour ſubir une mort véritablement digne de ſes crimes; la Juſtice divine en devoit une violente à un Prince cruel. Conſideres que toujours le ſupplice eſt conforme au crime, & que c'eſt avec raiſon que je ſoutiens que non ſeulement tous les tyrans & les mauvais Princes ont été punis, mais qu'ils l'ont été comme il convenoit qu'ils le fuſſent.

POUR faire paroître que la Providence proportionne le châtiment à l'offenſe, la mort de Caligula en eſt une preu-

ve encore plus frappante que celle de Tibere. Ce monftre, qui ne conferva de l'homme que la figure humaine, qui fut plus farouche qu'un lion, plus cruel qu'un tygre, mourut auffi comme une bête féroce, pourfuivie par des chaffeurs, & acculée dans fa tanière. Il reçut trente coups par les mains de Cherée, de Corneille Sabin, & de plufieurs autres conjurés, avant d'expirer; fon ame fembloit être forcée d'animer fon corps, malgré les coups mortels dont on le perçoit.

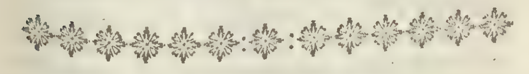
Néron, qui viola les droits les plus facrés de la Nature, qui, peu content de la mort de tant de fes fujets, fe fouilla de celle de fa propre mere, perit ainfi qu'il convenoit; il fut obligé d'être lui-même fon boureau, & de violenter la Nature. Pour le punir de l'avoir outragée, ce malheureux, avant de mourir, fe vit privé de l'Empire, & déclaré ennemi du peuple Romain. Il fe cacha dans un fouterrain rempli d'ordures, là il fe perça lui-même; mais fa lâcheté augmenta la durée de fon fupplice, & pour achever de mourir, il eut encore befoin d'un fecours étranger.

Dioclétien fut obligé de s'empoifonner; digne récompenfe de fes actions, & digne breuvage, que le poifon pour defaltérer un tygre altéré de fang.

Domitien reçut fept coups de poignard avant

avant de perdre la vie. Enfin, tous ces Empereurs Romains dont tu as blâmé les cruautés, en ont été punis, & punis sévérement. Je viens actuellement aux autres Souverains dont tu as fait mention; ce sera le sujet de ma premiére Lettre.

PORTE-toi bien, & crains toujours la colère du Ciel.



LETTRE CENT VINGT-CINQUIEME.

Le Cabaliste Abukibak, *au studieux* ben Kiber.

NOUS avons vû jusques ici, studieux ben Kiber, des marques sensibles de la justice divine dans la punition des Princes dont nous avons examiné, ou les malheurs, ou la mort tragique. Continuons à nous affermir davantage dans l'amour de la vertu & dans la haine du vice, en considérant quel a été le triste sort des autres Souverains dont tu as fait mention.

ASTYAGES, en suivant l'ordre que j'ai conservé jusqu'à présent, est le premier qui se présente. En rappellant sa cruauté contre le fils d'Harpage, tu aurois dû faire attention que

que ce fut ce même Harpage qui le priva du Thrône, & qui du rang de Souverain le réduisit pendant le reste de sa vie au misérable état de captif, cent fois plus triste pour un Roi, que celui de voir finir ses jours par le fer. Car enfin, la mort n'est qu'un mal leger, eu égard à l'esclavage; & quel supplice n'est-ce pas pour un homme né pour commander, qui s'en est fait une douce habitude, & qui devient forcé d'obéir, & d'obéir sans cesse? Le destin déplorable d'Astyages porte avec lui des preuves évidentes de la convenance que le Ciel met entre la punition & le crime. Permets que je te rappelle ce que dit Hérodote à ce sujet, & tu y verras Dieu aveuglant un tyran, le livrant entre les mains d'un pere à qui il avoit fait manger les membres d'un fils, & lui faisant regarder cet homme comme celui en qui il pouvoit se confier hardiment. „ Astyages, *dit Hérodote*, fit prendre les armes à tous les Medes; & „ comme si les Dieux lui eussent ôté le „ jugement, il donna à Harpage la conduite de ses troupes, ne se souvenant „ plus du traitement qu'il lui avoit fait. „ Véritablement lorsque les Medes en furent venus aux mains avec les Perses, „ tous ceux qui ignoroient le dessein „ d'Harpage, combattirent vaillamment; „ mais ceux qui le savoient, se rangerent „ du côté des Perses, ou combattirent „ lâ-

„ lâchement, ou prirent d'eux-mêmes la „ fuite . . . . . . Ainſi Aſtyages fut dé- „ pouillé de ſon Roïaume, après avoir „ regné trente-cinq ans, & ſon inhuma- „ nité fut cauſe que les Medes qui avoient „ toujours regné dans l'Aſie au-delà du „ fleuve d'Halis, ſi l'on en excepte le „ tems que regnerent les Scythes, furent „ ſix vingts ans ſujets des Perſes. Depuis, „ les Medes, ſe repentant de leur action, „ & de s'être trahis eux-mêmes, ſe ré- „ volterent contre Darius; mais aiant été „ vaincus dans une bataille, ils furent „ une autre fois aſſujettis *. „

LA punition de Phalaris fut encore plus conforme à ſes crimes que celle d'Aſtyages. Ce tyran fut mis dans le même taureau de bronze où il avoit fait perir tant d'infortunés; ce monſtre pouſſa en mourant, les mêmes mugiſſemens qu'il avoit eu ſi ſouvent l'affreux plaiſir d'entendre.

MITHRIDATE fut obligé de ſe tuer lui-même; encore ſembloit-il que la mort fuioit loin de lui pour accroître ſon ſupplice. L'uſage qu'il avoit fait pendant ſa vie du poiſon, lui devint funeſte; il ne put s'en ſervir pour achever ſa miſère. Il étoit juſte que celui qui avoit baigné l'Aſie

* *Hiſt.* d'Hérod. *Tom. I. Liv. I. pag.* 124. Je me ſers de la Traduction de *du Ryer.*

l'Asie du sang de tant de malheureuses victimes, l'arrosât du sien à son tour. Au reste, studieux ben Kiber, fais attention à une chose singulière. Tous les Princes dont tu m'as parlé, qui se sont souillés du sang de leur famille, ont été forcés de se tuer eux-mêmes, pour que leur exemple apprît aux Souverains que ceux qui ont outragé la Nature, seroient forcés de violenter à leur égard cette même Nature. Néron & Mithridate furent obligés à se donner la mort; nous verrons dans les suites que la Providence a puni de la même manière les Princes qui dans le Christianisme ont imité les forfaits des Païens.

Retournons aux Rois dont tu m'as parlé. Alexandre fut nécessité avant sa mort de se défier de tous ses anciens amis & de ses plus fidèles serviteurs; juste punition des excès où il s'étoit porté contre quelques-uns, & des maux qu'il avoit causés à l'Univers. Il avoit tourmenté des millions de personnes qui ne lui avoient jamais fait aucune offense, il eut la douleur de voir qu'il ne pouvoit compter sur un seul de ses courtisans. Plutarque nous dépeint les craintes de ce Prince, qui, après avoir bravé les Dieux & les hommes, donna dans la superstition la plus ridicule, se livra aux Astrologues, aux Prêtres, aux Devins, & n'eut plus un seul sujet auquel il ôsât se fier.

Après

Après tant de peines & d'inquiétudes, dignes récompenses de celles qu'il avoit causées à l'Asie, il mourut du poison que lui donnerent quelques-uns de ses Généraux, perdit la vie, l'Empire & la satisfaction de pouvoir le laisser à un de ses fils. Le Ciel voulut sans doute que tant de Roïaumes, pris injustement, ne fussent point le partage de la famille d'un usurpateur.

PRESQUE tous les Princes qui recueillirent la succession d'Alexandre, & qui après plusieurs crimes la partagerent entre eux, n'eurent point un sort plus heureux que celui de leur maître.

LES Souverains d'Israël qui donnerent dans le crime, furent punis aussi sévérement que ceux des autres peuples. La mort d'Hérode devroit faire comprendre aux mauvais Princes qu'un Roi, haï de ses sujets, est au milieu des grandeurs l'homme le plus infortuné du monde. Il est dévoré par la crainte, par la vanité, & ces deux passions s'emparent entiérement de son cœur; il est tourmenté par toutes les choses qui servent à le maintenir sur le Thrône. Ses sujets deviennent-ils riches, leurs richesses l'allarment & lui causent de l'ombrage; montrent-ils de la gaïeté, il se figure qu'ils se réjouissent dans l'espoir d'un prochain changement dans le gouvernement; paroissent-ils tristes, leur douleur lui paroit un pronostic fâcheux des

des ſuites de leur mécontentement, il croit déjà les voir prêts à ſe révolter. Enfin, un tyran n'eſt pas ſeulement tourmenté par les actions les plus innocentes & par les diſcours les plus indifférens, mais il craint ce qu'on dira, ou ce qu'on fera après ſa mort; cette incertitude eſt pour lui un ſupplice cruel. Les derniers momens d'Hérode en fourniſſent une preuve évidente: ce barbare Prince, inquiet de ce qu'il ſentoit que le peuple ſe réjoüiroit de ſa mort, & ne pouvant ſouffrir une idée auſſi mortifiante, forma le deſſein de mettre en pleurs la Judée entière. Le jour de ſon trépas, il fit venir dans ſon palais les plus grands Seigneurs du Roïaume, & ordonna à ſa ſœur de les faire mourir dans l'inſtant qu'il rendroit le dernier ſoupir. Le Ciel ne permit point qu'une pareille cruauté eût lieu, & le monſtre qui vouloit qu'on l'exécutât, eut la douleur avant mourir, de connoître qu'elle ne ſeroit point effectuée, & que ſa mémoire en ſeroit plus exécrable au peuple, dont la joie ſeroit plus vive.

CATILLA mourut ainſi qu'il convenoit à un Prince de ſon caractère; il avoit eu la férocité d'un lion, ſa fin fut celle d'une bête monſtrueuſe dont le Ciel délivre les hommes. Il fut ſuffoqué dans ſon lit par la quantité de vin qu'il avoit bû; il trouva dans ſes débauches la punition de tous ſes crimes.

LA

LA mort de Pierre le Cruel fut digne de la conduite qu'il avoit tenue pendant son regne; mais la Justice divine crut devoir auparavant lui faire sentir les peines les plus dures pour venger le sang de son neveu qu'il avoit fait perir. Un Historien moderne a donné un portrait assez fidèle des malheurs de ce Prince, ainsi que de sa fin tragique „ Pierre * aiant „ pris avec lui, *dit-il*, D. Ferdinand de „ Castro son ami fidèle, & quelques au- „ tres d'entre les siens qui lui étoient le „ plus attachés, sortit du château lui „ douzième à la faveur des ténèbres de „ la nuit, pour voir s'il pourroit sur- „ prendre, ou forcer quelque poste du „ mur dont on avoit environné Montiel, „ moins fort, ou moins bien gardé que „ les autres. A peine avoit-il fait quel- „ ques pas dans un chemin qui condui- „ soit de la forteresse à la circonvalla- „ tion, que sa marche fut découverte „ par le Begue de Villaine Officier Fran- „ çois, qui, suivi d'une grosse troupe de „ gens aussi résolus que lui, l'arrêta, lui „ demanda son nom, & le mit en nécés- „ sité de lui dire qui il étoit en se ren- „ dant son prisonnier, & le priant de ne „ le pas livrer entre les mains de son „ enne-

* Le P. d'Orléans, *Révol. d'Espagne*, Tom. II. pag. 52.

„ ennemi; il ajouta aux prières des pro-
„ messes, capables de l'intéresser à pro-
„ curer son évasion. Le Begue l'assûra
„ qu'Henri ne sauroit rien, au moins par
„ lui, qu'il fût tombé entre ses mains, &
„ l'amena dans son logis avec ceux qui
„ l'accompagnoient. Il y avoit demeuré
„ une heure sans qu'il eût paru que per-
„ sonne eût été averti de son avanture,
„ lorsqu'on vit Henri entrer dans la cham-
„ bre, en demandant avec des paroles
„ injurieuses où il étoit. Pierre n'atten-
„ dit pas qu'on le découvrît, & repon-
„ dant à la fierté & aux injures de son
„ adversaire avec une fierté égale, & des
„ paroles encore plus piquantes, il fut
„ frappé par son rival d'un coup de poi-
„ gnard au visage. Dom Pierre, blessé
„ & couvert de sang, se jette avec fu-
„ reur sur D. Henri; tous deux ils se
„ prirent au corps, & tomberent l'un &
„ l'autre par terre. Henri se trouva sous
„ son ennemi, qui se mettoit en devoir
„ de se saisir d'une dague pour le percer,
„ si le Vicomte de Rocabertin n'eût pris
„ par le pied le plus foible, & ne l'eût
„ fait tourner sur l'autre. Henri ne per-
„ dit point de tems, & profitant de son
„ avantage, tira une petite épée qu'il
„ portoit, & lui en donnant au travers
„ du corps, le laissa mort sur le carreau.
„ C'est ainsi que raconte ce fait, Froissard
„ Auteur contemporain, qui dit la véri-
„ té

„ té quand il la fait, & qui assûre avoir
„ été bien informé de celle-là. „

PHILIPPE II. fut bien puni, & pendant sa vie, & dans ses derniers momens, des cruautés que lui & ses Généraux avoient commises; il eût la douleur de voir tous les projets qu'il avoit formés durant si long-tems contre la France, dissipés & évanoüis. Ceux qu'il fit contre l'Angleterre, ne furent pas plus heureux, & lui couterent la perte entière de la plus belle & de la plus magnifique flote qu'on eût jamais vûe. Enfin, les Hollandois étoient déjà si puissans dans les dernières années de sa vie, qu'il comprit qu'il devoit regarder les païs qu'ils occupoient, comme perdus pour l'Espagne. Quelle dure & cruelle mortification pour un Prince aussi fier & aussi vaniteux que lui! Après tant d'infortunes, il mourut abhorré des Hollandois, déteſté de tous les honnêtes gens, & peu aimé de sa famille. Ce qu'il y eut de plus malheureux pour lui, c'est qu'il connut toute la haine qu'on lui portoit; supplice ordinaire qu'éprouvent les tyrans, & qui augmente à mesure que leurs cruautés s'accroissent.

L'INFERNALE Médicis mourut comme une enragée; sa fin fut conforme au reste de sa vie. Elle avoit égalé la malice, la fourbe, l'injustice des Démons; elle imita leur endurcissement, & après avoir ou-

outragé le Ciel pendant tout son regne, elle termina sa vie par les blasphêmes les plus horribles. Elle combla la mesure de ses crimes, & les supplices de ce Monde n'étant pas assez cruels pour punir ses forfaits, Dieu lui infligea dans l'autre des châtimens éternels. Le peuple servit d'interprête aux jugemens du Ciel, & refusa la sépulture au corps d'une Reine dont l'ame étoit dans les Enfers. L'Auteur du Journal d'Henri III. m'apprend toutes ces particularités, si dignes d'être conservées à la postérité, & si propres à exciter les Princes à la vertu, en leur montrant quelle est la haine que les peuples portent aux tyrans. „ Ceux, „ *dit-il* * qui l'approcherent de près en sa „ maladie, eurent opinion que le déplai„ sir qu'elle avoit pris de ce que son fils „ avoit fait, lui avoit advancé les jours, „ non pour l'amitié qu'elle portât aux „ deux Princes occis, lesquels elle aimoit „ à la Florentine, c'est-à-dire pour s'en „ servir; mais pour ce que par-là elle „ voioit le Roi de Navarre son gendre „ établi, qui étoit tout ce qu'elle crai„ gnoit plus au monde, comme celle qui „ avoit juré sa ruine par quelque moïen „ que ce fût. Toutefois le peuple de „ Paris eut opinion qu'elle avoit donné „ consentement & occasion à la mort „ des

* *Journal de la vie d'Henri III. pag.* 103.

„ des deux Princes Lorrains, & difoient
„ les Guifards que fi on apportoit le
„ corps à Paris pour l'aller enterrer à
„ St. Denis, au fépulchre magnifique,
„ que de fon vivant elle avoit bâti à elle
„ & au feu Roi Henri fon mari, qu'ils
„ le traineroient à la voyrie, ou le jette-
„ roient dans la rivière. Voilà pour le
„ regard de Paris. Pour le regard de
„ Blois, où elle étoit adorée & réverée
„ comme la Junon de la Cour, elle n'eut
„ plûtôt rendu le dernier foupir, qu'on
„ n'en fit non plus d'état que d'une che-
„ vre morte. Quant au particulier de fa
„ mort, le défefpoir & la violence y ont
„ été remarqués, comme en une fin très
„ miférable, conforme à fa vie. „

LES enfans de la Médicis perirent tous malheureufement, & leur mort fut un châtiment vifible de leurs crimes. François II. qui par fon imbécillité & fes baffes inclinations avoit favorifé l'ambition & les mauvaifes manœuvres de fa mere, mourut, à ce que les Hiftoriens prétendent, par le poifon que lui donna fon Chirurgien. Quelques-uns difent que la Médicis fut elle-même le principal auteur de ce crime. „ Sa mort, dit Me-
„ zeray, * arrivée favorablement pour
„ les

* *Abrégé de l'Hift. de France, Tom. VI. p. 62.* Par Mezeray.

„ les Princes & pour les Montmorencis,
„ donna occasion à leurs ennemis de di-
„ re qu'elle avoit été advancée par Am-
„ broise Paré son Chirurgien, qui étoit
„ creature du Connêtable, & qu'il avoit
„ coulé du poison dans la fistule de son
„ oreille. D'autres, mais long-tems a-
„ près, aiant reconnu l'ambition perver-
„ se, & la conduite de la Reine Catheri-
„ ne de Médecis, la soupçonnerent de
„ ce crime, aussi bien que de la mort du
„ Dauphin François son beau-frere, &
„ de celle de Charles IX. son second fils.

Quoi qu'il en soit, studieux ben Kiber, la fin de François I. fut très malheureuse, celle de son frere & son successeur Charles IX. ne le fut pas moins. Les historiens sont également partagés sur ceux qu'on doit accuser de l'avoir empoisonné; mais ils conviennent tous qu'il le fut. Les uns attribuent ce crime à son Maître-d'hôtel, les autres en chargent encore la Médicis sa mere. La première de ces accusations se trouve dans un historien assez exact. „ Le Roi, *dit-il*, fut
„ dangereusement malade, & ceux qui le
„ connoissoient particuliérement, en di-
„ soient à l'oreille deux causes. La pre-
„ mière étoit sa course précipitée de Pa-
„ ris à Orléans pour voir la belle Marie
„ Touchet sa maitresse, & la seconde,
„ le poison qu'ils prétendoient lui avoit
„ été donné par son Maître-d'hôtel la
„ Tour,

„ Tour, frere puîné du Maréchal de„ Rets, & de l'Evêque de Paris. „

QUANT à l'accusation qui regarde la Médicis, elle est inserée dans des Lettres qui furent écrites quelque tems après la mort de Charles IX. qui fut encore trop douce pour ses crimes; & si la Providence pouvoit être taxée d'injustice dans ses jugemens, ce seroit d'avoir fait perir par une mort aussi peu cruelle l'Auteur de l'abominable massacre de la Saint-Barthélemi. Sans doute qu'elle punit sévérement dans l'autre Monde un Prince barbare, qu'elle traitoit aussi doucement dans celle-ci. Il est vrai qu'on doit regarder comme une punition bien sensible de quitter la vie & le Trône dans un âge aussi jeune que celui de ce Roi.

LA fin d'Henri III. paroît beaucoup plus convenable à ses crimes, que celle de Charles IX. aux siens. Ce Monarque, n'étant encore que Duc d'Anjou, avoit beaucoup contribué à la journée de la St. Barthélemi; il s'étoit joüé tour à tour des Catholiques & des Protestans. Avant sa mort, il eut la douleur de se voir chassé de sa capitale, obligé de recourir à la clémence de ses ennemis, & de servir des gens qu'il avoit outragés pour réduire au devoir ceux pour qui il avoit eu mille basses complaisances. Enfin, après tant de peines & de chagrins, il fut assassiné par un Moine, & succomba sous la

main d'un fanatique ; digne mort d'un Prince, qui pendant toute sa vie avoit favorisé & fomenté la superstition. Mais il y a plusieurs autres circonstances bien plus frappantes dans sa fin, & qui marquent bien mieux les sages décrets de la Providence. On les y découvre avec autant d'étonnement que d'admiration ; c'est par le récit de ces circonstances sur lesquelles les Princes devroient bien refléchir, que je finirai ma Lettre. „ Mort „ du Roi Henri III. dit un historien, au „ même lieu, au logis même, à l'heure „ même, le Roi revenant de la garde-ro„ be comme il faisoit quand il fut tué, „ le massacre de la Saint Barthélemi avoit „ été conclu : le pauvre Roi, qu'on ap„ pelloit Monsieur, alors présidoit au „ Conseil le premier jour d'Août 1572. „ dans la même chambre, à la même „ heure, qui étoit huit heures du matin, „ le déjûner qui étoit de trois broches „ de perdreaux, attendant les conspira„ teurs de cette maudite action. „

Je te salue, studieux ben Kiber.



LETTRE CENT VINGT-SIXIEME.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abuki-bak.

RIEN ne marque plus la vanité humaine, ſage & ſavant Abukibak, que les termes faſtueux qu'elle a inventés pour flatter l'orgueil des Grands. Les titres de *Majeſté*, d'*Alteſſe*, de *Grandeur*, d'*Eminence*, d'*Excellence*, &c. paroiſſent auſſi ridicules aux yeux d'un Philoſophe, qu'ils conviennent peu ordinairement aux perſonnes à qui on les donne. Comment un Roi, ou un Prince, borgne, boſſu, boiteux, d'une figure très ignoble & très baſſe, peut-il ſouffrir qu'on s'adreſſe ſans ceſſe à *Son Alteſſe*, à *Sa Majeſté*? N'eſt-ce pas ſe moquer d'un homme en face, que de ſe ſervir d'une expreſſion, qui par un contraſte marqué rend plus ſenſible ſa laideur?

LES Princes ne ſe ſont pas contentés de vouloir être regardés comme réüniſſant en eux l'individu de pluſieurs perſonnes. Le plurier *vous*, au lieu de *tu*, ne les a point aſſez flattés; ils ont laiſſé

l'honneur vulgaire de ſe rendre double, aux Gentilshommes & aux bourgeois, & ont inventé quelque choſe de plus particulier. Si les anciens Empereurs Romains retournoient dans ce Monde, ils ſeroient bien ſurpris de ne trouver que les ſeuls païſans qui leur parlaſſent comme on leur parloit autrefois dans Rome, & qui leur diſſent, *Céſar, que veux-tu? que demandes-tu?* Ils ſeroient encore bien étonnés, lorſqu'un Gentilhomme ſe ſcandaliſeroit s'ils venoient par hazard à lui parler au ſingulier, & s'ils oublioient que les Modernes ont fait une des loix les plus eſſentielles de la politeſſe de n'emploier jamais que le plurier. Sans doute que faiſant attention à la folie & à l'orgueil des hommes, ils penſeroient que ceux d'aujourd'hui doivent avoir beaucoup moins de mérite que ceux d'autrefois, puiſqu'ils ont beſoin de recourir à de pareilles ſottiſes pour ſe diſtinguer & pour s'élever au-deſſus du commun.

Je crois cependant, ſage & ſavant Abukibak, que ces Romains ſe récrieroient moins contre l'uſage de traiter un homme ainſi que s'il étoit double, que contre celui de lui donner des noms qui ne devroient être deſtinés qu'à déſigner les attributs de la Divinité. Céſar ne prit jamais que le titre de *Général*, *Imperator*. Il n'eut point l'inſolence de ſouffrir qu'on le nommât *Monſeigneur*, *Dominus*: il ne regar-

regardoit point les Romains comme des esclaves; & il est aussi lâche que surprenant de voir un homme libre appeller l'autre son *Seigneur*.

COMMENT peut-on, sage & savant Abukibak, n'être pas saisi d'indignation, lorsqu'on voit un Ecclésiastique qui prêche sans cesse l'humilité, qui déclame contre l'orgueil, exiger qu'on lui prodigue les titres d'*Eminence* & de *Grandeur*? N'est-ce pas-là demander non seulement que les hommes s'avilissent & se dégradent entiérement; mais encore qu'ils mentent impunément & qu'ils trahissent leur pensée?

ON traite ce Cardinal d'*Eminence*. Hé, qu'a-t-il donc fait qui doive lui obtenir le fastueux nom d'*Eminent*? Il n'a rien fait, ou du moins rien qui soit digne de l'estime & de l'attention des honnêtes gens; mais il est neveu d'un Pape, ou fils d'un Duc Italien. Hé quoi! A-t-on nécessairement des qualités *éminentes*, parce qu'on est né dans une certaine famille? J'aurois passé cette idée folle aux Païens, qui se figuroient que leurs Divinités venoient faire de tems en tems quelques cocus sur la terre; mais aujourd'hui, où l'on est fermement persuadé que le sang des Dieux ne se mêle plus avec celui des hommes, peut-on penser que la naissance la plus relevée puisse par elle-même, & sans aucun autre secours communi-

quer les qualités qu'il faut pour rendre un homme *éminent*? L'expérience n'apprend que trop le contraire; & si on tutoïoit tous les grands Seigneurs qui n'ont aucun mérite, le singulier dans toutes les Cours seroit bien plus d'usage que le plurier.

JE ne comprens pas comment l'on n'éclate point de rire, quand on appelle *Votre Grandeur* un petit Prélat, à peine haut comme un pigmée, dont l'esprit n'a pas plus d'étendue que le corps, & qui, pour paroître plus respectable, se hausse sur la pointe des pieds, se grandit d'un pouce, & n'en justifie pas davantage le titre de *Grandeur*, ni le mensonge de celui qui le lui donne.

L'ENVIE d'être honoré par des termes fastueux s'étend jusques chez les Moines. Ces gens, au milieu de la crasse & de l'ignorance, n'en ont pas moins de vanité. Un gros Prieur, dont tous les talens consistent à bien boire, veut être appellé *Réverence*; un simple Moine exige aussi d'être traité de *Réverend*.

S'IL y a quelque chose dans la Nature qui mérite d'être réveré, à coup sûr ce n'est pas un Moine. Peut-on n'être pas indigné de voir donner des titres respectueux à des gens qui les méritent aussi peu? Si les hommes disoient *le Réverend* *Des-*

Descartes, *le Réverend Newton*, *le Réverend Locke*, j'approuverois qu'ils donnassent cette épithete respectable à des noms qui le sont infiniment; mais je gémis de leur foiblesse, ou de leur aveuglement, lorsque je les entends nommer le *Réverend Pere Placide*, le *Réverend Pere Bonaventure*, le *Réverend Pere Théodate.* Qu'ont fait tous ces gens-là pour obtenir des marques d'honneur, qu'on n'accorde point aux plus grands Philosophes? Ils ont ravalé l'humanité, & l'ont rendue aussi méprisable, que les autres l'ont illustrée & élevée au-dessus de la foible raison qui a été accordée aux mortels, & qui peut-être chez bien des hommes n'a pas des privilèges considérables sur l'instinct des autres animaux.

LES assûrances, ou plûtôt *les formules de respect*, si j'ôse me servir de ce terme, qu'on a introduites dans le commerce épistolaire, ne sont pas moins ridicules & moins remplies d'orgueil, que les titres dont on se sert dans la conversation. On mesure ordinairement le mensonge qu'on écrit à la fin d'une lettre, à la naissance & aux emplois de celui à qui on l'envoie. Si l'on écrit à un Prince, ce mensonge est conçu en termes pompeux. On lui proteste qu'on est *avec un profond respect son très humble & très obéissant serviteur.* Si c'est à un Seigneur titré, on ôte le pro-

profond; le *respect* reste toujours. Si c'est à une personne d'une plus basse condition, on change le substantif en adjectif: on est *avec un respectueux attachement, son très humble, &c.* Dans toutes ces différentes formules, le respect ne manque jamais, il s'y trouve toujours en apparence sous différentes formes ; mais la bouche dément presque toujours ce que la main écrit, & l'on méprise ordinairement dans le fond du cœur l'homme à qui l'on proteste avec une fausseté infame que l'on est *son très humble, très obéissant, & très affectionné serviteur.*

La manière d'écrire les lettres met le comble à la folle vanité des Grands. Ils exigent qu'on laisse en blanc les trois quarts de la première feuille, & la moitié des autres. Voilà en vérité un plaisant honneur ! Je le trouve aussi singulier qu'infructueux. Jusqu'où ne va point l'orgueil des hommes, & que ne font-ils pas pour le satisfaire? Ils ont trouvé le moïen de le flatter agréablement par une demi-feuille de papier blanc ; c'est tirer parti du néant, c'est en faire quelque chose de réel. Si dans ce papier, vuide de caractères, on avoit tracé quelques mots qui pussent avoir seulement quelque leger rapport avec les bonnes qualités qu'ont ceux à qui l'on écrit, je ne m'étonnerois pas qu'ils se crussent honorés ; mais que le

le ſeul papier produiſe un ſeul pareil effet, cela me paroît ſi bizarre, que je ne déſeſpere pas que les grands Seigneurs n'exigent à l'avenir, lorſqu'on leur dédiera des Livres, qu'on ne mette que le *Monſeigneur* à la tête de la Dédicace, & le *très humble*, *&c.* à la fin. Tout le reſte ſera en blanc, & plus il y aura de feuilles, plus l'Epître ſera reſpectueuſe. Si cette mode a jamais lieu, elle ne laiſſera pas que de produire un grand bien; les Auteurs ſeront diſpenſés de prodiguer tant de fades & fauſſes loüanges, de ſe deshonorer en mentant à la face de l'Univers, & de rendre mépriſables les Belles-Lettres par l'indigne proſtitution qu'ils en font.

EST-il rien de plus affligeant pour le peu de Savans qui penſent d'une maniere convenable, que de voir la plûpart de leurs confreres loüer à perte de vûe le génie d'un Seigneur qui n'eſt qu'un imbécille, élever juſqu'au Ciel la ſcience d'un Magiſtrat qui ſait à peine lire, la probité d'un courtiſan qui ne connut jamais la bonne foi, la valeur d'un Officier général, dont la bravoure n'a paru que dans la galerie de Verſailles, qui ne fit de campagne que dans les ruelles, & qui s'eſt élevé juſques aux premiers grades militaires par le canal de deux ou trois femmes?

JE croirois oublier, ſage & ſavant A-
 buki-

bukibak, ce que je trouve de plus absurde & de plus inutile dans les lettres, dans les placets, & dans les Epîtres dédicatoires, si j'oubliois cette tirade de noms, de titres, de qualités, & d'emplois dont on ne manque jamais de faire mention. Un Seigneur seroit offensé, si l'on ne faisoit une juste énumeration de tout ce qui peut flatter son orgueil. Ecrire simplement *à Monsieur le Duc de* *** est une faute considérable dans tous les païs, sur-tout en Allemagne. Dût-on envoier une lettre aussi large qu'un *in folio*, il faut placer sur l'enveloppe huit noms de Baptême, & trente-deux de terres, sans compter douze charges, tant grandes que petites, dont on doit faire mention.

Il est bien peu de Seigneurs qui pensent d'une manière aussi sensée que Philippe II. Roi d'Espagne. Ce Prince, quelque fier & quelque hautain qu'il fût, comprit parfaitement le ridicule de l'étalage d'une foule de titres; il voulut donner de lui-même l'exemple à ses sujets, & leur apprendre à retrancher la superfluité de ces noms accumulés. „ Il fit publier cette célèbre „ ordonnance de 1586. intitulée *Pragmatica*, où il commande à tous ceux qui „ auront à lui écrire, de ne mettre point „ à la tête de leurs lettres d'autre titre „ que *Sennor*, d'autre compliment à la fin „ que cette formule *Dios guarda la Catolica*

„

» *lica Persona de Vuestra Magestad*, & puis
» la signature toute simple, c'est-à-dire
» le nom seul de celui qui écrira, sans le
» cortège de *très humble, & de très obéis-*
» *sant sujct & serviteur*, & pour suscrip-
» tion ces mots, *Al Rei nuestro Sennor.*
» Cabrera dit que Philippe fit cette or-
» donnance pour empêcher que l'ambi-
» tion & la flatterie ne vinssent à usurper
» les titres divins ; & que pour donner
» l'exemple à ses sujets, il ne s'appelloit
» dans toutes les provisions & les Let-
» tres-patentes que *Dom Philippe*, &c.
» sans prendre les surnoms de *Magnifique*,
» de *Triomphant*, d'*Invincible* dont avoient
» usé ses prédécesseurs les Rois Alfonse
» VI. & VII.*,,

IL paroît étonnant, sage & savant Abukibak, que ce soit un Roi, & un Roi Espagnol qui donne à tous les hommes un exemple d'hümilité ; mais je crois qu'il faut considérer l'ordonnance de Philippe II. comme un réglement, ne provenant uniquement que d'une raison éclairée. Ce Roi sentoit combien les titres de *Victorieux*, de *Triomphant*, &c. étoient quelquefois déplacés dans la personne de certains Princes. Il étoit lui-même dans le cas,

* Tacite, *avec des Notes Historiques & Politiques, par Amelot de la Houssaie*, Tom. I. pag. 69. Note 20.

cas, comment auroit-il pû se regarder comme victorieux, dans le tems que les François l'avoient battu, que les Hollandois avoient secoüé son autorité, que sa flotte étoit périe sur les côtes d'Angleterre, & que la fortune enfin sembloit vouloir saisir toutes les occasions de le mortifier ? Il étoit trop politique pour rechercher des titres qui ne servoient qu'à rappeller ses infortunes. Dire à un homme qui vient d'être battu, qu'il a vaincu son ennemi, c'est augmenter ses douleurs par une sanglante ironie. Attribuons donc la modération de Philippe II. plûtôt à la politique qu'à l'humilité : cette première qualité entroit bien plus dans son caractère que la dernière; on pourroit même dire qu'elle lui fut inconnue.

JE te salue. Porte-toi bien.





LETTRE CENT VINGT-SEPTIEME.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

ON parle ſouvent des années climatériques, on aſſûre qu'elles ſont plus dangereuſes que les autres. Bien des Modernes ſoutiennent cette opinion qu'ils ont puiſées dans les Anciens, qui en général ont été perſuadés qu'il y avoit des tems fixes & marqués dans la vie humaine beaucoup plus périlleux que les autres. Je ne ſais, ſage & ſavant Abukibak, ſi ce ſentiment eſt auſſi inſoutenable que le prétendent pluſieurs Savans; il me paroît qu'ils n'apportent aucune raiſon déciſive pour le détruire. Ils diſent, il eſt vrai, des choſes fort probables; mais ceux qui ſoutiennent les années climatériques, leur en objectent pluſieurs qui ne ſont pas moins vraiſemblables: ainſi, ces différentes opinions peuvent être regardées comme douteuſes.

QUOIQUE je n'ajoute aucune foi, ſage & ſavant Abukibak, aux années climatériques, cependant je ne regarde point com-

comme des gens foibles & crédules ceux qui ſont perſuadés de leur danger. Ne voions-nous pas évidemment qu'il ſe fait dans les hommes, ainſi que dans bien d'autres animaux, certaines révolutions périodiques? Les dents changent, la barbe croît, la voix augmente dans un tems fixe. Or, s'il arrive au terme d'un nombre d'années des changemens notables qui n'ont jamais lieu au-delà de ce terme, pourquoi ne croira-t-on pas que le corps humain eſt plus ſujet à des maladies dans certains tems limités & marqués, que dans d'autres?

Lorsque j'admets la croiance des années climatériques, je la fonde uniquement ſur une preuve dont nous voions l'expérience journalière, & je rejette comme une viſion cornue, & qui ne peut entrer que dans l'eſprit d'un Aſtrologue, la prétendue communication qu'on veut qu'il y ait entre le corps humain & les influences céleſtes, par des moïens extraordinaires & qui nous ſont cachés. Etablir un pareil ſyſtême, c'eſt détruire le pouvoir & la direction du Créateur ſur la créature. Les hommes ſont forcés abſolument à ſuivre les influences des aſtres, ils n'ont plus aucune liberté; il faut qu'ils ſe déterminent ſelon l'impreſſion qu'ils reçoivent de Jupiter, de Mars, de Venus, &c. ou que Dieu détruiſe à chaque inſtant l'ordre naturel des choſes, & dérange

range par un miracle le cours de la Nature. Soutenir une pareille hypothese, sage & savant Abukibak, c'est extravaguer, c'est avoir perdu le sens commun, c'est enfin raisonner comme un Astrologue. L'Auteur de l'*Art de penser* n'a-t-il pas raison de dire ? *Il y a une constellation dans le Ciel, qu'il a plû à quelques personnes de nommer* Balance, *& qui ressemble à une balance comme à un moulin-à-vent. La balance est le symbole de la Justice ; donc ceux qui naîtront sous cette constellation, seront justes & équitables. Il y a trois autres Signes dans le Zodiaque, qu'on nomme, l'un le* Belier, *l'autre le* Taureau, *& l'autre le* Capricorne, *& qu'on eût pû aussi bien appeller,* Elephant, Crocodile, *&* Rhinocerot. *Le belier, le taureau, & le capricorne sont des animaux qui ruminent ; donc ceux qui prennent médecine lorsque la Lune est sous ces constellations, sont en danger de la revomir. Quelque extravagans que soient ces raisonnemens, il se trouve des personnes qui les débitent, & d'autres qui s'en laissent persuader* *.

ON ne sauroit, sage & savant Abukibak, démontrer avec plus de force & plus d'évidence le ridicule de l'Astrologie judiciaire, & par conséquent de la prétendue influence des astres sur les hom-

* L'Art de penser, ou la Logique, 1. *Discours prélimin. pag.* 3.

hommes. Ce n'eſt donc point ſur un ſyſtême auſſi faux & auſſi abſurde que j'établis la poſſibilité du danger des années climatériques, c'eſt ſur des révolutions internes qui ſe font dans le corps humain, & qui arrivent toujours dans un tems fixe & marqué. Lorſque ces révolutions ſont trop violentes, ou qu'elles ont lieu chez les gens dont la ſanté n'eſt ni ferme, ni vigoureuſe, elles leur cauſent des maladies très conſidérables, & quelquefois les privent de la vie.

LES Anciens, qui craignoient infiniment l'approche des années climatériques, prétendoient que leur crainte étoit fondée ſur l'expérience & l'examen qu'ils en avoient faits; c'eſt pourquoi ils nommerent ces années dangereuſes, *climatériques*, à cauſe du mot Grec *Clima*, qui ſignifie *Echelle* ou *Dégré*. Ils prétendoient marquer par-là qu'elles ſont limitées & arrangées en terme de dégrés très difficiles à monter. Ils mettoient dans ce rang la ſeptième année, la quatorzième, la vingt-&-unième, la vingt-huitième, la trente-cinquième, la quarante-deuxième, la quarante-neuvième, enfin toutes celles qui tomboient ſur le nombre *ſept*.

IL eſt difficile, ſage & ſavant Abukibak, que la ſuperſtition chez le peuple n'entre pas pour quelque choſe dans les cauſes ſecrettes qu'il ne peut deviner. Auſſi

Auſſi preſque tous les Anciens, frappés des maux qu'ils avoient obſervé arriver dans les années ſeptièmes, ont voulu attribuer à des vertus occultes * & à des myſtères Pythagoriciens ce qui n'étoit qu'une ſuite de certaines révolutions, auſſi naturelles que celles qui arrivent infailliblement aux plantes & aux arbres dans le cours d'une ſeule année. Ils prétendoient que le nombre de *trois* étoit d'une grande efficacité, & que celui de *vingt-&-un*, qui étoit compoſé de *trois fois ſept*, étoit encore plus conſidérable. Le *quarante-neuvième* avoit encore une vertu plus grande, provenant de *ſept fois ſept*; mais l'année la plus à craindre de toutes, étoit la *ſoixante-&-troiſième*, parce qu'elle contenoit & raſſembloit l'efficacité de tous les autres nombres, étant compoſée de *trois fois vingt-&-un*, ou de

* Séneque place les cauſes des années climatériques parmi les ſecrets les plus cachés de la Nature; il croit qu'il eſt auſſi difficile d'en deviner la raiſon, que de ſavoir celle du flux & du reflux de la mer. *Licet neſcias, quæ ratio Oceanum effundat ac revocet: quare ſeptimus annus ætati ſignum imprimat: quare latitudo porticus ex remoto ſpectantibus, non ſervet proportionem ſuam, ſed ultima in anguſtias coeant, & columnarum noviſſime intervalla junguntur: quid ſit quod geminorum conceptum ſeparet, partum jungat.* Senec. de Benefic. *Lib. VII. Cap. I.*

de *neuf fois ſept*, ou de *ſept fois neuf*, qui, ſelon les Pythagoriciens, étoient des nombres très recommandables, & dont la vertu étoit fort opérante. Julius Firmus Maternus nous apprend que dès qu'un homme approchoit de la ſoixante-&-troiſième année, il avoit grand ſoin de ménager ſa ſanté, attendant de jour en jour quelque maladie imprévûe. Aulugelle fait mention d'une Lettre que l'Empereur Auguſte écrivit à un de ſes amis pour lui apprendre le plaiſir qu'il reſſentoit d'avoir paſſé ſans aucune incommodité la plus dangereuſe des années climatériques, & d'être entré dans la ſoixante-&-quatrième. Il ajoute qu'il la regarde comme celle d'une ſeconde naiſſance.

Les Anciens citoient les morts de pluſieurs grands hommes, arrivées à leur ſoixante-&-troiſième année, entre autres celle d'Ariſtote. * Peut-être que ſi nous

* Εἰς δ' Ἀθήνας ἀφικέσθαι τῷ δευτέρῳ ἔτει τῆς ἑνδεκάτης καὶ ἑκατοστῆς Ὀλυμπιάδος. καὶ ἐν Λυκείῳ σχολάσαι ἔτη τρία πρὸς τοῖς δέκα, εἶτα ἀπᾶραι εἰς Χαλκίδα τῷ τρίτῳ ἔτει τῆς τετάρτης καὶ δεκάτης καὶ ἑκατοστῆς Ὀλυμπιάδος, καὶ τελευτῆσαι ἐτῶν τριῶν που καὶ ἑξήκοντα, νόσῳ. *Athenas vero conceſſiſſe ſecundo anno centeſimæ undecimæ Olympiadis; atque in Lyceo tredecim annos docuiſſe, ac demum perrexiſſe Chalcidem tertio anno centeſimæ quartæ decimæ Olympiadis, morboque periiſſe, cum eſſet annorum ferme ſexaginta trium.* Diogen. Laert. de *Vit. Dogm. Clar. Philoſoph. Lib. V. Segm.* 10.

nous examinions aujourd'hui avec autant d'attention qu'eux, ce qui arrive dans les années climatériques, verrions-nous que ce n'étoit pas ſans fondement qu'ils prétendoient appuier leur opinion de l'expérience. Je ſais, ſage & ſavant Abukibak, qu'on peut répondre aux exemples qu'on citeroit des gens morts ou incommodés dans les années climatériques, que dans tous les tems les hommes ſont ſujets à être malades & à mourir; qu'au ſurplus quand il ſeroit vrai qu'on vérifieroit qu'il en meurt plus dans certaines années que dans d'autres, il faudroit attribuer cela au hazard. J'oppoſe à cette réponſe qu'il eſt vrai que les hommes meurent dans tous les tems: mais qu'il reſte toujours à ſavoir pourquoi ils finiſſent plûtôt leur vie, & ſont plus ſujets à des maladies dans certaines années fixes & réglées? Dire que c'eſt le hazard qui en eſt la cauſe, ce n'eſt rien dire; il n'eſt aucune difficulté que l'on ne réſolve de cette manière, ſi c'eſt la réſoudre, que de n'apporter aucune raiſon.

ON n'eſt point en droit de rejetter les incommodités des années climatériques ſur l'âge avancé, puiſqu'il y en a dans la jeuneſſe. On ne peut en attribuer le danger à l'ardeur de la jeuneſſe, puiſqu'il y en a dans la vieilleſſe, dans l'âge mûr, dans l'âge mitoïen, dans l'âge le plus fort & le plus vigoureux. On ne ſauroit cher-

cher la cause du danger de ces années dans l'intempérance de l'air, dans la différence des climats, puisque dans tous les païs, même dans ceux où l'air est très sain, elles sont toujours fort dangereuses. Il reste encore la ressource de nier que l'expérience confirme le peril des années climatériques ; mais je ne sais si elle est bien bonne. Ce qu'il y a de certain, c'est que si nous consultons l'antiquité, elle n'aura presque qu'une voix; & si nous voulons nous arrêter simplement aux Modernes, nous trouverons que l'opinion des Anciens a beaucoup plus de partisans que celle qui lui est opposée. Ces partisans ne sont point uniquement des gens de la lie du peuple, des ignorans, des superstitieux; plusieurs personnes, dont la Science mérite d'être respectée, qui condamnent toutes les folies de l'Astrologie judiciaire, & l'influence des astres, mais qui attribuent les maladies des années climatériques aux mêmes causes qui font tomber les dents, changer la voix, &c. dans certains tems fixes, ont supputé avec attention le nombre des hommes qui mouroient dans les années septièmes. Elles ont trouvé que sur deux mille personnes, il étoit plus considérable de douze cens que celui de ceux qui perdoient la vie dans les autres. Un des plus habiles hommes qu'il y ait en Angleterre, sage & savant Abukibak, m'a

m'a offert de m'envoier ſur les années climatériques un calcul auſſi ſingulier que curieux ; je pourrois bien te le communiquer quelque jour.

Au reſte, ne penſes pas que parce que je ſoutiens qu'il eſt poſſible qu'il ſe faſſe périodiquement un mouvement, ou ſi tu aimes mieux, une révolution dans le corps humain, je prétende que cette révolution ſoit certaine ; ce n'eſt pas-là mon opinion ; elle en eſt auſſi éloignée, qu'il y a de la diſtance de la poſſibilité à la certitude. Je n'établis donc rien de certain, & je reſte ſur cette matière dans un doute que je crois préferable à la magiſtrale déciſion de ceux qui ſe figurent qu'une choſe ne ſauroit être que de la façon qu'ils penſent qu'elle eſt.

La plûpart des hommes, ſage & ſavant Abukibak, décident aujourd'hui des matières les plus obſcures & les plus épineuſes avec beaucoup de facilité. On diroit que la Divinité leur a révelé les myſtères les plus cachés de la Nature, & qu'elle leur a montré à découvert les reſſorts qui la font agir. On condamne avec une hauteur infinie les opinions des Anciens : on les traite de viſions chimériques, de ſottiſes & de puérilités. Je conviens que l'antiquité a ſes erreurs, & qu'elles ſont conſidérables. Nous Modernes, pleins de vanité, qui nous berçons d'idées flatteuſes, ſommes-nous bien plus

plus éclairés qu'elle ? Nous le croions, nous nous en vantons. Je pense que voilà le seul avantage réel que nous aions ; nos erreurs nous sont chères, mais elles n'en sont pas moins des erreurs. Ceux qui viendront après nous, ne les distingueront point de celles de ceux qui nous ont précédés ; ils les placeront au même rang, & seront traités de visionnaires à leur tour par leurs descendans. Les hommes ne sont faits que pour être le joüet des autres hommes, ils se condamnent mutuellement, & ne s'apperçoivent point que tandis que leur ame sera absorbée dans les liens du corps, elle ne pourra jamais être assûrée de connoître évidemment que quelques vérités générales, qu'il a plû au Créateur de permettre qu'elle discernât parmi tant d'autres qu'elle ne sauroit découvrir.

Je te salue, sage & savant Abukibak. Porte-toi bien, & donnes-moi de tes nouvelles.



LETTRE CENT VINGT-HUITIEME.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

J'ALLAI il y a quelques jours à la Comédie : on repréſentoit une Piéce de Regnard, intitulée, *Les Menechmes*; c'eſt une imitation de celle de Plaute. Le ſujet & l'intrigue de cette Comédie, qui roulent ſur la parfaite reſſemblance de deux freres, me firent faire quelques réflexions ſur les effets ſurprenans que produit quelquefois la Nature dans l'entière conformité qu'elle met entre deux perſonnes.

ON ne ſauroit rejetter comme des fables, ſage & ſavant Abukibak, les hiſtoires qu'ont écrites ſur pluſieurs reſſemblances extraordinaires beaucoup d'hiſtoriens. L'antiquité en a produit pluſieurs, & celles qu'on voit dans ces derniers tems, en autoriſent la vérité. La Nature n'a point changé; elle ne nous montre aucune merveille, qu'elle ne l'ait fait voir à d'autres ſiécles.

DANS l'Hiſtoire la plus reculée nous trouvons des évenemens très ſinguliers, pro-

produits par la reſſemblance. Sémiramis, cette fameuſe Reine, reſſembloit ſi fort à Ninus ſon fils, que le Roi ſon époux étant mort, elle s'habilla en homme; & s'offrant aux Grands du Roïaume ſous le nom de Ninus, elle gouverna pendant quarante années, ſans que ſon impoſture fût découverte. C'eſt dans Juſtin * où je prens ce premier fait, en voici

* *Hæc nec immaturo auſa tradere Imperium, nec ipſa palam tractare, tot ac tantis gentibus vix patienter uni viro, ne dum feminæ, parituris, ſimulat pro uxore Nini filium, pro femina puerum; nam & ſtatura utrique mediocris, & vox pariter gracilis, & lineamentorum qualitas matri ac filio ſimilis. Igitur brachia ac crura velamentis, caput tiara tegit; & ne novo habitu aliquid occultare videretur, eodem ornatu & populum veſtiri jubet, quem morem veſtis exinde gens univerſa tenet. Sic primis initiis ſexum mentita, pure eſſe credita eſt. Magnas deinde res geſſit, quarum amplitudine ubi invidiam ſuperatam putat, quæ ſic fatetur, quemve ſimulaſſet. Nec hoc illi dignitatem Regni ademit, ſed admirationem auxit quod mulier non feminas modo virtute, ſed etiam viros anteiret. Hæc Babiloniam condidit, murumque urbi coctо latere circumdedit, arenæ viæ bitumine interſtrato: quæ materia in illis locis paſſim e terra exæſtuat. Multa & alia præclara hujus Reginæ fuere: ſiquidem non contenta acquiſitos viro Regni terminos tueri, Æthiopiam quoque Imperio adjecit, ſed & Indiæ bellum intulit; quo præter illam & Alexandrum Magnum nemo intravit. Ad poſtremum, cum concubi-*

ci un autre aussi singulier, que me fournit Valere Maxime. *

Il y avoit dans la Cour d'Antiochus, Roi de Sirie, un nommé Artemius, qui lui ressembloit si parfaitement, que ce Prince aiant été empoisonné par sa femme, cette Reine engagea Artemius, par les faveurs qu'elle lui accorda, à occuper pendant quelques jours le lit du Roi. Le fourbe feignit d'être incommodé, & joüa si parfaitement son rolle, qu'il fit un testament comme Souverain, dans lequel il nomma pour son successeur à la Couronne celui que la Reine lui ordonna. Il fut visité de tous les Grands du Roïaume, sans qu'aucun d'eux se doutât de l'imposture.

Voila, sage & savant Abukibak, des faits bien surprenans. Il faut avoüer que la

cubitum filii petisset, ab eodem interfecta est, duos & quadraginta annos post Ninum Regno potita. Justini *Hist. Lib. Cap. II. pag.* 8.

* *Regi Antiocho unus ex æqualibus, & ipse Regiæ stirpis, nomine Artemio, per quam similis fuisse traditur, quem Laodice uxor Antiochi, interfecto viro, dissimulandi sceleris gratia, in lectulo perinde quasi ipsum Regem ægrum collocavit. Admissumque universum populum & sermone ejus, & vultu consimili fefellit: crediderunttque homines ab Antiocho moriente Laodicem, & natos ejus sibi commendari.* Valerii maximi *Dictorum, Factorumque memorabilium Exempla, Lib. IX. Cap. XV.*

la ressemblance qui les cause, doit être parfaite. L'on regarde comme un des plus grands secrets de la Nature, celui qu'elle a de former tous les jours une infinité d'hommes dont la physionomie est différente; la puissance de produire deux personnes, si ressemblantes, si conformes dans tout ce qui compose leur individu, que l'œil ne peut trouver entre eux aucune différence, me paroît encore plus surprenante. Quelquefois la Nature pousse le miracle jusqu'à une troisième ressemblance. Il y avoit à Rome du tems de Pompée, deux hommes: l'un s'appelloit Vibius, & l'autre Publicius. * Valere Maxime nous assûre qu'ils ressembloient si bien à ce Général Romain, que s'il n'y eût

* *Magno Pompeio Vibius ingenuæ stirpis & Publicius Libertinus ita similes fuerunt, ut permutato statu, & Pompeius in illis, & illi in Pompeio salutari possent. Certe quocunque aut Vibius, aut Publicius accesserant, ora hominum in se obvertebant, uno quoque speciem amplissimi civis in personis mediocribus annotante. Quod quidem fortuitum ludibrium, quasi hæreditarium ad eum penetravit.*

De Menogene coco simili patri Pompeii magni. Nam pater quoque ejus eo usque Menogenis coci sui similis esse visus est, ut vir & armis præpotens, & ferox animo, sordidum ejus nomen repellere a se non voluerit. Id. *ibid.*

eût eu entre eux d'autre différence que celle qu'on auroit pû y appercevoir par la figure, il eût été abfolument impoffible de les diftinguer.

Tu fais fans doute, fage & favant Abukibak, la réponfe que fit à Augufte un jeune étranger qui lui reffembloit parfaitement. Cet Empereur lui aiant demandé en plaifantant, fi fa mere n'étoit jamais venue à Rome? *Non*, répondit le jeune homme qui fentit où tendoit la demande d'Augufte; *mais mon pere y vint plufieurs fois.*

Aux exemples anciens je me contenterai d'en joindre quelques-uns, pris dans ces derniers fiécles. Le Comte Don Juan Giron étoit fi femblable, foit par la taille, foit par la phyfionomie, à fon frere le Grand-Maître qui fut tué par les Maures, que très fouvent fes domeftiques & fes plus intimes amis ne pouvoient les diftinguer l'un de l'autre. Je me fouviens d'avoir lû dans l'hiftoire des Ducs de Milan que François Sforce avoit un Gentilhomme dans fes Chevaux-legers, qui lui reffembloit beaucoup, & auquel on donna à caufe de cela le furnom de Duc.

Si les effets, qu'on dit être produits par la reffemblance, font auffi réels que quelques Auteurs le prétendent, il faut convenir qu'ils font encore plus étonnans que la conformité la plus parfaite entre

le

le visage de deux personnes. Mais je ne trouve point que ce qu'on en raconte soit aussi bien autorisé, ni aussi généralement reçu que la réalité de certaines ressemblances parfaites.

On prétend que deux personnes qui se ressemblent beaucoup, ont les mêmes humeurs, les mêmes inclinations, & qu'elles s'aiment mutuellement; on va même jusqu'à dire que la santé de l'une s'affoiblit dès que celle de l'autre s'altére. Je crois que ce sont-là des histoires fabuleuses : la beauté, ou la laideur de l'ame ne dépendent pas de la configuration des parties du corps ; on découvre tous les jours dans un corps laid une ame très belle, & il est fort commun de voir un homme vicieux & méchant, beau & bien fait. Le corps n'influant donc point sur les bonnes ou les mauvaises qualités de l'esprit, par quelle raison veut-on que la ressemblance qui se trouve entre les corps de deux personnes, produise le même effet sur leurs ames? Pour que cela fût possible, il faudroit que la vertu & le vice dépendissent dans les hommes de leur différente configuration corporelle : or, il est démontré, & c'est à l'expérience à qui l'on doit cette démonstration évidente, que l'esprit est parfaitement indépendant de la laideur ou de la beauté corporelle, & qu'il n'en reçoit aucune impression qui le détermine au bien ou au mal;

mal ; donc tout ce qu'on débite de la conformité d'humeurs & de ſentimens entre ceux qui ſe reſſemblent, ne doit être attribué qu'au hazard, qui peut occaſionner quelquefois ces effets, mais qui certainement ne les produit pas toujours.

C'EST-là, ſage & ſavant Abukibak, ce qu'on doit répondre à ceux qui ſe ſervent de l'autorité d'Albert le Grand pour appuïer le ſentiment de cette double conformité. Ce Philoſophe dit avoir vû & connu en Allemagne deux enfans qui ſe reſſembloient infiniment. L'amitié qu'ils avoient l'un pour l'autre, étoit ſi forte, qu'ils ne pouvoient vivre ſéparés : s'ils s'éloignoient pour quelque tems, ils ſouffroient juſques à ce qu'ils ſe fuſſent rejoints. Ils avoient les mêmes inclinations, ils parloient de la même manière : quand l'un étoit malade, l'autre l'étoit auſſi ; on eût dit que ces deux corps n'avoient qu'une même nature.

POUR expliquer cette mutuelle inclination, & cette conformité d'humeurs, il me paroît qu'il n'eſt pas beſoin de recourir à des cauſes ſecrettes & extraordinaires ; elles auroient exiſté ſans la reſſemblance des corps. Ne voit-on pas ſouvent chez des perſonnes qui ne ſe reſſemblent point du tout, une égale inclination pour toutes les choſes, une amitié vive & tendre, qui fait que l'une ſouf-

souffre lorsque l'autre est incommodée, & qui leur rend l'absence insupportable? L'amour produit tous les jours ces effets, qu'on veut rendre surnaturels. Je ne pense pas cependant qu'il y ait aucun partisan d'Aristote, ou d'Albert le Grand, qui veuille soutenir qu'il y ait entre un amant & une maitresse une parfaite *conformité corporelle.* Si par hazard il avançoit une opinion aussi fausse, il seroit très aisé de lui donner des preuves évidentes du contraire. D'un *Menechme* féminin à un *Menechme* masculin, la différence est considérable; & quelle que soit la ressemblance du visage, elle l'est autant que d'un bossu à un homme droit. Si l'on descendoit plus bas que l'estomac du *Menechme* femelle, on trouveroit encore une disparité bien plus notable. *

LES

* On doit faire attention en lisant toutes les histoires souvent fabuleuses, & toujours outrées sur la grande amitié qu'il y a eu entre des personnes qui se ressembloient, que cette amitié n'avoit lieu qu'après qu'elles s'étoient connues. Or, l'amour propre suffit pour nous déterminer à aimer une personne qui nous ressemble. Il ne faut pas recourir, pour expliquer les raisons de cette amitié, à des causes bien cachées; voici une preuve de ce que je dis dans une histoire que rapporte Simon Majole Evêque de Volture, grand citeur de prodiges & grand raconteur de fables, dans ses *Jours Caniculaires*, Liv. IV. pag.

LES raiſons que les anciens Philoſophes, ſage & ſavant Abukibak, ont données

pag. 210. de la Traduct. de F. Roſſet. *Souvent la reſſemblance engendre une amitié incomparable, comme elle fit en ces deux jeunes garçons, nourris en la maiſon de Pepin Roi de France. L'un étoit fils du Comte d'Auvergne, & l'autre, fils d'un Chancelier Bericain. Merveille, ils étoient nés de divers parens & ſous des climats bien éloignés les uns des autres; néanmoins ils coururent une même fortune. Leurs peres les amenoient tous deux de diverſes contrées à Rome, où ils furent tous deux baptiſés en même tems, s'étant premiérement rencontrés à Luques, & depuis ils ſe porterent une ſi grande affection, qu'ils ne pouvoient vivre l'un ſans l'autre.* Prenez garde que cette grande affection vint après qu'ils ſe furent connus à Luques; & vous verrez d'abord que l'Evêque de Volture s'écrie *merveille* pour peu de choſe. Qu'y a-t-il de bien étonnant que deux hommes qui font connoiſſance en voïage & qui d'ailleurs ſe reſſemblent beaucoup, viennent à s'aimer? Je dirai ici en paſſant que les *Jours Caniculaires* du Sieur Evêque de Volture ſont, à mon avis, le plus fade Ouvrage que j'aie lû: cependant il paroît qu'il a eu, lorſqu'il parut, un grand nombre d'approbateurs, parce qu'il étoit rempli de mille contes ridicules, pris ſans choix dans tous les Auteurs bons ou mauvais, & entaſſés ſans ordre. Mais le fabuleux s'eſt acquis le droit de plaire au Vulgaire, quelque ridicule qu'il ſoit, je ne m'étonne donc point que les trois gros Volumes *in quarto* de l'Evêque aient été

nées ſur la cauſe de la reſſemblance qui ſe trouve entre les hommes, & ſur-tout entre

été approuvés de bien de gens. Ce qui me ſurprend, c'eſt qu'il y ait eu des perſonnes, qui, aiant du ſavoir, ont ôſé comparer cet Evêque avec Pline. Voïci ce que dit Henri de Heers dans ſon *Spadacrene, ou Diſſertation Phyſique ſur les Eaux de Spa*, *Chap. II.* „ Les perſonnes qui „ feront curieuſes d'être inſtruites plus ample- „ ment, pourront lire le XIII. *Colloque des* „ *Jours Caniculaires* de Simon Majolus, Evê- „ que de Vulturia, qu'on peut regarder à bon „ droit comme le Pline de notre ſiécle. „ Certainement toute la reſſemblance qu'il y a entre ces deux Auteurs, c'eſt que Pline a dit quelques menſonges dans ſes Ouvrages, & que l'Evêque en a rempli les ſiens. A cela près, pour la ſcience, pour le ſtyle, pour le jugement, il y a autant de différence entre l'Auteur moderne & l'ancien, qu'il y en a entre Boileau & Cotin. J'ai fait cette remarque, afin que quelqu'un ne ſoit point la dupe, ainſi que je l'ai été, du pompeux éloge de H. de Heers. J'achetai ſur ſa parole les trois *in quarto* de l'Evêque, je les païai même aſſez chérement. Grand Dieu! quel regret n'eus-je point lorſque j'eus lû les dix premières feuilles du *I. Tome*! Ce n'eſt pas la ſeule fois que j'ai été la dupe des éloges des Auteurs, j'ai été trompé également, & par ceux qui vivent, & par ceux qui ſont morts. Le tems & l'expérience m'ont un peu corrigé, & je n'achete plus guères un Livre, uniquement ſur ce que m'en dit un Auteur.

entre les parens, me paroissent plus spécieuses que convainquantes. Ils l'attribuent aux effets, causés par l'imagination du pere & de la mere dans le tems du coït, & sur-tout pendant le moment de la conception. Aristote, dans le *Traité de l'Air & de l'Eau*, dit que les passions, dont l'esprit des parens est pour lors affecté, influent beaucoup sur la figure de leurs enfans. S'ils pensent à quelque objet beau ou laid, leur progéniture se ressent de cette idée, ainsi que de toutes celles qui les frappent vivement. Or, comme ils sont très souvent plus occupés d'eux-mêmes, que des objets étrangers, il est naturel par conséquent que leurs enfans leur ressemblent plus qu'à d'autres personnes. Pline, dans le VII. Livre de son *Histoire Naturelle* adopte le sentiment d'Aristote. *On croit*, dit-il *, *que tout ce que l'on a vû, entendu, ou dont on s'est souvenu, & à quoi l'on a pensé dans le tems de la conception, contribue à la ressemblance*, la pensée ou l'imagination du mâle & de la femelle, passant subitement par l'esprit, détermine la figure †.

PLU-

* *Similitudinem quidem in mente reputatio est, & in qua creduntur multa fortuita pollere, visus, auditus, memoria, haustæ imagines sub ipso conceptu.* Plinius, Hist. Natur. *Lib. VII. Cap. XII.*

† Voiez la *Lettre Juive CLXIX.* de la nouvelle

PLUSIEURS Auteurs modernes ont adopté ces opinions, qui ont encore aujourd'hui un grand nombre de partisans; cependant il me paroît qu'on peut leur opposer des raisons très fortes & presque évidentes.

LE fœtus, qui dans le moment de la conception n'est qu'un petit morceau de matière, peut-il être sujet à recevoir quelque impression par un esprit étranger?

COMMENT se peut-il faire que la pensée, qui n'a aucune étendue, aucune largeur, aucune profondeur, agisse sur un corps étranger, & le détermine à prendre une certaine forme? On ne sauroit apporter l'exemple de l'impression mutuelle du corps & de l'ame d'un homme, parce que le fœtus dans tous ses différens états, & dans toutes ses diverses configurations n'a rien de commun avec l'imagination de la mere. Il subsiste hors de la sphère de cette passion, puisqu'il a en soi une circulation de sang distincte & séparée, qu'il fait de lui-même toutes les fonctions qui sont nécessaires à la vie, & que semblable aux plantes, il n'est uni à la matrice, que comme elles le sont à la

velle Edition de la Haye. La force de l'imagination des parens sur le fœtus y est amplement traitée, on y examine les sentimens des Anciens & des Modernes sur ce sujet.

la terre, & par conséquent est un individu distinct, séparé de celui de sa mere. Il est donc impossible que les pensées, formées par une ame étrangère, puissent agir sur le fœtus; cela est aussi peu probable, que si l'on soutenoit que l'ame du Grand-Sophi de Perse peut déterminer les sensations d'un bourgeois de Venise. Dès qu'un corps n'est point dans la sphère d'un esprit, qu'il en soit éloigné de deux doigts, ou de trois mille lieuës, c'est la même chose; il ne peut en recevoir aucune impression. Le fœtus étant, dès le moment de la formation, un individu distinct de la mere, il ne peut sentir les impulsions de son imagination, & encore moins être déterminé à prendre une certaine ressemblance.

D'AILLEURS, comment peut-on comprendre qu'il soit possible qu'une substance, qui n'a point encore d'ame, qui ne vit, qui ne croît, qui ne grossit que comme une plante, puisse être sensible à des impressions spirituelles, ou si l'on veut, à des passions? Quelle raison peut-on donner pour autoriser un sentiment aussi faux?

POUR que l'imagination des parens contribue à la ressemblance, il est nécessaire que la matière puisse être mise en mouvement sans impulsion; ce qui est impossible. Or, les pensées étrangères, n'aiant aucune des qualités que nous connois-

noiſſons eſſentielles au corps pour pouvoir en mettre un autre en mouvement, & le déterminer par-là à prendre une certaine forme, l'imagination des parens ne ſauroit donc être la cauſe de la reſſemblance, puiſque pour produire cette reſſemblance, il faut arranger d'une manière fixe & déterminée les parties qui compoſent le fœtus; ce qui ne ſe peut faire ſans une impulſion réelle.

J'AJOUTERAI une dernière objection à ces premières. Les plus grands Philoſophes modernes conviennent que les parties du fœtus exiſtent toutes en quelque endroit avant la conception. Comment eſt-il poſſible que l'imagination des parens, qu'une choſe enſin ſpirituelle puiſſe détruire les traits primitifs du fœtus qui exiſtoient avant la conception?

SI j'ôſe dire mon ſentiment, ſage & ſavant Abukibak, ſur une matière auſſi obſcure, je ne doute pas qu'on ne doive attribuer la cauſe de la reſſemblance de certains hommes au hazard. Et quant à celle qui ſe rencontre entre les parens & les enfans, je crois qu'elle provient de la ſtabilité qu'il y a dans les ſemences des différens animaux; auſſi voions-nous qu'ils conſervent tous les qualités eſſentielles attachées à leur ſemence. Le lion * eſt

* *Denique cur acrum violentia triſte leonum Semi-*

eſt toujours farouche, le cerf timide, le renard ruſé. Il en eſt de l'homme comme des autres animaux, il a toujours les dons qui ſont le partage de l'humanité. Il les reçoit de ſes parens par la vertu de leur ſemence, il leur eſt auſſi redevable de la reſſemblance qu'il a avec eux, & cette reſſemblance eſt plus ou moins grande, ſelon qu'elle a été moins altérée par les chocs & les impulſions que le fœtus ſouffre par les mouvemens du diaphragme & des muſcles de l'abdomen, qui, comprimant la matrice, ſoulent, endommagent l'arrangement de ſes parties, & changent en partie leur première configuration.

JE te ſalue, ſage & ſavant Abukibak. Porte-toi bien, & donnes-moi de tes nouvelles.

Seminium ſequitur, dolus vulpibus, & fuga cervis,
Si non certa ſuo, quæ ſemine ſeminioque,
Vis animi pariter creſcit cum corpore toto?
Lucret. de Rer. Nat. *Lib. III.*





LETTRE CENT VINGT-NEUVIEME.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

LE titre qu'on donne le plus aiſément dans la Société civile, ſage & ſavant Abukibak, c'eſt celui qu'on devroit le moins prodiguer, & qu'on accorderoit ſans doute à très peu de perſonnes, ſi l'on refléchiſſoit ſur les qualités qu'il exige. Il n'eſt rien de ſi ordinaire que d'entendre dire *Voilà un honnête homme*, & rien de ſi rare que d'en trouver un qui le ſoit véritablement.

IL y a une grande différence entre *l'honnête homme* des Philoſophes, & *l'honnête homme* du Public. Le premier eſt un ſage, en qui la vertu agit toujours en conſéquence du bien qu'elle cherche à faire; le ſecond eſt un fourbe, chez qui l'apparence trompeuſe du menſonge cache un grand nombre de mauvaiſes qualités, ou un indolent, qui, content de ne point faire le mal, a une indifférence parfaite pour le bien. Je conviens qu'il eſt beaucoup moins contraire à l'eſſence de l'honnête homme d'être neutre entre le bien &

& le mal, que de ſe livrer aux vices: mais ce n'eſt pas encore aſſez pour obtenir ce titre, de n'avoir jamais fait tort à perſonne, & de ne s'être point deshonoré ſoi-même; il faut être utile à la Société par tous les endroits qui dépendent de nous. Cependant on appelle tous les jours honnête homme celui qui s'eſt purement contenté de ne point nuire au Public, comme s'il etoit vrai que la véritable vertu conſiſtât dans la ſimple privation du mal.

SI nous examinons attentivement, ſage & ſavant Abukibak, les différens états des hommes, & qu'en les parcourant, nous cherchions les défauts eſſentiels qui s'y ſont fortement établis & qui ſont contraires au bien public, nous trouverions qu'il eſt bien des gens, auxquels on accorde libéralement le nom d'honnête homme, qui n'y ont aucun droit.

UN courtiſan, qui par ſes ſerviles adulations flatte les paſſions d'un Souverain, qui laiſſe gémir les peuples dans la miſère la plus dure, qui n'ôſe repréſenter leur triſte état à leur Prince, dans la crainte de n'en être diſgracié; eſt-il honnête homme? Non, il ne l'eſt point. C'eſt en vain qu'il n'a aucune part par ſes conſeils aux défauts de ſon maître, qu'il eſt doux, poli, affable, généreux: ces qualités ſuffiſent pour former l'*honnête homme du Public*; elles ne ſont point l'*honnête hom-*

homme des Philosophes. Chez eux, ce n'est pas assez que de n'être point la cause des vices du Souverain ; il faut y remédier autant qu'il est possible, dût-on perdre ses bonnes graces, & être banni pour toujours.

Ce richard, qui, par des soins redoublés, amasse des thrésors immenses, les entasse dans ses coffres sans en secourir les pauvres, s'il n'acquiert ces biens que par des moïens licites, c'est un honnête homme aux yeux du Public ; c'est un avare, indigne de l'estime des honnêtes gens, à ceux d'un Philosophe.

Ce prodigue, qui dissipe ses biens avec autant de facilité que l'avare prend des précautions pour les conserver, qui consume dans le luxe ce qu'il devroit emploier à soulager les malheureux, qui vit dans l'opulence sans compatir à la misère de tant de gens qu'il pourroit aider, s'il ne mange que ses revenus, s'il ne contracte point de dettes, le Public lui accorde le titre d'honnête homme. Les Philosophes le lui refusent, & le mettent bien au-dessous des Turcs les plus sauvages, puisque leur charité s'étend non seulement sur les créatures raisonnables ; mais encore sur les bêtes, qu'ils ne sauroient voir souffrir, & auxquelles ils donnent la nourriture. Il est fort ordinaire de voir à Constantinople plusieurs Turcs porter tous les jours, à la même heure, dans

dans les rues de quoi manger aux chiens du quartier *. Quel eſt l'aveuglement des François ! Ils appellent honnête homme celui qui a moins de pitié pour ſes ſemblables, qu'un barbare n'en a pour les brutes.

UN Duc orgueilleux, rempli de lui-même, qui croit que ſa naiſſance lui donne le droit de mépriſer le genre humain, qui ſe figure que la nobleſſe diſpenſe de la politeſſe, de l'affabilité, de la douceur, s'il ne ruine point ſes créanciers, s'il ne tourmente pas ſes vaſſaux, & qu'il ſe contente de les mépriſer, s'il s'acquitte des fonctions de ſa charge ſans piller les peuples de ſon gouvernement, c'eſt un honnête homme, ſelon le Public. Selon les Philoſophes, c'eſt un homme qui outrage l'humanité, qui, enyvré d'orgueil, oublie juſqu'aux moindres vertus, qui ne ſe connoît point lui-même, & dont la folle vanité eſt auſſi criminelle que la férocité d'un Caraïbe. Il y a bien des gens qui trouvent qu'il eſt moins cruel d'ê-

* *Quid etiam omitto? Iidem Turcæ, ad Ægyptiorum morem, feles, canes, piſces, aves, ... paſcunt, & his ſe velut largitionibus demereri divinum Numen cenſent. Itaque videre Biſantii ſtatis boris eſt, cibos apponi dictis animalibus.* Juſt. Lipſii Monita & Exempla Politica. *Cap. III. Pag.* 25.

d'être tué que d'être méprisé. La mort eſt la fin de tous les maux; le mépris ne s'accoutume jamais, & la douleur qu'il cause, ſe renouvelle ſans ceſſe. Plus on a de ſentimens d'honneur, & plus on y eſt ſenſible. Un Seigneur fier & hautain eſt une eſpèce de monſtre, que le Ciel fait naître pour exercer la vertu & l'humilité dans les ſimples particuliers.

Le Public accorde le nom d'honnête homme à ce Magiſtrat, qui, ſans avoir égard aux ſollicitations, juge ſelon les mouvemens de ſa conſcience: les Philoſophes ne penſent pas que la ſeule volonté de rendre la juſtice ſuffiſe pour former un Magiſtrat honnête homme; ils exigent qu'il ait la ſcience & la capacité que demande ſon état. Un juge intègre & ignorant n'eſt un honnête homme aux yeux d'un Philoſophe, qu'autant que ſon intégrité, lui faiſant ſentir combien il court riſque de ſe tromper, l'oblige à ſe défaire de ſa charge. Si tous les Magiſtrats du Roïaume vouloient mériter véritablement le nom d'honnête homme, combien n'y auroit-il pas dans les Parlemens de charges de Préſident & de Conſeiller à vendre? Si elles n'étoient achetées que par des gens qui en fuſſent dignes, le nombre d'acheteurs ne ſeroit pas conſidérable.

Un Prélat, qui donne aux pauvres une partie de ſes revenus, qui vit d'une manière

nière régulière, qui fuit les femmes, qui condamne le luxe, obtient du Public le nom d'honnête homme, très souvent accompagné d'un éloge fastueux. Chez les Philosophes, non seulement il n'est point loüé, il n'est pas même regardé comme une personne digne du rang qu'il occupe, si à la charité & à la chasteté il ne joint les autres talens que demande l'Episcopat. Il faut qu'il soit vigilant, qu'il instruise les peuples qui sont commis à ses soins, qu'il donne à l'étude les momens qui ne sont pas destinés aux soins de son Diocése. Voilà quel est l'Evêque honnête homme des Philosophes ; celui du Public n'en a qu'une partie des qualités essentielles. Il feroit un vertueux particulier ; mais c'est un Prélat très défectueux, auquel le titre d'honnête homme ne convient pas davantage que celui de bon Général à un Maréchal de France qui sait bien camper une armée, & qui n'a point le talent de la mener aux ennemis & de la commander un jour d'affaire.

POUR former un caractère parfait, pour mériter les éloges qu'on donne à ce caractère, il faut en avoir toutes les vertus. Un simple païsan, qui remplit parfaitement les fonctions de son état, mérite le titre d'honnête homme, qui ne convient point à un Evêque à qui il manque une seule qualité Episcopale. Qui dit *honnête homme*, sage & savant Abukibak,

bak, dit un homme qui non seulement tâche de faire le bien, mais qui prend des mesures assûrées pour le faire, qui s'examine attentivement, qui change de conduite s'il la croit tant soit peu vicieuse, & qui quitte les dignités dont il est revêtu, quelque cheres qu'elles lui soient, dès qu'il s'apperçoit qu'il ne remplit point les devoirs qu'elles exigent.

Un Evêque, à qui il manque une des seules vertus Episcopales, n'est pas moins obligé d'abdiquer son Evêché, qu'un Magistrat qui ne péche que par un défaut essentiel à un juge, l'est de se défaire de sa charge. Je parlois tantôt, sage & savant Abukibak, du grand nombre d'offices de judicature qu'il y auroit à vendre, s'il n'y avoit que des juges honnêtes hommes selon les Philosophes; penses-tu que celui des Evêques vacans fût moins considérable? Si la même règle étoit observée parmi les Evêques, je suis persuadé qu'il y auroit une grande révolution dans le Clergé de France; & peut être le changement qui s'y feroit, feroit-il si considérable, qu'on pourroit dire des Prelats, véritablement dignes de rester à leur place, ce que Despreaux a dit des femmes sages & vertueuses:

Il en est jusqu'à trois, que je pourrois nommer. *

Un

* Boileau, *Satyre X.*

UN dévot ſuperſtitieux, qu'un zèle emporté pour la Religion rend furieux & fanatique, qui perſécute avec autant de rage que d'obſtination des gens qui ne lui ont jamais fait aucune offenſe, & qui ne ſont coupables d'autre crime, que de ne point penſer comme lui, obtient le titre d'honnête homme chez les trois quarts du Roïaume. Sa phrénéſie paſſe pour piété, les perſécutions qu'il fait ſouffrir, ſont appellées des corrections Paſtorales. On le compare aux plus grands Saints, on pouſſe l'aveuglement juſqu'à le regarder comme l'exécuteur des ordres de la Divinité. Un pareil homme chez les Philoſophes eſt une bête féroce, dont l'Enfer ſe ſert efficacement; c'eſt un lion altéré de ſang, revêtu d'un rochet ou d'une ſoutane; c'eſt un animal enragé, qu'il faudoit étouffer pour le bien & la tranquillité de la Société civile.

COMBIEN de gens n'y a-t-il pas en France, ſage & ſavant Abukibak, qui, ſous le nom de Janſéniſtes ou de Moliniſtes, commettent les crimes les plus odieux, inventent les calomnies les plus atroces, débitent les hiſtoires les plus flétriſſantes & les plus fauſſes, & qui cependant ſont honorés dans leur parti du titre reſpectable d'honnête homme? Que penſes-tu de ces gens-là? Crois-tu que le nom qu'on leur donne leur convienne? Je connois trop ta probité, pour n'être pas aſſuré du contraire. Refléchis donc,

je

je te prie, ſage Abukibak, au nombre de faux honnêtes gens que nous dégradons, en refuſant ce titre à tous les gens que l'eſprit de parti conduit & gouverne.

Si nous examinions attentivement combien il eſt peu de perſonnes, à qui l'on puiſſe donner avec juſtice le titre d'honnête homme, nous ſerions non ſeulement ſurpris, mais nous rougirions des foibleſſes attachées preſque inſéparablement à l'humanité. Nous aurions honte de notre état, en appercevant le petit nombre qu'il y a dans l'Univers d'hommes véritablement vertueux, & dignes d'être appellés honnêtes gens par les Philoſophes. Il eſt pourtant certain que l'état dans lequel nous en trouverions le plus, ſeroit dans celui des ſimples particuliers, qui ne ſont attachés, ni à la Cour, ni à l'Egliſe, ni à la robe, ni à l'épée. Comme ils ont moins de devoirs à remplir, ils ont auſſi beaucoup moins de peine à devenir véritablement honnête homme. Heureux donc celui, mon cher Abukibak, qui, ainſi que toi, retiré dans ſon cabinet, livré à quelques amis, dont le nombre eſt très petit, vit content du ſort que lui a fait le Ciel, & n'envie point des emplois & des dignités qui ſe trouvent ſi rarement avec le véritable mérite, & qui paroiſſent preſque incompatibles avec l'exacte pratique des vertus, par le grand nombre qu'elles en exigent!

Je te ſalue. Porte-toi bien.

LET-

LETTRE CENT TRENTIEME.

Le Cabaliste Abukikak, *au studieux* ben Kiber.

JE t'ai souvent témoigné, studieux ben Kiber, combien j'étois satisfait de la manière dont tu te conduisois dans tes études. J'approuve sur-tout la sage retenue avec laquelle tu examines les différentes opinions des hommes, sans te laisser prévenir en faveur de quelques-unes, soit par l'autorité de ceux qui les ont soutenues, soit par le grand nombre de ceux qui les adoptent.

LES principales sources d'où découlent toutes les erreurs qui se sont fortement établies dans le monde, prennent leur origine de la croiance aveugle qu'on accorde à certains Savans, & de la prévention dans laquelle on est en faveur des sentimens reçus par le plus grand nombre. On ne refléchit point malheureusement sur les foiblesses attachées à l'humanité; l'on ne fait pas attention que les plus grands Philosophes, ainsi que les plus grands Docteurs, n'aiant été que de simples hommes, ont pû se tromper fort aisé-

aisément. D'un autre côté, l'on n'examine point combien les jugemens de la multitude sont incertains, legers, frivoles, fondés sur des conjectures chimériques, quelquefois folles & impertinentes.

Ceux qui ont dit que la voix du peuple étoit la voix de Dieu, ont avancé une chose dont l'expérience découvre tous les jours la fausseté. C'est outrager la Divinité, que de vouloir la faire expliquer par l'organe du mensonge. Elle est la vérité & la justice; le peuple au contraire est injuste, menteur, volage & capricieux. On ne peut se flatter de connoître le vrai, qu'en se défiant de ses décisions, & l'on ne sauroit être trop en garde contre ses jugemens; l'amour propre, l'avarice, la superstition les dictent ordinairement. La multitude se déclare-t-elle en faveur d'une coutume, ce n'est pas parce qu'elle est fondée sur la raison, qu'elle est utile au maintien de la vertu, & qu'elle favorise les gens de bien; mais parce qu'elle donne moïen d'acquérir des richesses, d'amasser des thrésors, de contenter l'avidité du gain. Le dogme le plus impertinent, le plus absurde sera reçu par le peuple avec un applaudissement général, s'il flatte sa superstition, s'il s'accorde avec les idées qu'il a sur d'autres dogmes aussi ridicules. Au contraire, un homme, qui ôsera heur-

heurter les uſages ſuperſtitieux, qui voudra en démontrer le faux, paſſera pour un impie. Fût-il auſſi vertueux que Locke, il ne tiendra pas à la multitude qu'il ne ſoit banni de la Société civile. N'a-t-on pas vû les plus grands perſonnages perſécutés cruellement par les peuples, tandis qu'ils honoroient des fourbes qui n'avoient d'autre talent que celui de les ſavoir tromper adroitement, en flattant leurs paſſions, ou en tourmentant leur ſuperſtition & leur fanatiſme?

Dans le tems de la Ligue, à quel excès ne ſe ſont pas portés les Pariſiens contre les plus honnêtes gens qu'il y eût dans le Roïaume, tandis qu'ils ſuivoient aveuglément les impreſſions qu'ils recevoient par quelques miſérables Prédicateurs, auſſi ſcélerats qu'ignorans? Un ſeul de ces Prêtres de Bahal pouvoit, lorſqu'il vouloit, mettre le trouble & la confuſion dans tout Paris. L'autorité Roïale étoit moins forte que l'empire qu'il avoit pris ſur le peuple, qui le regardoit comme un oracle qui annonçoit les volontés du Ciel. Linceſtre ſavoit par ſes ſermons ſéditieux rendre les Pariſiens furieux, & cependant ce qu'il diſoit étoit plus digne d'un fou que d'un véritable orateur. „ Le Mercredy, jour „ des Cendres, dit l'Auteur du *Jour-* „ *nal du Regne de Henri III.* Linceſtre „ avertit en ſon ſermon qu'il ne prêche- „ roit

„ roit point l'Evangile de Caresme,
„ pour ce qu'elle étoit connue, & que
„ chacun la favoit; mais qu'il leur prê-
„ cheroit la vie, gestes, & faits abomi-
„ nables de ce perfide tyran Henri de
„ Valois, contre lequel il dégorgea une
„ infinité de vilenies & injures, disant
„ qu'il invoquoit le Diable; & pour le
„ faire croire à ce sot peuple, tiroit de
„ sa manche un des chandeliers du Roi,
„ que les Seize avoient dérobé aux Ca-
„ pucins, & auquel il y avoit des Satyres
„ engravés, comme il y en a en beau-
„ coup de chandeliers, lesquels il affir-
„ moit être les Démons du Roi; que ce
„ misérable tyran, disoit-il au peuple,
„ adoroit pour ses Dieux, & s'en servoit
„ pour ses incantations *. „

Après un exemple pareil, juges, studieux ben Kiber, s'il faut faire attention à l'approbation de la multitude, & la regarder comme une assûrance de celle de Dieu. Elle a été accordée à un séditieux, à un fou, à un scélerat, tandis que les personnes les plus respectables ne pouvoient l'obtenir. Si Pline le Jeune eût vécu du tems de Henri III. le mépris qu'il avoit pour les sentimens populaires, se

* Journal des Choses mémorables, advenues durant tout le Reigne de Henri III. Roi de France & de Pologne, *pag.* 120.

se fût encore accrû. Cet ingénieux Savant faisoit gloire de ne consulter qu'un petit nombre de gens choisis; quiconque voudra éviter de tomber non seulement dans les erreurs les plus grossières, mais encore dans les excès les plus vicieux, doit suivre la maxime de cet Ancien.

DÈS que le peuple a adopté une opinion, il se livre sans examen à toutes les suites qui en découlent, quelque criminelles qu'elles soient. Il agit ordinairement aussi mal qu'il pense, & justifie par ses actions la crainte de ceux qui se défient de tout ce qui n'est appuié que par son autorité. Nous venons de voir, studieux ben Kiber, l'aveugle croiance que les Parisiens avoient aux impertinens mensonges du Prédicateur Lincestre: considérons à présent les fureurs que causoit cette aveugle croiance; le même Auteur nous en instruira amplement. „ Le „ Jeudy vingt-sixième, dit-il *, le Héraut, „ surnommé *Auvergne*, envoié de la part „ du Roi, arriva à Paris, portant au Duc „ d'Aumale, qui s'en disoit Gouverneur, „ mandement d'en vuider, & interdic„ tion à la Cour de Parlement, à la „ Chambre des Comptes, à la Cour des „ Aydes, au Prévost de Paris, & à tous „ les autres Officiers & Juges Royaux, „ de

* *La même, pag.* 118.

„ de plus exercer aucune jurifdiction. Il
„ ne fut oüi, ni fon paquet veu; ains em-
„ prifonné, en danger d'être pendu &
„ étranglé, finalement renvoié fans ré-
„ ponfe, avec injure & contumelie: tant
„ étoient les Parifiens animés contre le
„ Roy, duquel le nom étoit fi odieux en-
„ tre le peuple, que qui l'eût proféré
„ feulement étoit en grand danger de fa
„ vie. Furent faites à Paris force images
„ de cire, qu'ils tenoient fur l'Autel,
„ & les piquoient à chacune des quaran-
„ te Meffes qu'ils faifoient dire durant
„ les quarante Heures en plufieurs Pa-
„ roiffes de Paris; & à la quatrième pi-
„ quoient l'image à l'endroit du cœur;
„ difans à chaque piqueure quelque pa-
„ role de Magie, pour effayer à faire
„ mourir le Roy. Aux Proceffions pa-
„ reillement, & pour le même effect, ils
„ portoient certains cierges magiques,
„ qu'ils appelloient par moquerie *Cierges*
„ *benits*, qu'ils faifoient éteindre au lieu
„ où ils alloient, renverfans la lumière
„ contre bas, & difans je ne fai qu'elles
„ paroles, que des Sorciers leur avoient
„ apprifes. „

VOILÀ, ftudieux ben Kiber, de triftes & funeftes preuves du fanatifme du peuple, & du peu de fond qu'on doit faire fur l'approbation de la multitude. Elle regarde les facrilèges & les profanations les plus criminelles, comme de faintes &

& pieuſes actions, dès que la cauſe qu'elle a embraſſée, peut en recevoir quelque avantage. L'honneur, la probité n'ont aucune part, ni à ſes déciſions, ni à ſa conduite. Elle ramene tout à elle-même, elle ne conſidére les choſes que par le côté qui peut flatter ſon caprice, contenter ſon amour propre, & ſatisfaire ſa paſſion. Les Pariſiens, qui, quinze ans avant la mort de Henri III. auroient répandu pour lui juſqu'à la dernière goute de leur ſang, faiſoient tous leurs efforts pour perdre, pour détrôner, pour maſſacrer ce même Roi qu'ils avoient aimé avec tant de fureur. Remarques, ſtudieux ben Kiber, une choſe particulière, & qui marque bien le mépris qu'on doit avoir pour l'approbation du peuple. C'eſt que l'amitié que les Pariſiens avoient accordée à Henri III. lorſqu'il n'étoit encore que Duc d'Anjou, n'avoit d'autre fondement que le crime; & la haine qu'ils lui portoient, étoit cauſée par la meilleure action que ce Monarque eût faite dans ſa vie. Ils avoient aimé Henri III. parce qu'il avoit été un des premiers Auteurs de l'affreuſe & ſanglante Journée de St. Barthélemi * ils le haïſſoient, par-

* Mort du Roi Henri III. au même lieu, au logis même, à l'heure même, le Roi revenant de la garde-robe, comme il faiſoit quand il fut tué,

parce qu'il s'étoit réüni avec Henri IV. & qu'il avoit voulu conſerver la Couronne au véritable héritier du Roïaume, & au Prince le plus digne de regner qu'il y eût dans l'Univers.

CONTINUES donc, ſtudieux ben Kiber, non ſeulement à mépriſer l'autorité & l'approbation du vulgaire ; mais ſonges que tu dois plus examiner une opinion, que tu ne ferois ſi elle n'étoit pas adoptée & reçue par le peuple. Il ſemble que ſon conſentement eſt le ſceau & la marque des erreurs, & que la vérité lui eſt preſque entiérement inconnue. On voit toujours, à la honte des hommes, que s'il y a deux partis à choiſir, le plus grand nombre prend le mauvais. Examines les Républiques qui n'ont point été conduites par certains Magiſtrats choiſis, & où le peuple décidoit en corps, tu trouveras qu'elles ont commis les fautes les plus lourdes, & qu'elles ont été cent fois à la veille de périr & d'être entiérement détruites.

LE

tué, le maſſacre de la Saint-Barthélemi avoit été conclu. Le pauvre Roi, qu'on appelloit *Monſieur*, alors préſidoit au Conſeil le premier jour d'Août 1572. dans la même chambre, à la même heure, qui étoit huit heures du matin, le desjeuner qui étoit de trois broches de perdreaux, attendant les conſpirateurs de cette maudite action. *Là même, pag.* 126.

LE peuple ne demande ordinairement que des fêtes & des spectacles. Pourvû qu'on sache l'amuser comme un enfant, on est assûré non seulement de lui faire faire ce qu'on veut ; mais encore de lui persuader les choses les plus fausses & les plus contraires à ses intérêts. C'est ainsi que certains particuliers trouverent le moïen de mettre leur patrie dans les fers ; ils acheterent la liberté publique par des jeux & des festins publics. Ceux, qui auroient voulu remontrer à la multitude le tort qu'elle se faisoit, auroient couru risque d'en être maltraités, & peut-être de périr pour avoir ôsé dire la vérité.

IL y a un grand nombre de choses sur le sujet desquelles le peuple aime qu'on le trompe. Son erreur lui est chère, il ne veut point être guéri ; il hait celui qui veut le servir, & aime celui qui lui nuit. On l'a vû idolatrer les tyrans qui l'avoient mis dans l'esclavage, & poursuivre avec fureur ceux qui brisoient ses fers. Après la mort de Jules César, à quels excès les Romains * ne se porte-rent-

* Je placerai ici quelques-uns des regrets du Peuple Romain sur la mort d'un homme qui l'avoit mis dans les fers, & l'on y verra un échantillon de ses fureurs contre ceux qui l'en délivroient. Je donnerai même la Traduction de

rent-ils pas ? Quelles persécutions n'essuïerent point Brutus & Cassius ? Le peuple

de ce que dit Suétone, en faveur de ceux qui n'entendent point le Latin.

Lectum pro rostris in forum Magistratus, & honoribus detulerunt, quem cum pars in Capitolini Jovis cella cremare, pars in Curia Pompeii destinaret, repente duo quidam gladiis succincti, ac bina jacula gestantes, ardentibus cereis succenderunt, confestimque circumstantium turba virgulta arida, & cum subselliis tribunalia, quidquid præterea ad manum aderat, congessit. Deinde tibicines & scenici artifices vestem, quam ex instrumento triumphorum ad præsentem usum induerant, detractam sibi, atque discissam injecere flammæ, & veteranorum militum Legionarii arma sua, quibus exculti funus celebrabant, & liberorum bullas atque prætextas, in summo publico luctu exterarum Gentium multitudo circulatim suo quæque more lamentata est; præcipue Judæi, qui etiam noctibus continuis bustum frequentarunt. Plebs statim a funere ad domum Bruti & Cassii cum facibus tendit, atque ægre repulsa, obvium sibi Helvium Cinnam, per errorem nominis, quasi Cornelius esset is, quem graviter pridie concionatum de Cæsare requirebat, occidit, caputque ejus præfixum hastæ circumtulit. Postea solidam columnam prope XX. pedum lapidis Numiadici in foro statuit, scripsitque PARENTI PATRIÆ. *Apud eam longo tempore sacrificare, vota suscipere, controversias quasdam, interposito per Cæsarem jurejurando, distrahere perseveravit* Sueton. Tranquill. *Lib. I. Cap. LXXXIV. & LXXXV.*

„ Les

ple aveugle cherchoit à faire périr ceux qu'un petit nombre des gens sensés regar-

„ Les Magistrats, & ceux qui avoient été en „ charge, porterent en la place publique le lit „ qui étoit à la Tribune aux harangues; & com„ me quelques-uns proposerent de le bruler au „ Capitole, dans le lieu consacré à Jupiter, „ d'autres au Palais de Pompée, deux hommes, „ aiant chacun l'épée au côté, & un dard à la „ main, survinrent à l'improviste, & y mirent „ le feu avec des flambeaux. Au même instant „ le peuple qui étoit à l'entour, y jetta du „ bois sec, les siéges, les Tribunaux & tous „ les présens. Ensuite les joüeurs d'instrumens, „ & ceux qui travailloient aux théatres, quitte„ rent les habits de triomphe qu'ils avoient pris „ pour cette occasion, les déchirerent, & les „ jetterent dans les flammes. Les Légionaires „ des vieilles bandes en firent autant des armes „ dont ils s'étoient parés pour honorer les fu„ nerailles. Plusieurs Dames y jetterent aussi „ leurs atours, voire même les anneaux, & les „ robes brodées de pourpre de leurs enfans. „ En ce deuil si grand & si universel, des Na„ tions étrangères en grand nombre firent aussi „ des lamentations à leur mode tout autour du „ bucher, & principalement les Juifs y passe„ rent des nuits entières.

„ Les obséques étant finies, le peuple, armé „ de flambeaux, courut soudain vers les mai„ sons de Brutus & de Cassius pour y mettre „ le feu, mais en aiant été repoussés avec assez „ de peine, il déchargea sa colère sur Helvius

regardoient comme les derniers des Romains.

LORSQUE les Grecs, par leurs divisions avec les Princes Occidentaux, & par leurs disputes sur certains points de Religion, accéleroient la ruine totale de l'Empire d'Orient, & préparoient le triomphe de Mahomet II. quelques person-

„ Cinna, qu'il prit pour ce Cornelius, qui le „ jour d'auparavant avoit harangué contre César avec tant d'animosité; & comme il le „ cherchoit, rencontrant l'autre qui portoit le „ même nom, il le tua & mit sa tête au bout „ d'une pique. Après cela, il dressa en la place publique une colonne toute de pierre Numidienne, presque de la hauteur de 20. pieds, „ avec cette inscription, *au Pere de la Patrie.* „ On continua long-tems de sacrifier auprès de „ cette colonne, de faire des vœux, & même „ de décider quelques questions, en jurant par „ le nom de César. „

JE remarquerai ici en passant, que Ciceron attribue à Antoine, & non pas au peuple, d'avoir gravé cette inscription sur la colonne. *Auget tuus inimicus furorem in dies, primum in statua quam posuit in rostris, inscripsit* PARENTI OPTIME MERITO; *ut non modo Sicarii, sed etiam jam Paricidæ judicemini.* Cicer. Epist. ad Famil. *Lib. XII. Epist.* 3. Je croirois volontiers que la seule haine fait attribuer à Antoine par Ciceron ce, où il n'eut d'autre part que d'approuver la conduite du peuple. Le sentiment de Suétone paroit plus naturel.

ſonnes ſages & éclairées gémiſſoient du ſort qui menaçoit leur patrie, & déteſtoient ces diviſions & ces diſputes ſi pernicieuſes. Si elles euſſent ôſé s'expliquer hautement, ſi elles avoient condamné publiquement les menées des Eccléſiaſtiques Grecs, ſi elles avoient voulu éclairer le peuple, & lui montrer où le conduiroit ſon entêtement, peut-être les eût-on maſſacrées.

LA multitude eſt également aveugle dans tous les païs; on peut lui appliquer avec raiſon ce qu'un Légat diſoit aux habitans d'une ville, en leur donnant la benediction: *Puiſquils veulent être trompés, qu'ils le ſoient.*

ESPERER que le peuple ſonge jamais à prendre des moïens pour diſtinguer le faux du vrai, & pour s'éclairer ſur ſes véritables intérêts, c'eſt attendre que les Jéſuites deviendront humbles, & les Convulſionaires ſenſés.

JE te ſalue, ſtudieux ben Kiber. Donnes-moi de tes nouvelles.



LET-



LETTRE CENT TRENTE-ET-UNIEME.

Le Silphe Oromasis, *au Cabaliste* Abukibak.

JE volai il y a deux jours, sage & savant Abukibak, au-dessus des tours de l'Eglise de Notre-Dame pour me reposer un instant. J'étois fatigué d'avoir fait près de cinq cens lieuës dans moins de douze heures, & j'avois encore autant de chemin à faire avant d'arriver où je voulois aller. J'examinai du haut de ces tours la vaste étendue de Paris, & la première pensée qui me vint en l'esprit, fut celle qui fit répandre des larmes à Xerxès. *Quand je considére*, disoit ce Monarque en passant son armée en revûe, *combien est courte la vie des hommes, je suis ému de compassion, & je ne puis m'empêcher de pleurer. De tant de millions de personnes qui sont ici devant mes yeux, il n'y en aura pas une de reste dans cent ans.* * ,, Si tous ,, les gens, disois-je en moi-même, qui ,, ha-

* Hérodote, *Liv.* VII. *pag.* 445. Je me sers de la Traduction de *du Ryer*, *Edit. in folio.*

» habitent dans ces murs, faiſoient at-» tention à leur ſort déplorable & à la » fin qu'ils auront inceſſamment, ſans » doute ils ſe deſabuſeroient bientôt des » ſoins frivoles qui les occupent. A quoi » ſervent les peines que prennent ces in-» fortunés ? Au lieu de ſonger à joüir du » peu de momens dont ils ſont les maî-» tres, ils travaillent, ils ſuent, ils ſe » tourmentent pour être heureux dans » un tems qu'ils ne verront jamais, & » qui n'eſt pas fait pour eux. Ils ceſſe-» ront d'exiſter, lorſqu'ils croient qu'ils » commenceront à joüir. »

LES marchands avides de gain, qui veillent nuit & jour au ſoin de leur commerce, qui ſacrifient leur ſanté & leur repos à l'envie d'amaſſer un certain bien, mourront avant de ſatisfaire leur deſir ; ils n'auront que la douleur d'avoir travaillé toute leur vie inutilement : & ſi par hazard il s'en trouve quelques-uns parmi eux, qui avant la mort aient contenté leur avidité, le tems dont ils joüiront de ces thréſors amaſſés avec tant de fureur & tant de paſſion, ſera ſi court, qu'il ne ſervira qu'à augmenter leurs peines, en leur faiſant regretter davantage le bien qu'ils perdent, & dont ils ont joüi ſi peu de tems.

IL eſt malheureux pour un homme, qui ſe voit dans le lit de la mort, de n'avoir pas toujours été pauvre ; moins on perd

perd en quittant ce Monde, & moins on le regrette. Louïs XIV. en mourant, perdoit un Roïaume & la vie. Un Duc perd moins qu'un Souverain, un marchand pauvre, qu'un riche. L'indigence eſt une des choſes les plus propres à former des Philoſophes. Quand un homme a beaucoup de bien, rarement s'aviſe-t-il de moraliſer; pour un Séneque, il eſt deux mille Epictetes.

Si les hommes, ſage & ſavant Abukibak, faiſoient quelque attention à la miſère & à la baſſeſſe de leur état, ils tâcheroient de réparer par leur façon de penſer les infortunes auxquelles le ſort les a ſoumis. Au lieu d'avilir par leur conduite leur condition, qui n'eſt déjà que trop abjecte, ils imiteroient autant qu'ils pourroient les ſages Silphes, qui, uniquement occupés du ſoin de cultiver & de chérir la vertu, attendent ſans crainte & ſans deſir ce que le Ciel a décidé. Loin d'agir d'une manière auſſi ſenſée, les foibles humains travaillent tous également à ſe rendre plus malheureux. Il ſemble qu'ils ſoient charmés d'augmenter les infortunes qui ſont attachées néceſſairement à l'humanité, & dont les ſeuls Philoſophes ſavent diminuer l'amertume. Tu as ſans doute, ſage & ſavant Abukibak, conſidéré pluſieurs fois les maux auxquels eſt expoſé le genre humain; mais je ne ſais ſi tu as jamais pris garde que tous

tous les hommes, dans quelque rang qu'ils foient nés, (je n'excepte qu'un petit nombre de Sages,) font également malheureux aux yeux d'un Philofophe. Commençons cet examen par les Souverains.

UN Prince, qui au milieu de fa Cour vit comme un cochon dans fon auge; qui, uniquement occupé du plaifir de boire & de manger, abandonne à des miniftres le foin de fon Roïaume, eft-il heureux? Il ne l'eft pas davantage que celui, qui, pour fatisfaire une folle ambition, ruine fon Roïaume & fait périr des millions d'hommes. Le premier reffemble à un animal domeftique, le fecond à une bête féroce; & leur bonheur eft moins grand que celui d'un cochon & d'un lion, puifque ces bêtes font exemptes de remords, & que ces Souverains, malgré la force de leurs paffions, fentent combien elles font contraires au véritable honneur, à la probité, & à l'humanité. Car tel eft le fort des hommes vicieux: ils ont beau faire, ils ne peuvent s'aveugler jufqu'au point qu'un refte de clarté ne leur préfente de tems en tems d'odieufes vérités. Un favant Docteur a dit avec raifon que *la confcience peut être voilée, parce qu'elle n'eft pas Dieu; mais qu'elle ne peut être détruite, parce qu'elle vient de Dieu* *. Qu'un coupable faffe ce qu'il

* *Confcientia . . . . poteft obumbrari, quia non eft*

qu'il voudra, qu'il ait recours à tous les expédiens qu'il jugera capables de pouvoir calmer entiérement ses troubles, il n'en viendra jamais à bout. Les remords sont les vautours que la Fable donna pour bourreaux à Prométhée; ils trouvent sans cesse de quoi se nourrir, le cœur qu'ils dévorent, souffre toujours & ne périt point. Les Grands, ainsi que les petits, sont soumis au même supplice, dès qu'ils sont criminels.

DANS quelque état qu'on soit, quelque forme qu'on prenne, rien n'exempte des suites d'une conscience troublée. *Partout où la vraie vertu ne se rencontre pas, le vice se trouve, & avec lui les remords qui marchent toujours à sa suite* *. C'est en vain qu'un Souverain pense à l'abri du thrône calmer sa crainte, elle le suit au milieu des grandeurs comme dans le sein de la mollesse, elle l'*accompagne par-tout* † & le tourmente, jusques à ce qu'il perde, & la vie, & ces plaisirs mêlés de tant d'amertumes. Un sage Philosophe peut-il re-

est Deus, extingui non potest, quia a Deo est. Tertullian. Apologet. *Cap.* VI. *apud* Just. Lipsium *in Præcept. Politic.*

* *Vela te & verte te in varias formas: ubicumque vera virtus non est, vitium subsequitur, & ex eo inquies in animo, aut timor.* Justi Lipsii Monita & Præcepta Politica, *Cap. VI. pag.* 11.

† *Post Equitem sedet atra cura.* Horat.

regarder comme heureux un ſort auſſi agité & auſſi mépriſable?

DU Souverain venons au courtiſan. Quel eſt ſon état? C'eſt celui d'un eſclave, dont les fers ſont dorés. Sous les déhors pompeux d'une grandeur frivole il cache les ſoins les plus pénibles & les chagrins les plus cuiſans. Quel eſt l'homme attaché à la Cour, qui ait paſſé en ſa vie une ſeule journée ſans être tourmenté par l'ambition, par le deſir d'accroître ſon autorité, & par la crainte de perdre la faveur de ſon maître? Eſt-ce vivre heureux, que d'être dans une agitation continuelle, que de ſe défier de tous ceux qu'on fréquente, que de flatter ſes ennemis, que de n'avoir aucun véritable ami, que de n'agir que conſéquemment aux fantaiſies & aux caprices d'un autre homme? On peut regarder les courtiſans comme des machines qui ſe conduiſent ſelon l'impulſion qu'elles reçoivent par un premier moteur: le Souverain eſt le machiniſte qui les met en mouvement; la gaïeté, la triſteſſe, la piété du Prince décident de la joie, de la mélancholie, & de la Religion de la Cour. Après une contrainte auſſi forte, la mort vient; elle détruit les projets, elle renverſe les meſures, elle rend inutiles les ſoins, elle ne laiſſe que la douleur d'avoir ſi mal emploié des jours ſi courts, & d'avoir toujours vécu en eſcla-

clave, lorſqu'on auroit pû joüir de la liberté. Eſt-ce la peine de naître, pour joüer un rolle auſſi fâcheux dans ce Monde, & qui finit auſſi deſagréablement?

Les Eccléſiaſtiques ne ſont, ni plus heureux, ni plus tranquilles que les Laïques; ils portent aux pieds des Autels l'ambition qui les dévore, ils ſongent ſans ceſſe à augmenter leurs richeſſes. L'avarice eſt un vice inné dans l'ame des trois quarts des gens d'Egliſe. Ce Prélat eſt ſombre, triſte, réveur; qu'a-t-il donc qui puiſſe troubler ſon bonheur? Il veut être fait Archevêque. Le voilà nommé à un Archevêché, & il eſt encore mélancholique; il ſouhaite le Cardinalat. Il obtient le Chapeau, & les inquiétudes ne diminuent point; il ſonge à devenir Pape. C'eſt en trop, il meurt avec le regret de n'avoir pû accomplir ſes deſirs. Cent mille livres de rente, les titres faſtueux d'*Eminence*, de *Grandeur*, n'ont pû le rendre heureux; il a été plus miſérable qu'un païſan qui vit content dans ſa chaumière.

Ce Curé de village gronde ſans ceſſe contre ſon ſort; il ſe plaint qu'il a à peine de quoi vivre. Il obtient un benefice conſidérable, quitte la campagne, & va à la ville. Eſt-il ſatisfait? Point du tout, il veut être Grand-Vicaire. Il le devient; voilà donc ſes deſirs ſatisfaits? Bien loin de là. Plus il augmente en char-

charges, plus ſon revenu s'accroît, & plus ſon avidité prend de nouvelles forces. Le conduiſit-on, ainſi que le Prélat, juſqu'aux portes du Pontificat, il ne ſeroit pas content; & ſi l'on alloit encore plus loin, & qu'on le fît Pape, il trouveroit les revenus de l'Etat Eccléſiaſtique trop modiques.

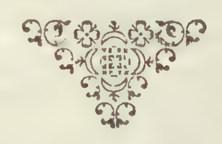
QUEL eſt l'aveuglement des hommes, ſage & ſavant Abukibak, ils courent inceſſamment d'un état à un autre, & dans ces divers changemens ils n'en ſont pas moins malheureux. Comme ils ne cherchent leur contentement que dans des choſes vaines, frivoles, legères, & ſouvent criminelles, ils ne trouvent, au lieu de la véritable félicité, que l'inconſtance, l'ennui, l'envie, le crime, & les remords qui les ſuivent.

LE ſeul vrai & unique bonheur conſiſte dans l'amour de la vertu, dans la crainte & dans l'obéiſſance à ſes ordres. Quiconque eſt fortement perſuadé de ces ſages & néceſſaires maximes, eſt véritablement fortuné, il vit ſans trouble & ſans inquiétude; il joüit de tous les biens que lui préſente la Nature, & ſi elle lui en refuſe quelqu'un, il ſait s'en paſſer ſans le regretter. Il ne craint point la mort, ni ne la deſire; il attend avec tranquillité ce que le Ciel a ordonné de ſes jours; il ſait que lorſqu'ils finiront, d'autres leur ſuccéderont plus purs &

plus ſereins, & qu'un avenir parfaitement heureux ſera la récompenſe de la ſage conduite qu'on tiendra dans ce Monde.

Il eſt deux choſes, ſage & ſavant Abukibak, ſur leſquelles les hommes devroient reflechir ſans ceſſe; ſur la briéveté de cette vie, & ſur l'immenſe durée de l'autre. Ils ſe deſabuſeroient alors de toutes les folles idées qui les tourmentent. *Hé quoi* ! diroient-ils, *pour acquerir un bonheur éternel, on ne nous laiſſe que quelques inſtans à travailler, & nous les perdons en ſouhaits frivoles & en projets, détruits auſſitôt qu'accomplis! Songeons à faire des établiſſemens plus durables, & ne perdons point des momens, de l'emploi deſquels dépend un éternel bonheur.*

Je te ſalue, ſage & ſavant Abukibak, en *Jabamiah*, & par *Jabamiah*.



LET-

LETTRE CENT TRENTE-DEUXIEME.

Ben Kiber, *au Cabaliſte* Abukibak.

IL y a quelque tems, ſage & ſavant Abukibak, que je reçus une de tes Lettres, dans laquelle tu me faiſois ſentir avec beaucoup de force combien je devois me défier des opinions qui n'étoient appuiées que ſur le conſentement du peuple. Les raiſons que tu apportes pour anéantir entiérement l'autorité du Vulgaire, ſont excellentes: elles ſont fondées ſur l'expérience, & portent avec elles cette évidence qui convainque les eſprits les plus opiniâtres; mais je crois que tu aurois pû étendre plus que tu n'as fait, la néceſſité de ſe défier des déciſions de la multitude. Il me paroît que tu veux la borner au ſimple peuple: or, il me ſera aiſé de te prouver que parmi les Savans, & même parmi ceux qu'on regarde comme les plus reſpectables, le grand nombre a ſouvent donné dans des excès très vicieux & très condamnables. Les Corps les plus célèbres peuvent être conſidérés à bien des égards comme la multitude. Le Cardinal de Retz me paroît

roît être fondé, lorsqu'il dit que les *Compagnies souveraines & les Parlemens sont peuples*; on peut appliquer cette maxime à toutes les Sociétés.

Je ne sais, sage & savant Abukibak, si tu as jamais fait attention à toutes les sottises qu'a commises la Sorbonne: elle n'a jamais agité quelque affaire considérable, qu'elle n'ait pris le plus mauvais parti, & l'on peut dire que chaque évenement considérable arrivé en France est marqué & désigné par quelque mauvaise manœuvre de la Sorbonne. Lorsque la Pucelle d'Orléans eut été brulée par les Anglois contre le droit de la guerre, & contre celui des gens, que fit alors la Sorbonne? Condamna-t-elle cette injustice, ou du moins n'en dit-elle rien? Pasquier va nous apprendre la conduite qu'elle tint. *L'Université de Paris*, dit-il *, *voulant aussi joüer son rolle, fit une Procession le jour de St. Martin-des-Champs, où un Frere Dominicain fit une déclamation encontre cette pauvre fille, pour montrer que tout ce qu'elle avoit fait étoit œuvre du Diable.* Le peuple le plus fanatique, sage & savant Abukikak, auroit-il pû faire pis que la Sorbonne? Elle déclare sorcière, & magicienne une Héroïne, qui par sa va-

* *Recherches* de Pasquier, *Liv. VI. Chap. V. pag.* 671.

valeur avoit délivré sa patrie, & mis son Roi en état de chasser les Anglois de Paris.

Il semble que la Sorbonne ait affecté dans toutes les occasions de favoriser les ennemis de la France. Sous Charles VII. elle flétrit la mémoire de la Pucelle d'Orléans pour favoriser les Anglois ; sous Henri III. elle rendit un décret, qui dispensoit tous les François du serment de fidélité qu'ils avoient fait à ce Prince, & embrassa avec zèle le parti des Espagnols. „ La Sorbonne & la Faculté de „ Théologie, dit l'*Auteur du Journal de Henri III.* * comme trompettes de la sédi„ tion, déclarerent & publierent à Paris, „ tout le peuple de ce Roïaume absous „ du serment de fidélité & obéïssance „ qu'ils avoient juré à Henri de Valois „ n'aguères leur Roi ; rayerent son nom „ des prières de l'Eglise ; firent entendre „ au peuple qu'en saine conscience ils „ pouvoient s'unir, s'armer, & contri„ buer deniers pour lui faire la guerre, „ comme à un tyran exécrable qui avoit „ violé la foi publique au notoire préju„ dice & contentement de leur sainte Foi „ Catholique, Apostolique & Romaine, „ & de l'Assemblée des Etats du Roïau„ me. „ Je doute qu'on puisse trouver rien de plus séditieux dans l'Histoire ancienne & moderne, que le décret de la Sor-

* *Pag.* 119.

Sorbonne ; il étoit d'ailleurs contraire à l'honneur, à la probité, au bien public, au droit des Souverains, aux privilèges des Etats du Roïaume, qui ſeuls, en cas de vacance du Thrône, par l'extinction de la maiſon Roïale, ſont en droit d'élire un Souverain. *

Le peuple, ſage & ſavant Abukibak, dans les fureurs des guerres civiles n'a jamais été plus loin que la Sorbonne ; & ce Corps, dont les Membres font ſonner ſi haut les rares vertus & les talens merveilleux, s'eſt toujours déclaré dans les tems de troubles en faveur du mauvais parti. Il n'a pas tenu à lui que la famille Roïale ne fût expulſée du Thrône, que les Eſpagnols & les Guiſes ſe rendiſſent les

* C'eſt en parlant de ce décret, qu'un de nos meilleurs Poëtes a dit :

On s'aſſemble en tumulte, en tumulte on décide,
Parmi les cris confus la diſpute & le bruit,
De ces lieux en pleurant la vérité s'enfuit.
Alors au nom de tous un des vieillards s'écrie :
„ *L'Egliſe fait les Rois, les abſout, les châtie,*
„ *En nous eſt cette Egliſe, en nous ſeuls eſt ſa*
„ *loi.*
„ *Nous reprouvons Valois, il n'eſt plus notre Roi.*
„ *Sermens, jadis ſacrés, nous briſons votre chaîne.*
A peine a-t-il parlé, la Diſcorde inhumaine
Trace en Lettres de ſang ce décret odieux ;
Chacun jure par elle, & ſigne ſous ſes yeux.

Henriade, Chant. IV. *verſ.* 308. & *ſuiv.*

les maîtres du Roïaume, & qu'ils y établiſſent l'Inquiſition. Voilà en vérité des traits bien propres à juſtifier les titres faſtueux de *Défenſeurs des privilèges de l'Egliſe Gallicane, & des Droits Ecclésiaſtiques du Roïaume*!

Je ne ſais pas ſur quoi Mr. Deſlandes, dans ſon ingénieux Livre de l'*Hiſtoire Critique de la Philoſophie*, a affecté de faire un éloge pompeux de l'ancienne Sorbonne, & de maltraiter la moderne. „ L'Univerſité de Paris, dit-il *, devenant plus „ illuſtre de jour en jour; & pour me „ ſervir de l'expreſſion d'Alexandre IV. „ étant regardée comme l'Arbre de Vie „ dans le Paradis Terreſtre, ou comme „ la Lampe allumée dans la Maiſon du „ Seigneur, toutes les écoles particuliè- „ res s'éteignirent. Chacun vint puiſer à „ la ſource même des Sciences, d'où el- „ les ſe répandoient non ſeulement dans „ le Roïaume, mais encore par toutes „ les Nations de l'Europe qui n'avoient „ qu'un cri d'admiratiou. „ A ces loüanges magnifiques Monſieur Deſlandes a ajouté cette Note. *Autant que l'Univerſité de Paris étoit autrefois brillante, autant eſt-elle tombée dans l'aviliſſement. La Faculté de Théologie ſur-tout me paroît le Corps le plus mépriſable qui ſoit dans le Roïaume.* Examinons

* Hiſtoire Critiq. de la Philoſophie, *Tom. II. pag.* 298.

nons ſans paſſion, ſage & ſavant Abukibak, le ſentiment de Mr. Deſlandes, & diviſons-le en deux points différens.

Le premier concerne la ſplendeur de l'ancienne Sorbonne, le ſecond la ſupériorité ſur la moderne. Nous les trouverons également faux. Cette Sorbonne, que Mr. Deſlandes regarde comme l'Arbre de Vie dans le Paradis Terreſtre, eſt la même dont nous venons de voir les fauſſes démarches, & les décrets ignorans & ſéditieux. Eh quoi! des gens qui condamnent la Pucelle d'Orléans comme ſorcière, ſont des *Lampes allumées dans la Maiſon du Seigneur* ! & des Eccléſiaſtiques, qui déclarent que les ſujets ne doivent point obſerver le ſerment de fidélité qu'ils ont fait à leurs Princes, ſont des perſonnages *célèbres & brillans* ! Si cela eſt, on pourra mettre au nombre des grands hommes les Seize qui firent mourir pluſieurs Membres du Parlement qui avoient été fidèles à leur Roi; les deux aſſaſſins des Rois Henri III. & Henri IV. trouveront auſſi place parmi les perſonnages illuſtres.

La ſupériorité de l'ancienne Sorbonne ſur la moderne me paroît très mal fondée. Si l'on excepte Gerſon, & deux ou trois autres Auteurs, il n'eſt aucun des Membres qui la compoſoient, qu'on puiſſe égaler aux Arnaulds, aux Boſſuets, aux Nicoles, & à tant d'autres fameux Ecrivains, qui dans ces derniers tems ont

ont été dans ce Corps. Si l'on devoit juger entre le mérite des anciens Docteurs & des modernes, il n'y auroit pas à balancer, & les derniers emporteroient le prix. Ils ont eu parmi eux de plus grands hommes que les autres, & ont fait des fautes bien moins considérables, quoiqu'ils en aient fait de très grandes, ainsi que nous le verrons dans l'instant. Je ne sais donc par quel motif Mr. Deslandes s'est érigé en panégyriste outré de l'ancienne Sorbonne, & en critique injurieux de la moderne. Il est vrai que les Corps nombreux étant sujets, comme les peuples, à prendre facilement le plus mauvais parti & à se laisser emporter à la passion & aux préjugés, les Docteurs de ces derniers tems ont manqué plusieurs fois au Public, à leurs confreres, & à eux-mêmes; mais il s'en faut bien qu'ils aient fait des actions aussi criminelles & aussi condamnables que la plûpart de ceux qui ont vécu il y a un & deux siécles.

SOUS Louïs XIV. la Sorbonne a condamné mal à propos Mr. Arnauld *; elle

* La condamnation de Mr. Arnauld, faite contre toutes les formes, est la plus grande playe qu'ait jamais reçue notre Faculté . . . C'a été un tel brigandage, que la plûpart de nos Docteurs, qui regardent à présent les choses de sang froid, confessent franchement qu'on le peut nommer *horrendum Sacræ Facultatis Parisiensis Latrocinium*.

Rélation des Assemblées de Sorbonne *sur les Opi-*

le s'eſt unie il y a peu de tems avec les Jéſuites, elle a interdit & dégradé pluſieurs des plus illuſtres ſujets qui la compoſoient ; mais elle n'a jamais approuvé par aucun décret authentique que les ſujets ſe révoltaſſent contre leur Souverain. Elle n'a point déclaré le Maréchal de Villars ſorcier pour avoir battu les ennemis à Denain, elle n'a pas approuvé qu'un Roi répudiât ſa légitime épouſe, comme elle fit en faveur de Henri VIII. gagnée par l'or de ce Monarque. * Agrippa n'a pas déguiſé la vénalité de la Sorbonne; il l'a miſe dans tout ſon jour, & ſon témoignage eſt une preuve authentique que la conſcience des plus fameux Théologiens devient fort latitudinaire, lorſqu'elle eſt attaquée avec le métal précieux qui trompa Danaé. Philippe de Macédoine croioit que toutes les villes pouvoient être priſes, pourvû qu'une charge

Opinions des Jéſuites touchant la Religion des Chinois, Lettre V. pag. 22.

* *Non eſt mihi incognitum queis artibus res hæc apud Pariſiorum Sorbonam tractata eſt, quæ cæteris tanti ſceleris auſum temerario porrexit exemplo. Vix me continere queo, quin imitatus Poetam illum exclamem*, Dicite, Sorbonici, in Theologia quid valet aurum? *Quantum pietatis & fidei illorum pectore clauſum putavimus, quorum venalis magis quam ſincera conſcientia eſt . . . . extrema avaritiæ infamia corruperunt?* Agrippa, Epiſt. XIX. *Libri VI. pag.* 973.

charge d'or pût aller jusqu'à la porte ; il n'est aucun décret qu'on ne fasse rendre à toutes les Universités du Monde, en se servant du même stratagême. Les richesses ont de grands droits sur le cœur des hommes, & sur-tout sur celui des Ecclésiastiques. Si l'on tentoit aujourd'hui les Docteurs de Sorbonne, comme Henri VIII. séduisit leurs prédécesseurs, je crois bien que les modernes Théologiens ne tiendroient guères plus ferme que les anciens. Je me figure voir un âne, chargé d'or, arriver à la porte du Collège de Sorbonne, il est reçu avec autant de respect par les Ecclésiastiques, que le baudet chargé de Reliques l'étoit du peuple. Mais enfin, soit que ma conjecture soit fausse, soit qu'elle soit véritable, il faut cependant convenir que la Sorbonne moderne n'a aucune tâche d'avarice aussi flétrissante que celle qui deshonore l'ancienne.

Je ne sais si Mr. Deslandes a refléchi sur tous ces faits si connus dans l'Histoire ; & s'il y a fait la moindre attention, comment a-t-il pû faire un éloge aussi faux ? Peut-être n'a-ce été que pour humilier les Docteurs d'aujourd'hui, & ceux du tems de Louïs XIV. Pour réüssir dans son dessein, il n'avoit pas besoin d'aller avancer une fausseté évidente ; il n'avoit qu'à détailler les cabales, les troubles, les divisions qui ont agité & qui agitent

agitent encore la Sorbonne. Il devoit montrer la manière indécente & partiale dont les Docteurs opinent lorsqu'il s'agit des matières les plus délicates; il auroit alors prouvé très aisément que tous les Corps sont sujets aux vices qui rendent méprisables la décision de la multitude, & que les Compagnies, de quelque titre pompeux qu'on les décore, *sont peuples, & très peuples.*

Les Docteurs de Sorbonne eussent fourni eux-mêmes à Mr. Deslandes des autorités pour appuïer la critique qu'il auroit faite des assemblées de la Faculté de Théologie. *On penseroit*, dit un Auteur, *qu'on ne s'assemble dans la sale de Sorbonne que pour crier & pour se dire des injures. Paroles, gestes, œillades, style, manière d'opiner, tout y est indigne de la gravité de ceux à qui l'on donne dans nos écoles, comme par excellence, le titre de* NOS TRÈS SAGES MAÎTRES * . C'est un Docteur de Sorbonne qui parle ; ne croiroit-on pas que c'est quelque Avocat qui plaide au Parlement pour faire casser une élection populaire & tumultueuse?

Je finirai ma Lettre, sage & savant Abukibak, par une remarque bien essentielle

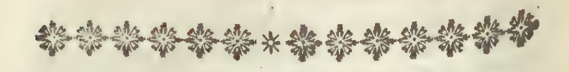
* Journal Historiq. des Assemblées, tenues en Sorbonne, *pour condamner les Mémoires de la Chine* du Pere le Comte, *pag.* 19.

le que me fournit la dernière assemblée de la Sorbonne, où la *Constitution* a été reçue. Cette même Sorbonne avoit appellé, peu d'années auparavant, de cette *Constitution* au futur Concile, comme étant contraire à la doctrine de St. Augustin & aux privilèges de l'Eglise Gallicane. Il faut de deux choses l'une, ou qu'elle se soit trompée lorsqu'elle a écrit sans appel, ou lorsqu'elle l'a révoqué; elle est donc sujette à se tromper ainsi que le peuple, & à donner dans des travers aussi grands. Au reste, je n'entre point dans l'examen de savoir quand est-ce qu'elle a erré; son appel a été fait d'une voix unanime, son acceptation a été conclue à la pluralité des voix. De quel côté qu'on prenne les choses, on trouve toujours le gros de la Sorbonne coupable d'un erreur grossière.

JE te salue, sage & savant Abukibak.



LET-



LETTRE CENT TRENTE-TROISIEME.

L'Ondin Kakuka, *au Cabaliſte* Abukibak.

TU te plaindras ſans doute de mon ſilence, ſage & ſavant Abukibak, & tu t'étonneras que depuis ſi long-tems je n'aie point exécuté les ordres que tu m'as donnés; cependant il me ſera aiſé de me juſtifier auprès de toi. J'ai été obligé d'aller aux Indes Orientales, & j'ai reſté pendant près d'un mois dans ces régions ſi éloignées de la France. En arrivant dans la Méditerranée, la première choſe que je fais, c'eſt de te donner de mes nouvelles. Je t'envoie un Dialogue entre une fille coquette & une jeune femme. La première a été condamnée à reſter ſix mille ans dans nos humides retraites, pour avoir trompé plus de vingt amans; & la ſeconde doit demeurer parmi nous ſept mille cinq cens ans, pour avoir fait une infidélité à ſon mari. Heureuſement pour elle, il étoit fort vieux, & ſa punition a été adoucie en faveur du dégoût qu'un époux ſuranné inſpire à une

une jeune perſonne. On eſt convaincu chez les morts, ainſi que chez les vivans, que le Proverbe le plus véritable eſt celui-ci :

Qui cinquante ans aura vécu,
Et jeune femme épouſera,
S'il eſt galeux, ſe gratera
Avec les ongles d'un cocu.

L'IMPOSSIBILITÉ, ou du moins le peu de poſſibilité qu'il y a qu'un vieux mari ne ſoit pas cocu, eſt la ſeule cauſe que toutes les femmes, infidèles à leurs époux, ne ſont point releguées dans le ſombre ſéjour des Gnomes, ou dans l'infernale demeure des Diables. Car ſi l'on n'avoit pas du moins excepté celles dont les maris ſont dans le cas du Proverbe, il auroit fallu grandir beaucoup l'enceinte de l'Enfer ; & les ſouterrains des Gnomes n'auroient pas ſuffi pour contenir la moitié des priſonnières.

TU ne ſaurois croire, ſage & ſavant Abukibak, juſqu'à quel point le cocuage étend ſes droits ſur la terre; il prend quatre-vingt-dix-neuf ſur cent. Un mari qui échappe à ſa puiſſance, peut ſe regarder comme auſſi fortuné, qu'un ſoldat qui revient ſain & ſauf d'une attaque où tous ſes compagnons ont été tués. Je loüe fort ta prudence, ſage & ſavant Abukibak, d'avoir négligé toutes les femmes, & de te réſerver pour quelque bel-

le Silphide, ou quelque aimable Ondine, s'il te prend jamais fantaisie de te marier. Le Dialogue que tu vas lire, servira à te confirmer dans tes desseins ; tu verras que ce n'est pas sans fondement que tu condamnes l'inconstance & la legéreté du beau-sexe.

„DIALOGUE

„ENTRE UNE FILLE COQUET- „TE, ET UNE JEUNE „FEMME.

„LA JEUNE FEMME.

„DITES tout ce que vous voudrez, „vous ne me ferez jamais convenir que „j'aie mérité d'être punie plus rigoureu- „sement que vous. J'ai fait une faute, „il est vrai; mais vous en avez commis „trente, & vous n'aviez pas la même „excuse que moi. Vous étiez libre, vous „pouviez disposer de votre cœur & de „votre main, rien ne vous obligeoit à „quitter l'amant que vous aviez choisi „vous-même. Je n'étois point dans le „même cas, on m'avoit unie sans mon „consentement à un homme vieux, ca- „duc, dégoutant; est-il extraordinaire „que je n'aie point aimé une personne „qui étoit aussi peu aimable? Lorsque „l'a-

„ l'amour n'entre pour rien dans le ma-
„ riage, il eſt bien difficile qu'il ne veuil-
„ le pas ſe récompenſer d'une autre ma-
„ nière: il ne perd jamais ſes droits, &
„ s'il ne les étend pas ſur l'hymen, il
„ les retrouve ſur la galanterie & ſur le
„ cocuage qui s'enſuit naturellement.

„ LA FILLE COQUETTE.

„ HÉ! Vous croiez que pour excuſer
„ toutes les infidélités que j'ai faites à
„ mes amans, je ne puis pas me ſervir
„ du même prétexte que vous? Abus,
„ abus, ma chere Enfant. Lorſqu'un a-
„ mant ne trouve plus le ſecret de plai-
„ re, il eſt dans la claſſe d'un mari in-
„ commode & dégoutant. L'amour dans
„ le cœur d'une fille ne veut rien per-
„ dre, ainſi que dans celui d'une femme:
„ ſi-tôt qu'il commence à y languir, qu'il
„ n'eſt point animé, nourri, réveillé par
„ un galant qui ne plait plus, il cherche
„ quelqu'un qui le ſerve mieux, & dont
„ il penſe avoir plus lieu d'être content;
„ il trouve un nouvel amant qui lui pa-
„ roît ſon fait, il le prend à ſon ſervice.
„ La nouveauté a des charmes, & l'in-
„ fidélité *s'enſuit naturellement.* Je me ſers
„ de vos termes, & vous voiez que les
„ excuſes que nous pouvons apporter
„ pour pallier nos foibleſſes, ſont ſi ſem-
„ blables, qu'il ne faut pas même que

„ nous empruntions des expreſſions dif-
„ férentes.

„ LA JEUNE FEMME.

„ MAIS enfin ſi nos fautes ſont égales,
„ vous étes toujours beaucoup plus cou-
„ pable que moi ; car vous avez eu tren-
„ te amans, & je n'en ai jamais eu qu'un
„ ſeul. Vous êtes donc vingt-neuf fois
„ plus criminelle que je ne le ſuis ; &
„ cependant je ſuis punie plus rigoureu-
„ ſement que vous. N'ai-je pas ſujet de
„ me plaindre de l'injuſtice de mon ar-
„ rêt? Vous êtes infidèle à trente perſon-
„ nes, je ne le ſuis qu'à une, & l'on me
„ condamne à quinze cens ans de peine
„ plus que vous.

„ LA FILLE COQUETTE.

„ OH! Vous ne faites pas bien votre
„ compte. Il eſt bien vrai que j'ai quit-
„ té pluſieurs perſonnes, & que vous n'a-
„ vez été infidèle qu'à une ſeule, mais
„ cette ſeule vous devoit être plus ſacrée
„ & plus reſpectable, que toutes les au-
„ tres enſemble ne me l'auroient dû pa-
„ roître. Autant qu'un mari a des droits
„ plus grands & plus légitimes qu'un a-
„ mant, autant votre crime eſt-il plus
„ conſidérable que le mien. A votre
„ compte, vous voudriez qu'un mari co-
„ cu

„ cu dans la balance ne pesât pas davan-
„ tage qu'un galant congédié. Peste ! Vo-
„ tre morale est assez singulière; mais
„ comme vous voiez, elle n'est pas re-
„ çue dans l'autre Monde. Je conviens
„ avec vous qu'il y a à Paris un grand
„ nombre de femmes qui se feroient un
„ plus grand scrupule de passer pour a-
„ voir manqué à leur amant qu'à leur
„ mari; ces maximes sont bonnes lors-
„ qu'on est en vie; après la mort, on
„ en reconnoît le faux, ainsi que vous
„ l'expérimentez. Si l'on suivoit votre
„ sentiment, quel est l'homme qui vou-
„ droit se marier?

„ LA JEUNE FEMME.

„ ON trouveroit autant de maris qu'on
„ trouve d'amans. Croiez-vous qu'il soit
„ plus dur à un époux de voir sa femme
„ infidèle, qu'à un amant d'essuïer l'in-
„ constance de sa maitresse? Vous vous
„ trompez, vous voiez beaucoup plus
„ d'amans qui meurent de la douleur qu'ils
„ ont de l'infidélité de leur maitresse,
„ que de maris qui succombent au cha-
„ grin d'être cocus. Cependant person-
„ ne ne fait réflexion, lorsqu'il devient
„ amoureux, aux infortunes qui peuvent
„ lui arriver. Jamais un homme ne s'est
„ avisé de vouloir fuir toutes les fem-
„ mes, parce qu'il les croit toutes in-

„ mais moi, je vivois au milieu de l'a-
„ bondance, je pouvois choisir entre les
„ mêts les plus délicats, & prendre ce-
„ lui que je voulois. Il auroit fallu que
„ j'eusse eu une force supérieure pour
„ résister à la tentation, chaque moment
„ j'étois tentée, & tentée par de nou-
„ veaux objets. Tantôt c'étoit un Offi-
„ cier qui venoit m'offrir son cœur d'u-
„ ne manière badine, enjoüée, mais brus-
„ que, un peu militaire, & capable de
„ plaire à cause de sa singularité. Quel-
„ quefois un jeune Abbé, dont le teint
„ effaçoit l'éclat de celui des plus belles
„ femmes, dont les yeux vifs & brillans
„ inspiroient la tendresse, me juroit une
„ ardeur éternelle. Le galant Abbé se
„ jettoit à mes genoux, & me serroit la
„ main, qu'il m'arrosoit de quelques lar-
„ mes. Ho ! tout cela est bien tentant.
„ Si vous aviez été à ma place, vous
„ auriez fait comme moi. Je passois suc-
„ cessivement d'un engagement dans un
„ autre, je trouvois de quoi plaire dans
„ tous les différens états, & je ne vou-
„ lois en rebuter aucun. De l'homme de
„ guerre, je venois à l'Ecclésiastique, de
„ l'Ecclésiastique je passois au Magistrat.
„ Un Petit-maître de Robe ne laisse pas
„ que d'avoir son mérite, il amuse, il
„ réjoüit, il est même utile quelquefois;
„ moins cependant qu'un Financier: aussi
„ ne négligeois-je pas les gens de finan-

„ ce. Un Fermier général en amour s'ex-
„ prime quelquefois plus tendrement
„ qu'un Officier, & toujours beaucoup
„ plus ſolidement. Vous ſavez que *l'A-*
„ *mour ſans Bacchus n'eſt que langueur*:
„ chez les Fermiers, ces Dieux ſe trou-
„ vent toujours réünis. Quel eſt le cœur
„ ſévère qui puiſſe ſe refuſer aux dou-
„ ceurs qu'ils offrent? Convenez donc
„ que ſi vous aviez été dans une ſitua-
„ tion pareille à la mienne, la conſtance
„ dont vous vous piquez, eût été chi-
„ mérique, & que votre amant auroit
„ bientôt eu le ſort de votre mari. A-
„ près avoir fait cocu une fois ce der-
„ nier, vous ne vous ſeriez pas fait une
„ peine bien grande d'augmenter ſa coëf-
„ fure d'une corne de plus; auſſi voiez-
„ vous qu'on ne vous a pas tenu dans ce
„ Monde beaucoup de compte de votre
„ conſtance forcée. „

JE te ſalue, ſage & ſavant Abukibak, en *Jabamiah*, & par *Jabamiah*.



LETTRE CENT TRENTE-QUATRIEME.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

LES Philoſophes, ſage & ſavant Abukibak, diſputent entre eux depuis long-tems ſur la nature de l'ame des bêtes. Les uns, pouſſant les choſes à l'extrême, leur accordent une raiſon auſſi épurée que la nôtre. Les autres, tombant dans un excès oppoſé à ce premier, mais auſſi condamnable & auſſi faux, changent en machines les animaux dont les actions paroiſſent les plus ſurprenantes. Quelques-uns enfin, tiennent un juſte milieu entre ces deux opinions différentes, & accordant aux chiens une connoiſſance moins parfaite qu'aux hommes, conviennent cependant qu'il eſt ridicule de vouloir leur refuſer entiérement la faculté de penſer.

POUR faire quelque progrès & quelques découvertes utiles ſur la nature de l'ame des bêtes, je voudrois qu'on les comparât dans leur conduite, ſuivant le dégré de perception qu'elles marquent d'avoir, à des hommes plus ou moins privés de l'uſage de certains ſens. C'eſt-à-

à-dire, on feroit la comparaiſon d'un chien, d'un élephant, & d'un muet; d'un liévre, d'un cerf, & d'un muet & ſourd; d'une taupe, d'un vers de terre, & d'un muet, ſourd & aveugle. Alors, on pourroit découvrir juſqu'où l'ame des hommes par ſon eſſence eſt plus parfaite que celle des animaux, & combien elle s'éleve au-deſſus de la leur, ſans le ſecours des ſens & des organes du corps. Car de comparer une taupe à un homme qui eſt doüé des cinq ſens, c'eſt vouloir peſer dans la même balance les connoiſſances de deux créatures, dont l'une a reçu trois fois plus de moïens pour perfectionner ſon entendement, que l'autre.

Si l'on examinoit les actions de deux animaux de la même eſpèce, & qu'un des deux fût privé de l'uſage de quelques ſens, on reconnoîtroit aiſément entre eux une différence infinie. À plus forte raiſon cette différence doit ſe faire ſentir dans les hommes.

Il en eſt des organes, ainſi que des ſens. L'homme a la faculté de parler; ſa langue, ſon goſier ſe prêtent aiſément à la formation des mots, & à l'articulation de différens ſons. Les bêtes ſont privées de cet avantage: leur langue ſe refuſe à leur eſprit. Il faut donc ſuppoſer tous les hommes muets, pour commencer à les comparer avec les animaux qui nous paroiſſent les plus intelligens; enſuite examiner

miner attentivement & ſans préjugé, juſqu'où l'entendement d'un païſan ſauvage & ruſtique s'éleve au-deſſus de celui d'un élephant dans les bois.

FAISONS, ſage & ſavant Abukibak, quelques réflexions ſur cette comparaiſon: nous paſſerons enſuite à celle d'un liévre & d'un homme ſourd & muet; & nous finirons par celle d'une taupe, & d'un homme aveugle, muet & ſourd.

UN berger, qui depuis la plus tendre enfance, ne s'eſt occupé qu'à garder des troupeaux ſur le haut d'une haute montagne, eſt ſouvent plus ſauvage & plus brutal que les bêtes qu'il conduit au pâturage. Il n'a aucune connoiſſance des phénomènes de la Nature, ſes idées ſur les merveilles de l'Univers ne ſont pas plus claires que celles de l'animal le plus lourd. Il ſait que le Soleil échauffe, parce qu'il en ſent la chaleur; qu'il éclaire, parce qu'il en voit la lueur. Ses connoiſſances ne s'étendent qu'autant que ſes ſenſations. Le païſan & la brute ſont également ſavans: encore pourroit-on ſoutenir avec raiſon que les bêtes ont une plus grande connoiſſance des ſecrets de la Nature que le berger; car elles lui montrent très ſouvent pluſieurs choſes, dont il ſe ſert utilement. Elles lui apprennent les propriétés de certaines herbes; & l'on ne diroit rien de trop outré, ſi l'on aſſûroit que la plûpart des remèdes dont les hommes ſe ſervent pour la gué-

guérison de leurs maladies, leur ont été indiqués par les animaux. On est redevable aux chiens de l'usage de prendre des herbes pour se purger. Les cigognes ont montré l'utilité des clystères; elles s'en donnent avec leur bec. C'est à elles à qui l'on peut attribuer l'invention de la feringue; & si les chiens ont été les premiers médecins des hommes, les cigognes en ont été les premiers apothicaires. *

SI

* Les gens, qui contre toute sorte de raison & de vraisemblance veulent entiérement dépouiller les bêtes de la faculté de penser, disent qu'elles font toutes ces choses par instinct; mais que veut dire ce mot obscur & qui ne signifie rien? Si l'on entend par-là la Nature, les bêtes auront donc un avantage réel, pour perfectionner leurs connoissances, sur les hommes. Ecoutons à ce sujet Plutarque.

» Qui a montré aux chevres de Candie, quand » elles ont reçu des coups de trait dedans le » corps, d'aller chercher l'herbe du Dictame, » laquelle leur fait sortir les flêches, quand el» les en ont mangé? Car si tu dis, comme il » est vrai, que c'est la Nature qui leur enseigne » tout cela, tu réferes la prudence des animaux » à la plus sage & plus parfaite cause & princi» pe qui soit; laquelle si vous ne voulez appel» ler raison ni prudence, il faut donc que vous » regardiez à lui trouver un nom qui soit plus » beau & plus honorable: comme à dire, par » effets elle montre sa puissance plus grande &

» plus

Si l'on pouſſoit plus loin ces recherches, on trouveroit que non ſeulement la plûpart des connoiſſances humaines viennent des leçons des animaux; mais l'on

„ plus admirable, n'étant ni ignorante, ni mal „ appriſe, mais aiant plûtôt appris d'elle-même, non par imbécillité ou foibleſſe de la Nature, ainſi au contraire pour la force & perfection de la vertu naturelle, laiſſant là, & ne „ faiſant conte d'une prudence mendiée & empruntée d'ailleurs par apprentiſſage. Et néanmoins tout ce que les hommes, par délices, „ ou paſſant leur tems, & en joüant leur veulent faire apprendre & y exerciter leur entendement, encore que ce ſoit contre la naturelle diſpoſition de leur corps, tant ils ont l'eſprit grand, en viennent à bout de l'apprendre. „ Je laiſſe à dire comme les chiens ſuivent les „ bêtes à la trace, comme les poulains marchent „ à pas meſurés, que les corbeaux parlent, que „ les chiens ſautent à travers des cercles tournans; mais des chevaux & des bœufs par les „ théatres que nous voions ſe coucher, danſer, „ ſe tenir debout ſi étrangement, que les hommes mêmes auroient fort à faire à en faire „ autant, & néanmoins eux le font après qu'on „ leur a enſeigné, & le retiennent pour montrer „ ſeulement qu'ils ſont dociles à apprendre tout „ ce qu'on voudroit; car à autre choſe ne sauroit ſervir tout cela. „ Plutarq. *Oeuvres Morales que les brutes uſent de la raiſon*, de la Traduct. d'Amiot. *Tom. I. pag.* 884. *Edit. in* 12. *de Paris.*

"on découvriroit que les hommes ont reçu, & reçoivent tous les jours des bêtes les instructions les plus salutaires pour l'exacte pratique de la vertu. * Les fourmis ne donnent-elles pas un exemple de la plus sage prévoiance? Les chiens ne montrent-ils pas, par leur fidélité & par leur amour pour leurs maîtres & pour leurs bienfaiteurs, toute l'horreur qu'on doit avoir pour les ingrats? Les chevaux, qui dans les combats défendent les cavaliers qui les montent, à coups de pieds & à coups de dents, n'encouragent-ils pas les sujets à soutenir les intérêts de leur Prince? Il n'y a pas jusques aux ânes, qui ne soient très dignes de tenir un rang distingué parmi les Professeurs en Philosophie Morale; ils prêchent fortement

* Le plus grand Métaphysicien de nos jours n'a-t-il pas raison de dire, en parlant de l'opinion absurde des Cartésiens sur la nature des bêtes? *Ce qu'il y a de plus admirable, des mêmes yeux qu'ils pénétrent en moi ce que je n'y saurois voir moi-même, ils voient que les chiens & les élephans ne pensent point, quoique ces animaux en donnent toutes les démonstrations imaginables, excepté qu'ils ne nous le disent pas eux-mêmes. Il y a en cela plus de mystère, au jugement de certaines personnes, que dans tout ce qu'on rapporte des Freres de la Rose-Croix.* Essais Philosop. sur l'Entendement Humain, &c. par Mr. Locke, *Liv. II, Chap. I. pag. 72.*

tement la tempérance. Dès qu'ils ont mangé suffisamment de chardon, & bû de l'eau ponr étancher leur soif, on siffleroit en vain pendant trois heures de suite, les modestes ânes n'en boiroient pas une goute davantage; cent fois plus sages dans leur conduite, que ces Petits-maîtres, qu'un couplet de chanson force à boire dix rasades.

REVENONS, sage & savant Abukibak, au berger. S'il a moins de connoissances que les bêtes, il a aussi moins de douceur & moins de vertu. Il hait mortellement son maître, il ne souffre qu'à regret d'être obligé de le servir. Rien ne peut adoucir son humeur sauvage: ni la nécessité où il est de subir le sort qui lui est tombé en partage, ni la certitude de l'inutilité de ses regrets ne diminuent point son chagrin & sa mélancholie. Il n'y a peut-être pas dix païsans Moscovites & Polonois qui prennent avec patience les peines qu'ils essuient, & qui ne maudissent pas leurs maîtres cent fois par jour. Les élephans sont bien plus raisonnables, ils évitent autant qu'ils peuvent, de tomber dans l'esclavage; mais lorsqu'ils ont ce malheur, ils font voir beaucoup de raison & de bon sens. Ils s'affligent pendant un mois ou trois semaines, ils donnent quelque chose à la Nature, ensuite ils rappellent leur courage, ils s'arment d'une noble fierté, & dans

dans les fers ils trouvent le moïen de recouvrer leur liberté, par la manière dont ils vivent avec leur maître, par l'obéïssance qu'ils ont à ses ordres, & par la soumission qu'ils font paroître à ses volontés.

QUAND un élephant tombe dans les piéges qu'on lui a tendus, on met auprès de lui un élephant privé, avec lequel il reste un mois enfermé. Pendant ce tems il paroît triste, il refuse souvent de manger; son compagnon l'accoutume peu-à-peu à ce nouveau genre de vie. Qui peut douter qu'il ne lui dise dans le langage des élephans? *Camarade, il faut prendre patience. Ton mal est sans remède, il ne peut être entiérement guéri; mais il peut être soulagé. Si tu ne peus recouvrer la liberté, tu peus adoucir ton esclavage. Tâches de surmonter ta tristesse, bois, manges, dors. A quoi servent les chagrins? A rien, ils ne font point changer les arrêts du sort. D'ailleurs, ton état est moins malheureux que tu ne penses. Si tu sers ton maître, ton maître te sert aussi: il te nourrit, il te loge; les services que tu lui rends, sont païés par ceux qu'il te fait.*

UN Cartésien, sage & savant Abukibak, se moqueroit, s'il lisoit ma Lettre, de la harangue consolante que je fais prononcer à cet élephant. Pour quoi ne peut-il pas la faire, puisqu'il donne tous les jours des marques qu'il a bien

des connoiſſances plus étendues que celles d'un Rhétoricien. Ils ſont excellens chirurgiens, & font leurs opérations legérement, & plus habilement que les premiers Profeſſeurs en Chirurgie ; & ce qu'il y a de plus beau, c'eſt qu'ils traitent les bleſſés *gratis* & par pure amitié : choſe bien rare parmi les hommes, & qui marque combien le véritable honneur * eſt connu des bêtes. Ja-

* Voici une hiſtoire, publique en Suiſſe, arrivée depuis huit ou dix mois, dont je dois la connoiſſance à un Officier Bernois, homme de beaucoup d'eſprit & de probité. Un boucher, allant faire l'emplette d'une grande quantité de bœufs à une foire, portoit une ſomme conſidérable. Son valet, qui marchoit derrière, lui tira un coup de piſtolet dans les reins en traverſant un bois. Le chien du boucher, voiant tomber ſon maître de cheval, ſaute ſur le valet, l'étrangle, & le déchire en piéces. Enſuite, appercevant que ſon maître reſpiroit encore, il abboye le plus fort qu'il lui eſt poſſible. Ne recevant aucun ſecours, il parcourt la forêt, trouve deux hommes qui coupoient du bois, les flatte d'abord, enſuite ſe plaint & hurle. Il fait plus, & la choſe eſt publique & conſtante ; il tire avec les dents les habits de ces hommes, & fait ſi bien que ces gens étonnés le ſuivent. Ils trouvent le boucher noïé dans ſon ſang, mais encore en vie, le valet mis en piéces. Ils portent le bleſſé dans un village, où il fut panſé : Il a échappé de ſa bleſſure, ce fait eſt public. Je

Jamais un élephant n'exigea de son maître double ration d'orge pour l'avoir guéri. „ Nous voions, dit Montagne *, „ les élephans arracher non seulement „ de leurs corps, & de leurs compagnons, mais des corps aussi de leur „ maître, (témoin celui du Roi Porus „ qu'Alexandre défit,) les javelots & les „ dards qu'on leur a jettés au combat; „ & les arracher si dextrement, que „ nous ne le saurions faire avec si peu „ de douleur. Pourquoi ne disons-nous de „ même que c'est science & prudence? „ Car d'alléguer, pour les déprimer, que „ c'est par la seule instruction & maitrise „ de Nature qu'elles le savent faire, ce n'est „ pas leur ôter le titre de science & de „ prudence; c'est la leur attribuer à plus „ forte raison qu'à nous, pour l'honneur „ d'une si certaine maitresse d'école. „

LES élephans ne sont pas seulement bons chirurgiens, ils sont excellens ingénieurs, & se servent utilement de leurs connoissances. Plutarque nous assûre que lorsqu'il y en a quelqu'un qui est tombé dans les fosses qu'on creuse pour les prendre, & qu'on couvre ensuite de feuil-

Je le repete, que les Cartésiens viennent ensuite nous bercer de leurs chimériques opinions; & qu'auroit plus fait Descartes lui-même que ce chien, s'il se fût trouvé à sa place?

* Essais, *Liv. II. Chap. XII.*

feuillage pour les faire tomber dans les piéges, les autres jettent dans le creu où il eſt, des pierres & des troncs d'arbres, & forment un échafaut, pour faciliter la ſortie & la délivrance de leur camarade. *

On trouve encore parmi les élephans d'excellens maîtres de danſe. Les Romains dans leurs ſpectacles donnoient ſouvent des ballets très beaux & d'une exécution très difficile, danſés par des élephans. Pline dit qu'il eſt très certain qu'un de ces danſeurs, aiant moins de diſpoſition que les autres, repetoit tout ſeul pendant la nuit la danſe qu'on lui apprenoit, pour éviter les châtimens qu'il en avoit eſſuiés pluſieurs fois. †

Nous venons de voir l'avantage que l'élephant a ſur bien des hommes, conſidérons à préſent le même berger, non ſeulement comme muet; mais encore comme ſourd, & comparons-le à un liévre. Le païſan eſt inquiet, il eſt timide, parce que n'entendant point ce que l'on dit, il penſe toujours qu'on veut lui faire du mal. Il eſt ſoupçonneux, & ſe figure,

* Plutarc. de Solertia Animal. *Cap. XVI.*

† *Certum eſt unum tardioris ingenii in accipiendis quæ tradebantur, ſæpius caſtigatum verberibus, eadem illa meditantem noctu repertum.* Plinius, Hiſtor. Natural. *Lib. VIII. Cap. III.*

gure, dès qu'il apperçoit deux hommes, qu'on parle de lui. Il fuit le monde, il est mélancholique; voilà le liévre, & toutes ses qualités. Pourquoi nous étonnerons-nous que cet animal qui n'entend point ce que disent les hommes, qui pense qu'ils cherchent à lui nuire, les fuie & les évite avec soin? Sa crainte & ses soupçons sont bien plus raisonnables que ceux du berger sourd & muet; cependant nous accordons tout à l'un, & rien à l'autre. Ne doutons pas que si les liévres sont aussi prévenus en leur faveur que les hommes, ils ne nous regardent comme des animaux d'une espèce bien moins estimable que la leur.

EXAMINONS actuellement, sage & savant Abukibak, une taupe qui vit dans la terre. Il nous paroît qu'elle mérite à peine d'être placée au nombre des créatures animées. Si nous considérons un homme aveugle, sourd & muet dès sa naissance, nous verrons qu'il n'a aucun attribut qui ne lui soit commun avec la taupe. Elle mange, elle dort, elle se traine sur ses pattes, elle est sensible aux sensations qui lui causent du plaisir par le goût, elle craint la douleur, elle l'évite. L'homme, privé de la vûe, de l'ouïe & de la parole, lui ressemble parfaitement; il n'a aucun avantage sur elle.

J'AI vû à Aix dans l'hôpital des Insensés un jeune enfant de dix-sept ans,

né aveugle, muet & ſourd. Il étoit toujours couché ſur de la paille, ne pouvoit ſouffrir aucun vêtement, & lorſqu'on vouloit le couvrir, il déchiroit ſes habits. Il ſe trainoit ſur le ventre dans ſa loge. Quand on le pinçoit, ou qu'on le frappoit, il pouſſoit un cri fort aigu, qui reſſembloit beaucoup à celui d'une chevre. Il avoit l'odorat d'une fineſſe & d'une ſubtilité ſurprenante. Il connoiſſoit parfaitement une vieille femme qui lui portoit ordinairement à manger. Il prenoit dans ſes mains la viande & le pain qu'elle lui donnoit, & les déchiroit avec ſes dents. Il bûvoit dans un grand pot de terre, que la femme lui préſentoit à la bouche. Il ne pouvoit ſouffrir le vin, ſon corps étoit fort propre, & ſa peau fort ſaine. Lorſqu'il faiſoit froid, il s'enfonçoit au milieu du tas de paille ſur lequel il étoit couché. *

JE

* Si par hazard quelqu'un doutoit de la vérité de ce fait, il me ſeroit aiſé de le conſtater par le certificat non ſeulement des directeurs de l'hôpital, mais par celui de tous les habitans de la ville, & j'ôſerois preſque dire de tous ceux de la province ; car il eſt peu de gens qui aient été à Aix, qui n'aient eu la curioſité de voir cet enfant. Il vivoit encore il y a deux ans, & j'ignore s'il n'eſt point encore en vie. Je l'ai examiné avec beaucoup d'attention plus de trente fois différentes.

JE demande aux Cartésiens, sage & savant Abukibak, quelle trace ils apperçoivent dans les actions de cet enfant des idées innées, qu'ils prétendent être imprimées dans toutes les ames ?

EN vérité, sage & savant Abukibak, les hommes aiment si fort à se vanter, ils sont si livrés à leur amour propre, que non contens de dégrader toutes les autres créatures de leurs privilèges, ils se déguisent & se cachent à eux-mêmes les maux dont ils sont accablés, & les infirmités qui sont attachées à leur condition. S'ils avoient moins de vanité, ils connoîtroient aisément que loin d'avoir reçu de plus grands avantages que les autres animaux, dès le premier instant de leur naissance ils ont des preuves authenthiques du contraire. „ Un enfant, dit „ Lucrece *, ressemble à un infortuné ma- „ rinier que les flots ont jetté sur la mer „ après

* *Tum porro puer, ut sævis projectus ab undis*
Navita, nudus humi jacet infans, indignus omni
Vitali auxilio, cum primum in luminis oras
Nexibus ex alvo matris natura profudit,
Vagituque locum lugubri complet, ut æquum est,
Cui tantum in vita restet transire malorum.
At variæ crescunt pecudes, armenta, feræque:
Nec crepitacula eis opus est, nec cuiquam adbibenda est

 Almæ

„ après un trifte naufrage. Il eft couché „ par terre, tout nud, privé de tous les „ fecours néceffaires à lui conferver la „ vie. Il eft eft en danger de périr dès „ qu'il voit la lumière ; auffi gemit-il, & „ fait-il retentir l'air de fes plaintes, „ comme il convient de le faire à une „ créature deftinée à fouffrir mille maux „ pendant le cours de fa trifte vie. Les „ bêtes au contraire, foit qu'elles naif- „ fent d'une efpèce privée ou fauvage, „ croiffent d'elles-mêmes, fans avoir be- „ foin de joüets, & fans qu'il foit né- „ ceffaire que leur nourrice les amufe par „ des paroles flatteufes, & des hiftoires „ enfantines. Elles ne font point obligées „ de fe défendre par des habits différens „ contre le froid ou la chaleur des fai- „ fons. Le fecours des armes leur eft „ inutile pour défendre leurs provifions, „ ainfi que les citadelles pour les enfer- „ mer. La Nature fait éclore tout ce „ qui leur eft néceffaire, & le leur four- „ nit abondamment. „

Je te falue, fage & favant Abukibak. Por-

Almæ nutricis blanda atque infracta loquela :
Nec varias quærunt veftes pro tempore cœli :
Denique non armis opus eft, non mænibus altis
Queis fua tueantur, quando omnibus omnia large
Tellus ipfa parit, naturaque dædala rerum.
Lucret. *Lib. V. Vf.* 223. *& feqq.*

Porte-toi bien, & garantis-toi toujours contre les préjugés, & encore plus contre l'amour propre.

LETTRE CENT TRENTE-CINQUIEME.

Abukibak, *au ſtudieux* ben Kiber.

L'APPLICATION aſſidue épuiſant peu à peu les forces du corps, & ruinant quelquefois totalement la ſanté, je ſouhaiterois, ſtudieux ben Kiber, que tu te ménageaſſes davantage. Depuis long-tems tu t'apperçois que l'étude altére ton ſang, & te cauſe une trop grande diſſipation des eſprits; je voudrois donc que tu travaillaſſes moins, & que tu donnaſſes au plaiſir certaines heures de la journée, au lieu de les emploier toutes également à la lecture. Je ſouhaiterois auſſi que tu fiſſes un uſage modéré, mais fréquent, du vin; que tu en buſſes à tous tes repas, & que tu ne te ſerviſſes jamais d'aucune autre boiſſon.

DE toutes les liqueurs que l'homme compoſe des fruits que la terre lui donne, il n'en eſt point de plus utile que le vin. Les Anciens ont été fort partagés ſur l'origine du vin: comme preſque tous

ignoroient les vérités que contiennent les Livres ſacrés, & qu'ils n'avoient aucune connoiſſance de ces divins Ouvrages, ils ne ſavoient point que le vin avoit été donné aux hommes par Noé après le Déluge, ce Patriarche aiant planté la vigne en ſortant de l'Arche. Cette ignorance a été la cauſe de la diverſité des ſentimens qu'on trouve dans beaucoup d'Auteurs profanes.

DIODORE de Sicile * attribue l'invention de faire du vin à Denis fils de Jupiter, ſurnommé Bachus ou *Liber*, à cauſe de la gaiété & de la liberté qu'inſpire le vin. Les Romains lui bâtirent un Temple à Rome, au-deſſous du Capitole, dans lequel on célebroit des Fêtes, appellées *Bacchanales*. Virgile attribue au même, ainſi que Diodore de Sicile, l'invention de faire du vin. „ Bacchus, dit ce „ Poëte, je chanterai vos loüanges. Venez dans ces lieux, tout y eſt plein de „ vos préſens. Les champs ſont embellis par la verdure des pampres, les „ vaiſſeaux ne peuvent contenir la quantité de vin qu'a produit la vendange. „ Accourez donc, Bacchus ; & ôtant vos „ brodequins, venez preſſer les raiſins †.„

PLU-

* Diod. Sicul. Hiſtor. *Lib. II. pag.* 203.

† *Nunc te, Bacche, canam, necnon ſilveſtria tecum*

Vir-

PLUSIEURS autres Auteurs ne s'accordent point avec Virgile & Diodore de Sicile. Ils prétendent que Bacchus ne fut point l'inventeur du vin, mais qu'il apprit feulement aux Grecs à le faire. Quelques autres Ecrivains difent que ce fut Icare, pere d'Erigone, à qui les Athéniens furent redevables de la connoiffance de cette précieufe liqueur. Ils ajoutent que s'étant un jour enyvré, il fe tua lui-même. Il fe trouve auffi certains Auteurs qui veulent que Saturne ait planté le premier en Italie des feps de vigne qu'il avoit apportés de l'ifle de Candie. Plutarque dit que les François furent redevables à Arrus de la connoiffance du vin.

QUELQUE oppofées que paroiffent d'abord ces différentes opinions, on peut cependant les concilier, en convenant que tous ces hommes différens planterent bien la vigne dans les endroits où elle étoit inconnue; mais ne furent point les auteurs de l'invention de faire le vin, qu'ils avoient appri-

Virgulta, & prolem tardæ crefcentis olivæ.
Huc, Pater ô Lenæe: tuis hic omnia plena
Muneribus, tibi pampineo gravidus Autumno
Floret ager, fpumat plenis vindemia labris.
Huc, Pater, ô Lenæe, veni; nudataque mufto
Tinge novo mecum direptis crura cothurnis.
Virgil. Georgicor. *Lib. II. Vf. 2. & feqq.*

apprise dans un autre païs. Ainsi cet art ne prit point naissance, ni chez les Grecs, ni chez les Romains, ni chez les Gaulois; mais il vint des régions habitées par les anciens Patriarches, qui avoient appris de pere en fils de Noé à planter la vigne, & à se servir du raisin. Qand l'Ecriture ne nous instruiroit point, un fameux historien * nous fourniroit là dessus d'ex-

* Νῶεος, μετὰ τὴν ἐπομβρίαν τῆς γῆς κατασταθείσης εἰς τὴν αὐτῆς φύσιν, ἐπ' ἔργα ἐχώρει καὶ καταφυτεύσας αὐτὴν ἀμπέλοις, ἡνίκα τοῦ καρποῦ τελεσφορηθέντος καθ' ὥραν ἐτρύγησε, καὶ παρῆν εἰς χρῆσιν ὁ οἶνος, θύσας ἐν εὐωχίαις ἦν μεθυσθεὶς δὲ εἰς ὕπνου καταφέρεται, καὶ γεγυμνωμένος παρακόσμος ἔκειτο θεασάμενος δ' αὐτὸν ὁ νεώτατος τῶν παίδων, τοῖς ἀδελφοῖς ἐπιγελῶν δείκνυσιν οἱ δὲ περιστέλλουσι τὴν πατέρα. καὶ Νῶεος αἰσθόμενος, τοῖς μὲν ἄλλοις παισὶν εὐδαιμονίαν ἐνχεται τῷ δὲ Χάμα διὰ τὴν συγγένειαν αὐτῷ μὲν οὐ κατηράσατο, τοῖς δ' ἐκγόνοις αὐτοῦ. καὶ τῶν ἄλλων διαπεφευγότων τὴν ἀρὰν, τοὺς Χαναάνου παῖδας μέτεισιν ὁ Θεός. καὶ περὶ μὲν τούτων ἐν τοῖς ἑξῆς ἐροῦμεν.

Noeus, terra post Diluvium in primævam restituta naturam, ad agriculturæ opus aggreditur, & cum vitibus eam consevisset, fructuque maturescente suo tempore eam vindemiasset, atque vinum usui esset idoneum, sacris prius operatus epulabatur. Inebriatus autem in somnum delabitur, nudatusque parum decore jacebat. Eum forte conspicatus filiorum natu minimus, per ludibrium fratribus indicavit: illi vero patrem reveriti, operuerunt. Ubi factum rescivit Noeus, aliis quidem filiis felicitatem precatus est, Chanaam vero propter coquationem sui, execrationibus quidem non insectatus est, sed posteros ejus diris devovit, quas cum cæteri evasissent, Chanaam liberos

d'excellens éclaircissemens; & son autorité est d'un poids plus considérable que celui de tous les Poëtes ensemble, desquels tous les historiens Païens ont emprunté ce qu'ils ont dit sur ce sujet.

Il seroit plus difficile, studieux ben Kiber, de savoir quel est celui qui le premier mit de l'eau dans le vin, que de connoître quel est celui qui en fut l'inventeur. Ce ne fut pas certainement Noé; car ce Patriarche éprouva toute la force de cette liqueur. „ Il en but, & „ s'enyvra, dit la Genese *, & il se dé- „ couvrit au milieu de sa tente; & Cam, „ le pere de Canaan, aiant vû la nudité „ de son pere, le déclara dehors à ses „ deux freres: & Sem & Japhet prirent „ un manteau qu'ils mirent sur leurs deux „ épaules, & marchant en arrière, ils „ couvrirent la nudité de leur pere, & „ leurs

liberos ultio divina est consequuta, ac de bis quidem in sequentibus dicemus. Flav. Joseph. Antiq. Judaic. *Tom. I.; Lib. I. pag. 24. Edit. Evercamp.*

* Καὶ ἔπιεν ἐκ τοῦ οἴνου, ϗ ἐμεθύσθη, ϗ ἐγυμνώθη ἐν τῷ οἴκῳ αὐτοῦ. Καὶ εἶδε Χὰμ ὁ πατὴρ Χαναὰν τὴν γύμνωσιν τοῦ πατρὸς αὐτοῦ, ϗ ἐξελθὼν ἀνήγγειλε τοῖς δυσὶν ἀδελφοῖς αὐτοῦ ἔξω. Καὶ λαβόντες Σὴμ ϗ Ἰάφεθ τὸ ἱμάτιον, ἐπέθεντο ἐπὶ τὰ δύο νῶτα αὐτῶν, ϗ ἐπορεύθησαν ὀπισθοφανῶς, ϗ συνεκάλυψαν τὴν γύμνωσιν τοῦ πατρὸς αὐτῶν, ϗ τὸ πρόσωπον αὐτῶν ὀπισθοφανῶς, ϗ τὴν γύμνωσιν τοῦ πατρὸς αὐτῶν οὐκ εἶδον. Ἐξένηψε δὲ Νῶε ἀπὸ τοῦ οἴνου, ϗ ἔγνω ὅσα ἐποίησεν αὐτῷ ὁ υἱὸς αὐτοῦ ὁ νεώτερος. ΓΕΝΕΣΙΣ. Κεφ θ'. 9. 21.

„ leurs visages *étoient tournés en arrière,*
„ de sorte qu'ils ne virent point la nudi-
„ té de leur pere, & Noé, reveillé de son
„ vin, sut ce que son fils le petit avoit
„ fait; c'est pourquoi il lui dit, *Maudit*
„ *soit Canaan, il sera serviteur des servi-*
„ *teurs de ses freres.* „

On voit par ce passage, studieux ben Kiber, que dès que l'usage du vin fut connu, il causa une partie des malheurs du tiers du genre humain. Il est donc évident qu'on a une très grande obligation à celui qui apprit la manière d'en tempérer la violence & d'en diminuer la force. Pline assûre * que ce fut un nommé Statius, qui le premier mit de l'eau dans le vin, & qui procura par-là un excellent remède à tous les hommes; le vin, trempé modérément, étant la plus salutaire de toutes les boissons, & celle dont on peut faire un plus fréquent usage. Macrobe s'appuie du sentiment de Platon, & prétend que le vin, bû avec précaution, & mêlé avec de l'eau lorsqu'il est nécessaire, fortifie l'entendement, rétablit les forces, donne de la vigueur, dissipe les ennuis, & chasse la mélancholie †. Aussi les Médecins ordonnent-ils aux hypocondres, & aux gens attaqués

* Plin. *Hist. Lib. LVI. pag.* 507.
† Macrob. *Lib. II. pag.* 102.

qués de vapeurs hyſtériques, d'en boire un demi-verre toutes les heures. Lorſque l'Auteur des *Lettres Juives* étoit en Hollande, un Médecin, à qui il eſt redevable du retour de ſa ſanté, lui conſeilla de faire ce ſeul & unique remède; il s'en trouva très ſoulagé. Les foibleſſes que lui avoit cauſées le trop d'application, diminuerent; & après ſix mois d'une eſpèce d'épuiſement total, il reprit ſes forces pour le malheur des Moines & des mauvais Auteurs.

LES plus habiles naturaliſtes ont regardé le vin comme le plus ſpécifique remède qu'il y eût dans la Médecine. Pline * dit que ſon uſage augmente & purifie le ſang, détruit la pâleur des joües, diſſipe les tâches qui ſe trouvent quelquefois ſur la peau, réveille l'appétit, empêche les vomiſſemens, procure le ſommeil, & cauſe une legère & ſalutaire tranſpiration. Le Médecin Aſclépiade a fait un Livre qui traite uniquement des vertus & des qualités du vin.

LES Philoſophes n'ont pas été ſeuls Sages qui ont ordonné l'uſage du vin, les perſonnages les plus vertueux l'ont recommandé dans certaines occaſions. St. Paul, écrivant à ſon Diſciple Timothée, lui conſeille d'en boire un peu pour fortifier ſon eſtomac †.

LE

* Plin. Hiſtor. *Lib. XXIII. Cap. I. pag.* 302.

† Μηκέτι ὑδροπότει, ἀλλ' οἴνῳ ὀλίγῳ χρῶ διὰ τὸν στόμαχόν σου.

Le vin n'eſt pas ſeulement néceſſaire à la ſanté du corps, il ſert encore à ſoutenir l'eſprit * & lui donne une nouvelle vivacité. Platon fait dire à Socrate, le plus ſage de tous les hommes, que de même que les pluïes modérées font croître les herbes, de même auſſi le vin, bû avec modération, réjoüit l'eſprit, augmente la vertu, & accroît la prudence.

Il faut donc convenir, ſtudieux ben Kiber, que la vigne eſt un des plus grands préſens que les hommes aient reçu du Ciel, & qu'ils ont une obligation bien eſſentielle à Noé de leur avoir montré à faire une liqueur auſſi néceſſaire. Je regarde les perſonnes qui naiſſent dans les païs où la froideur du climat empêche de faire la vendange, comme privées d'une choſe des plus eſſentielles au bonheur de l'homme. Le vin contente & ſatisfait tout à la fois les principaux ſens, & réünit en lui les différens plaiſirs qui font le partage des gens véritablement heureux.

σου. ϗ τὰς πυκνάς σου ἀσθενείας. *Ne amplius eſto abſtemius, ſed vino pauculo utere, propter ſtomachum tuum & crebras tuas infirmitates.* Epiſt. Pauli Apoſtoli *ad* Timotheum. *Cap. V. verſ.* 23.

* Séneque nous apprend que Caton ſe délaſſoit en bûvant, des ſoins que lui donnoit la République. *Cum pueris Socrates ludere non erubeſcebat, & Cato vino laxabat animum, curis publicis fatigatum.* Senec. de tranquill. animi, *Cap. XV. Tom. I. pag. 228. Edit. Elzevir.*

reux. Il flatte le goût par sa saveur, l'odorat par sa bonne odeur, la vûe par sa couleur vermeille & transparente. Il procure même de la satisfaction à l'oüie, & un bûveur aime à entendre que le vin qu'il va boire, est fait dans certains païs. Si c'est en Bourgogne, il s'attend de boire un nectar, dont la séve a quelque chose de divin; si c'est en Champagne, il est impatient de voir petiller une liqueur piquante, qui d'abord offre aux yeux une écume mousseuse, qui bientôt se change en vin délicieux. Débouches, studieux ben Kiber, une excellente bouteille de Tonnerre, tu verras plus de merveilles en un moment, que dans huit jours dans le laboratoire d'un fameux Artiste.

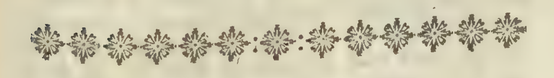
LORSQUE je loüe le vin, & que j'en exalte les rares qualités & les douceurs charmantes, je ne prétends point autoriser l'yvrognerie; il s'en faut bien que ce soit-là mon dessein, je ne veux que prouver les avantages de cette liqueur quand elle est bûe modérément. Dès lors qu'on en abuse, elle devient nuisible, & elle a cela de commun avec toutes les autres choses qui ont été accordées aux hommes. Tout excès est vicieux, celui qu'on fait avec le vin, l'est infiniment; c'est ce qui fit dire à un Ancien que la vigne produisoit trois grappes, la premiére de plaisir, la seconde d'yvrognerie, & la troisième de pleurs, de tristesse & de querelles. Lorsqu'on veut donc que le

le vin ne devienne jamais nuiſible, on doit uſer, en le bûvant, des mêmes précautions qu'ont priſes bien de grands hommes, & ne pas l'avaller dans de larges & profondes taſſes, comme font les Polonois, ni le ſabler à pluſieurs raſades très ſouvent réiterées, ainſi que les Petits-maîtres François, qui ne riſquent pas à la vérité d'étourdir leur raiſon, mais qui ſe rendent plus fous & plus inſupportables qu'ils ne le ſont ordinairement; ce qui devient exceſſivement incommode pour ceux qui ſont obligés de vivre avec de tels yvrognes.

COMBIEN y a-t-il peu de François qui ſoient auſſi prudens que le fut autrefois Romulus ? Ce Prince, aiant été convié dans un feſtin, ne voulut boire que très peu de vin, parce qu'il devoit décider le lendemain une affaire d'importance. Aujourd'hui il eſt peu, non ſeulement de Princes, mais même de Magiſtrats, qui croient avoir beſoin d'uſer de pareilles précautions. Loin de ſonger à jeûner la veille des grandes affaires, ils ont une bûvette dans l'enceinte du palais, à laquelle ils vont rendre viſite plus volontiers qu'à leur bibliothéque.

JE te ſalue, ſtudieux ben Kiber. Porte-toi bien, & ſois toujours ſobre.

LET-



Lettre Cent trente-sixieme.

Ben Kiber, *au Cabaliſte* Abukibak.

J'Ai examiné pluſieurs fois avec beaucoup d'attention, ſage & ſavant Abukibak, quels étoient les ſix plus grands hommes que la France ait produits dans ces derniers tems. Après avoir conſidéré tout ce qu'on pouvoit dire de plus favorable en faveur de tous les Savans illuſtres, j'ai donné la préference à *Montagne, à de Thou, à la Mothe-le-Vayer, à Gaſſendi, à Deſcartes & à Bayle.*

Pour autoriſer mon opinion, j'établirai d'abord, ſage Abukibak, qu'un homme de Lettres eſt plus ou moins reſpectable, ſelon que ſes Ecrits ſervent plus ou moins au bonheur des peuples, au bien de la Société, & à l'avancement des Arts & des Sciences. Or, à quoi ſont utiles les Ouvrages des Théologiens, & ſur-tout des Théologiens controverſiſtes ? A embrouiller la Religion, à faire naître des diſputes, qui ordinairement entrainent après elles des guerres ſanglantes, ou des diviſions pernicieuſes au

repos des peuples, & à la gloire des Souverains. L'expérience n'a que trop démontré cette triste vérité. Les disputes des Protestans ont inondé la France de sang & de carnage, celles des Luthériens ont mis l'Allemagne en feu, celles des Molinistes & des Jansénistes bouleversent le Roïaume. Il seroit donc à souhaiter, non seulement que les Théologiens n'écrivissent pas, mais même qu'ils n'eussent jamais écrit. Je regarde les Livres des Arnauds, des Bossuets, des Claudes, des la Placette, comme des instrumens qui servent à la destruction du genre humain. Tout Ouvrage de controverse, quelque Communion du Christianisme qu'il attaque, me paroît être contraire à la tranquillité publique; & quelque science qu'il y ait dans les Ecrits des Solitaires du Port-Roïal, quelque subtils que soient ceux de certains Jésuites, quelque pressans que paroissent ceux des habiles Ministres Protestans, je les considére également comme des espèces de libelles séditieux, qui ne servent qu'à inspirer aux hommes une haine réciproque, & qu'à leur faire oublier les principes fondamentaux de la saine Morale, & par conséquent du Christianisme. Si les peuples d'un commun accord brûloient tous les Livres des Théologiens, & se contentoient d'avoir, pour les conduire, les seuls qui ne sauroient jamais les égarer, j'entends

tends les Saintes Ecritures, une paix éternelle fuccéderoit à la difcorde la plus envenimée.

LES Jurifconfultes & les Avocats ne me paroiffent guères plus eftimables que les Théologiens; les Ouvrages des uns & des autres font prefque également pernicieux. Si ceux des Théologiens fervent à fomenter les divifions, & à faire naître des troubles dans les Etats, ceux des Jurifconfultes caufent les malheurs d'un grand nombre de particuliers, ruinent les familles, donnent une nouvelle force à la chicane, font naître l'envie de plaider, favorifent l'avidité des Avocats, la rapacité des Procureurs, & l'avarice des juges. En général, tous les gens de Robe ne fondent leur bonheur que fur la folie & l'extravagance des hommes, car s'ils étoient fages, ils éviteroient de plaider, ils fuiroient les procès, ils auroient toujours préfente à l'efprit la fable de l'huitre; & dès lors les Magiftrats n'auroient plus d'épices: tous les Suppôts de la chicane, Procureurs, Avocats, Huiffiers, Greffiers & autres gens qui ne vivent que des fottifes d'autrui, feroient bientôt réduits à fonder leurs cuifines fur d'autres revenus que ceux de leurs charges.

ON ne fauroit trop méprifer des Savans, qui, fous prétexte d'éclaircir la vérité, & de prèter des armes à la bonne cau-

cause, font de la Justice la chose du monde la plus douteuse & la plus arbitraire. D'Argentré appuie une opinion, du Moulin la condamne, Cujas dit *oui* & *non*. Les compilateurs d'arrêts en rapportent plusieurs directement opposés les uns aux autres; ainsi un Avocat trouve toujours de quoi défendre la cause la plus injuste & la plus mauvaise; & cela, grace aux grands & célèbres Jurisconsultes. S'il en étoit des Loix, ainsi qu'il devroit en être de l'Ecriture, & que personne ne pût publier des Volumes *in folio* pour expliquer quatre lignes qui sont cent fois plus claires que l'explication qu'on en donne, on verroit bien moins de procès. Rabelais a dit, en parlant des Commentaires qu'ont écrits les Jurisconsultes, *que la Loi est une robe d'or, couverte d'une broderie de merde.* L'expression est peu honnête; mais elle exprime avec force une vérité qu'on ne sauroit trop appuier.

Les Orateurs me paroissent encore, sage & savant Abukibak, des gens très peu respectables. Ils ont cependant un certain mérite; mais il est bien peu considérable. On peut les diviser en deux classes: dans la première je place les Avocats. Leur éloquence est ordinairement fort mal emploiée, ils s'en servent à éblouïr l'esprit des Juges & à les surprendre. Rarement en plaidant, songent-ils uniquement à la défense de la vérité.

Leurs

Leurs plaidoiers satisfont le goût, la délicatesse & les connoissances des Lecteurs; mais leur probité bien souvent n'en est guères contente. Parmi les plus beaux plaidoiers de Patru & d'Errard, il en est où l'on sent, malgré tout l'art qui y est emploié, que l'Avocat étoit lui-même très persuadé qu'il défendoit une mauvaise cause, ou du moins fort douteuse.

JE mets les Prédicateurs dans la seconde classe des Orateurs. Il seroit à souhaiter que ceux qui annoncent aux peuples les volontés de Dieu, & qui parlent des mystères les plus augustes de la Religion, renonçassent entiérement à ces fleurs déplacées, qui ne conviennent point à la dignité des sujets qu'ils traitent. Une noble & mâle simplicité devroit être le seul & véritable but des Prédicateurs. Dira-t-on que St. Paul écrivoit avec peu de dignité? Quelle grandeur n'y a-t-il pas au contraire dans ses Epîtres? Cependant combien sont-elles éloignées du style de Bourdaloüe, de Massillon & de Saurin? Ces Prédicateurs ont été à la vérité de grandes Rhétoriciens: ils ont sû attirer par leur éloquence l'attention de plusieurs auditeurs, & sur-tout des Savans; mais combien aussi n'y a-t-il pas eu de gens qui n'ont rien compris à leurs sermons, parce qu'ils étoient au-dessus de leur portée? Or, le soin principal d'un homme qui veut instruire, c'est de se

ſe mettre à celle de tout le monde, de plaire aux Savans, aux gens d'eſprit, & d'être parfaitement entendu & gouté par le ſimple peuple. Je ne connois aucun Prédicateur, excepté St. Paul, qui ait jamais publié des Ouvrages dans ce goût.

J'ai connu un Curé de village, qui s'aviſa de prêcher un ſermon de Bourdaloüe. Deux jours après, quelques-uns de ſes paroiſſiens le prierent de vouloir bien parler le François ordinaire, proteſtant qu'ils n'avoient rien compris à celui dont il s'étoit ſervi Dimanche, quoiqu'il leur eût paru fort beau, & qu'ils jugeaſſent qu'il devoit être tel, puiſque lui Mr. le Curé avoit bien voulu s'en ſervir.

Les Poëtes ont leur utilité lorſqu'ils atteignent à la perfection de leur Art. Térence & Plaute rendirent ſans doute aux Romains les mêmes ſervices que Molière a rendus aux François. En traçant la peinture naïve de certains caractères vicieux, ils les rendirent mépriſables aux yeux du Public, & forcerent ceux qui étoient enclins à pluſieurs défauts qu'ils avoient tournés en ridicule, de s'en corriger, ou du moins de les cacher. Horace, Juvenal, Regnier, Deſpreaux ont rendu par leurs Ouvrages des ſervices conſidérables au Public. Les Poëtes tragiques ſont même utiles à la Société, ils inſpirent l'amour de la vertu, & le mé-

mépris du vice. Le V. Acte de *Rodogune* est plus capable de donner de l'horreur pour les empoisonneurs, que tous les sermons qu'on a faits contre eux. Il faut cependant considérer que l'utilité des Poëtes est balancée par le mal qu'ils produisent d'un autre côté. Les Racines, les Corneilles, les Plautes, les Térences, les Molières ont bien souvent rendu le vice aimable. Quelle est la jeune personne qui se fasse une peine d'aimer, après avoir lû plusieurs fois la Tragédie de *Mithridate?* Et quelle est la fille qui se fasse scrupule de tromper sa mere, ou son tuteur, au sortir de la représentation de l'*Ecole des Femmes*, ou des *Folies amoureuses?* Les Poëtes satyriques, en critiquant ingénieusement les défauts des particuliers, donnent du goût aux Lecteurs pour la médisance, & les Poëtes galans, en amusant l'esprit, gâtent le cœur, & perdent les bonnes mœurs.

C'EST chez les Philosophes & chez les sages Historiens qu'il faut chercher le bien séparé absolument de tout mal, & dépouillé des épines dangereuses dont il est enveloppé par-tout ailleurs. Ces premiers apprennent aux hommes les moïens de pratiquer la solide vertu, ils leur fournissent des secours contre la superstition & le fanatisme, ils leur inspirent un respect infini pour la Divinité & une soumission aveugle à ses volontés; ils leur font connoître l'incertitude & la vanité de

de la plûpart des choses qu'on cherche avec tant de passion, ils leur développent les secrets de la Nature, ils leur montrent la puissance du Créateur dans l'arrangement & dans la perfection des ouvrages créés.

Les bons Historiens ne sont pas moins utiles aux hommes que les grands Philosophes. Ils conservent à la postérité le souvenir des actions des grands hommes, ils excitent les peuples à la vertu par les exemples qu'ils leur présentent, ils encouragent les Savans, ils animent les guerriers par l'espoir de se voir immortalisés dans l'histoire, ils instruisent les Princes, ils éclairent les Magistrats, ils rendent les Ministres & les gens chargés des affaires publiques, plus attentifs & plus capables de remplir les pénibles fonctions de leur ministère. Il n'est enfin aucun État, auquel les historiens ne puissent servir utilement. Rien n'est plus nécessaire à l'homme que de connoître ses semblables. L'Histoire étant le miroir éternel de la vie humaine, où peut-on la considérer & l'examiner avec plus de fruit & d'avantage? Quelles obligations n'ont pas les François à de Thou? Ce sage & impartial historien leur a montré tous les maux que les divisions populaires, les disputes de Religion, & les guerres civiles peuvent produire. On devroit faire lire toutes les années aux Rois l'*Histoire* de ce grand homme, & leur en faire apprendre certains morceaux par cœur, com-

comme les anciens Souverains de l'isle de Crete étoient obligés de connoître & de savoir toutes les Loix de Minos.

MONTAGNE n'a pas moins illustré la France que le Président de Thou. Ce modeste Philosophe leur a tracé dans ses *Essais* les leçons les plus utiles pour mortifier les saillies de la vanité. Par-tout il fait sentir à ses Lecteurs combien l'entendement humain est borné, & combien il est facile à se laisser séduire & à tomber dans l'erreur. Il ruine dans plusieurs endroits la superstition & le fanatisme de fond en comble; & si tous les François faisoient un bon usage des préceptes de Montagne, ils seroient les peuples les plus sages & les plus fortunés.

LA MOTHE-LE-VAYER, dans ses Ouvrages sceptiques, moins élegans que ceux de Montagne, peut-être plus profonds & plus universels, a immortalisé son nom, & s'est acquis l'estime de tous les gens à qui la sagesse & la probité sont chères. La modestie & la bonne foi de la Mothe-le-Vayer devroient être toujours présentes à l'esprit de tous les Savans.

GASSENDI a été sans doute de tous les François, celui auquel ils sont le plus redevables de la bonne manière de philosopher. Il détruisit par ses Ouvrages les erreurs & les chimères du Péripatétisme, & dans le nombre considérable qu'il en a fait, on apperçoit par-tout une grande pénétration, un jugement exquis, une scien-

cience & une érudition profonde. Il eſt ſurprenant qu'un Philoſophe ait pû poſſéder auſſi parfaitement toutes les qualités du plus grand Humaniſte. On peut dire que s'il étoit poſſible qu'on perdît les Ecrits des plus illuſtres Anciens, on en retrouveroit tous les plus beaux endroits dans ſes Ouvrages.

DESCARTES fut le reſtaurateur de la Philoſophie. Les hommes lui furent redevables de la ſcience de pouvoir ſe conduire avec ſûreté dans la recherche de la vérité. Si l'on érigeoit des ſtatues aux Savans qui ont rendu des ſervices conſidérables au genre humain, Deſcartes en mériteroit chez tous les peuples.

BAYLE dans ſes Ouvrages a raſſemblé tout ce que les plus grands hommes ont écrit & penſé de plus juſte. Il a ajouté à ces penſées étrangères ſes réflexions, qui, également ſolides & curieuſes, ſerviront éternellement de bibliothéque aux Savans. Le génie le plus vaſte qu'ait produit la Nature, a été celui de Bayle.

JE te ſalue, ſage Abukibak. Porte-toi bien.



LET-

LETTRE CENT TRENTE-SEPTIEME.

Ben Kiber, *au ſage* Abukibak.

JE réponds à la Lettre que tu m'as écrite, ſage & ſavant Abukibak, ſur les propriétés & les excellentes qualités du vin. Je t'avoüerai que je ſuis bien éloigné d'être auſſi prévenu que toi en ſa faveur.

SI le vin eſt propre à la guériſon de certaines maladies, il eſt auſſi très pernicieux à beaucoup de malades : il nuit plus ſouvent aux gens incommodés, qu'il ne leur eſt utile * ; ainſi l'on peut dire qu'une foule de maux découle d'un bien fort leger. † Je penſe donc qu'il eût mieux

* *Vinum ægrotis prodeſt raro, nocet ſæpiſſime. Melius eſt non adhibere omnino, quam ſæpe dubiæ ſalutis in apertam perniciem incurrere.* Cicero de Nat. Deor. *Lib. III.*

† Il y a eu des peuples entiers ſi perſuadés de cette vérité, qu'ils puniſſoient de mort un malade qui pendant ſa maladie bûvoit du vin ſans un ordre de ſon Médecin. Quand même il eût recouvré la ſanté par cette liqueur, il étoit toujours condamné au dernier ſupplice, pour

mieux valu que les hommes n'eussent jamais connu le vin, & qu'ils se fussent contentés de l'eau que Dieu leur avoit donnée pour boire, qui est la meilleure & la plus saine des boissons ; car malgré qu'ils connoissent le préjudice que leur porte le trop grand usage du vin, ils ne laissent pas que d'en boire très copieusement. Ils recherchent avec soin tout ce qui peut les provoquer à la débauche, exciter leur soif, & réveiller leur goût ; ainsi, ils ruinent totalement leur santé, & changent en poison mortel ce qui leur avoit été accordé comme un excellent remède.

Il me sera aisé de détruire, sage & savant Abukibak, tous les éloges que tu don-

pour en avoir bû, sans qu'il lui fût ordonné par son Médecin.

Ζαλεύκου τοῦ Λοκροῦ, πολλοὶ μὲν εἰσι καὶ ἄλλοι νόμοι κάλλιστα; καὶ εἰς δέον κείμενοι, καὶ οὗτος δὲ οὐχ ἥκιστα εἴ τις Λοκρῶν τῶν Ἐπιζεφυρίων νοσῶν ἔπιεν οἶνον ἄκρατον μὴ προστάξαντος τοῦ θεραπεύοντος, εἰ καὶ περιεσώθη, θάνατος ἡ ζημία ἦν αὐτῷ, ὅτι μὴ προσταχθὲν αὐτῷ τόδε ἔπιεν : *Zaleuci Locrensis cum multæ leges extant, aliæ recte commodeque positæ, tum illa non in postremis est habenda. Si quis Locrensium Epizephyriorum ægrotans vinum merum bibisset, nisi jubente Medico, etiamsi ad pristinam valetudinem rediisset, mortis ei supplicium erat constitutum, quoniam non jussus biberat.* Æliani variæ Historiæ, *Lib. II. Cap. XXXVII.*

donnes à l'uſage du vin, dès que je prouve évidemment, comme l'expérience nous le démontre, que les biens qu'il peut cauſer, ſont infiniment au-deſſous des maux qui en découlent. On ne doit point approuver une choſe qui ne peut être que d'une très legère utilité, & qui cauſe ordinairement des dommages très conſidérables : ce ſeroit introduire un grand mal dans la Société civile, pour en éviter un petit; on agiroit alors auſſi imprudemment qu'un Médecin, qui, pour guérir les fiévres d'accès, donneroit par des remèdes violens les fiévres malignes à un malade.

Je ne ſais ſi tu as fait attention, ſage & ſavant Abukibak, que preſque tous les Auteurs que tu cites pour autoriſer la néceſſité du vin, en ont fortement condamné l'uſage dans d'autres endroits. Pline dit qu'il énerve le corps, qu'il abrutit l'eſprit, qu'il fait perdre la mémoire, & qu'il cauſe des ſonges épouvantables * Juges à préſent ſi tu dois faire beaucoup de fond ſur l'autorité de cet Ecrivain. St. Paul que tu cites, me paroît être encore plus contraire. Ce grand Apôtre, écrivant aux Ephéſiens, leur ordonne de fuir le vin, dont l'uſage ne ſert qu'à corrompre la pureté des mœurs. *Ne bûvez point*

* Plin. Hiſt. Nat. *Lib. X. pag.* 337.

point du vin, dit-il, *auquel il y a de la dissolution; mais soiez rempli de l'esprit* *. Il me seroit aisé de prouver, sage Abukimbak, que presque tous les grands hommes ont condamné le vin. Parmi les Loix que Solon, un des sept Sages de la Gréce, donna aux Athéniens, il y en avoit une qui ordonnoit que le Prince qui s'enyvreroit, fût condamné à la mort. Pittacus établit que les yvrognes qui commettroient quelques crimes, fussent doublement punis, premiérement pour la faute qu'ils avoient faite, secondement pour s'être enyvrés.

Les Philosophes & les Physiciens se réünissent avec les Législateurs pour condamner l'usage du vin. Avicenne soutient que d'en faire boire aux enfans, c'est mettre du feu avec du feu. Aristote † ne se contente pas de défendre le vin aux enfans, mais il l'interdit entiérement aux nourrices. Platon, dans sa République, ne permet aux hommes l'usage du vin qu'à l'âge de dix-huit ans; encore veut-il que jusqu'à quarante, ils ne puissent en boire qu'en présence des vieillards, & il le défend absolument aux esclaves, aux Juges, aux Magistrats, & aux personnes publiques. Galien a adopté

* II. Epître aux Ephésiens, *Chap. V. Vers.* 18.
† Aristot. Politic. *Lib. VII.*

té les loix de Platon, comme étant d'excellentes règles pour la Médecine, & Alexandre Aphrodisée dit dans ses Problêmes que ceux qui ne boivent que de l'eau, ont tous les sens beaucoup plus vifs que les autres hommes.

IL est vrai qu'Avicenne & Rhasis ont prétendu qu'il étoit fort salutaire de s'enyvrer quelquefois ; mais outre que quand il seroit vrai que l'yvrognerie fût un remède, on devroit cependant s'en priver, l'esprit passant toujours avant le corps, & la perte de la raison étant bien plus considérable que celle de la santé. Les raisons que ces Médecins apportent, sont plûtôt dignes de pitié que de croiance, & ne méritent pas d'être réfutées.

LE vin, sage & savant Abukibak, a deshonoré la mémoire & flétri la gloire de beaucoup de grands hommes. Alexandre, le vainqueur de l'Asie, fut vertueux tandis qu'il s'abstint de boire du vin avec excès ; dès qu'il devint yvrogne, il perdit entiérement sa vertu, & se porta aux excès les plus criminels. Il tua ses plus fidèles serviteurs, qui n'avoient commis d'autre faute que celle de lui représenter la vérité, & de le blâmer de vouloir outrager la réputation de son pere.

MARC ANTOINE, à la valeur de qui Jules César fut redevable d'une grande partie de ses victoires, ternit ses plus brillantes actions par l'inclination outrée qu'il

qu'il eut pour le vin. Il ne rougit pas de paroître yvre aux yeux de tout le peuple, & Ciceron lui reproche avec beaucoup de véhemence l'*inclination qu'il avoit à l'yvrognerie* *, qui dans la ſuite ne lui fut guères moins préjudiciable que la paſſion qu'il eut pour Cléopatre.

TIBERE eut pluſieurs défauts conſidérables; mais celui d'aimer le vin fut un des plus condamnables, & qui ne contribua pas peu à le jetter dans les débauches où il ſe plongea dans l'iſle de Caprée, & dont Tacite fait une deſcription ſi flétriſſante pour cet Empereur, qu'il accuſe d'avoir débauché les jeunes gens des plus illuſtres familles de Rome pour les faire ſervir à ſes infames plaiſirs †.

DE-

* *Domus erat aleatoribus referta, plena ebriorum. Totos dies potabatur, atque id locis pluribus.* Cicer. in Marc. Anton. *Philipp. II. Num XXVII. Hæc ut colligeres, homo amentiſſime, tot dies in aliena villa declamaſti. Quam quidem (ut tui familiariſſimi dictitant,) vini exhalandi, non ingenii acuendi gratia, declamitas.* Idem. *ibid. Num. XVII.*

† *Nec formam tantum & decora corpora; ſed in his modeſtam pueritiam, in aliis imagines majorum, incitamentum cupidinis habebat.... Præpoſitique ſervi qui quærerent pertraherent dona in promptos, minas adverſus abnuentes, & ſi retinerent propinquus aut parens, vim raptus, ſuaque ſibi libita velut in captos exercebant.* Tacit. Annal. *Lib. VII. Cap. I.*

Sué-

DENYS, tyran de Siracuse, devint aveugle à force de boire; Cléomedes, Roi

Suétone entre dans un détail plus grand des débauches de Tibere, il les attribue en partie à la passion qu'il eut pour le vin dès sa jeunesse. Cet historien fait mention de plusieurs noms que ce vice lui avoit fait donner lorsqu'il n'étoit encore que dans les petites charges militaires. Ceux qui entendent le Latin, seront bien aises de trouver ici le passage de Suétone dans son entier; ils y verront jusqu'où un Prince qui s'adonne à l'yvrognerie, peut porter la débauche. *Ceterum secreti licentiam nactus, & quasi civitatis oculis remotus, cuncta simul vitia male diu dissimulata, tandem profudit, de quibus sigillatim ab exordio referam. In castris tiro etiam tum, propter nimiam vini aviditatem, pro Tiberio, Biberius: pro Claudio, Caldius: pro Nerone, Mero vocabatur. Postea Princeps, in ipsa publicorum morum correptione cum Pomponio Flacco, & L. Pisone noctem, continuumque biduum epulando potandoque consumpsit: quorum alteri Syriam provinciam, alteri Præfecturam urbis confestim detulit, codicillis quoque jucundissimos, & omnium horarum amicos professus. Sextio Claudio, libidinoso ac prodigo seni, olim ab Augusto ignominia notato, & a se ante paucos dies apud Senatum increpito, cenam ea lege condixit: ne quid ex consuetudine immutaret aut demeret, utque nullis puellis ministrantibus cenaretur. Ignotissimum quæsturæ candidatum Nobilissimis anteposuit, ob epotam in convivio, propinante se, vini amphoram. Assellio Sabino lis ducenta donavit, pro dialogo, in quo bole-*

Roi de Sparte, voulant avaler autant de vin que les Scythes, perdit non seulement

boleti, & ficedulæ, & ostreæ, & turdi certamen induxerat. Novum denique officium instituit a voluptatibus, præposito equite R. & Censorio Prisco.

Secessu vero Capreensi, etiam sellariam excogitavit sedem arcanarum libidinum: in quam undique conquisiti puellarum & exoletorum greges, monstrosique concubitus repertores, quos spintrias appellabat, triplici serie connexi invicem incestarent se coram ipso, ut adspectu deficientes libidines excitaret. Cubicula plurifariam disposita tabellis, ac sigillis lascivissimarum picturarum & figurarum adornavit, librisque Elephantidis instruxit, ne cui in opera edenda exemplar imparatæ scenæ deesset. In silvis quoque ab nemoribus passim venereos locos commentus est, prostantesque per antra & cavas rupes, ex utriusque sexus pube, Paniscorum, & Nympharum habitu, palamque jam & vulgato nomine insulæ abutentes, Caprineum dictitabant.

Majore adhuc & turpiore infamia flagravit: vix ut referri audirive, nedum credi fas sit. Quasi pueros primæ teneritudinis, quos pisciculos vocabat, institueret ut natante sibi inter femina versarentur, ac luderent: lingua morsuque sensim appetentes, atque etiam quasi infantes firmiores, necdum tamen lacte depulsos, inguini seu papillæ admoveret, pronior sane ad id genus libidinis & natura & ætate. Quare Parrhasii quoque tabulam, in qua Meleagro Atalanta ore morigeratur, legatam sibi sub conditione, ut si argumento offenderetur, decies pro ea H-S. acciperet: non modo prætulit, sed & in cubiculo dedicavit. Fertur etiam in sacrificando quondam cap-

ment la raiſon, mais encore la vie. Le Poëte Anacréon, grand bûveur, fut étranglé par un grain de raiſin ſec, qui lui entra dans le goſier en bûvant ſur la fin d'un repas, où il s'étoit peu ménagé. Athenée nous apprend que Sophocle reprochoit à Eſchile qui s'enyvroit ſouvent,

captus facie miniſtri, acerram præferentis, nequiſſe abſtinere, quin pæne vix dum re divina peracta, ibidem ſtatim ſeductum conſtupraret, ſimulque fratrem ejus tibicinem, atque utrique mox, quod mutuo flagitium exprobrabant, crura fregiſſe.

Feminarum quoque, & quidem illuſtrium capitibus quantopere ſolitus ſit illudere, evidentiſſime apparuit Malloniæ cujuſdam exitu: quam perductam, nec quidquam amplius pati conſtantiſſime recuſantem, delatoribus objecit: ac ne ream quidem interpellare deſiit, ecquid poeniteret, donec ea, relicto judicio, domum ſe arripuit, ferroque tranſegit, obſcœnitate oris hirſuto atque olido ſeni clare exprobrata. Unde nota in Atellonico exodio proximis ludis aſſenſu maximo excepta, percrebuit: Hircum vetulum Capreis naturam ligurrire.

Pecuniæ parcus ac tenax, comites peregrinationum, expeditionumque numquam ſalario cibariis tantum ſuſtentavit: una modo liberalitate ex indulgentia vitrici proſecutus, cum tribus claſſibus factis pro dignitate cujuſque, primæ ſexcenta ſeſtertia, ſecundæ quadraginta diſtribuit, ducenta tertiæ, quam non amicorum, ſed gratorum appellabat. Sueton. Tranquil. XII. Cæſares, in *Vita Tiberii, Cap. XLII. & ſeqq.*

vent, *que les bonnes choses qui se trouvoient dans ses Ouvrages, étoient dûes au hazard, & non pas à ses connoissances & à ses talens.*

Je pourrois joindre plusieurs exemples modernes à ces premiers, que m'a fournis l'antiquité. Les Souverains & les Savans de ces derniers siécles ne sont pas en général plus sobres que les anciens. L'amour, que le Duc de Mayenne eut pour la table, lui couta souvent bien cher. Les vertus du Duc Régent ont été diminuées par la même passion, & celles d'un grand nombre de Seigneurs & de Princes qui vivent aujourd'hui, en paroîtront moins brillantes à la postérité.

Quant aux gens de Lettres, ils ne tombent que trop dans un vice si condamnable. Tu sais sans doute, sage & savant Abukibak, que Molière * en empêcha plusieurs, au nombre desquels étoit l'agréable Chapelle, d'aller se noïer au sortir d'un soupé où ils avoient bû excessivement. Le Jésuite Mainbourg a rendu ses Ouvrages aussi méprisables par son penchant à l'yvrognerie, que par son inclination à mentir. Lorsque cet Auteur écrivoit, il étoit gris la plûpart du tems; il ne faisoit jamais la description d'une bataille, qu'il n'eût bû auparavant deux bou-

* Voiez la *Vie de Molière*, qu'on a mise à la tête de ses Ouvrages.

bouteilles de vin. Il disoit en plaisantant, qu'il prenoit cette précaution, pour que la crainte des combats ne lui causât aucune foiblesse. Il ne faut donc pas s'étonner si la narration de ce Jésuite est dans le goût de celle des Romans ; rien n'est plus propre que le vin à métamorphoser les historiens en Scuderis & en Calprenedes. S'il y a quelque Ouvrage, à la perfection duquel l'enthousiasme soit directement opposé, c'est sans doute l'Histoire.

QUELQUE honteux qu'il soit aux hommes de s'enyvrer, il l'est cependant beaucoup moins qu'aux femmes. Malgré cela, on en voit tous les jours, qui sont même d'un rang distingué, & qui boivent aussi copieusement que les plus grands yvrognes. Les anciens Romains ne permettoient point aux femmes l'usage du vin. Pline * nous apprend que pendant le regne de Romulus un mari tua sa femme, parce qu'elle avoit bû du vin, sans qu'on le punît de ce meurtre †. Si au-

* Plin. Histor. *Lib. XIV. Cap. XI. pag.* 1169.

† Elien nous assûre que les Locriens, les Marseillois & les Miléfiens avoient interdit, ainsi que les Romains, l'usage du vin aux femmes ; cette loi, fondée sur la pudeur & la bienséance, avoit été pratiquée chez plusieurs peuples.

Nô-

aujourd'hui tous les François qui ont des femmes qui en boivent, non seulement un peu, mais même jusquà perdre la raison, ou du moins la modestie qni convient au sexe, les expédioient pour l'autre Monde, les trois quarts des Parisiens seroient bientôt veufs ; on trouveroit beaucoup de gens à remarier parmi les courtisans, ainsi que parmi le bas peuple.

L'U-

Νόμος καὶ οὗτος Μασσαλιωτικός, γηυαῖκας μὴ ὁμιλεῖν οἴνῳ, ἀλλ' ὑδροποτεῖν πᾶσαν γηυαικῶν ἡλικιαν. λέγει δὲ Θεόφραστος καὶ παρά Μιλησίοις τὸν νόμον τοῦτον ὀχύειν, καὶ πείθεσθαι αὐτῷ τας Ιάδας, ἀλλά τὰς Μιλησίων γυναῖκας. Τί δὲ οὐκ ἂν εἴπομυ καὶ τὸν Ρωμάιων νόμον, καὶ πώς οὐκ ὁ οὐκ ὀφλήσω δικαίως ἀλογίαν, εἰ τὰ μὲν Λοκρῶν, ἢ Μασυαλοντῶν, καὶ τὰ Μιλησίων διὰ μνήμης ἐθέμην. τὰ δὲ τῆς ἐμαυτοῦ πατρίδος ἀλόγως ἐάσω; οὐκ οὖν καὶ Ρωμαιοις ἦν ἐν τοῖς μάλιστα νόμος ὅδε ἐρρωμένος, οὔτε ἐλευθέρα γυνὴ ἔπιεν ἂν οἶνον, οὔτε οἰκέτις, οὐδὲ μὴν τῶν εὖ γεγονότων, οἱ ἀφ᾽ ἥβης μέχρι πέντε καὶ τριάκοντα ἐτῶν.

Lex etiam hæc Massiliensium fuit, ut mulieribus non liceret vinum gustare, sed omnium ætatum fœminæ aquam biberent. Affirmat Theophrastus, etiam apud Milesios hanc legem valere, & Sadas Milesiorum uxores ei parere. Quid vero obstet quominus Romanorum quoque legem referam? Et quomodo non jure redarguar inertiæ, si quum Locrensium & Massiliensium & Milesiorum mentionem fecerim, meæ patriæ statuta silentio prætercam? Apud Romanos igitur maxime servabatur hæc lex, ut neque libera, neque serva biberet vinum, neque vero claro genere natorum hominum quisquam a pube usque, ad trigesimum quintum annum. Æliani Var. Histor. *Lib. II. Cap. XXXVIII.*

L'USAGE du vin eſt devenu ſi commun parmi les femmes, qu'elles ſe font une gloire & un mérite de ſavoir bien boire. Il n'eſt rien de ſi commun que d'entendre dire à une jeune perſonne: *Nous avons reſté à table cette nuit juſqu'à trois heures du matin; Dieu ſait comme on a bû & chanté! Le Chevalier nous a appris une Chanſon nouvelle, qui fait boire ſept raſades: heureuſement nous avions d'excellent vin de Champagne; ſans cela, il auroit été impoſſible de pouvoir repeter pluſieurs fois la Chanſon avec du vin de Bourgogne.* Qu'eſt devenu le tems de Romulus, ſage & ſavant Abukibak? & pourquoi, puiſque nous avons conſervé tant de Loix Romaines, avons-nous abrogé les plus utiles & les plus néceſſaires? Je ne voudrois pas cependant qu'on tuât une femme parce qu'elle boit du vin; mais je ſouhaiterois qu'on agît envers celles qui en meſuſent, comme fit Domitien à l'égard d'une Romaine, qu'il priva de ſon doüaire, parce qu'elle avoit plus bû de vin que les Médecins ne lui en avoient ordonné pour le rétabliſſement de ſa ſanté.

SI j'étois Législateur, excepté dans les maladies *, je défendrois abſolument l'uſage

* Cette loi feroit d'autant plus ſage, que chez les premiers hommes qui bûrent du vin, cette liqueur fut plûtôt regardée comme un remède

ſage du vin aux femmes, & ordonnerois des peines très ſévères contre les hommes qui en boiroient trop. Je ne puis aſſez approuver la ſage Loi, par laquelle Mahomet a interdit le vin à ſes ſectateurs : cet Arabe connoiſſoit combien de malheurs cauſe cette liqueur, qu'on peut appeller perfide avec raiſon, puiſqu'elle ne flatte le goût que pour ſéduire ceux qui ſe laiſſent tromper à ſes charmes. Ils reconnoiſſent trop tard qu'ils auroient dû s'en défier ; mais lorſque le mal eſt arrivé, il n'eſt plus tems de vouloir s'y oppoſer : il faut le prévenir, ſi l'on veut agir ſenſément. C'eſt pourquoi Caton diſoit que l'yvrognerie étoit une folie volontaire.

Les hommes ne ſont-ils pas déjà aſſez ſujets à des maux néceſſairement attachés à leur eſſence *, ſans aller en chercher

mède que comme une boiſſon journalière. Voici ce que dit Cardan à ce ſujet, en commentant l'Aphoriſme XLIII. du VII. Livre d'Hipocrat. *Unde animadvertendum olim vinum potius pro medicamento quam pro potu in uſu fuiſſe, & propter ea quæ ad Hippoc. de vino ſcribuntur, tanquam de medicamento accipienda; nec nobis qui illud in uſu habemus tantum prodeſſe.* In Hipocrat. Aphoriſm. H. Cardani. *Commentar. Lib. VII. pag.* 811. *Col.* 1. *lig.* 16.

* *Interim ſi hoc colligere vis virum bonum non debere ebrium fieri, cur ſyllogiſmis agis? Dic quam tur-*

cher pluſieurs dans l'uſage du Vin ; ou du moins, ſans riſquer de les eſſuïer ?
Adam

turpe ſit plus ſibi ingerere quam capiat, & ſtomachi ſui non noſſe menſuram : quam multa ebrii faciant, quibus ſobrii erubeſcant : nihil aliud eſſe ebrietatem, quam voluntariam inſaniam. Extende in plures dies illum ebrii habitum, nunquid de furore dubitabis ? nunc quoque non eſt minor, ſed brevior. Refer Alexandri Macedonis exemplum, qui Clitum cariſſimum ſibi ac fideliſſimum inter epulas transfodit : & intellecto facinore, mori voluit, certe meruit. Omne vitium ebrietas, & incendit, & detegit : obſtantem malis conatibus verecundiam removet. Plures enim pudore peccandi, quam bona voluntate, prohibitis abſtinent. Ubi poſſedit animum nimia vis vini, quidquid mali latebat, emergit. Non fecit ebrietas vitia, ſed protrahit : tunc libidinoſus ne cubiculum quidem expectat ; ſed cupiditatibus ſuis quantum petierint, ſine dilatione permittit : tunc impudicus morbum confitetur ac publicat : tunc petulans non linguam, non manum continet. Creſcit inſolenti ſuperbia, crudelitas ſævo, malignitas livido : omne vitium laxatur & prodit. Adjice illam ignorationem ſui, dubia & parum explanata verba, incertos oculos, gradum errantem, vertiginem capitis, tecta ipſa mobilia, velut aliquo turbine circumagente totam domum : ſtomachi tormenta, cum efferveſcit merum ac viſcera ipſa diſtendit. Senec. Epiſt. *LXXXIII.*

Ces inſtructions ſont très belles, & trop utiles pour que je ne les traduiſe pas en faveur de ceux qui n'entendent point le Latin. Je ne ſaurois mieux terminer cette Lettre, dont je ſouhaite

Adam fut créé pour boire de l'eau, puiſ-
qu'il ne connut jamais l'uſage du vin ; il

haite que tous les yvrognes puiſſent profiter.
Voici donc la Traduction du paſſage de Séneque.
„ A quoi ſert d'emploier des ſyllogiſmes pour
„ prouver qu'un homme vertueux ne doit point
„ s'enyvrer ? Il faut ſimplement montrer com-
„ bien il eſt honteux de remplir ſon ventre
„ à l'excès, & de ſurcharger ſon eſtomac, &
„ combien de ſottiſes commettent les gens yvres,
„ dont les perſonnes ſobres rougiroient. L'y-
„ vreſſe eſt une véritable fureur. Si un hom-
„ me reſtoit yvre pendant pluſieurs jours, ne
„ croiroit-on pas qu'il eſt devenu inſenſé ? La
„ ſeule différence qu'il y a donc entre l'yvreſſe
„ & la fureur, c'eſt que l'une dure plus que
„ l'autre. L'exemple d'Alexandre n'eſt-il point
„ une preuve évidente que le vin rend vérita-
„ blement furieux ? Ce Prince, aiant tué dans
„ un repas Clitus ſon ami, voulut ſe tuer en-
„ ſuite lui-même lorſqu'il vint à reconnoître
„ ſa faute ; & il ſe ſeroit rendu juſtice. L'yvro-
„ gnerie augmente tous les vices, & leur don-
„ ne une nouvelle force ; elle efface la honte,
„ elle chaſſe la pudeur, qui ſont les plus fer-
„ mes ſoutiens qu'aient les hommes contre les
„ attaques du vice, le nombre des perſonnes
„ qui s'abſtiennent du crime par la honte qui le
„ ſuit, étant bien plus grand que celui de ceux
„ qui le fuient uniquement par l'amour de la
„ vertu. Dès qu'on eſt yvre, tous les défauts
„ qu'on avoit cachés auparavant, ſe découvrent.
„ On peut dire que ſi l'yvreſſe ne fait pas les
„ vi-

il vécut cependant très long-tems. Pourquoi voulons-nous donc que cette boiſſon, dangereuſe par l'abus qu'on en peut faire, ſoit fort utile aux hommes?

JE te ſalue, ſage Abukibak. Porte-toi bien.



LETTRE CENT TRENTE-HUITIEME.

Le Silphe Oromaſis, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

J'APPERÇUS hier, ſavant Abukibak, un Auteur qui liſoit, en ſe promenant, un

„ vices, elle les découvre & les met en action. „ Le débauché ne ſe donne pas le loiſir de ca- „ cher ſes impudicités dans ſon appartement, il „ ſuit ſes mouvemens & ſe livre ſans crainte à „ ſa brutale paſſion. L'inſolent ne retient plus „ ni ſa langue, ni ſes mains; l'orgueilleux ac- „ croît ſa fierté; le cruel redouble ſa férocité, „ & l'envieux devient plus mordant & plus ſa- „ tyrique. Enfin tous les défauts ſont portés „ à l'extrême dans l'yvreſſe, & le corps eſt „ auſſi dérangé que l'eſprit. Un homme yvre „ très ſouvent ne ſe connoît plus lui-même; à „ peine peut-il parler, il chancelle, & ne ſe „ ſoutient qu'à peine. Il lui ſemble que les „ planches ſont en mouvement, & lorſque le „ vin fermente, ſon eſtomac & ſon ventre en „ ſont très incommodés. „

un papier avec beaucoup de feu. Je m'approchai de lui, & j'entendis qu'il disoit en mettant ce papier dans sa poche, *Non, rien ne me fera changer de dessein; & quelque prière qu'on me fasse, je n'irai pas perdre mon tems à réfuter les visions, les grossiéretés & les bêtises d'un Vendeur d'orviétan. Je regretterois éternellement les momens que j'emploierois aussi mal. Je suis assûré que mon ami entrera dans mes raisons lorsqu'il aura vû ma Lettre.* Ces paroles me donnerent envie de lire le papier que l'Auteur venoit de renfermer; je le lui enlevai sans qu'il s'en apperçût, & revolant dans les airs, je l'examinai avec assez d'attention. Comme je crois qu'il pourra t'amuser, je te l'envoie.

LETTRE DU TRADUCTEUR DES LETTRES JUIVES A MR. ***.

„ QUELQUE disposé que je sois à vous „ obéir, souffrez, Monsieur, que je vous „ refuse encore la grace que vous me de„ mandez depuis quelque tems. Je ne „ saurois me résoudre à faire ce que j'ai „ condamné si souvent dans les autres. „ J'ai desapprouvé mille fois les Auteurs, „ qui, s'étant acquis une certaine répu„ tation dans la république des Lettres, „ s'abaissent & s'avilissent jusqu'à vouloir „ répondre aux injures & aux invectives „ des grimauds & des barbouilleurs de „ papier qui les attaquent, uniquement „ dans le dessein d'être connus par la re-

„ pon-

„ ponſe de leurs adverſaires. Vous ſavez „ que je vous ai fait convenir ſouvent „ que *la ſatyre ne ſert qu'à rendre un fat* „ *illuſtre*; c'eſt là une des plus vraies & „ de plus ſages maximes de Deſpreaux. „ Mais j'ai encore, Monſieur, une rai- „ ſon bien plus eſſentielle pour me diſpen- „ ſer de repondre aux invectives & aux „ calomnies qu'un homme perdu d'hon- „ neur & de réputation, né dans le rang „ le plus abject & le plus vil, a vomies „ contre moi; c'eſt que la perſonne qui m'a „ m'attaqué, ne mérite pas qu'on faſſe „ plus d'attention à ſes injures, qu'à celles „ d'un homme qu'on conduiroit ſur un „ tombereau à la place de la Greve. Oüi „ Monſieur, pour vous montrer combien „ je ſuis diſpenſé de réfuter les impoſtu- „ res de mon prétendu Critique, je vais „ vous montrer, & vous montrer dé- „ monſtrativement & d'une manière auſſi „ évidente qu'un Géometre pourroit dé- „ montrer que *les trois angles d'un triangle* „ *ſont égaux à deux droits*, qu'il n'y a en- „ tre lui & Cartouche qu'une bien legè- „ re différence. Or, Monſieur, je penſe „ qu'après vous avoir prouvé cette parité „ & cette vraiſemblance, vous avoüerez „ bien qu'il ſeroit honteux que je vouluſſe „ regarder un pareil Ecrivain, comme un „ homme de qui je dois détruire les im- „ poſtures.

„ Vous conviendrez ſans doute de la „ vérité de ces trois axiomes.

„ I. EN-

„ I. ENTRE un homme qui a été con-
„ damné à la roüe, & un homme qui a
„ mérité d'être pendu ou d'être foüetté,
„ il n'y a aucune différence pour l'hon-
„ neur; ils l'ont également perdu tous les
„ deux. Ce n'eſt pas le genre du ſuppli-
„ ce qui deshonore, c'eſt l'échafaut & la
„ main de l'exécuteur.

„ II. QUAND une perſonne a fait un cri-
„ me qui mérite une punition infamante,
„ qu'il en ſoit exempt par le mépris, ou par
„ l'indolence de ceux qui devroient le
„ pourſuivre, il n'eſt pas moins deshonoré.

„ III. UNE faute que les Loix puniſſent du
„ dernier ſupplice & que tous les honnêtes
„ gens regardent avec horreur, deshono-
„ re celui qui la commet & le rend in-
„ digne de la Société civile.

„ APRÈS avoir poſé ces trois premiers
„ principes, je ſoutiens que mon calom-
„ niateur doit être regardé avec autant
„ de mépris que Cartouche, & voici
„ comment je le prouve.

„ PAR les Loix de l'Empereur Juſtinien,
„ un impoſteur qui fletriſſoit la réputa-
„ tion d'un galant homme, étoit con-
„ damné à la mort; par les Ordonnan-
„ ces du Pape Adrien il devoit être
„ foüetté; par les Arrêts de réglemens
„ rendus dans pluſieurs Parlemens du
„ Roïaume, il eſt condamné au galères.
„ Tous ces ſupplices deshonorent au-
„ tant que celui qu'a eſſuié Cartouche.
„ (Cela eſt prouvé par le premier axio-
„ me.)

„ me.) Or, mon calomniateur qui a mé-
„ rité ces trois supplices, est donc aussi
„ deshonoré que Cartouche. La preuve
„ qu'il les a mérités est si forte, que vous
„ serez indigné de l'effronterie & de l'au-
„ dace de cet imposteur. Je la tire de la
„ calomnie qu'il a avancée contre un des
„ premiers hommes de l'Europe, plus res-
„ pectable encore par son génie, que par
„ le rang auguste où son mérite l'a pla-
„ cé. Ce malheureux a osé accuser le Car-
„ dinal Alberoni qu'il nomme, d'avoir
„ empoisonné le Duc de Vendôme par les
„ conseils & les sollicitations de la Prin-
„ cesse des Ursins. Le monde entier est
„ convaincu de la fausseté de ce fait; ce-
„ pendant voici les assertions magistrales
„ du scélerat qui flétrit deux personnes
„ des plus respectables, dont une vit en-
„ core, & force même ses ennemis à l'ad-
„ mirer & à lui rendre justice. *L'Abbé Albe-*
„ *roni* * *n'avoit que ce que la libéralité de son*
„ *Maître lui fournissoit. Madame des Ursins,*
„ *pour parvenir à en faire sa créature, lui*
„ *procura d'abord un benefice sans affectation,*
„ *& comme pour faire plaisir à Mr. de Ven-*
„ *dôme. Ce premier trait de générosité fit ou-*
„ *vrir les yeux au rusé Parmesan, qui, com-*
„ *prenant à merveille ce que cela vouloit dire,*
„ *n'hésita pas un moment à donner du côté où*
„ *la fortune lui paroissoit rire le plus, de sa*
„ *nouvelle bienfaitrice. Je ne sais si c'est ha-*
„ zard,

* Voyez les *Anecdotes Hist. Littér. & Galant.*

„ *zard, ou complot; mais dans le tems qu'on*
„ *s'y attendoit le moins, on vit expirer pres-*
„ *que subitement ce digne héros* [Mr. le Duc
„ de Vendôme], *venant de manger quelques*
„ *escargots. On prétend que l'Abbé excelloit dans*
„ *cette espèce de ragoût.*

„ Je n'insisterai point sur l'énormité, la
„ honte & l'infamie de cette calomnie;
„ l'Europe entière en connoît la fausseté,
„ il me suffira de vous faire remarquer,
„ Monsieur, qu'elle rend digne son auteur
„ de la mort par les loix de Justinien, du
„ foüet par celles d'Adrien, & de la ga-
„ lère par celles du Roïaume. Quoique
„ le prétendu Critique n'ait essuié aucun
„ de ces supplices, dès qu'il les a mérités,
„ il n'en est pas moins deshonoré; la preu-
„ ve de cette vérité résulte nécessaire-
„ ment du 2. axiome.

„ Vous vous tromperiez si vous pen-
„ siez, Monsieur, que l'infame calomnia-
„ teur, aux invectives duquel je refuse de
„ répondre, est dans le cas de certains E-
„ crivains, qui, quoique coupables d'avoir
„ noirci & déchiré la réputation de quel-
„ qu'un, ont cependant trouvé grace au-
„ près du Public par les ménagemens
„ qu'ils ont gardés. Bussy Rabutin, dans
„ l'*Histoire Amoureuse des Gaules,* n'eut point
„ la hardiesse de désigner par leurs noms
„ les personnes dont il parloit; la Bruïere
„ même, quoiqu'infiniment plus modeste
„ que ce Seigneur, évita de nommer les
„ gens dont il fit des portraits satyriques.
„ L'Au-

„ L'Auteur de *Pomponius*, quelque liberté
„ qu'il se soit donnée, a eu la même at-
„ tention: il n'y a peut-être jamais eu que
„ le scélerat dont il est question, qui, en
„ écrivant contre un homme, également
„ respectable par son rang & par son mé-
„ rite, ait ôsé le désigner par son nom en
„ l'accusant d'avoir commis le plus énor-
„ me des crimes. Mais l'audace & la
„ scélératesse du calomniateur ne s'est pas
„ arrêtée à cette seule imposture, le Livre
„ d'où je l'ai extraite, est rempli de ca-
„ lomnies contre un grand nombre de
„ personnes très respectables. Des Dames
„ d'une naissance distinguée y sont nom-
„ mées & traitées d'une manière infame:
„ & ce qu'il y a de plus affreux & de plus
„ indigne, c'est que j'ai des preuves en
„ main, & qu'on m'offre de m'en envoier
„ de Toulouse, par lesquelles il résulte
„ que ce maussade Ecrivain, aiant été gar-
„ çon-barbier quelque tems dans cette
„ ville, fut ensuite valet de chambre chez
„ le mari d'une ces Dames qu'il a ôsé mal-
„ traiter, & qu'il fut chassé de la maison,
„ parce qu'il fréquentoit un vendeur d'or-
„ viétan avec lequel il s'associa dans la
„ suite. Il le suivit long-tems en qualité
„ de *Jean Farine*, jusques à ce qu'aiant
„ trouvé le moïen de lui voler quelques
„ secrets, il se fit chef lui-même d'une
„ troupe de baladins. Enfin, après avoir
„ roulé les provinces, il s'éleva au grade
„ de Médecin, aiant acheté pour une mo-

„ dique ſomme des Lettres de Docteur „ dans une Univerſité, où pour de l'argent „ on eût accordé la même grace au mou„ cheur de chandelle de ſon théatre. Ne „ trouvant perſonne qui eût aſſez de com„ plaiſance pour vouloir ſe laiſſer tuer, il „ s'eſt fait Auteur, ou plûtôt il eſt devenu „ un inſigne impoſteur, qui, pour ſe faire „ connoître, débite les fauſſetés & les ca„ lomnies les plus évidentes, avec autant „ d'effronterie qu'il diſtribuoit autrefois „ ſes paquets de poudre & ſes boëtes „ d'orviétan.

„ JUGEZ à préſent, Monſieur, ſi le pré„ tendu Critique eſt dans le cas de pou„ voir trouver aucune excuſe pour pallier „ ſon crime. Il faut que vous conveniez „ qu'il eſt coupable d'une faute que les „ loix puniſſent du dernier ſupplice, & „ que tous les gens d'honneur regardent „ avec un mépris infini. Il s'enſuit donc „ néceſſairement par le 2. axiome, que le „ prétendu Critique doit être regardé „ comme un homme mort civilement dans „ la Société, & qu'on n'eſt pas obligé da„ vantage à répondre à ſes injures, qu'à „ celles d'un pendu qu'on conduiroit ſur „ l'échafaut, ou qu'à celles d'un homme, „ qui, attaché à un poteau, exalteroit par „ des invectives la douleur que lui cauſe„ roient les coups de foüet qu'il recevroit.

„ JE reprens mes preuves, Monſieur, & „ je les réduis actuellement dans un ſeul „ point de vûe. Un homme, qu'on con-

„ vient

„ vient être un calomniateur, eſt digne „ d'être flétri par les arrêts de la Juſtice: „ le perſonnage, aux injures duquel vous „ voulez que je réponde, eſt un calomnia- „ teur de profeſſion; il eſt donc digne d'ê- „ tre flétri par les arrêts de la Juſtice. Je „ paſſe à une autre démonſtration.

„ LE crime fait la honte autant que la „ punition. Le prétendu Critique eſt cou- „ pable d'un crime qui mérite la mort, le „ foüet ou la galère; il eſt donc auſſi des- „ honoré que s'il avoit été pendu, foüet- „ té, ou attaché ſur le ban d'une galère. „ Voici la dernière démonſtration.

„ UN homme, qui eſt reconnu pour être „ deshonoré & pour mériter d'être traité „ comme le dernier des miſérables, ne doit „ point être regardé comme membre de „ la Société civile, encore moins comme „ une perſonne aux injures de laquelle on „ doive faire attention. Le prétendu Cri- „ tique eſt un homme deshonoré & digne „ d'être flétri par un ſupplice infamant; „ je ne dois donc faire aucune attention „ à ſes injures, je dois même les mépriſer.

„ VOUS êtes trop juſte, Monſieur, pour „ exiger à préſent que je me détourne de „ mes occupations, & que je reponde aux „ calomnies qu'un homme, auſſi deshono- „ ré que Cartouche, peut avoir vomies con- „ tre moi. Je crois ne pouvoir mieux fai- „ re que d'imiter la conduite de tant de „ Seigneurs & de Dames reſpectables qu'il „ a ôſé attaquer & traiter de la manière

„ la plus injurieuse dans une platte rapso-
„ die que le Public a méprisée & vûe avec
„ indignation. L'Ouvrage dans lequel il
„ m'a injurié, est aussi mal reçu & aussi
„ maussade que ce premier. J'imiterai donc
„ ces personnes respectables ; dois-je trou-
„ ver étrange qu'un faquin parle de moi,
„ comme il parle des Cardinaux, des Prin-
„ ces & des Princesses? Le tems me ven-
„ gera assez, & la misère fera sans doute
„ ce que les tribunaux de Justice n'ont
„ pas fait. Je suis, Monsieur, avec un res-
„ pectueux attachement, votre très hum-
„ ble & très obéissant serviteur,

„ LE TRADUCTEUR
„ *des Lettres Juives.*

JE ne sais, sage & savant Abukibak, ce que tu penseras de la modération de cet Ecrivain, qui s'obstine à ne pas vouloir s'avilir jusques à répondre à un de ces fades & imbécilles grimauds, dont par malheur pour les Sciences, la République des Lettres ne fourmille que trop. Quant à moi, je t'avoüerai que je le loüe de penser d'une façon aussi sage & aussi philosophique; il seroit à souhaiter que tous les Auteurs qui se sont acquis quelque réputation par leurs Ouvrages, agissent de même, & que contens de mériter l'estime des honnêtes gens, ils ne fissent aucun cas des invectives & des calomnies que la misère, la jalousie & la malice forcent quelques barbouil-

bouilleurs de papier à répandre dans le Public. Le silence dans ces occasions est la défense la plus noble, la plus victorieuse & la plus utile que puisse emploier un galant homme. S'il se livre au dépit, & qu'il réponde aux indignes adversaires qui l'attaquent, il comble leurs desirs, & remplit leur attente; il les fait connoître, ils les produit sur le grand théatre du monde. C'est-là ce qu'ils demandent, c'est-là la principale raison qui les a déterminés à écrire. S'ils avoient cru qu'on les laisseroit éternellement dans la fange où ils barbotent, ils n'eussent point poussé des cris, dont ils auroient connu l'impuissance & l'inutilité.

CEUX qui attaquerent Racine, qui traiterent ce grand homme avec des airs hautains & insolens, sentoient bien toute la supériorité qu'il avoit sur eux; mais ils esperoient que cette supériorité leur seroit utile, ils se flattoient que les réponses de ce grand Poëte donneroient du relief à leurs fades critiques. Ils furent trompés dans leur attente, Racine comprit quel étoit leur but, & leur annonça qu'ils ne les tireroit jamais de l'oubli, où leur ignorance les enséveliroit eternellement.

LE fade Auteur de l'Histoire de Dannemarck crut que Voltaire lui serviroit utilement pour faire connoître son Livre, il l'attaqua d'une maniere aussi imbécille qu'absurde dans sa Préface. Le sage rival de Virgile méprisa un indigne adversaire, il

il garda le ſilence, & l'Ouvrage où il étoit maltraité, n'a jamais été lû jusqu'à la quatrième page par un homme de goût.

COMBIEN de petits libelles diffamatoires n'a-t-on pas écrits contre Paſcal, Arnaud, Nicole? Ces grands génies auroient cru s'avilir & ſe deshonorer, en faiſant la moindre attention à ces indignes ſatyres. Arnaud, le grand Arnaud a refuſé conſtamment de répondre à l'injurieux Ouvrage que le Miniſtre Jurieu avoit compoſé contre lui.

TEL eſt le ſort des Ecrivains qui ont acquis quelque eſtime dans le Public, il faut qu'ils ſoient attaqués & injuriés groſſiérement par les goujats & les porte-faix de la République des Lettres; il ſemble qne le Ciel ait voulu que cela fût ainſi, pour exercer la patience des véritables Savans, & pour leur donner un moïen de mettre en pratique leurs ſentimens philoſophiques. Quel eſt le mortel qui fût plus éclairé que l'illuſtre Bayle? Et quel eſt celui qui fut critiqué & injurié par de plus indignes adverſaires, ſi l'on excepte le Clerc & Jaquelot du nombre de ſes ennemis? Qu'étoient, grand Dieu! tous les autres?

JE te ſalue, ſage & ſavant Abukibak, en *Jabamiah*, & par *Jabamiah*.

Fin du quatrième Tome.







LETTR
CBALIS
TOM
IV



colorchecker CLASSIC

calibrite

mm